

InterDIALOGOS : Action sociale et éducation en contextes pluriculturels
InterDIALOGOS : Soziales Engagement und Bildung in einer plurikulturellen Umwelt
InterDIALOGOS : Azione sociale e educazione nei contesti pluriculturali

- La formation en interculturel dans les HEP et HES
- La formazione in interculturale nelle ASP e SVP
- Die Interkulturelle Ausbildung an den Pädagogischen Hochschulen und den Hochschulen für Soziale Arbeit

I n t e r

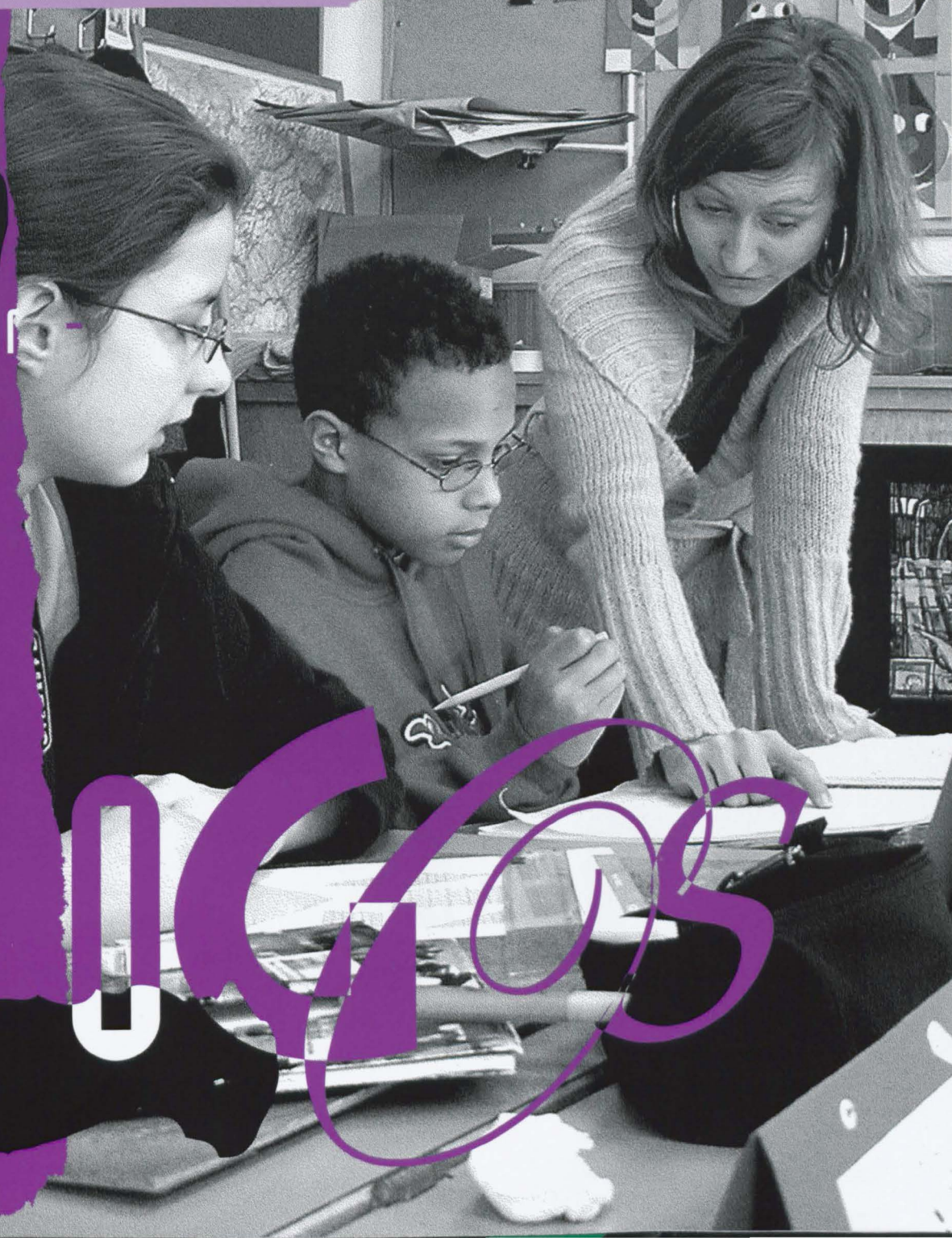
D

a

U

DIALOGOS

NUMERO 1 / 05



PHOTOS :
PHILIPPE MARTIN
JOSY MARTI

ABONNEMENTS

(2 numéros par année)

PRIX / PREIS / PREZZO :

- Privé - Fr. 25.-
- Institution Fr. 50.-
- Soutien (Unterstützung) Fr. 50.-
- Prix au numéro Fr. 15.-
- L'abbonamento non disdetto s'intende automaticamente rinnovato per l'anno successivo
- L'abbonement non révoqué est automatiquement renouvelé pour une année
- Das Abonnement verlängert sich automatisch um ein Jahr, wenn es nicht gekündigt wird

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

InterDIALOGOS
 Case postale 830
 2301 La Chaux-de-Fonds
 CCP 20-9933-9

e-mail : interdialogos@bluewin.ch
 www.ne.ch/interdialogos

Sommaire

EDITORIAL	1
DOSSIER	2
• LA FORMATION EN INTERCULTUREL DANS LES HEP ET HES	
• LA FORMAZIONE IN INTERCULTURALE NELLE ASP E SVP	
• DIE INTERKULTURELLE AUSBILDUNG AN DEN PÄDAGOGISCHEN HOCHSCHULEN UND DEN HOCHSCHULEN FÜR SOZIALE ARBEIT	
• L'interculturel dans les institutions : une question de qualité de prestations et de démocratie	3
• L'interculturalisation: outils pour engager un processus d'innovation et de changement: l'exemple d'écoles sociales aux Pays-Bas	7
• Die Entwicklung interkultureller Kompetenzen in der Aus- und Weiterbildung an der Pädagogischen Hochschule Zürich (PHZH)	11
• Préparer les enseignants à gérer la diversité de manière constructive à la HEP Lausanne	15
• Interkulturelles Lernen an der HSA Luzern	18
• Place de l'interculturalité dans la formation d'infirmier / d'infirmière en Haute Ecole Spécialisée	23
• Formation interculturelle des professionnels de l'humain: gérer le succès	26
• Kulturelle Heterogenität in der Lehrerschaft – ein Potenzial pädagogischer Professionalität im transnationalen Raum?	30
• Zur Entwicklung von Standards und Kompetenzen der Lehrpersonen in mehrsprachiger und soziokulturell heterogener Perspektive	33



PLUME LIBRE
38



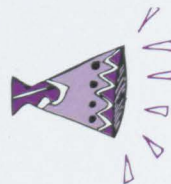
SANTÉ ET MIGRATIONS
41

FENETRE SUR ...

BALE	Programme de visites de musées en langues de la migration, Museumsdienste Basel, Corinne Eichenberger	40
ZÜRICH	Hinweis auf die Handreichung «Interkulturelle Vermittlung in der Schule»	40



PUBLICATIONS
42



AGENDA
44

Quelques années après la mise en place des Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) et des Hautes Ecoles Professionnelles (HES) dans le domaine santé-social, il nous a semblé intéressant de consacrer un numéro de notre revue à la place de l'interculturel dans la formation des enseignants et des personnels de la santé et du social. Nous avons ainsi donné la parole à des formateurs romands et alémaniques ainsi qu'à une scientifique d'origine suisse travaillant dans une Université allemande pour rendre compte de la manière dont cette thématique est entrée dans les offres et les pratiques de formation. Loin de toute prétention à un tour d'horizon représentatif, ce numéro tend à démontrer aussi bien la diversité des approches que la convergence des préoccupations.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que le règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignants édicté par la CDIP accorde une place à la pédagogie interculturelle. Les HES santé-social sont, quant à elles, confrontées à la nécessité d'adapter leur offre de formation afin de préparer les futurs professionnels à la diversité culturelle des publics accueillis.

La problématique de l'interculturel est donc appelée à jouer un rôle de plus en plus important. Mais comme le montrent plusieurs articles de ce numéro, la prise en compte de la dimension interculturelle n'est pas sans danger. Le risque existe, en effet, d'enfermer certains publics d'élèves, de patients et d'usagers dans une culture «essentialisée et réifiée», considérée comme une donnée absolue et immuable, au détriment d'une prise en compte de la dynamique des situations éducatives, de soins et d'aide sociale. Plutôt que de représenter un nouveau credo auquel faire adhérer les étudiants, l'interculturel doit être envisagé comme une invitation à questionner les références, les pratiques et les attitudes face à la diversité tout en offrant l'occasion d'analyser les phénomènes de ségrégation et de discrimination pouvant intervenir dans l'accès au savoir, à l'aide sociale et aux soins.

L'ensemble des contributions réunies dans ce numéro mettent clairement en évidence que la dimension interculturelle de la formation ne se limite pas à l'intégration de contenus spécifiques (même si cela est nécessaire) mais doit englober également des occasions pour une prise de distance, et une réflexion critique, par rapport à ses références et sa propre biographie.

Avec la notion d'interculturalisation de la formation développée par Monique Eckmann dans ses deux articles, il s'agit de mettre en œuvre un processus impliquant l'ensemble de l'institution de formation et interrogeant aussi bien les contenus transmis, les conditions d'accueil de certains publics, la diversité sociale et culturelle du corps enseignant ainsi que les procédures mêmes de prise de décision au sein de l'institution.

La dimension interculturelle de la formation doit contribuer à la mise en place chez les futurs professionnels de la santé, du social et de l'éducation d'une compétence interculturelle (ou transculturelle, selon les auteurs), soit d'une capacité à analyser les situations, et à agir, en tenant compte de la diversité des publics, des conceptions et des attentes en présence. Cristina Allemann-Ghionda propose dans sa contribution une définition du contenu de cette compétence au regard de cinq standards.

Pour conclure, relevons que le principal intérêt de ce numéro est de montrer que la réflexion et la pratique dans le domaine de l'interculturel se trouvent actuellement confrontées à la nécessité de dépasser les seules déclarations d'intention pour poser concrètement la question des objectifs visés aussi bien en termes de compétences individuelles que de politiques de formation des HEP et des HES santé-social.



MICHEL NICOLET

- La formation en interculturel dans les HEP et HES
 - La formazione in interculturale nelle ASP e SVP
- Die Interkulturelle Ausbildung an den Pädagogischen Hochschulen und den Hochschulen für Soziale Arbeit



L'interculturel dans les institutions :

une question de qualité de
prestations et de démocratie



L'arrivée des migrants pose une question cruciale aux sociétés démocratiques et à leurs institutions : quelle ouverture les institutions, en particulier celles du travail social et de la formation, offrent-elles à ceux et à celles qui sont venus dans nos pays pour travailler, étudier ou y trouver refuge, et qui s'installent sur la durée ? Et comment sont reconnues les dimensions de diversité culturelle et linguistique qu'apportent les migrants ?

En matière de diversité linguistique et culturelle, la Suisse présente une situation particulière : bien que la constitution fédérale reconnaisse quatre langues nationales, il serait faux de croire qu'il s'agit d'une société tri- ou quadrilingue, car on se trouve plutôt face à une réalité de trois territoires monolingues (la quatrième langue, le romanche, étant mêlé à l'italien ou au suisse-allemand). On devrait donc plutôt parler de territorialisation des langues, et non de multilinguisme ; de plus, il faut replacer ceci dans un contexte fédéral, c'est-à-dire où le fédéralisme laisse une large autonomie aux régions et aux cantons.

DAS INTERKULTURELLE IN DEN INSTITUTIONEN: EINE FRAGE DER LEISTUNGSQUALITÄT UND DER DEMOKRATIE

Der Artikel weist gleich zu Beginn auf die paradoxe Situation hin, dass die kulturelle Vielfalt zwar durch eine generelle Bestätigung des Toleranzgedankens in den Institutionen berücksichtigt wird, von einer institutionellen Öffnung in Richtung der von den Migrierten eingebrachten Vielfalt aber nicht die Rede sein kann. Auch wenn auf das Ganze gesehen die Berücksichtigung der kulturellen Differenz in den letzten zehn Jahren in den Ausbildungen der Sozialen Arbeit gewisse Fortschritte gebracht hat und Vorlesungen zur Migration, zur kulturellen Identität und zu kulturellen Modellen heute einen Teil der Ausbildungscurricula ausmachen, sind die institutionellen Politiken und Praxen in den meisten Fällen immer noch durch kulturelle Homogenität geprägt. Faktisch wird die gesellschaftlich vorhandene Vielfalt nur peripher berücksichtigt. Das Risiko einer Kulturalisierung ist immer präsent, d.h. die Gefahr den Anderen zu hinterfragen und seine Differenz zu erklären, ohne Themen wie Rassismus, Minoritäten oder Diskriminierungen mit zu thematisieren, oder ohne die institutionellen Werte und Normen sowie die Homogenität der darin handelnden Akteure in Frage zu stellen. Die Existenz von Diskriminierungen in Bereichen, welche durch die garantierte Rechtsgleichheit eigentlich verhindert wird, aber

Qu'en est-il par ailleurs des langues des migrant-e-s? Il faut relever les paradoxes suisses entre la tradition de diversité et le discours de tolérance d'une part, et entre le contexte de politique d'immigration restrictive et la non prise en compte de la diversité apportée par l'étranger immigré d'autre part. Ainsi, il va de soi qu'une représentativité romande et tessinoise - une sorte de quota - est respectée au niveau de la politique institutionnelle fédérale, mais sans que pour autant les communautés immigrées aient des droits comparables: à titre d'exemple, il y a bien plus de personnes qui parlent le serbo-croate ou le portugais que le romanche.

En Suisse la situation contraste fortement entre la Suisse alémanique et la Suisse romande: une très forte polarisation en Suisse alémanique entre les défenseurs et les détracteurs de l'ouverture à l'immigration et la diversité, mais dans cette polarité sont aussi nées des pratiques de travail social et de formation qui font place explicitement à un discours de minorités.

En Suisse romande, par contre, il existe une forte affirmation de la tolérance et de l'ouverture. Ce qu'on pourrait appeler une tolérance de l'in-différenciation présente l'avantage de ne pas faire de différence et d'accepter largement l'étranger, mais parallèlement l'inconvénient de ne pas reconnaître les différences et, donc, sa position particulière. Ainsi, le principe d'universalisme fortement présent en Suisse romande fonde de nombreuses luttes pour favoriser l'accès individuel des étrangers aux droits. L'influence du républicanisme français, qui ne reconnaît pas l'existence de minorités culturelles ou ethniques, pèse certainement sur les visions développées en Suisse romande. Ainsi, peu d'initiatives offrent un principe de visibilité ou de représentativité des minorités, voire une occasion pour elles de forger un discours collectif.

De plus, malgré la forte présence des minorités dans la formation et le social en Suisse romande, on se trouve davantage face à des pratiques implicites - certes souvent favorables à ces minorités - qu'à des politiques explicites, ancrées dans des volontés déclarées d'ouverture institutionnelle.

LA DIVERSITÉ : NORME OU EXCEPTION ?

Malgré la prise en compte de minorités nationales internes en Suisse qui sont devenues une tradition et une coutume, la considération d'autres dimensions de la diversité reste une exception. Ainsi se trouve-t-on devant ce double paradoxe: un discours d'acceptation de la diversité et une politique institutionnelle d'homogénéité. A cela s'ajoute le paradoxe de la tolérance car celle-ci, voire l'in-différence, peut constituer en même temps un manque de reconnaissance de la différence. Le risque concomitant est que les différences et les difficultés que rencontrent les élèves ou les usagers du social sont personnalisées et individualisées sans jamais prendre en compte la dimension collective d'une discrimination ou d'une position particulière des minorités.

Pourtant, globalement, la prise en compte de la différence culturelle dans les formations (en tout cas dans le travail social) a fait un certain progrès durant la dernière décennie. Des cours sur les migrations, les identités culturelles et les modèles culturels font aujourd'hui partie de tous les programmes de formation, même si - et ceci est une lacune indéniable - ils ne constituent toujours pas partout des matières obligatoires dans les cursus de formation. La motivation est surtout de répondre aux interrogations des travailleurs sociaux suscitées par le nombre croissant de migrants parmi les usagers. Dans ces approches, le risque de la culturalisation est toujours présent, c'est-à-dire le danger de s'interroger sur l'autre et de vouloir expliquer sa différence. Par contre, plus rarement sont évoqués les thèmes du racisme, des minorités et des discriminations. L'écueil principal de cette approche est non seulement de problématiser la différence, mais de placer la question de la différence auprès des usagers, sans mettre en question la norme de l'institution et l'homogénéité de ses agents.

RÉFÉRENCES

Barwig, K. & Hinz-Rommel, W. (1995). *Interkulturelle Oeffnung sozialer Dienste*. Freiburg: Lambertus.

Eckmann, M., et Eser Davolio, M. (2002): *Pédagogie de l'antiracisme. Aspects théoriques et supports pratiques* Edition ies, Genève et lep, Lausanne.

Eckmann, M. & Bolzman, C. (2002). *Quelle place pour l'interculturel dans la formation des travailleurs sociaux? Ecart d'identité*, no 98, février: 37- 42.

Eckmann, M. & Delpasand, I. (2001). *Comment concrétiser l'égalité dans une équipe interculturelle? Interdialogos: Action sociale et éducation en contextes pluriculturels*, no. 1 / 2001: 37 - 40.

Hoffman, E. & Arts, W. (1994). *Interculturele Gespreksvoering*. Houten: Bohn Stafleu Van Loghum.

Steiner-Khamisi, G. (1992). *Multikulturelle Bildungspolitik in der Postmoderne*. Leske und Budrich.

Streibert, S. (1999). *Die interkulturelle Teamarbeit im Sozialbereich. Chancen, Schwierigkeiten und Anforderungen*. Bern: Soziothek.

Wieringa, F. (1998). *The Dutch project of 'the five'. A project on interculturalization in five universities of professional education of social work in Holland*. Driebergen: Hogheschool de Horst.

L'existence des discriminations doit être reconnue, d'une part dans le traitement des usagers, dans certains domaines où l'égalité de droit, accompagnée d'inégalités de fait, restreint d'autre part fortement leur accès aux biens et aux services. Cela induit le risque, entre autres, d'une ethnicisation des relations entre les professionnels et les usagers - où les professionnels seraient des Suisses et les usagers des étrangers - et pose la question de l'in-égalité d'accès aux formations sociales même, la faible représentation des migrants parmi les professionnels du social (Eckmann et Bolzman, 2002). L'exigence de former davantage des travailleurs sociaux issus de la migration et des minorités se fait donc jour sans pour autant confiner les migrants dans les ghettos de la spécialisation du travail avec les migrants. En effet, la prise en charge intra-ethnique présente non seulement le risque de ghettoïsation, mais de surcroît, celui de la déqualification des professionnels concernés (Jovelin, 2002). Or, il ne suffit pas de faciliter l'accès à la formation; il faut également mener une réflexion sur les conditions de formation (langue écrite et orale, références linguistiques et culturelles, évaluations) et sur le type de soutien qu'il faudrait offrir avant, pendant ou après la formation, car l'inégalité d'accès se prolonge - après la formation - dans l'accès à l'emploi.

En fait, vu l'ampleur de la tâche, ce n'est pas la formation à l'interculturel, mais **l'interculturalisation** de la formation elle-même ou l'institutionnalisation de l'interculturel qui représente le principal défi.

Les questions de l'interculturel et du racisme ne peuvent pas être posées uniquement en termes de contenus de formation et de matières enseignées, mais elles se posent également en termes de structures institutionnelles, de curriculum de formation et de relations entre des minorités et des majorités, ce qui nécessite la création d'espaces et de pratiques de dialogue au sein des institutions. En effet, dans son organisation, dans ses procédures d'admission et de sélection et aussi dans ses références culturelles, la marche de l'institution reste le plus souvent calquée sur une norme majoritaire et une prise en compte de la différence en tant qu'exception. Une des dimensions nécessaires est l'explicitation de la norme majoritaire, pour qu'une négociation de la prise en compte des normes minoritaires puisse prendre place. C'est, donc, un processus qui interpelle les majorités et les minorités dans les formations, en les invitant au dialogue. Une perspective qui mise non seulement sur les contenus, mais aussi sur l'ouverture des structures mêmes des institutions, et qui s'inspire des débats anglo-saxons ou, en

durch faktische Ungleichheit weiter bestehen, muss thematisiert werden. Dabei reicht es nicht, den Zugang zu den Ausbildungen zu erleichtern, man muss gleichzeitig über die aktuellen Ausbildungsbedingungen nachdenken, über den Umgang mit der schriftlichen bzw. gesprochenen Sprache; über sprachliche und kulturelle Bezüge, sowie über die Form und den Inhalt von Evaluationen, sowie über den Typ der Unterstützung, die vor, während und nach der Ausbildung oder später beim Zugang zu einer Anstellung benötigt werden. Bezogen auf diese Fragen wird im vorliegenden Artikel die These vertreten, dass die Herausforderung nicht in einer interkulturellen Ausbildung, sondern in der Interkulturalisierung der Ausbildung liegt. Diese muss über den Dialog zwischen Mehr- und Minderheiten vorangetrieben werden (siehe auch den folgenden Artikel von M. Eckmann). Ein Gelingen setzt voraus, dass die Begrifflichkeit der Vielfalt und der Chancengleichheit in der Ausbildung breit artikuliert werden können, ohne neue Ghettos oder Ungleichheiten zu schaffen.

particulier, aux Pays-Bas, d'ouverture interculturelle des institutions ou d'interculturalisation des institutions. Cette perspective part d'une vision plus ouverte des normes sociales d'une société, où l'hétérogénéité ne constitue plus une exception, mais elle devient normale, ce qui exige d'institutionnaliser la diversité.

Cette vision articule les notions de diversité et d'égalité des chances de la formation à tous les niveaux. Cependant, il s'agit d'éviter des ghettos ou de favoriser des inégalités. Hoffman et Arts (1994) insistent sur trois principes indissociables qui forment la base de cette perspective:

- Le principe d'égalité,
- la reconnaissance de la diversité et
- une pensée inclusive.

Le principe d'égalité garantit à chacun des droits individuels et une égalité des chances; le principe de reconnaissance de la diversité signifie que l'organisation s'efforce de trouver des possibilités de reconnaître la différence sans pour autant porter atteinte à l'égalité; la pensée inclusive cherche à développer une politique pour tous, qui soit en même temps favorable aux migrants ou aux minoritaires. Ces trois principes constituent pour Hoffman et Arts des conditions indispensables pour l'amélioration globale de la qualité de formation ou de la qualité de service aux usagers.

Plusieurs expériences similaires sont débattues depuis une dizaine d'années, notamment en Grande Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada (Steiner-Khamsi, 1992) et elles sont expérimentées plus particulièrement dans la formation en travail social aux Pays-Bas (cf. article suivant dans ce numéro) ou en Allemagne où une perspective similaire, qui soutient l'idée d'ouverture interculturelle des institutions du

travail social, est développée (Barwig et Hinz-Rommel, 1995). Dans le débat - parfois très vif - qui a opposé l'approche interculturelle et l'approche antiraciste en Europe, on peut tout de même observer un certain rapprochement autour de cette perspective d'ouverture interculturelle ou d'interculturalisation, ainsi qu'autour d'une forte référence aux principes de démocratie et de droits humains (Eckmann et Eser Davolio, 2002).

Ainsi, l'originalité de la perspective d'interculturalisation est de ne pas se limiter aux contenus des formations ou aux échanges interculturels, mais d'interroger les aspects structurels (pour plus de détails, cf. article suivant dans ce numéro). Dans les hautes écoles de travail social, les formateurs et les étudiants signalent, depuis quelques années, que cette problématique se pose non seulement dans le cadre de la formation - au niveau de l'accès aux formations et à la qualification - mais qu'elle comprend également l'accès à l'emploi et les chances de mobilité professionnelle (Eckmann et Bolzman, 2002). A l'intérieur même de l'emploi, cela concerne le travail en équipe interculturelle (Streibert 1999) et la place des migrants et des non-migrants dans ces équipes (Eckmann et Delpasand 2001).

Des expériences pilotes se sont développées dans certaines écoles de travail social, visant à préparer les étudiants migrants et non-migrants à un travail en équipe interculturelle et à prendre explicitement en compte les apports et les rapports différents des minorités et des majorités, afin de développer des compétences de chacun au travail avec chacun: préparer les migrants au travail avec des usagers migrants et non-migrants et les non-migrants au travail avec des usagers migrants et non-migrants.

MONIQUE ECKMANN

L'interculturalisation : outils pour engager un processus d'innovation et de changement :

l'exemple d'écoles sociales aux Pays-Bas

De quels outils disposons-nous pour susciter un processus de réflexion et une prise en compte de la diversité dans nos écoles par exemple, dans les écoles sociales? Comment intervenir aux différents niveaux de l'institution, auprès des directions, des formateurs, des étudiants et du personnel administratif?

Souvent la prise en compte de la voix d'une minorité se produit lorsque celle-ci fait entendre des revendications ou des propositions. Or, il y a d'autres possibilités pour engager un dialogue autour des différences, des interactions entre les divers groupes, entre des minorités et des majorités. Ce qui suppose la création d'espaces moyens ou d'opportunités, qui, de plus, atteignent l'ensemble des acteurs et niveaux de l'institution, car d'abord un processus de sensibilisation est nécessaire, afin de produire un changement significatif.

D'abord, il est important que le point de vue des migrants ou des minorités prenne place dans les formations au travail social et leur contenus de formation enseignés non seulement à l'exemple d'usagers étrangers ou migrants décrits en termes de handicaps ou de déficits, mais aussi comme personnes disposant de savoirs et de compétences. Il est essentiel, cependant, de ne pas se limiter à former les travailleurs sociaux issus de la migration à une intervention sociale spécialisée auprès des populations migrantes, mais de former chacun à l'intervention professionnelle avec chaque type de population. Ainsi, un travail d'élaboration de sa biographie personnelle et familiale constitue une étape cruciale aussi bien pour les étudiants issus de la migration ou des minorités que pour les autres.

Le concept souvent débattu au début des années '90 de compétence interculturelle, part de l'idée qu'il faut former des personnes de façon adéquate ou dévelop-

per une méthodologie interculturelle, d'une part pour travailler de façon plus adéquate avec des migrant-e-s, et d'autre part pour changer les représentations et les attitudes qui garantissent l'interculturalité dans le travail. Il s'agit, dans ce cas, d'une conception qui met l'accent surtout sur une qualification «interculturelle» du personnel qui travaille dans les institutions. Or, critiquant cette conception, Hinz-Rommel (1994) propose d'élargir l'idée d'interculturalité à l'ouverture interculturelle des institutions, en invoquant la nécessité pour l'organisation de disposer d'un cadre institutionnel adéquat qui affirme l'orientation interculturelle et qui soutienne le personnel dans ses efforts. Postulant l'interaction entre les compétences des collaborateurs et l'ouverture de l'institution dans le domaine de l'interculturel, il définit la compétence interculturelle comme un concept global qui concerne l'organisation aussi bien que le personnel. Ceci l'amène à formuler des exigences dans trois domaines: à l'égard des conditions cadre de l'organisation, à l'égard des collaborateurs et des collaboratrices, ainsi qu'à l'égard de la formation de base et continue (Hinz-Rommel 1995).

C'est également sur cette prémisse que se base un groupe de cinq Hogheschools néerlandaises de travail social (l'équivalent des HES santé-social dans notre pays) qui se sont associées durant quelques années pour initier une démarche dite d'interculturalisation des écoles sociales (Eckmann et Tassé, 2002). En effet, deux des initiateurs néerlandais de ce projet, E. Hoffman et F. Wieringa, défendent une conception semblable à celle de Hinz-Rommel, estimant qu'il s'agit là d'une politique d'ensemble (total policy). Selon Wieringa (1998), l'interculturalisation est un processus continu d'amélioration de la qualité, qui vise l'organisation même du système éducatif.

DIE INTERKULTURALITÄT: EIN WERKZEUG, UM INNOVATIONS- UND WANDLUNGSPROZESSE ZU INITIIEREN: DAS BEISPIEL DER SCHULEN FÜR SOZIALE ARBEIT IN DEN NIEDERLANDEN

Über welche Werkzeuge verfügen wir, um einen Reflexionsprozess und eine Bezugnahme zur Vielfalt in den Ausbildungsinstitutionen, vor allem jener für das Soziale, in Gang zu setzen? In dem sich die Autorin auf das im vorangehenden Artikel vorgestellte Konzept der Interkulturalität stützt, verweist sie auf die Entwicklungsnotwendigkeit dieser Institutionen, der kulturellen und ethnischen Vielfalt der Gesellschaft vermehrt Rechnung zu tragen. Diese Perspektive wird illustriert am Beispiel von fünf verschiedenen Schulen für Soziale Arbeit in den Niederlanden, welche sich einem Aktionsforschungsansatz verpflichtet haben. Mit Hilfe von Fragebogen und Interviews wird innerhalb einer Institution das Ziel verfolgt, eine Reflexion über den Platz der Vielfalt auszulösen, handle es sich um politisches Engagement, die Zusammensetzung eines Teams von Lehrpersonen

und Supervisor/innen, die theoretischen Bezüge in den Vorlesungen, die in der Mensa offerierten Mahlzeiten, die Berücksichtigung der Feiertage der religiösen Minderheiten, die Aufnahmekriterien der Schulen, die Kriterien der Anerkennung von geleisteten Praktika oder über die in der Bibliothek verfügbaren Bücher und Zeitschriften. Dadurch ergibt sich die Möglichkeit, Veränderungen nicht nur auf Ebene der Ausbildung des Personals vorzusehen, sondern sie auch auf verschiedene Aspekte der Institution auszuweiten, seien diese auf einer mikro-, meso- oder makrosozialen Ebene angesiedelt. Der Artikel endet nicht damit, auf die Respektierung der Unterschiede und die Anerkennung der Minderheiten zu pochen und damit auf eine Rechtsgarantie, die auf eine Gleichbehandlung von Minderheiten verweist, im Sinne einer gegenseitigen Anerkennung. Er geht weiter und bezeichnet ein reelles Innovationspotential in den Ausbildungsinstitutionen der Sozialen Arbeit für die Gesamtheit der darin involvierten Akteure und die Möglichkeit, die Qualität der offerierten Dienstleistungen zu verbessern. Aus dieser Perspektive haben die Minderheiten einen nicht zu unterschätzenden Anteil am Innovationsprozess zur Verbesserung der Qualität und sind darum ein wichtiger Entwicklungsfaktor.

Il s'agit de transformer celui-ci de façon à ce que la diversité culturelle et ethnique de la société néerlandaise soit comparable, reconnue et rendue visible dans la composition de la population étudiante, du staff enseignant et dans le plan de formation (aussi bien en ce qui concerne les contenus que les aspects didactiques), de même qu'elle soit incluse dans les buts de l'institution de formation. Toujours d'après Wieringa (1998), l'objectif de ce processus est que tous les étudiants, quel que soit leur background ethnique ou culturel, aient les mêmes chances d'accès aux études et de qualification et qu'ils soient pareillement aptes à travailler, de façon adéquate, avec une diversité d'utilisateurs dans des équipes multiculturelles ou ethniques. Dans chacune de ces cinq écoles, une décision de principe, prise au sommet de la hiérarchie du management, a permis la nomination d'un coordinateur de projet local. Le projet se définit à la fois comme un processus et comme un produit: produire un processus d'interculturalisation à tous les niveaux de l'institution et le garantir au-delà des deux ans du projet. Une démarche en douceur et en souplesse a été partout nécessaire; la stratégie a été adaptée à chaque institution et chaque idée a été réinterprétée en fonction du contexte local. En fait, la nomination de ces responsables interculturels constitue le résultat d'une longue démarche interne, ayant ainsi abouti à la reconnaissance de l'importance de la question de l'interculturalité.

La voie expérimentée par ces collègues néerlandais repose donc, en grande partie, sur des recherche-actions, des questionnaires ou des interviews à l'intérieur de l'institution. Par les interrogations qu'elle pose, cette démarche a pour vocation d'élargir les questionnements habituels sur la place de la diversité et des minorités dans la formation. Ces questionnaires élaborés par des écoles sociales néerlandaises permettent d'entamer une réflexion sur la place de la diversité dans des domaines aussi variés que les politiques d'engagement, la composition de l'équipe d'enseignants et de superviseurs, les références théoriques utilisées dans les cours, les lectures obligatoires ou les repas proposés

par la cafétéria, la considération des jours fériés des religions minoritaires, les critères d'admission dans les écoles, les critères de validation des stages ou les ouvrages et les revues disponibles dans les bibliothèques. Ainsi, au lieu de considérer les changements uniquement sur le plan de la formation du personnel, on peut les étendre à tous les aspects de l'institution, où trois niveaux de changement peuvent être identifiés:

1. LE NIVEAU MICRO-SOCIAL, CELUI DU FACE À FACE QUOTIDIEN DE LA FORMATION

Cet aspect comprend les contenus enseignés, le développement des compétences interculturelles auprès des minorités et des majorités, mais également la vérification et la diversification des références théoriques et l'analyse de leur pertinence quant à l'éventuel ethnocentrisme. Par ailleurs, ces formations, qui comprennent des périodes importantes de formation pratique dans le terrain, doivent également porter leur attention à la façon dont les institutions partenaires prennent en compte la dimension de l'interculturalité; par exemple, cela signifie que tant l'accompagnement des stagiaires que la supervision nécessitent une réflexion et une prise en compte de la diversité.

2. LE NIVEAU MÉSO-SOCIAL DANS LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

On évoquera, d'abord, la politique d'engagement et comme conséquence la composition du staff et des équipes de formation ou de travail social. Or, il s'agit également d'analyser la division du travail, les chances de promotion et de formation continue.

Pour ce qui est d'une institution de formation, les conditions d'accès à la formation et les modalités de sélection doivent être analysées en fonction de leur caractère ethnocentrique ou dépendant de la socialisation linguistique, voire de leur compatibilité avec des trajectoires migratoires et des différences. Il en va de même pour la formulation et l'application des normes d'évaluation et de certification ou d'évaluation des stages. La mise en place de possibilités d'appui, d'espaces de dialogue et de lieux de recours (Ombudsfunction) sont des moyens de détecter, de combattre les discriminations et elles permettent une gestion des conflits qui peut à son tour donner lieu

à des mesures de prévention. Par ailleurs, ceci suppose un effort de formation en direction des enseignants, mais aussi des responsables de stages et des superviseurs. Des programmes internationaux d'échange et de rencontre, qui sont intégrés dans la formation, peuvent jouer un rôle important dans la visibilité de la préoccupation interculturelle et internationale.

3. LE NIVEAU MACRO-SOCIAL DES POLITIQUES D'INSTITUTION

Toute initiative prise dans le sens d'une interculturelisation sera affaiblie si elle ne bénéficie pas de soutien de la part de la politique institutionnelle. En effet, une politique explicite de l'institution permet d'afficher une volonté claire auprès des collaborateurs comme des usagers / étudiants et, si nécessaire, d'imposer des mesures. On pensera à des moyens tels que les Chartes anti-discriminatoires ou les mission statements, qui permettent non seulement de rendre visible une politique, mais également de définir des mandats explicites de missions d'interculturelisation ou des politiques, par exemple à l'égard des employeurs.

Il est fondamental que les mouvements se fassent dans les deux sens : une politique d'en haut, dans le sens du top-down, est nécessaire pour soutenir les initiatives des collaborateurs, de même qu'un processus issu des concernés eux-mêmes (personnel et usagers), dans le sens du bottom-up, est indispensable pour que le changement soit réellement incarné et qu'il représente les besoins et les aspirations de l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, il est nécessaire d'instaurer des espaces de dialogue, dont il a été question plus haut, car les transformations des mécanismes institutionnels et des pratiques de formation apparaissent souvent comme menaçantes pour le personnel : un changement institutionnel est plus fertile quand il est issu de la réflexion des personnes impliquées que lorsqu'il est imposé par la hiérarchie. Etant donné que les attentes et les réactions peuvent être fort diverses, nous avons vu que, par moments, il est crucial de permettre une réflexion à la fois conjointe et séparée des minorités et des majorités. Une pédagogie ou une dynamique de changement de l'institution est, donc, à repenser. L'enjeu est de sortir

de la personnalisation des différences et de rendre visible la présence des minorités par des politiques explicites, donnant une place active aux minorités, sans pour autant mettre le poids de la responsabilité de ces initiatives sur les seules personnes étrangères de l'institution.

CRÉER LE DIALOGUE

La démarche d'interculturelisation implique également une prise de parole et une participation active des minorités à la définition des normes institutionnelles, ce dont ils n'ont que rarement l'habitude. De plus, les membres de groupes minoritaires ont souvent tendance à s'auto-attribuer la responsabilité de leurs problèmes ou de leurs difficultés. Ainsi, comme nous l'avons montré de façon plus détaillée à propos du dialogue entre groupes en conflit (Eckmann 2004), il est important de prendre en compte les processus de construction identitaire. Les groupes minoritaires, tiraillés entre l'aspiration à la différence et à l'égalité, entre la victimisation, la révolte et la soumission, ont souvent besoin de disposer d'un espace qui leur permette d'analyser la situation, de définir leurs demandes, de se positionner et de prendre la parole. Ce qui permet également d'aborder les divergences et les conflits que traversent les groupes minoritaires et qui ne sont parfois pas moins violents que ceux entre les minorités et les majorités.

Cette démarche est tout aussi intéressante pour les groupes majoritaires : analyse de la situation, prise de conscience des fonctionnements institutionnels et des normes dominantes, explicitation et critique. L'objectif n'est pas d'opposer systématiquement les deux positions, mais d'offrir un espace de prise de conscience séparé, de clarification et de prise de parole, permettant une gestion transparente des conflits restés le plus souvent implicites lorsqu'on se trouve avec l'autre groupe (Eckmann 2004).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

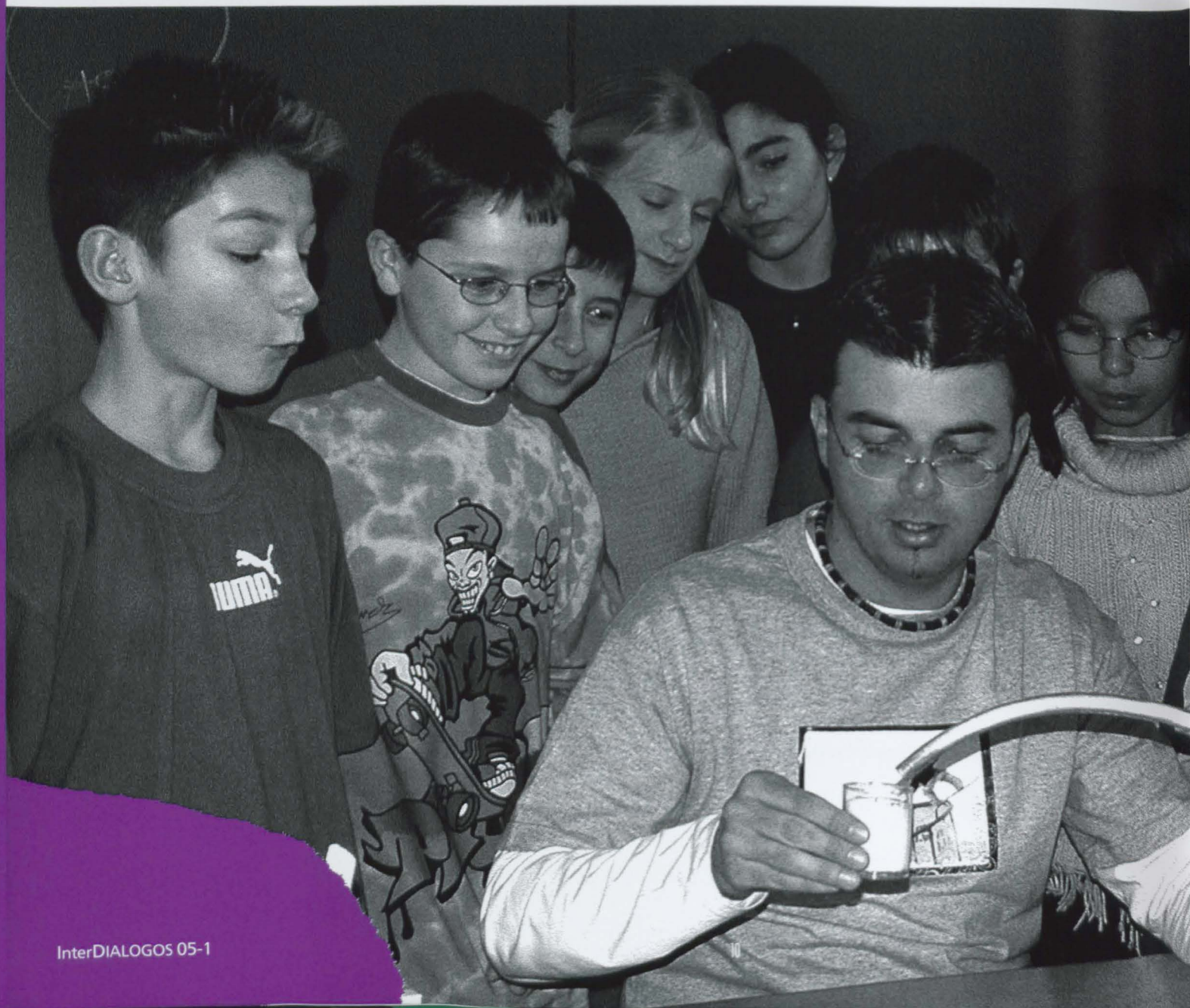
- Barwig, K. & Hinz-Rommel, W. (1995). *Interkulturelle Öffnung sozialer Dienste*. Freiburg : Lambertus.
- Eckmann M. (2004). *Identités en conflit, dialogue des mémoires. Enjeux identitaires dans les rencontres intergroupes*. Préface de C. Rojzman. Ed. ies, Genève
- Eckmann, M. & Tassé, A. (2002). *Interculturaliser les écoles de formations sociales*. In E. Jovelin (Ed.), *Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social*. Paris : Ed. l'Harmattan : 325 - 338.
- Hinz-Rommel, W. (1994). *Interkulturelle Kompetenz. Ein Anforderungsprofil für die Soziale Arbeit*. Münster / New York : Ed. Waxmann.
- Hinz-Rommel, W. (1995). *Empfehlungen zur interkulturellen Öffnung sozialer Dienste*. In K. Barwig W. Hinz-Rommel, *Interkulturelle Öffnung sozialer Dienste*. Freiburg : Lambertus.
- Wieringa, F. (1998). *The Dutch project of « the five ». A project on interculturalization in five universities of professional education of social work in Holland*. Driebergen : Hogeschoolde Horst.

DIVERSITÉS MULTIPLES

Enfin, il faut se rappeler que la diversité culturelle ne se limite pas à l'origine migrante des personnes mais s'étend également à leur origine sociale, à leur genre, etc. Dans ce sens, le terme d'interculturalisation ne constitue pas réellement une expression adéquate, car il insiste trop sur la culture ou l'ethnicité. Il s'agit, en fait, bien plus des interactions entre les normes d'homogénéité et de pluralité et des positions d'intériorité et d'extériorité. Et il en va à chaque fois de l'équilibre difficile à trouver entre une reconnaissance appropriée de la différence et le risque d'essentialisation, afin de garantir une égalité de droits et de dignité.

Toutefois, la prise en compte des différences dans une perspective globale d'altérité et de reconnaissance des minorités n'est pas seulement une garantie de justice et d'équité de traitement des minorités, voire une mesure d'intégration réciproque. Bien plus, elle offre un réel potentiel d'innovation dans les institutions de formation et de travail social pour l'ensemble des acteurs et elle constitue une possibilité d'amélioration de la qualité des prestations et des services offerts. Les minorités ont une part non négligeable dans ce processus d'innovation et d'amélioration de la qualité et sont donc un facteur d'innovation et de changement. Or, jusqu'ici, ce n'est que trop rarement que cette qualité leur est reconnue ou qu'à leur regard sur la marche des institutions - à la fois du dedans ou du dehors - est donné crédit.

MONIQUE ECKMANN



Die Entwicklung interkultureller Kompetenzen

in der Aus- und Weiterbildung an der Pädagogischen Hochschule Zürich (PHZH)

Die Entwicklung interkultureller Kompetenz als Element pädagogischer Professionalität (vgl. Lanfranchi in Auernheimer, 2002) wird an der Pädagogischen Hochschule Zürich in spezifischen Ausbildungsmodulen initiiert und über vier Semester weiterentwickelt. In den Weiterbildungsangeboten (Zertifikatskurse, die zu einem Nachdiplomstudium ausgebaut werden können, welches wiederum

zum national und international anerkannten Titel «Master of Advanced Studies» (MAS) führt) an die verschiedenen Professionen im Schulfeld wird die Weiterentwicklung dieser Kompetenz vor allem im Zertifikatskurs Migration und Schulerfolg intensiv gefördert.

Im Folgenden werden die inhaltliche Hauptstossrichtung der Grund- und Weiterbildung vorgestellt.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INTERCULTURELLES DANS LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE À LA HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE DE ZÜRICH

La différence est devenue, à côté de la socialisation, un concept-clé dans les modules de formation initiale et continue de la HEP de Zurich assurant un lien entre les différents modules. La culture représente désormais une des différences pertinentes pour l'intégration sociale et la réussite scolaire. On marque ainsi de manière délibérée que l'expérience de la migration est une caractéristique de différenciation parmi d'autres. Cela doit être considéré sous un angle normal. En outre chaque phénomène producteur d'inégalité ou ayant un impact sur le parcours de formation des groupes concernés doit être thématisé. Ainsi les personnes défavorisées en fonction de leur origine, de leur genre et de leur situation sociale sont placées au centre. Les étudiants acquièrent sur cette base des savoirs et des compétences qui leur permettront en tant que futurs enseignants d'agir de façon raisonnée sur le plan didactique et, selon les cas, de façon compensatoire. Grâce aux études toujours plus nombreuses consacrées à la réussite scolaire,



LITERATURHINWEIS :

Lanfranchi Andrea in:
 Auernheimer Georg (Hrg.)
 (2002). Interkulturelle
 Kompetenz und pädagogische Professionalität.
 Opladen: Leske + Budrich
 (S.206-233).

GRUNDAUSBILDUNG AN DER PHZH

Elemente der interkulturellen Pädagogik sind an der Pädagogischen Hochschule Zürich in den beiden Fachbereichen Sozialisation und Differenz (S&D) und Deutsch als Zweitsprache (DaZ) verankert. Dabei kommt der Fachbereich S&D in der eigenen inhaltlichen Ausrichtung Lanfranchi's Ausführungen zur Interkulturellen Kompetenz als Element pädagogischer Professionalität recht nahe und macht die Diffe-

Auseinandersetzung mit Best-Practice-Beispielen erleben die Studierenden, dass hohe professionelle Kompetenzen bei den Lehrpersonen für die betreffenden Schülerinnen und Schüler einen wichtigen, oft den entscheidenden Unterschied ausmachen.

Entsprechend sind die Angebote des Fachbereichs weit gefächert, weil die Thematik aus verschiedenen Perspektiven angegangen wird. Eine Übersicht soll das verdeutlichen:

	Pflicht-Module
1. Semester	Kompaktwochen: Migration und ihre Literatur/Migration Inland Migrationsprojekte im Inland und Ausland (Bosnien, Serbien, Montenegro, Kossova)
2. Semester	Kindheit und Jugend aus kulturwissenschaftlicher Sicht
3. Semester	Unterrichtsqualität in heterogenen Klassen
4. Semester	Schule und Bildung aus soziologischer Perspektive
	Wahl-Module als Vertiefungen oder Studienschwerpunkte
Ab 4. Semester	Vertiefungskette « Sozialisation und Differenz »
Ab 4. Semester	Studienschwerpunkt « Migration und Mehrsprachigkeit »

renz, neben der Sozialisation zum eigentlichen Leitbegriff, der die verschiedenen Ausbildungsmodule untereinander verknüpfen soll. Kultur ist nunmehr eine von verschiedenen, für die soziale Integration und den Schulerfolg relevanten Differenzen. Damit wird gezielt ein Zeichen gesetzt, Migrationserfahrung ist ein Unterscheidungsmerkmal unter anderen. Dieses wird bewusst normalisiert. Im Fachbereich S&D werden jene Phänomene thematisiert, die Ungleichheiten produzieren, welche sich mittel- und langfristig auf die Bildungsbiografie der betroffenen Personengruppen auswirken. Dadurch stehen Lernende im Zentrum, die aufgrund von Geschlecht, Herkunft und Schicht benachteiligt sind. Ausgehend davon erwerben sich die Studierenden Wissen und Kompetenzen, die ihnen als zukünftige Lehrperson ermöglichen, didaktisch klug und gegebenenfalls auch kompensatorisch handeln zu können.

Dank den immer zahlreicheren Studien zum Schulerfolg verstehen wir besser, wie schulischer Misserfolg und bestimmte Berufslaufbahnen entstehen und sich fortentwickeln. Die Studierenden erwerben sich ein Wissen darüber, wie gesellschaftliche und schulische Rahmenbedingungen zusammenhängen, oder warum bestimmte Gruppen von Kindern und Jugendlichen auf Grund gewisser sozialer Differenzen nicht zu Schulerfolg kommen. Über die

Im ersten Semester werden die Studierenden über unterschiedliche Zugänge spezifisch an das Thema Migration herangeführt, bevor sie sich im 2. Semester etwas genereller mit Sozialisationsprozessen auseinandersetzen und erforschen, wie Kinder und Jugendliche ihre Welt konstruieren. Wichtig ist dabei der Perspektivenwechsel und die Frage: wie es den Studierenden gelingt, mit Hilfe kulturtheoretischer Zugänge die Realitätssicht des Kindes oder Jugendlichen herauszuarbeiten. Das Modul im anschliessenden 3. Semester ist im klassischen Sinne ein didaktisches. Die Studierenden erarbeiten sich ein Wissen darüber, wie sie mit den unterschiedlichen Ressourcen und Ausgangsbedingungen von Kindern und Jugendlichen im Unterricht adaptiv umgehen können.

Im 4. Semester werden sie mit der soziologischen Perspektive konfrontiert. Dabei geht es um den Beruf der Lehrperson aus professionssoziologischer Sicht, um Themen wie Bildung und soziale Ungleichheit sowie Bildungslaufbahn als Teil des Lebenslaufs. Stichworte zum letzteren sind: De / Institutionalisierung des Lebenslaufs, Bildungswege und ihre Übergänge, Lebenslanges Lernen und Bildungssysteme.

Parallel dazu setzen sich die Studierenden mit Deutsch als Zweitsprache auseinander, eine unterrichtliche Rahmenbedingung, die im Kanton Zürich in gewissen multikulturellen Schulen deutlich über 50% der Schülerinnen und Schüler betrifft. Dieser Bereich ist mit einem Pflicht- und zwei Wahlmodulen ausgestattet.

Die Studierenden haben ab dem 4. Semester auch die Möglichkeit einen Studienschwerpunkt (SSP) oder eine Vertiefung zu wählen. Angedacht ist eine gewisse Profilierungsmöglichkeit, die für die betreffende Lehrperson im Schulfeld neue berufliche Optionen schafft.

Die PHZH betreibt mit den Zertifikatskursen, die zu Nachdiplomstudien ausgebaut werden können, welche wiederum zu dem national und international anerkannten Titel «Master of Advanced Studies» (MAS) führen ein Weiterbildungsangebot, das ein Äquivalent zu universitären Studiengängen darstellt, die Bedürfnisse der Praxis aber stärker berücksichtigt. Der Zertifikatskurs Migration und Schulerfolg ist dabei wählbarer Teil aller zum jetzigen Zeitpunkt angebotenen Nachdiplomstudien. Er ist berufsbegleitend ausgelegt und kann innerhalb eines Jahres absolviert werden.

Ein Blick in die angebotenen Module zeigt die inhaltlichen Schwerpunkte auf, die sich durchaus mit jenen der Ausbildung vergleichen lassen:

Modul 1	Pflicht-Module Heterogenität macht Schule: «Der Umgang mit Differenz und Ungleichheit ist heute für alle Beteiligten die zentrale Herausforderung im Alltag der Volksschule.» (...)
Modul 2	Unterrichtsqualität in heterogenen Klassen: «Im Vergleich zu anderen Länder, kann die Schule in der Schweiz die unterschiedlichen Voraussetzungen, welche die Kinder für ihr Lernen und somit auch für den schulischen Erfolg mitbringen, nur mangelhaft ausgleichen.» (...)
Modul 3	Kind ist Blume von Wiese oder Wie die Zweitsprache Identität schafft: «Mehrsprachigkeit ist in der Welt nicht die Ausnahme, sondern die Regel.» (...)
Modul 4	Gesellschaft/Schule und Migration: «Migration ist ein weltweites Phänomen. Die Zahl der Kinder aus Familien mit Migrationshintergrund ist in den letzten Jahren kontinuierlich gewachsen.» (...)
Modul 5	Zusammenarbeiten: «Familie und Schule sind für die Erziehung und Entwicklung der Kinder die zentralen Instanzen. Für das Lernen der Schüler/innen ist es entscheidend, dass sich beide Seiten um Kooperation bemühen.» (...)
Module 6/7 Projektmodule	Umsetzung von Theorie in die Praxis: «In seinem pädagogischen Sinne heisst Projekt selbstverantwortetes, erfahrungs- und problemlösungsbezogenes sowie nicht hierarchisches Lernen anhand eines Themas. (...) Theorie und Praxis, Denken und Arbeiten, Verstand und sinnliche Erfahrung rücken näher zusammen. (...)

WEITERBILDUNG AN DER PHZH: DER ZERTIFIKATSKURS «MIGRATION UND SCHULERFOLG»

Neben dem bestehenden Weiterbildungslehrgang Migration und Schulerfolg ist die Einführung zweier weiterer Zertifikatskurse geplant: Ein Lehrgang für die Lehrpersonen HSK¹ bzw. der Lehrgang Deutsch als Zweitsprache (DaZ). Da geht es einerseits um einen Beitrag zur besseren und breiter abgestützten Anerkennung der HSK- und DaZ-Lehrpersonen, indem für die Lehrkräfte verbesserte Aus- und Weiterbildungsmöglichkeiten geschaffen werden, andererseits geht es um die wichtige Aufwertung der Arbeitsbereiche mit sprachlichem Schwerpunkt.

	3 Beispiele für Wahlpflicht-Module
Modul x	Kooperatives Lernen
Modul x	Deutsch als Zweitsprache (Grundlagen)
Modul x	Globales Lernen

Neben der Vermittlung von Fachwissen wird in der Weiterbildung viel Gewicht auf die konkrete Umsetzung der jeweiligen Lerninhalte in die Praxis gelegt. Da nicht erst seit den PISA-Untersuchungen bekannt ist, dass Schulerfolg in einem direkten Zusammenhang mit adäquater Sprachförderung steht, sind viele Inhalte des NDK's direkt mit diesem Thema verknüpft.

on comprend aujourd'hui mieux ce qui conduit à l'échec scolaire ainsi qu'à certains parcours scolaires. Les étudiants acquièrent un savoir sur les relations entre conditions cadre sociales et scolaires ou sur les raisons pour lesquelles certains groupes d'enfants et de jeunes ne parviennent pas à la réussite scolaire en raison de certaines différences sociales. Au travers de la confrontation à des «bonnes pratiques», les étudiants font l'expérience que la possession par les enseignants de compétences professionnelles élevées en regard des élèves concernés est susceptible de créer une différence importante et souvent décisive.

A côté des modules de formation initiale, la HEP de Zurich propose une offre de formation continue sous forme d'un cursus d'études postdiplôme (Nachdiplomstudien - NDS) et de cours postdiplômes (Nachdiplomkursen - NDK); cette offre de formation est équivalente à des études universitaires mais se caractérise par une prise en compte plus forte des besoins de la pratique. A côté du cours NDK Migration et réussite scolaire, deux autres cours sont prévus, l'un destiné aux enseignants de cours de langue et de culture d'origine et un autre consacré à l'allemand langue étrangère. Ces cours devraient contribuer d'une part à améliorer et renforcer la reconnaissance des enseignants de cours de langue et culture d'origine et d'allemand langue étrangère; d'autre part, ils devraient permettre de mettre en évidence l'importance et l'urgence de ce qui touche au travail sur la langue.

¹ Kurse für heimatliche Sprache und Kultur

Die Kursteilnehmenden müssen bereit sein, sich mehrperspektivisch, mit geschlechtlicher, sozialer, sprachlicher und kultureller Differenz und Pluralität auseinanderzusetzen, um so ihre Fach-, Handlungs- und Personalkompetenz weiter zu entwickeln. Mehrperspektivisch meint, dass sie sich über pädagogische, psychologische, soziologische, ethnologische, sprachdidaktische, sprachwissenschaftliche Perspektiven verschiedenartige Zugänge zum Thema Migration und Schulerfolg erarbeiten.

In der Weiterbildung geht es auch um Haltungs- und Verhaltensänderungen, im Sinne von Hinterfragen eigener didaktischer Routinen und der gezielten Weiterentwicklung eigener Kompetenzen. Dazu braucht es einerseits neue Deutungsoptionen (Theorien) für das Handeln in der Praxis, andererseits eine hohe Reflexionsfähigkeit. Besonders die beiden Projekt-Module dienen dazu, das neu erworbene Wissen im persönlichen Schulumfeld umzusetzen. Die Multiplikation von Wissen ist dabei ein zentrales Anliegen. Die Teilnehmer und Teilnehmerinnen sollen diese neuen Inhalte in ihr näheres Schulumfeld hineinbringen, so dass dieses etwas von den Arbeitsprozessen und den Inhalten der Weiterbildung mitbekommt.

Ein modellhafter Umgang mit Sprache, Heterogenität und Differenz hat in diesem Lehrgang Modellcharakter, die Reflexion sowie die Kooperation sind zentrale didaktische Schwerpunkte in der Auseinandersetzung mit den vermittelten Inhalten bzw. deren Umsetzung in die eigene Praxis. In den eigens eingerichteten Lerngruppen werden die Aufträge aus den Modulen gemeinsam verarbeitet, reflektiert und zuhanden der Kursleitung dokumentiert. Diese Lerngruppen sind die eigentlichen Theorie / Praxis-Brücken. Sie werden von den Teilnehmenden sehr geschätzt.

Die Teilnehmenden stammen aus allen Stufen und Bereichen der Volksschule, erfreulicherweise sind darunter zunehmend Regelklassenlehrpersonen. Während es früher drei bis vier Teilnehmende pro Kurs waren, machen sie heute gut die Hälfte eines Kurses aus. Das macht es leichter, schulische Phänomene über die jeweilige Stufe hinaus anzusprechen, die Schule als Ganzes zu denken, Verantwortung für den Schulerfolg einzelner Schülerinnen und Schüler im Kollegium zu teilen. Zudem kann in der praktischen Umsetzung (Projektarbeit) die Thematik in den Schulhäusern breiter abgestützt werden.

Dass dies immer wieder funktioniert, zeigen die verschiedenen, regelmässig eingeholten Rückmeldungen. Über die Weiterbildung gelingt eine breite Sensibilisierung für das Thema. Auf einer persönlichen Ebene sehen viele Teilnehmende in der Erweiterung ihrer personalen und fachlichen Kompetenz positive Effekte. Sie bezeichnen sich als argumentationsgewandter, sie sagen, dass sie Probleme adäquater erfassen und dank ihrem neuen Hintergrundwissen schneller zu gezielten Problemlösungen vorstossen. Eine wichtige Folge ist auch, dass einzelne Mut gefasst haben, Leitungsaufgaben zu übernehmen. Von ihrem schulischen Umfeld werden sie vermehrt als Fachpersonen wahrgenommen, auch Eltern von zweisprachig aufwachsenden Kindern geben positivere Rückmeldungen bezüglich erweiterter Fachkompetenz. Wertschätzende Wahrnehmungen aus dem Schulfeld sind für die Teilnehmenden enorm wichtig, weil sie nur so das Gefühl haben, dass sie das Gelernte nicht nur umsetzen, sondern dass angestrebte Veränderungen auch erkannt, geschätzt und respektiert werden.

**PETRA HILD,
INGRID OHLSEN
STEFAN LÜÖND**

Préparer les enseignants à gérer la diversité de manière constructive à la HEP Lausanne

La préparation des enseignant-e-s vaudois-e-s est fondée sur le principe d'une formation en alternance entre théorie et pratique et entre divers lieux de formation: Haute Ecole Pédagogique (HEP) Lausanne et Université de Lausanne (UNIL), d'une part, les établissements scolaires partenaires de la formation, d'autre part.

Elle veut relever le défi que représentent actuellement les clivages, parfois profonds, entre les diverses catégories d'enseignants: entre enseignants de différentes disciplines, entre enseignants qui ont accédé aux études pédagogiques après avoir obtenu un diplôme universitaire et ceux qui abordent la formation au terme d'études gymnasiales. Plusieurs cours réunissent des étudiants visant des spécialisations différentes et contribuent ainsi au développement, au sein du corps enseignant de la région, d'une culture professionnelle commune.

La formation à la HEP est conforme aux idées qui ont fondé le projet d'une **Ecole Vaudoise en Mutation**, en particulier la prise en compte de la diversité grâce à la différenciation de l'enseignement et le maintien le plus longtemps possible des élèves dans des classes hétérogènes. La fameuse loi sur la HEP s'inspirait de ces finalités, s'agissant du profil des enseignants à former: «un professionnel de l'enseignement capable d'exercer sa profession de manière autonome et responsable, en tenant compte de l'évolution des conditions pédagogiques, sociales, culturelles et éducatives auxquelles il est confronté».

Le référentiel de compétences, défini pour les futurs enseignants du canton, évoque le défi pour les uns, la chance pour les autres, qu'offre la diversité des populations scolarisées. Spécifiquement, parmi les compétences que devrait être capable de

mobiliser un praticien réflexif, on mentionne entre autres: «gérer et exploiter de manière constructive la diversité des élèves».

On retrouve ce même souci dans la description du but de l'enseignement des sciences de l'éducation dans le plan d'études de la HEP: «les sciences de l'éducation recouvrent les activités de socialisation et d'exploration du monde, la différenciation de l'enseignement, la pédagogie différenciée intégrative ainsi que les unités de formation notamment dans les domaines pédagogique: stratégie et régulation des processus d'apprentissage, observation et évaluation, techniques actives, diversité intra – et – interculturelle... et psychologique: psychologie de l'enfant, pluriculturalisme...

PRÉSENCE DE L'INTERCULTUREL PARMIS LES MODULES DE FORMATION INITIALE

Conformément aux recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP), la formation relative à la diversité et à l'interculture est dispensée:

- a) de **manière spécifique**, dans le cadre de modules de formation en sciences de l'éducation (intercultures: approches pluridisciplinaires; être enseignant-e dans une classe multiculturelle; coopérer avec les partenaires concernés par l'accueil d'enfants migrants...); de même que dans certains modules de développement de la personne en situation professionnelle (sensibilisation à la pédagogie interculturelle; Droits de l'enfant; développement durable...).
- b) de **manière transversale**, en sciences de l'éducation ainsi que dans un certain nombre de modules consacrés à la didactique des disciplines (éveil au langage, ouverture aux langues; aspects de la

DIE VORBEREITUNG DER WAADTLÄNDER LEHRPERSONEN AUF DEN UMGANG MIT VIelfALT

Die Lehrerinnen- und Lehrerausbildung des Kantons Waadt respektiert das alternierende Prinzip zwischen Theorie und Praxis sowie jene zwischen verschiedenen Ausbildungsorten: Die Pädagogische Hochschule Lausanne (HEP Lausanne) und die Universität Lausanne (UNIL) einerseits, die schulischen Ausbildungsstätten als Partner andererseits.

Um einen Beitrag zur neu sich entwickelnden gemeinsamen professionellen Kultur zu leisten, bringen einige Vorlesungen Studierende zusammen, die ansonsten in verschiedenen Ausbildungsgängen engagiert sind.

Diese Ausbildung steht im Einklang mit den Ideen des Projekts « Die Umgestaltung der Waadtländischen Schule ». Berücksichtigung der Vielfalt dank einer Differenzierung des Unterrichts und die möglichst lange dauernde Integration der Schüler und Schülerinnen in heterogenen Klassen. Das auf der Vielfalt der Schülerpopulation entwickelte Kompetenzmodell, welches für die zukünftigen Lehrpersonen des Kantons Waadt entwickelt wurde, stellt für die einen eine Herausforderung, für die Anderen eine reelle Chance dar. Unter den zu entwickelnden Kompetenzen

zen findet sich auch die Forderung nach einem konstruktiven und gewinnbringenden Umgang mit der Vielfalt der Schülerinnen und Schüler. Die Präsenz des Interkulturellen in den Basisausbildungsmodulen zeigt sich in spezifischer Weise in den Erziehungswissenschaften und in der Entwicklung der Persönlichkeit im professionellen Setting, andererseits als Querschnittsaufgabe in einer gewissen Anzahl Module, die der Fachdidaktik gewidmet sind (EOLE, biblische Geschichte und Religionen; Zweitspracherwerb, etc.). Und schliesslich innerhalb der Partnerausbildungsinstitutionen während der Praktika. Einzig die Vorlesung ‚Intercultures‘ an der UNIL ist obligatorisch, alle anderen Angebote sind Optionen zur Wahl. Die Basiskonzepte des Interkulturellen werden von der UNIL unterrichtet. Die Vorlesungen zielen darauf, die Studierenden bezogen auf ihre eigene Kultur zu dezentralisieren, so dass durch eine gewisse Relativierung Wege auf Andere hin möglich werden. In einem Globalisierungskontext bieten sie auch einen Ort, um gemeinsame Kulturräume zu schaffen. Einige der obligatorischen Vorlesungen an HEP Lausanne beinhalten interkulturelle Aktivitäten, wie beispielsweise die Vorlesung Kooperation und Gesundheit, wo es um die Zusammenarbeit zwischen Partnern und Partnerinnen geht, insbesondere zwischen Schweizerischen und Ausländischen Eltern.

diversité en classe; lire et écrire à l'école; histoire biblique et des religions, langues 2...).

- c) de manière implicite, au sein des établissements partenaires de formation, durant les stages pratiques qui jalonnent la formation.

Seul le cours «intercultures» de l'UNIL est obligatoire, les autres sont relégués dans les options.

BASES CONCEPTUELLES DE L'INTERCULTUREL

La base conceptuelle est dispensée dans un cours de l'Université de Lausanne: Intercultures, approches pluridisciplinaires¹. Il vise à décentrer les étudiants par rapport à leur propre culture et élargir leur base culturelle. Dans l'introduction à l'interculturel, les étudiants sont invités à s'interroger sur les raisons de traiter ce champ d'activités aujourd'hui, alors que les rencontres multiculturelles sont nombreuses et très anciennes. Pour la première fois, l'Occident subit et n'a pas choisi. Il se demande dès lors comment faire face à l'Autre, comment l'intégrer.

La globalisation économique est déjà une réalité, parallèlement, les habitants de notre planète perdent leurs repères culturels. La formation interculturelle doit être considérée comme une chance et une exigence de préparer nos enfants et nos jeunes à des constructions identitaires nouvelles. Pour certains, les enfants de Pully ont de la chance de ne pas être noyés dans des classes d'élèves étrangers. Mais vu sous l'angle du monde interculturel de demain, ce sont les enfants de Renens qui seront les mieux armés: ils auront les compétences nécessaires pour gérer leurs relations avec les Autres.

Le module «approche philosophique de l'interculturel» permet de s'interroger sur le statut de l'Autre dans le monde occidental. Depuis les philosophes grecs, il retrace les deux filières philosophiques face à l'altérité. Ce double registre d'aperception (en philos. pour l'esprit, acte de prendre conscience de lui-même, de son état intérieur) peut être rattaché à:

un regard de méfiance sur l'Autre:

- Platon légifère contre les coutumes étrangères
- Hegel exclut les non-Européens du domaine de l'histoire
- Kant ne sait que faire des cultures extra-européennes
- Lévy-Bruhl les regarde comme des fossiles de l'espèce humaine...

Ou un courant qui promeut l'ouverture à l'Autre et la tolérance; un détour incontournable pour se connaître soi-même:

- Hérodote, Montaigne, Las Casas, Montesquieu, Rousseau, Herder...
- L'anthropologie telle qu'elle est pensée par L. Dumont, G. Balandier, Cl. Lévi-Strauss...

Enfin le module sur l'anthropologie se penche sur le statut de l'altérité dans la perspective des sciences sociales. Pour un philosophe, est cultivé celui qui accepte de se séparer de la masse pour entrer dans un groupe raffiné (Kant, Descartes...). L'anthropologie contribue à faire tomber quelques préjugés vis-à-vis de la culture. L'anthropologue britannique, Tylor, a libéré la culture du déterminisme génétique et a mis en évidence la réalité de la transmission de la culture par chaque groupe à ses membres. D'où l'importance de s'interroger sur sa propre culture, de faire un travail de recherche du sens, qui permet de découvrir ce qui se cache derrière les apparences d'une manifestation humaine et d'accepter les «bizarreries».

Pourtant, il faut savoir jusqu'où la tolérance doit s'étendre. Est-il juste d'exclure Monsieur Ramadan de l'enseignement genevois, par conséquent, de condamner ses propos sur le lynchage des femmes adultères? Nos valeurs devraient être guidées par le respect des Droits de l'Homme, trop souvent altérés par des choix politiques (des milliers d'Afghans tués n'ont pas la même signification qu'un opposant politique chinois exécuté).

Il faut savoir se donner des règles. La vie en communauté exige un degré de socialisation suffisant, un minimum de lois communes pour rendre la vie agréable. Les anthropologues recherchent les bases communes de toutes les cultures, l'unité humaine, pour ensuite identifier les différences et chercher des liens avec le substrat humain commun. Si on attache de l'importance

¹ Ce cours est assuré par le Professeur Severino Elias Ngoenha et ses collaboratrices Moira Laffranchini et Caroline Merkli à l'UNIL.

tance à ce **substrat humain commun**, les Droits de l'Homme prennent tout leur sens, ainsi que le recours aux sciences pédagogiques, psychologiques attentives à toutes les formes de diversité.

PARTENARIAT PARENTS-ÉCOLES

Un module obligatoire pour les futur-e-s instituteurs / institutrices primaires est dispensé pendant la phase de professionnalisation. Il s'agit d'une réflexion sur: le rôle de l'école: formation et / ou éducation; la distribution des rôles éducatifs entre école et parents; les formes de collaboration ou de partenariat; les lieux et modalités d'échanges; la place de l'élève entre famille et école; le rôle des associations de parents; le débat sur les futurs conseils d'établissement; le développement de capacités de collaboration constructive avec tous les partenaires concernés par la formation et l'éducation des élèves: psychologues, infirmières, médecins scolaires, logopédistes...

Les notions abordées portent sur le partenariat interactif, la prévention de la violence et des déviances sociales, la communication. Elles se basent sur les apports de situations vécues par les étudiants, des échanges avec des associations de parents.

Spécifiquement, dans le champ d'activités de l'interculturel, la coopération avec les partenaires et les institutions concernées par les élèves migrants / allophones est encouragée. Les réseaux pourront se construire à partir des premiers contacts avec des partenaires privilégiés (Appartenances, L'Appart, la Fondation Education et Développement, Globelivres, OPTI...) et les vécus des enseignants et de leur classe hétérogène.

UNE DÉFINITION

De ces quelques exemples, nous pouvons dégager des aspects qui nous paraissent importants pour la formation de futurs enseignantes et enseignants et qui pourraient être contenus dans la définition suivante:

«L'éducation interculturelle est la formation à l'acceptation raisonnée de la diversité culturelle, pour mieux participer à l'interaction sociale, créatrice d'identités et de commune humanité. Non seulement pour accepter mais participer à la construction d'identités.²»

Par conséquent, l'intervention dans l'interculturel doit poursuivre quatre objectifs concurrents: l'ouverture à la diversité; la cohésion sociale; l'égalité des chances et

l'équité en éducation; les diversités humaines doivent être respectées, mais elles ont aussi des devoirs vis-à-vis de leur environnement (humain et naturel). Elle doit aussi garder le cap sur les deux aspects: ouverture à la diversité et cohésion sociale.

Tous les éléments du programme de la HEP convergent vers une conception de la diversité, à l'école ainsi qu'au sein de la société dans son ensemble. Selon cette conception:

- Le concept de diversité doit être approché comme un concept multidimensionnel en évolution.
- Il doit être élargi pour embrasser tous les aspects de la diversité tels que l'ethnicité, la nationalité, la langue, le genre, la religion, le statut juridique (résident, migrant, réfugié), l'état de santé, le milieu socio-économique, les groupes d'âge...
- La diversité doit être prise en compte, mais de manière constructive et projetée vers l'avenir, un avenir d'où pourront émerger de nouvelles formes de diversités...
- La diversité ne doit pas être considérée comme une difficulté ou un défi à affronter mais comme une opportunité dont il faut tirer parti.

COHÉSION SOCIALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Cette conception de la diversité nous amène tout naturellement à considérer que la mission de l'éducation n'est pas de promouvoir des cultures en particulier, quelles qu'elles soient, mais de préparer les futurs citoyens et citoyennes à vivre dans un monde où les différentes cultures ne pourront désormais plus être capables d'affronter, de manière isolée, les défis existentiels qui se posent à elles. Dans un contexte moderne, l'école ne doit pas promouvoir le «relativisme culturel» mais plutôt, comme le propose Camillieri³, reconnaître la relativité et la désacralisation de toutes les cultures.

L'élaboration d'un nouveau plan d'études nous a tout naturellement conduits à renforcer les liens entre l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation à l'interculturel.

**MARGUERITE SCHLECHTEN RAUBER
MARC-ALAIN BERBERAT**

Darüber hinaus wird in der Vorlesung « Erziehung und politische Bildung » versucht, eine intensive Zusammenarbeit zu verwirklichen. Unser Konzept der Vielfalt verweist auf den Erziehungsauftrag, zukünftige Bürger und Bürgerinnen darauf vorzubereiten in einer Welt zu leben, in der es den verschiedenen Kulturen nicht mehr möglich sein wird, die existentiellen Herausforderungen alleine zu lösen. Im Kontext der Moderne muss die Schule einen Prozess in Gang setzen, über den eine grösstmögliche soziale Kohäsion möglich wird.

² Ouellet F. (2000). Conférence au Centre Logo, Aigle.

³ Camillieri C. (1988). Pertinence d'une approche scientifique de la culture pour une formation par l'éducation interculturelle, in: Ouellet F. (sous la direction de), Pluralisme et école: jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs, Québec, Institut Québécois de Recherches sur la culture, pp. 565-593.

Interkulturelles Lernen

an der HSA Luzern

LITERATUR:

Hoffmann, D. M., Furch, E., Winge, M. (Hrsg.) (2001) Grenzen – Borders. Kontakt und Konflikt in der Kulturbegegnung. St. Pölten

Lima Curvello, T. & Pelkhofer-Stamm, M. (2003) Interkulturelles Wissen und Handeln. Neue Ansätze zur Öffnung sozialer Dienste. Berlin.

Die Unterzeichnung der Schweiz zur Hochschulpolitischen Absichtserklärung «Bologna» treibt auch die HSA Luzern voran, ihre Studiengänge an die europäischen Reformrichtlinien der Bologna-Deklaration anzupassen. Im Herbst 2005 beginnt das vielseitige und praxisnahe Bachelorstudium BA mit zwei Studienrichtungen – Sozialarbeit und Soziokulturelle Animation. Mobilität und Internationalität an der HSA Luzern sollen innovatives und interdisziplinäres Denken und Handeln fördern. Die Attraktivität einer Schule lässt sich auch an ihrer Offenheit für neue Entwicklungsprozesse messen, deren Zugang sie nicht nur ihren Studierenden und Dozierenden erschliesst, sondern auch ihren lokalen, nationalen und internationalen Partnern und Partnerinnen. Das demnächst eingeführte BA bietet Denk- und Handlungsräume für internationale Erfahrungen und Reflexionen.

INTERNATIONALES FELD - EIN LEHRREICHES SPANNUNGSFELD

Die Bologna-Deklaration entsteht aus dem Interesse, die europäische Hochschullandschaft über die bestehenden europäischen Differenzen hinweg zu harmonisieren. Sie geht davon aus, dass die Vereinheitlichung des Hochschulsystems die europäische Bürgerschaft festigt und durch Vergleichbarkeit gleichzeitig die Wettbewerbsfähigkeit im Bildungswesen verbessert.

Meines Erachtens liegen in diesen Vorgaben Widersprüche bzw. hohe Ansprüche verborgen. Zu fragen ist, welche Kompetenzen erforderlich sind, um diesen einigermassen gerecht zu werden, bzw. um die durch die Widersprüche erzeugten Spannungen auszugleichen? Es geht hier wohl verstanden nicht bloss um Sprach-, Fach- und Methodenkompetenzen, noch um die oft zitierten Sozial- und Selbstkompetenzen.

Lernende brauchen zusätzliche Kompetenzen, um aus den eigenen Gewohnheitsmustern heraustreten zu können, um sich

fair vergleichend und einfühlsam in die Logik einer anderen Gesellschaft hineinzuversetzen. Gleichzeitig müssen die Lernenden Handlungsalternativen entwickeln können, ohne Superioritätsansprüche des eigenen Systems zu reproduzieren, so dass sich alle Beteiligten als „winner“ fühlen. Dabei werden die Studierenden herausgefordert, über den eigenen Tellerrand zu blicken. Sie üben, über ihre bisher gezogenen Grenzen hinweg zu agieren. Sie lernen Strategien zu entwickeln, um dieses Spannungsfeld als bereicherndes Lernfeld zu erleben. Daraus ziehen sie Erkenntnisse für die persönliche und berufliche Entwicklung.

FLEXIBILITÄT DURCH MOBILITÄT

An der HSA Luzern werden die Studierenden motiviert, dieses Spannungsfeld durch Auslandsaufenthalte zu erleben und so ihre Kompetenzen zu erweitern und zu reflektieren. Die einen wählen das Austauschsemester an einer Partnerhochschule, die anderen wollen einen Auslandsaufenthalt in einem „fernen Land“ leisten. Ob es sich um ein Praxis-, ein Studiensemester an einer europäischen Partnerhochschule oder um einen Auslandsaufenthalt in Übersee handelt, alle bieten sie den Studierenden Chancen, neue Gedankenmodelle kennen zu lernen und innovative Handlungsansätze zu erproben. Die Herausforderung für den persönlichen Lernprozess beginnt bereits vor der Reise ins Ausland. Die Studierenden sind aufgefordert, ihren Aufenthalt je nach Ort, Situation und Begebenheiten mit mehr oder weniger institutioneller Unterstützung selbständig zu organisieren, mit entsprechenden Personen im Gastland Kontakt aufzunehmen und mit diesen zu verhandeln. Dies erfordert schon vor dem Auslandsaufenthalt nebst Kommunikations- und Organisationsvermögen eine Portion Ausdauer und Krisenfestigkeit. Der Aufenthalt im Ausland stellt für die Studierenden eine neue Herausforderung dar. Vor Ort werden sie sich nicht nur vor die

Aufgabe gestellt sehen, ungewohnte Situationen zu bewältigen, sondern sie müssen sich in einer ganz anderen Organisationsstruktur mit unterschiedlicher Schwerpunktsetzung bzw. Wertorientierung zu Recht finden. Zudem müssen die Studierenden über genügend Fähigkeiten und Kenntnisse verfügen, um im Ausland sprachlich zu bestehen. Kommen die Studierenden von ihrem Aufenthalt zurück, stellen sie ihre Erfahrungen in den Dienst der Heimathochschule und vernetzen die im Ausland erworbenen Erkenntnisse mit der fachlichen Wissensaneignung zuhause. Gleichzeitig wird von ihnen verlangt, sich wieder an die Prinzipien der eigenen Hochschule anzupassen. Die Studierenden erleben Erfahrungen, die jenen von Migrierenden eventuell ähnlich sind. Vor der Abreise: das Abschiednehmen vom Gewohnten; während dem Aufenthalt: Fremdheitsgefühle; und nach der Rückkehr: den (Re-)Integrationsdruck. Sie erfahren auch, wie sie «ortsgewohnt» bzw. «heimatgebunden» sind, was ihnen sonst beim Verbleib im eigenen Land nicht bewusst würde. Eine Studentin erzählte: «Die Abwechslung, das Wegsein vom Alltag in der Schweiz und das Sich-Eingliedern in eine neue Umgebung haben mir aber vor allem viel Energie und Lust gegeben, mich in der Schweiz wieder dem Studium und der Arbeit zu widmen.»

GRENZERFAHRUNG - INTENSIV

Vier Intensivprogramme wurden von der HSA Luzern angeboten, die an verschiedenen Orten stattfanden, das diesjährige in der estnischen Altstadt Pärnu an der Ostsee. An diesem Programm waren neun internationale Hochschulen beteiligt. Dabei ist klar, dass die interkulturellen Auseinandersetzungen mit der steigenden Zahl und Vielfalt der Studienrichtungen der beteiligten Partnerhochschulen an Intensität zunimmt. Bedingt durch die gemeinsame Durchführung eines Intensivprogramms sind alle Beteiligten aufgefordert, eine Form von gemeinsamer Kultur zu entwickeln, um Annäherungsprozesse zwischen den Beteiligten zu ermöglichen. Internationale Intensivprogramme sind Möglichkeiten für „grenzüberschreitendes Lernen“, wo Beteiligte an eigene Grenzen stossen. Ermöglicht werden erstens durch Erarbeitung ausgewählter Themen anregende transnationale Reflexionen und Lö-

sungssuche, zweitens eine Auseinandersetzung mit dem Ort der Veranstaltung und drittens durch direkte Begegnung und Zusammenarbeit mit Menschen verschiedener nationaler, bildungs- und disziplinbezogener Herkunft die Entwicklung Transkultureller Kompetenz.

Internationale Intensivprogramme sind Orte der Grenzbegegnungen: «Grenze bzw. Grenzbegegnungen bezeichnet hier vor allem die Grenze zwischen dem Eigenen, dem Vertrauten und dem Fremden und der damit verbundenen Verunsicherung.» (D.M. Hoffmann, 2002, S.15) Eine Studentin erzählt von ihren Erfahrungen aus einem Intensivprogramm: «Im zweiwöchigen Aufenthalt in Rumänien zeigte sich eindrücklich, dass Respekt, Empathie, Kongruenz und Akzeptanz allgemein gültige Faktoren für einen fruchtbaren interkulturellen Austausch sind. In diesem vielschichtigen, dynamischen Umfeld gewann die Definition der eigenen Kultur, der eigenen Werte und Normen oder Wahrnehmung eine verstärkte Bedeutung, ebenso die Frage nach der persönlichen und kollektiven Identifikation. [...] Es galt jedoch auch Stolpersteine zu überwinden, die bei der Zusammenarbeit von Personen mit unterschiedlichem kulturellem Hintergrund unweigerlich auftauchen. Wenn die Verschiedenheit zu Missverständnissen führte, wenn wir z.B. die Gestik einer Person unterschiedlich interpretieren, wurden wir uns der eigenen oder der sprachlichen Grenzen sehr bewusst.» In Intensivprogrammen sind Studierende gefordert, an ihren zu Hause erworbenen Fach-, Methoden-, Sozial- und Selbstkompetenzen zu arbeiten und sie durch «Grenzerfahrung» zu vertiefen. Sie üben auf der Metaebene Distanz zur eigenen Kultur, um über die normativen Selbstverständlichkeiten zu reflektieren. Die unterschiedlichen Machtverhältnisse werden dabei thematisiert. Die Begegnung mit Menschen mit unterschiedlichen Lebensgeschichten fördert nicht nur das Verständnis über unterschiedliche Ausgangslagen, sondern auch das Herausarbeiten von ähnlichen Erfahrungen und Lebensmustern. Der intensive interkulturelle Austausch zwingt im Idealfall zu einer Auseinandersetzung mit der Vielfalt von Geschichten, Gesellschaftsstrukturen, gesellschaftlicher Veränderungen, Ein- und Ausgrenzungsmechanismen und schliesslich mit aktuellen Fragen einer

APPRENTISSAGE INTERCULTUREL À LA HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL DE LUCERNE (HSA)

La Haute Ecole de travail social de Lucerne (HSA) à lancé à l'automne 2005 deux filières d'études de type Bachelor, l'une dans le domaine du travail social et l'autre dans celui de l'animation socio-culturelle. L'attractivité d'une école se mesure de plus en plus à son ouverture à un processus de développement qui implique non seulement les étudiants et les enseignants mais également l'ensemble des partenaires suisses et internationaux.

Les étudiants de la HSA Luzern sont encouragés à participer à des expériences à l'étranger et à réfléchir sur leurs compétences. Que se soit sous forme de stages, de semestres d'études à l'étranger ou d'engagements outre-mer, ces trois types de séjours offrent aux étudiants la chance de rencontrer de nouvelles façons de penser et de faire l'expérience de manières de faire innovantes. Le défi pour le processus d'apprentissage de l'individu débute avant le voyage à l'étranger. Les étudiants ressentent en eux-mêmes l'expérience vécue par les migrants, le fait de quitter ce à quoi on est habitué, mais également le sentiment d'être étranger et, après le retour, la pression à la (ré)intégration.

Le processus d'internationalisation dans le domaine de la formation ne s'exprime pas seulement au travers de la promotion de la mobilité et de l'acquisition de compétences souples. Il signifie également pour chaque Haute Ecole de travail social la recherche de solutions en vue d'une action constructive au sein d'un champ de tension traversé par des rapports de pouvoir entre minorités et majorités. La migration, la pauvreté, le chômage, les risques et les crises aussi bien sociale, politique qu'économique de même que les conséquences des catastrophes écologiques représentent des thèmes qui concernent professionnellement et quotidiennement le travail social.

La HSA Luzern a mis en place quatre programmes intensifs qui se sont déroulés dans différents lieux; le programme de cette année a eu pour cadre la ville de Pärnu au bord de la mer Baltique. Ces programmes permettent tout d'abord, au travers d'un travail sur des thèmes, de mener des réflexions riches et des recherches de solutions; du fait qu'ils se déroulent dans des lieux « frontières », ils sont également l'occasion d'une confrontation à l'endroit où se déroule le programme; enfin, par le fait qu'ils favorisent une collaboration entre des personnes d'horizons disciplinaires, géographiques et de formations divers, ils permettent le développement d'une compétence transculturelle.

Dans le cours postdiplôme « Compétence transculturelle », l'objectif est de fournir aux étudiants, par le biais d'une diversité de méthodes et grâce à un corps enseignant multiculturel et interdisciplinaire, un large spectre de fondements théoriques et professionnels permettant de poser les problèmes et d'envisager les diverses facettes de l'interculturel.

La transmission de savoirs sur les mouvements migratoires, les modèles d'intégration, les méthodes de communication et d'intervention, etc. est certainement essentielle mais elle ne suffit pas. Les étudiants sont confrontés à la perspective constructiviste, laquelle questionne les fondements de la perception sociale, de la production de stéréotypes et de préjugés.

A travers des exemples et des exercices, les étudiants sont provoqués et placés en situation de conflit. Il reste maintenant à observer comment les étudiants y font face.

Cherchent-ils à l'éluder ou à trouver des solutions sans négliger la dimension étrangère et provocatrice ou sont-ils tentés d'abandonner ?

Les étudiants de la HSA Luzern sont en prise avec la société d'aujourd'hui laquelle est traversée de manière croissante par des contradictions. Le fait de se représenter une société multiculturelle peut générer de l'insécurité. L'apprentissage interculturel apparaît comme un instrument possible au travers duquel mieux faire face à la complexité sociale croissante et aux différences sociales. L'apprentissage interculturel englobe des dimensions cognitives, affectives et liées à l'action et renforce la capacité à une pensée établissant des liens et à l'introspection. La HSA Luzern fournit à ce propos différents espaces de formation permettant l'expérimentation de l'apprentissage interculturel et l'exercice de la compétence transculturelle.

multiculturelles. Für Intensivprogramme wird eine bestimmte « Cultural Awareness » bei den teilnahmeberechtigten Studierenden voraus gesetzt.

INTERNATIONALES WISSEN UND TRANSKULTURELLE KOMPETENZ

Internationalisierung bedeutet für jede Hochschule der Sozialen Arbeit über konstruktive Handlungen im Spannungsfeld von Machtverhältnissen, Mehrheiten und Minderheiten Lösungen zu finden. Migration, Armut, Arbeitslosigkeit, soziale, politische, ökonomische Risiken und Krisen sowie Folgen ökologischer Katastrophen sind Themen, mit denen sich die Soziale Arbeit alltäglich und professionell befasst. Soziale Probleme machen aber nicht vor den eigenen Grenzen Halt. Die Soziale Arbeit ist « grenzüberschreitend » verpflichtet und soll deshalb bemüht sein, immer global zu denken, auch wenn sie lokal handelt. Das heisst: Wer bereit ist, sich kritisch mit dem eigenen Gesellschaftssystem auseinander zu setzen, lässt sich auf Lernprozesse internationaler Dimensionen ein, um schliesslich im Lokalen global wirken zu können. Studierende der Sozialen Arbeit müssen sich deshalb mit internationalen Themen befassen. So lernen sie beispielsweise im Modul « Internationale Sozialpolitik » durch Vergleiche über die Stärken und Schwächen ihres Landessystems nachzudenken.

Mit der Bolognaform geht das Studium nicht nur von den Kompetenzen der Lernenden aus, das Optimieren des Kompetenzprofils (Learning Outcome) ist Ziel und Messlatte des neuen Bachelors. Im Zeitalter der Globalisierung müssen sich auch die Sozialarbeitenden in den zunehmenden Verflechtungen der Weltgesellschaft zu Recht finden können. Transkulturelle Kompetenz ist daher einer der Kernkompetenzen, die Studierende erwerben müssen, um im zukünftigen Berufsfeld bestehen zu können. Im Nachdiplomkurs „Transkulturelle Kompetenz“ an der HSA Luzern erhalten die Lernenden vor allem durch ein multikulturelles und interdisziplinäres Dozierendenteam ein breites Spektrum theoretischer und professioneller Grundlagen im Hinblick auf interkulturelle Konstellationen und Problemlagen vorgestellt. Das Vermitteln von Wissen über Migrationsbewegungen, Integrationsmodelle, Kommunikations- und Interventionsmethoden, usw. ist sicher wesentlich, genügt

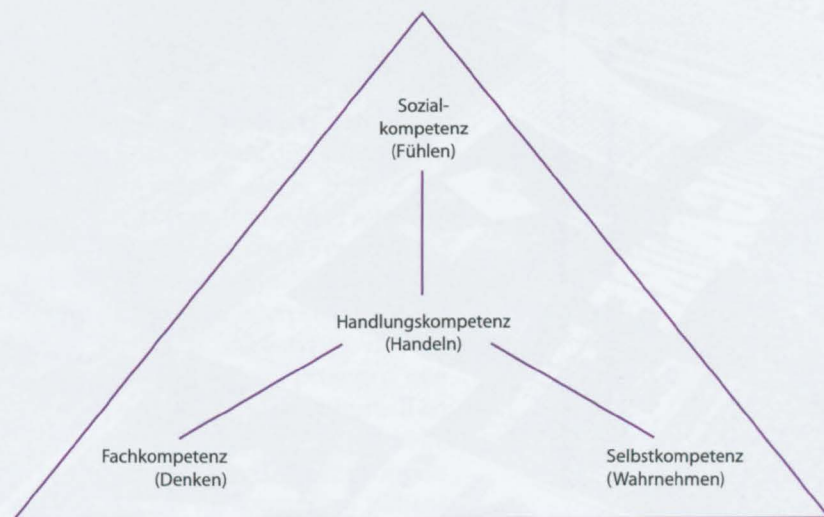
jedoch nicht. Lernende werden auch mit der Theorie des Konstruktivismus konfrontiert, der die Grundlage für die Reflexion über den Umgang mit den eigenen Wahrnehmungen, Beobachtungen, Stereotypisierungen, Bewertungen und Vorurteilen ermöglichen soll. «Die Behauptung von der Unmöglichkeit objektiver Erkenntnis bedeutet letztlich den Abschied von der Wahrheit und eröffnet die Möglichkeit verschiedener Sichtweisen von Wirklichkeit als legitimen Ausdruck von unterschiedlich möglichen, gleichwertigen Konstruktionen von Wirklichkeiten, die nicht für jedermann gleichermaßen wünschenswert sein müssen.» (Siang Be zit. von Lima Curvello, T. & Pelkhofer-Stamm, M., 2003:21) Durch Übungen und Beispiele werden die kognitiven Denkmuster der Studierenden provoziert, sie geraten in Konflikt. Nun gilt es zu beobachten, wie die Studierenden mit diesen Konflikten umgehen. Weichen sie sie aus, werten sie sie ab oder suchen sie konstruktive Lösungen, ohne das «Fremde», das «Provokative» zu negieren oder sich dabei völlig aufzugeben.

Nun was bedeutet Transkulturelle Kompetenz? Transkulturelle Kompetenz ist nicht die Fähigkeit, traditionelle oder eine relativ homogene Kultur zu verleugnen. Begegnungen und Zusammenarbeit mit Menschen sind oftmals voller Verwirrungen. Missverständnisse, Diskriminierungen. Ausgrenzungen finden nicht nur in den Begegnungen zwischen Einheimischen und Eingewanderten statt. Transkulturelle Kompetenz bezieht sich folglich nicht nur auf die Arbeit mit so genannten Migrantinnen und Migranten. Transkulturelle Kompetenz basiert vor allem auf hohen Selbst- und Sozialkompetenzen, die die Handlungskompetenz prägen. Welche Fachkompetenz notwendig ist, hängt schliesslich vom Kontext der Zusammenarbeit mit den Interaktionspartner / innen ab. Eine auf eine alleinige Situation bezogene Definition der Transkulturellen Kompetenz würde ihrem Wesen widersprechen. Deshalb werden Studierende aufgefordert, ihre Transkulturelle Kompetenz im Bezug auf ihr Tätigkeitfeld und Potential zu entwickeln und für sich selbst zu definieren.

FAZIT

Die Studierenden der HSA Luzern befassen sich mit der Gesellschaft von heute, die sich in einem zunehmenden Spannungsfeld von Widersprüchen befindet. Allein die Vorstellung einer multikulturellen Gesellschaft löst Unsicherheit aus. Gleichzeitig verlieren traditionelle Orientierungspunkte immer mehr an Bedeutung. Die kulturelle Vielfalt wird nicht als Bereicherung wahrgenommen, sondern als Bedrohung. Ideologisch geschlossene Kollektive erhalten Auftrieb. Nationalismus, Regionalismus und Ethnozentrismus werden neu belebt. Es ist verständlich, dass gerade Mitglieder einer Multioptionsgesellschaft kulturelle Normen und Werte der Orientierung brauchen. Interkulturelles Lernen wird als Möglichkeit betrachtet, um die zunehmende Komplexität sozialer, sozio-kultureller Differenzen besser zu bewältigen. Dies wird als kulturelle Selbstreflexion bezeichnet. Interkulturelles Lernen umfasst kognitive, affektive und handlungsorientierte Dimensionen und erfordert die Fähigkeit zu vernetzter Wahrnehmung und zu Selbstintrospektion. Hier bietet die HSA Luzern verschiedene Lernräume, in denen interkulturelles Lernen erfahrbar gemacht wird, und wo Transkulturelle Kompetenz geübt werden kann.

DAS DREIECK DER KOMPETENZ



ISABELLE MY HANH DERUNGS
Ressort Internationales



Place de l'interculturalité dans la formation d'infirmier / d'infirmière en Haute Ecole Spécialisée

Les déplacements de population devenant de plus en plus importants ne sont pas sans entraîner de multiples problèmes que ce soit aux minorités elles-mêmes ou à la société d'accueil. Les difficultés engendrées par le fait d'avoir dû quitter son pays d'origine pour des conditions économiques ou des troubles politiques impliquent que les migrants font fréquemment appel au système de santé. Ces difficultés ne sont pas simples à gérer et déclenchent des mal-être. Les soignants se trouvent alors confrontés à une problématique issue de traditions multiples et de cultures diverses. Par culture, nous entendons «un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière distincte» (Rocher, 1968).

Nous constatons toutefois que les migrants ne font pas qu'amplifier certaines problématiques existantes (incompréhension communicationnelle, prise en compte ou non des valeurs) au sein d'une société mais en créent d'autres difficilement gérables pour le personnel soignant. La confrontation des soignants à ces complexités socio-économiques nouvelles, entraîne automatiquement des répercussions sur le système de formation. Celle-ci prépare à un devenir professionnel devant permettre à l'infirmier¹ de prendre en charge toute personne, dont les migrants et leurs problématiques spécifiques. Le système de formation professionnelle des infirmiers est placé sous l'égide des Hautes Ecoles Spécialisées. Les compétences professionnelles à acquérir pendant la formation sensibilisent les étudiants aux problèmes socio-sanitaires actuels et aux réponses institutionnelles engendrées par

ceux-ci et plus spécifiquement ceux liés à l'interculturalité. Une définition du rôle professionnel infirmier et de la place occupée par les professionnels des soins dans la gestion de ces problèmes a donc été nécessaire afin d'intégrer dans la formation certains contenus permettant de faire face à ces situations particulières (migration, déplacements de population,...).

Chaque étudiant a des représentations de ce qu'est un migrant, des problèmes sociaux, de santé et des difficultés que ce dernier rencontre. Ses représentations sont l'émergence d'une conception, soit d'un modèle explicatif, organisé et cohérent qui permet à l'étudiant de comprendre la réalité. L'étudiant interprète le monde qui l'entoure avec ses représentations mais il devra néanmoins s'appuyer sur des connaissances scientifiques pour aborder et résoudre les problèmes socio-sanitaires posés par les migrants. La façon d'aborder une problématique en formation a donc toute son importance. Lors de la formation, l'étude de ces représentations et l'apport de connaissances plus spécifiques au niveau des effets de la migration, de l'adaptation, des normes et valeurs, de la culture, de l'exclusion, de la précarité et de l'interculturalité sont indispensables à l'émergence de représentations nouvelles. Ces dernières permettant d'éviter une interprétation de la réalité au moyen de stéréotypes, d'idées toutes faites et ainsi de faire preuve d'une ouverture plus grande à toute culture. Il en va des enjeux d'une relation interculturelle entre patients migrants et professionnels de la santé. Le fait de soigner un patient migrant n'est pas un acte simple (compréhension de la langue, des effets de la migration, des coutumes par rapport à la santé et à la maladie, du rôle du personnel soignant...) et si cet acte est mal géré, certaines souffrances peuvent s'ensuivre.

BIBLIOGRAPHIE :

Eckmann, Monique (2004). De la formation à l'interculturel à l'interculturalisation de la formation. In : L'éducation en débats : analyse comparée, vol.2: Migrants et droit à l'éducation : perspectives urbaines (Soledad Perez, éd.), Revue Académique électronique-HEP Bejune, et éd. Harmattan, Paris. ([www.hep-bejune.ch / fr/volume_ii.asp](http://www.hep-bejune.ch/fr/volume_ii.asp)). pp. 156-177.

Manço, Altay A (2002). Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques. Ed. l'Harmattan, Compétences Interculturelles, Paris.

1 S'entend également au féminin dans tout le texte.

DER PLATZ DER INTERKULTURALITÄT IN DER PFLEGEAUSBILDUNG AN DER FACHHOCHSCHULE

Die Bevölkerungsbewegungen nehmen zu und führen für die Minderheiten wie auch für die davon betroffenen Gesellschaften zu verschiedensten Problemen. Die Pflegenden finden sich in ihrer Berufspraxis mit kulturellen Unterschieden konfrontiert, welche bei jenen Patienten und Patientinnen besonders ins Gewicht fallen, die starke Pflegebedürfnisse haben. Professionelle und Studierende haben bestimmte Vorstellungen von Migrierenden, deren sozialen Problemen, deren Gesundheit und von möglichen Schwierigkeiten, welche er/oder sie bei der Pflege jener Personengruppen haben könnte. Diese Alltagsvorstellungen der Studierenden genügen nicht, die Realitäten dieser PatientInnen zu verstehen und adäquate, professionelle Hilfe anbieten zu können. Sie benötigen wissenschaftliche Kenntnisse, auf deren Basis interkulturelle Kompetenzen entwickelt werden können. Eine umfassendere Definition der professionellen Rolle des Pflegepersonals bei der Handhabung sozio-sanitärer Probleme ist unumgänglich. Die Interkulturalität in der professionellen Ausbildung existiert, kann und muss aber weiter entwickelt werden.

Afin de l'éviter au maximum et pour que la prise en charge holistique soit efficace, il est nécessaire que professionnel et migrant y trouvent un sens. Dès lors il devient impératif de développer des compétences interculturelles qui sont «des compétences psychosociologiques spécifiques: elles permettent aux personnes de faire face, de manière plus ou moins efficiente, à des situations engendrées par la multiplicité des référents culturels dans des contextes inégalitaires. Ces contextes peuvent être caractérisés par la discrimination, des tensions, des changements culturels importants.» (Manço.A.A, 2002).

Il est toutefois impossible de donner un «guide» pour intervenir auprès de migrants. Les connaissances acquises lors de la formation et l'ouverture à autrui sont une ressource mais ne suffisent pas en elles-mêmes. Une compréhension de la diversité des représentations de la santé, de la maladie, des soins ainsi que de leurs conceptions au niveau des savoir-faire et des savoir-être dépendent également des appartenances socio-culturelles. C'est pourquoi, pour tenter de comprendre l'autre, il est nécessaire de se connaître soi-même et de réfléchir à ses propres représentations de sa culture, de la santé, de la maladie et des soins. Comprendre comment le sujet (migrant, soignant, enseignant,...) s'approprie les éléments constituant sa culture soutiendra le soignant dans sa démarche de rencontre de l'autre, l'autre en tant qu'individu avec son appartenance culturelle. Ceci nécessite des compétences interculturelles, compétences qui permettront de concilier sa culture et la culture du migrant, soit être au clair avec ses propres valeurs et normes afin de pouvoir prendre en compte celles de l'autre sans se sentir menacé ni d'avoir le besoin de rejeter la différence. La recherche de solution permettant d'intégrer les éléments multiples constituant les diverses cultures représente une composante importante de cette démarche. Le soignant ayant développé ces compétences interculturelles bénéficiera des outils indispensables à l'accompagnement efficace du migrant qui se retrouve, lui aussi, dans une situation identique, ce qui devrait lui éviter de se sentir constamment «tirailé» entre deux cultures et lui permettre d'être davantage dans un mouvement d'acculturation.

Cette mise en mouvement nécessite de la tolérance, des compromis et un détachement permettant au professionnel et au migrant de se décentrer, de tendre vers une appartenance plurielle (de composer avec des éléments même contradictoires de deux cultures en présence) et de valoriser la diversité culturelle. L'acceptation et l'articulation des éléments culturels divers dépendent également de la communication existante. Le soignant se réfère à des normes professionnelles et doit s'y tenir, toutefois une négociation avec le migrant est souvent possible (sauf dans de rares cas où il en va de sa vie). La négociation implique que les personnes en présence soient porteuses d'un projet de soin commun et construisent ensemble une démarche qui en légitimera la concrétisation. Néanmoins, pour qu'une réflexion professionnelle concernant les prises en charge de patients appartenant à une autre culture soit vraiment constructive, d'autres éléments doivent être mis en place dans les formations en plus des contenus de cours en sciences anthropologiques. C'est une voie à suivre et à appliquer dans les formations de la santé et nous pensons que l'approche de l'interculturalisation de la formation va bien au-delà de ce qui existe actuellement. En effet, «l'originalité de la perspective d'interculturalisation est de ne pas se limiter aux contenus des formations ou aux échanges interculturels, mais d'interroger les aspects structurels (conditions d'admission, programmes d'études, règlements d'examen, littérature de référence, curriculum secret), les discours et les pratiques pédagogiques des directions, des enseignants d'école et des praticiens-formateurs dans les lieux de la pratique (contenu des enseignements, exemples utilisés, critères d'évaluation) et la composition des équipes de formateurs et des volées d'étudiants du point de vue de la diversité d'origine et d'appartenance «origines sociales, nationales, ethniques, d'orientation sexuelle» (Eckmann. M, 2004, p 162).

Nous avons focalisé nos réflexions autour des migrants, mais elles sont transférables pour toute prise en charge de patients appartenant à une autre culture (deuxième génération,...) et parfois de même culture mais de valeurs différentes (religion, niveau social). N'oublions pas que tenir compte de la différence culturelle au lieu de la lisser est sans doute créateur de richesses. Pour aller dans ce sens, il reste encore de grands efforts à faire au sein des institutions de la pratique et de la formation professionnelle. Néanmoins, les thématiques de formation comprennent, pour la plupart, l'approche plurielle des cultures, ce qui légitime le questionnement des étudiants et des enseignants quant à leurs normes et leurs valeurs, questionnement permettant de mieux cerner leur identité et d'être ouverts à l'altérité. Car l'issue la plus positive n'est pas l'assimilation mais au contraire, la prise en compte et la gestion, voire la valorisation de la différence, accompagnée de mécanismes qui permettent de combattre les discriminations. Outre les contenus enseignés, les efforts particuliers qui restent à fournir sont au niveau de la structure des programmes telle que les procédures d'examens, de la composition de l'équipe enseignante, de la communication, des contenus de cours par exemple l'utilisation de situations de soin de patient migrant, la prise en compte dans l'accompagnement au mourant des traditions des différentes cultures de provenance des étudiants. La mise en évidence des difficultés créées par la prise en charge des besoins spécifiques des populations d'autres cultures nécessite une prise en soin efficace basée sur des théories de soins orientées sur une approche de l'interculturalité et l'enseignement devrait intégrer ces théories.

Une amélioration au niveau de la littérature utilisée est à réfléchir et à construire dans le sens de l'utilisation de références d'auteurs ayant une appartenance culturelle plurielle, ayant vécu l'immigration, venant de pays où les populations doivent s'exiler par exemple, ceci impliquant d'enrichir les bibliothèques des institutions de formation. L'interculturalité a, actuellement, une place importante dans les institutions de formation des infirmiers et des infirmières. Les écoles offrent plusieurs de ces prestations mais elles restent néanmoins à améliorer afin d'avoir un impact plus fort tant au niveau de la formation qu'au niveau de la pratique professionnelle.

Une réflexion de toute l'équipe enseignante et de la Direction concernant le comment mettre en pratique le concept d'interculturalisation de la formation serait un moyen idéal de contribuer au développement de celle-ci, de même qu'une des missions nouvelles en HES, c'est-à-dire la recherche. Mettre en place des recherches est un défi à relever dans les soins infirmiers mais il contribuera à clarifier et démontrer l'efficacité des interventions infirmières. Des recherches au niveau des pratiques pédagogiques permettront de combler certaines lacunes, par exemple des recherches sur les facilités et les difficultés d'apprentissage d'étudiants migrants, minoritaires pourront mettre en évidence leurs ressources, leurs besoins et leurs difficultés. Les résultats de recherches aboutiront à la proposition de pistes d'action au niveau de la structure et du système de formation. Nous centrons souvent, en tant que professionnel, notre regard sur ce que le soignant doit faire afin de rencontrer l'autre mais après réflexion, il paraît indispensable de comprendre que si le soignant seul avance dans sa démarche en étant ouvert à l'altérité, il ne peut y avoir de rencontre. Toute rencontre nécessite en effet le mouvement de chacun, la personne venant d'une culture autre ayant également une partie de chemin à parcourir dans la connaissance de son identité, de ses propres valeurs et normes culturelles de référence afin de pouvoir les partager et favoriser la rencontre avec le soignant et sa culture. Reste toutefois que l'ouverture du professionnel favorisera l'ouverture de l'Autre.

MYRIAM GRABER

Professeure HES à la Haute Ecole de Santé Arc,
Neuchâtel

Das Konzept der Interkulturalität scheint verschiedene neue Handlungsoptionen zu öffnen, da strukturelle Aspekte genau so befragt werden wie pädagogische Praxen, die Zusammensetzung eines Ausbildungsteams oder die vorhandene Ausdifferenzierung in verschiedene Bereiche. Trotzdem, damit echte Begegnungen mit dem Pflegepersonal möglich werden, muss auch der Patient/die Patientin, die einer anderen Kultur entstammt, ihren Erkenntnisweg in Sachen eigener Identität und eigener kultureller Referenznormen weitergehen, um sich darüber austauschen zu können. Erst dieses Bewusstsein schafft eine Grundlage, auch jene der Pflegenden zu verstehen und ein gegenseitiges Aufeinanderzugehen zu ermöglichen.

Formation interculturelle des professionnels de l'humain : gérer le succès

La création ces dernières années des Hautes écoles pédagogiques, de la santé et du social a donné une impulsion nouvelle à la formation interculturelle des professionnels de l'humain dans notre pays. Bien sûr, il ne s'agit quand même pas d'un raz-de-marée et les questions liées à l'interculturalité ne sont de loin pas devenues un élément central des curricula de formation dans ces institutions. Néanmoins, la formation interculturelle a quitté son statut de curiosité exotique pour être reconnue – dans les discours officiels à tout le moins – comme un élément indispensable à tout professionnel de l'humain amené à agir avec compétence dans une société composée de personnes d'horizons culturels divers. Au moment où de plus en plus de programmes de formation mettent de «l'interculturel» à leur menu, il me semble opportun de réfléchir à ce que l'on met sous ce terme et aux possibles dérives qu'il pourrait connaître alors qu'il accède enfin à une certaine reconnaissance. La réflexion que je propose dans cet article – qui se veut avant tout un partage d'interrogations – repose principalement sur le domaine de la formation des enseignants que je connais plus particulièrement, mais il ne doit pas en aller très différemment pour les autres professionnels de l'humain.

Le besoin pour les enseignants de bénéficier d'une formation interculturelle est rendu patent par le constat de ce que des chercheurs nord-américains nomment le hiatus croissant entre la population des élèves et celle des enseignants: alors que la diversité culturelle et linguistique des élèves ne cesse de croître (d'après l'Office fédéral de la statistique, la proportion de classes très hétérogènes – comptant au moins un tiers d'élèves de nationalité étrangère et / ou allophones – est passée de 20% en 1980 à 38% en 2003, avec des variations très importantes selon les cantons, Genève comptant plus de 70% de classes très hétérogènes), les enseignants restent

un groupe très homogène du point de vue des origines culturelles et sociales. Les données pour la Suisse manquent mais on peut sans trop se risquer se référer aux recherches faites aux Etats-Unis qui décrivent les enseignants comme étant très majoritairement des femmes, Blanches (selon les termes utilisés dans la littérature nord-américaine!), de classe moyenne à supérieure, et monolingues. Comment dès lors préparer ces enseignantes à répondre au mieux aux besoins de tous leurs élèves, et non pas seulement de ceux qui leur ressemblent? C'est ici que la formation interculturelle des enseignants trouve toute sa légitimité car il en va de l'intégration de la société dans son ensemble.

Historiquement, la première étape vers une école non seulement ouverte mais surtout sensible à la diversité culturelle a été de faire reconnaître la dimension culturelle comme une dimension pertinente pour saisir la complexité de l'humain. Dès les années 1970, en réaction notamment aux questions posées au système scolaire par l'échec scolaire des enfants de familles migrantes, les promoteurs de ce que l'on peut appeler «l'éducation interculturelle» se sont attaqués au discours universaliste ambiant dont ils ont dénoncé – et dénoncent encore – l'ethnocentrisme ravageur. L'enjeu était de démontrer que les implicites de l'école n'étaient pas partagés de façon identique par tous les élèves, certains se sentant à l'école comme un poisson dans l'eau, et d'autres comme un cheveu sur la soupe! La tâche n'est bien sûr pas encore totalement accomplie et nombre d'enseignants peinent encore à percevoir leur propre enculturation et son importance dans l'exercice de leur profession. Néanmoins, il me semble que l'intérêt pour la diversité culturelle dans l'éducation a considérablement progressé ces dernières années auprès des enseignants et des responsables de la formation des enseignants. Nous sommes entrés dans une deuxième

phase, «l'interculturel» commence à rencontrer un certain succès et il s'agit d'être attentifs à cette deuxième phase qui n'est pas sans risques, même si elle relève d'une évolution positive.

En effet, la prise de conscience de la diversité culturelle, des différents codes et univers symboliques auxquels se réfèrent les groupes humains suscite des enthousiasmes qui peuvent parfois se révéler excessifs et finalement contreproductifs. Dans certains discours que je peux entendre dans ma pratique de formatrice et de chercheuse, il me semble que l'on est passé d'un extrême à l'autre: du discours universaliste et son ignorance de la dimension culturelle à un culturalisme déterministe qui met tout sur le compte de la culture. Lorsque j'entends dire qu'un enseignant ne peut pas demander à un élève de changer son comportement «parce que c'est sa culture», je m'interroge sur le progrès que représente cette «prise en compte de la culture». Si l'on n'y prend garde, le relatif succès de «l'interculturel» risque de conduire à un appauvrissement de la réflexion sur l'interculturalité, la dimension culturelle devenant une sorte de «prêt-à-penser» permettant d'expliquer toute expérience d'étrangeté par l'existence d'une différence de cultures, constat qui se suffirait à lui-même.

C'est bien sûr le concept de culture qui est au nœud du problème. Concept éminemment complexe, dont il existe d'innombrables définitions. Il est dès lors bien tentant de le simplifier, par exemple en considérant qu'une personne «a une culture» comme elle a deux bras et deux jambes, que «sa culture» est un élément central de sa personnalité, expliquant ses comportements et qui lui a été transmis du fait de son appartenance à une certaine communauté culturelle, quand ce n'est pas nationale. L'excessive simplicité de cette conception de la culture apparaît lorsque l'on tente de définir sa propre culture, un exercice qui

met rapidement en évidence que ce qui nous semblait évident pour l'Autre se révèle bien trop étroit pour notre propre complexité. Une telle «prise en compte de la culture de l'élève» rend-elle service à l'élève issu d'un groupe culturel minoritaire? On peut en douter. L'élève se retrouve assigné à sa «culture d'origine», enfermé dans son altérité radicale. Cette conception culturaliste (même si elle se présente comme interculturelle) se révèle par contre bien rassurante et pratique pour l'enseignant et la société majoritaire qu'il représente: s'il y a difficulté, c'est à cause de la culture de l'élève, trop différente. L'explication culturaliste permet ainsi d'occulter la dimension socio-politique de l'intégration, «l'interculturel» peut être utilisé comme un prétexte pour se donner bonne conscience, sans avoir à remettre en question le fonctionnement de notre société ni les processus de discrimination qui s'y opèrent, ni surtout notre propre relation avec l'Autre.

Au moment d'accéder à une certaine institutionnalisation, la formation interculturelle des enseignants ne peut qu'être interpellée par la conception statique et déterministe de la culture que l'on rencontre chez des personnes ayant pourtant suivi une formation interculturelle. Même si ces formations ne bénéficient jamais d'une dotation horaire à la hauteur de la complexité de la problématique qu'elles doivent adresser, une autocritique est souhaitable. Il est possible que ces étudiants soient en quelque sorte imperméables au message de complexité que veut transmettre la formation interculturelle. Des recherches nord-américaines ont en effet montré la difficulté à modifier les croyances avec lesquelles les futurs enseignants entrent dans la formation interculturelle, tout apprenant est en effet très habile pour reconstruire les informations qu'il reçoit dans la formation de façon à les faire entrer dans son schéma de pensée préexistant. On peut imaginer que l'imperméabilité sera particulièrement

DIE INTERKULTURELLE AUSBILDUNG VON FACHPERSONEN – DEN ERFOLG PLANEN

Die interkulturelle Ausbildung von Fachpersonen, unter ihnen eine grosse Anzahl von Lehrpersonen, hat sich in den letzten Jahren stark entwickelt, dies vor allem durch die Schaffung und den damit verbundenen Impuls der Fachhochschulen. Es ist daher an der Zeit sich darüber Gedanken zu machen, was man in der interkulturellen Ausbildung überhaupt vermitteln möchte.

Die in diesem Artikel entwickelte Idee ist, dass die interkulturelle Ausbildung ihre Inhalte an die aktuelle Situation anpassen muss, will sie nicht riskieren, dass sich die Ausbildung als kontraproduktiv erweist. Tatsächlich ist es so, dass die Anerkennung und das Interesse für die kulturelle Vielfalt in der Erziehung stark zugenommen haben, und sich der universalistische und ethno-zentrische Diskurs, welcher die kulturelle Dimension negiert, glücklicherweise abgeschwächt hat, auch wenn er selbstverständlich nicht verschwunden ist.

Das Interkulturelle erlebt einen gewissen Erfolg und ist sogar en vogue geworden. Es geht also nicht mehr so sehr darum, oder nicht nur, die interkulturelle Dimension als eine wichtige anzuerkennen und herauszustellen. Es handelt sich vielmehr darum, einen übertriebenen Enthusiasmus für den Umgang mit der Kultur der Schülerinnen und Schüler abzuschwächen, weil man sonst riskiert, von einem Extrem ins andere zu wechseln. Vom universellen Diskurs, welche die Kultur ignoriert zu einem vereinfachenden Kulturalismus, in dem alle Unterschiede der Kultur zugeordnet werden und so das Ziel ebenfalls verfehlt wird: Den Menschen in seiner umfassenden Komplexität wahrzunehmen.

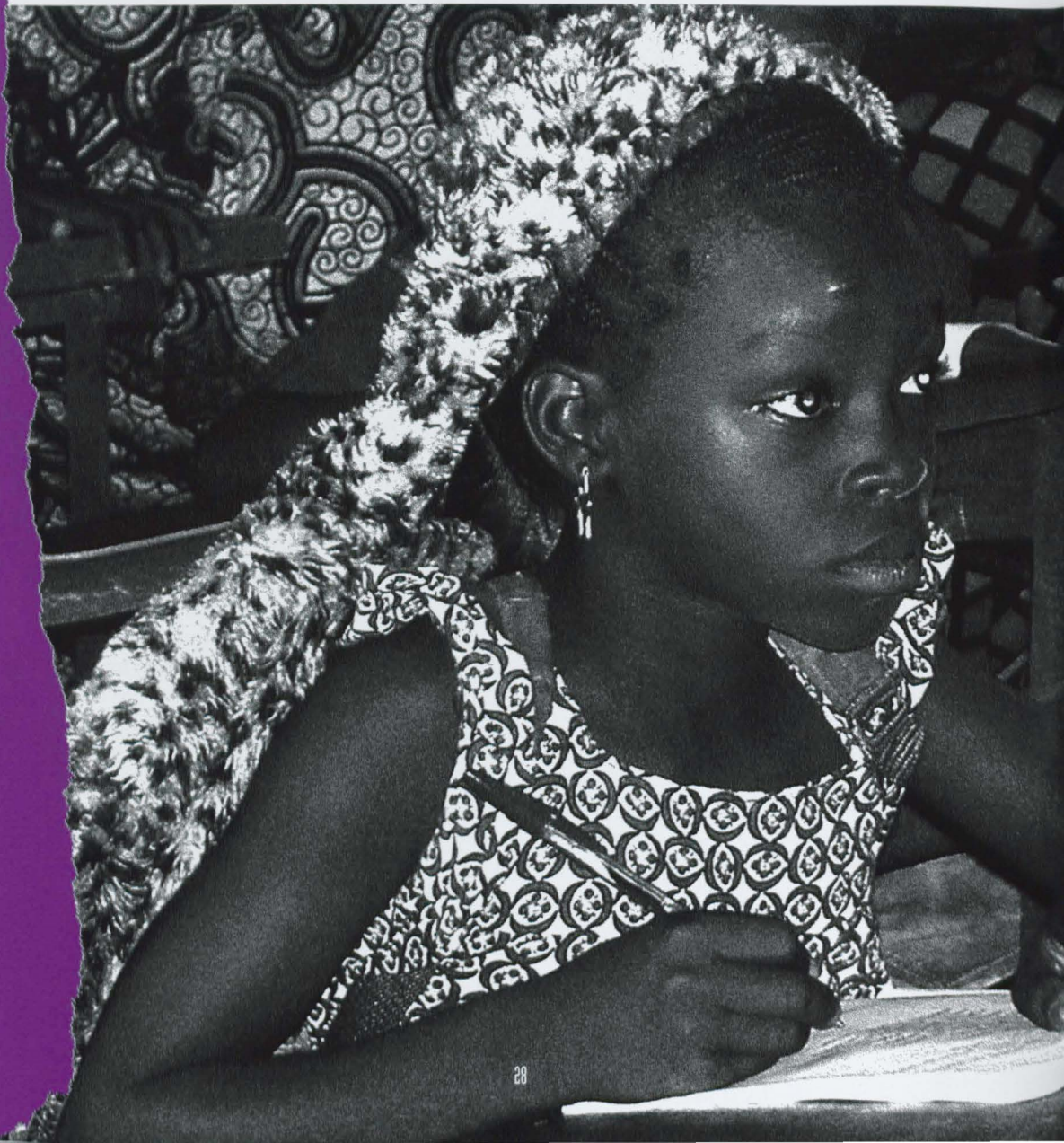
Es ist offensichtlich, dass das Kulturkonzept den Kern des Problems ausmacht. Es handelt sich um ein komplexes Konzept, welches unzählige Definitionen kennt und ebenso viele unterschiedliche Konzeptualisierungen. Ein verkürztes und deterministisches Konzept von Kultur, in dem von einer Art Koffer ausgegangen wird, mit dem ein Individuum ausgerüstet ist, aufgrund seiner Angehörigkeit zu einer gewissen Gruppe und der erlauben würde, sein/ihr Verhalten zu erklären, erweist sich als wenig hilfreich für die ‚ausländischen‘ Schüler und Schülerinnen, welche sich in ihrem radikalen Anderssein eingeschlossen wieder finden. Andererseits kann dieses verkürzte Modell – ohne diesen Anschein zu erwecken – der Lehrperson und auch der Aufnahmegesellschaft ein gutes Gewissen vermitteln: hat der Schüler/ die Schülerin Probleme, ist der Grund in der zu unterschiedlichen Kultur zu finden.

efficace pour un étudiant qui débute la formation avec un enthousiasme un peu naïf pour «l’interculturel» et la diversité des cultures, un discours qui a les attraits de l’ouverture et de la bienveillance et qu’il est difficile de remettre en question.

Encore faudrait-il que la formation interculturelle ait pour objectif de remettre ces croyances en question. Je me demande si, au contraire, la formation interculturelle ne tient pas parfois un discours qui est perçu par les apprenants comme légitimant une conception statique de la culture. En effet, la formation interculturelle n’a peut-être pas totalement réalisé le passage dans cette deuxième phase historique de la formation interculturelle que je décrivais ci-dessus, c’est-à-dire dans un contexte social plus ouvert à «l’interculturel», voire même avide de cette dimension devenue un peu à la mode. La formation interculturelle est encore trop marquée par le souci de la première phase, légitimer les cultures dans leur diversité. Et à trop parler des cul-

tures et de leurs différences, on risque d’encourager une perception statique de la culture ainsi qu’un certain exotisme peu propices à la compréhension interculturelle. Il ne reste dès lors plus qu’une place bien trop congrue pour l’étude notamment des processus psycho-sociaux de l’émigration / immigration, pourtant si essentielle à la compréhension de l’expérience d’une personne en situation d’acculturation, la situation typique de «l’interculturel» comme on l’entend le plus souvent. Combien de fois en effet recherche-t-on une cause culturelle (liée à la «culture d’origine») à un comportement qui peut avant tout se comprendre comme une réponse de l’individu aux déstabilisations engendrées par sa situation d’«étranger»?

Quelle serait donc la formation interculturelle adaptée à cette deuxième phase dans laquelle «l’interculturel» est devenu à la mode? Je ne peux bien sûr ici qu’esquisser certains principes, alors que cette question mériterait bien plus de développements.



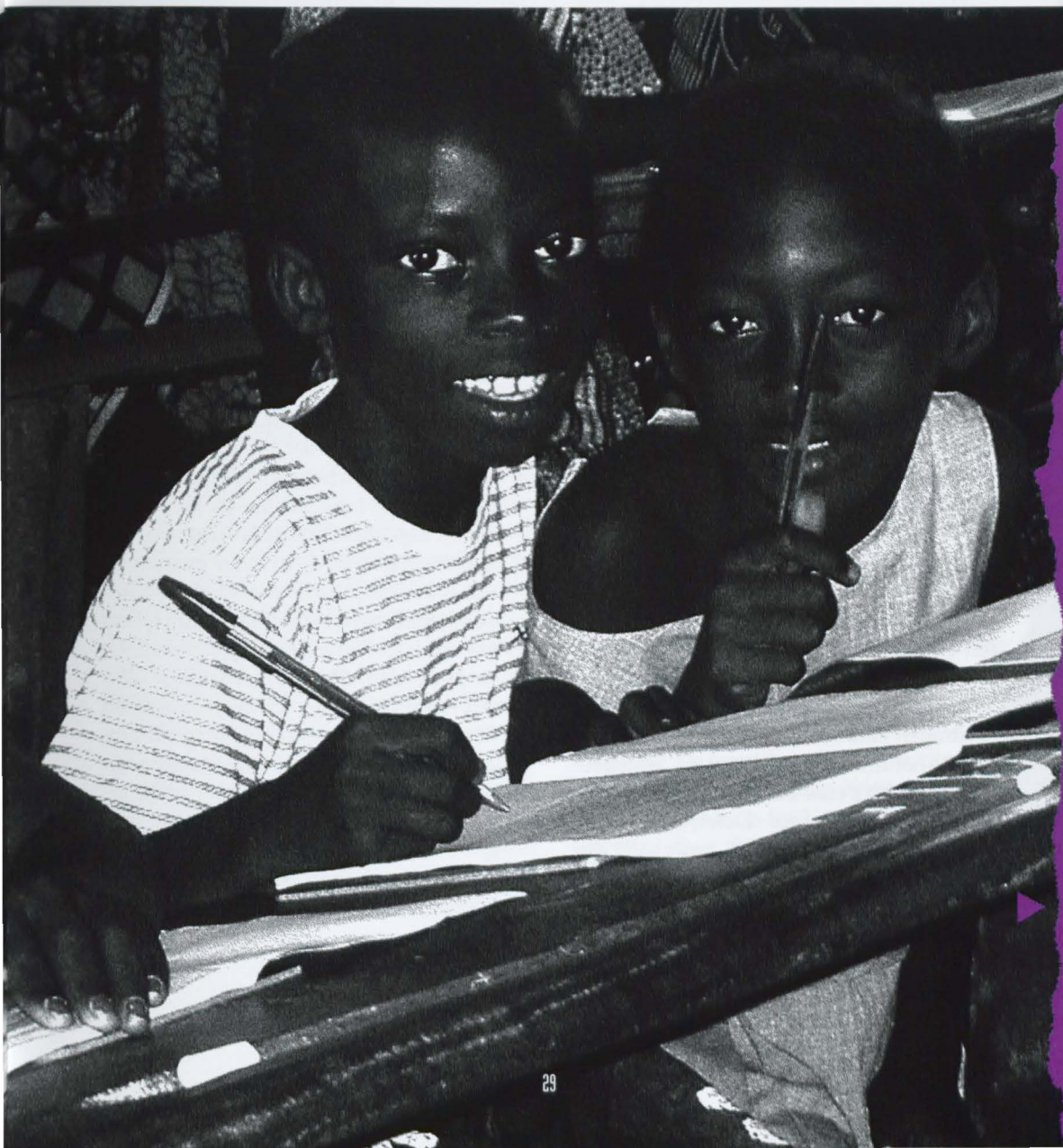
Il me semble essentiel que la formation favorise un travail sur les croyances des apprenants au sujet de la culture, la première étape étant de susciter une prise de conscience de ses propres croyances et de leurs significations pour l'enseignement dans un contexte d'interculturalité. La formation doit s'adresser à tous les apprenants: ceux qui ont une orientation universaliste niant les cultures comme ceux qui tendent à tout expliquer par la culture. Il me semble également important que la formation dépasse ce constat de la diversité culturelle pour développer la compétence des professionnels à gérer, non seulement la diversité, mais surtout le sentiment d'étrangeté qu'ils peuvent ressentir dans les interactions interculturelles. Pour ce travail sur la complexité de l'interculturalité chez les futurs enseignants, habitués à être dans une position de représentants du groupe culturel majoritaire, nous disposons de deux ressources trop peu utilisées. La première ressource pour la formation

interculturelle serait de prendre appui sur la diversité culturelle déjà présente parmi les futurs enseignants qui, notamment grâce aux naturalisations et aux couples mixtes, sont de plus en plus nombreux à avoir une expérience personnelle ou familiale de l'interculturalité et de la migration. La deuxième ressource est donnée tout simplement par le pays dans lequel nous vivons, un pays plurilingue et pluriculturel. «L'interculturel» se pense trop souvent uniquement sur la dimension de la diversité culturelle apportée par les migrations. Déplacer la réflexion sur l'interculturalité dans le contexte, par exemple, des relations entre Romands et Alémaniques permet de l'envisager dans une perspective fort différente, probablement moins sujette à l'exotisme et plus propice à la pensée complexe chère à Edgar Morin.

TANIA OGAY
Université de Fribourg

In dem Moment, wo das Interkulturelle eine gewisse Institutionalisierung erfährt, muss sich die interkulturelle Ausbildung die Frage gefallen lassen, ob sie nicht – ohne dies zu wollen – selber zu einer verkürzten Perspektive bei den Unterrichtenden beiträgt.

Selbstverständlich besteht die Schwierigkeit für die AusbilderInnen darin, wie die ursprünglichen Bilder der Lernenden zu erweitern sind. Aber es gilt wirklich zu fragen, ob die interkulturelle Ausbildung nicht selber manchmal einen Diskurs entwickelt, im Bemühen darum, die kulturelle Dimension einzuführen, der viel zu statisch und zu deterministisch daher kommt und auch so auf die Lernenden wirkt.



Kulturelle Heterogenität in der Lehrerschaft –

ein Potenzial pädagogischer Professionalität im transnationalen Raum?

LA DIVERSITÉ CULTURELLE DU CORPS ENSEIGNANT – UN POTENTIEL POUR LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNANTS DANS UN ESPACE TRANSNATIONAL ?

La pluralité de la société et l'hétérogénéité culturelle des élèves représentent un défi important posé au développement de la professionnalisation des enseignants. Au cœur de l'étude exposée dans cet article se pose la question de la manière dont les enseignants font face à la diversité culturelle de leur classe. 40 enseignants de la Ville de Zurich ont été interrogés de janvier à septembre 2004 au travers d'une technique d'interview centrée sur un problème. Le but était de réunir des informations utiles à l'orientation de la formation des maîtres. 15 d'entre eux avaient un background de migration.

Les résultats mettent en évidence, d'une part, que les interprétations subjectives ainsi que les intérêts personnels influencent la manière dont les enseignants font face à cette réalité. D'autre part, ils montrent clairement que le fait de mettre l'accent sur un travail d'équipe pédagogique joue un rôle central dans la manière de se situer et de faire face à la diversité culturelle.

In der Diskussion um die Entwicklung pädagogischer Professionalität von Lehrpersonen kommt der Herausforderung durch die Pluralität der Gesellschaft im transnationalen Raum und damit der kulturell heterogenen Schülerschaft eine zentrale Bedeutung zu. Stehen inzwischen zahlreiche theoretische Konzepte zur Verfügung, wie Lehrpersonen mit der kulturellen Vielfalt ihrer Klasse umgehen «sollten» und hat sich diesbezüglich der pädagogische Diskurs von der «Ausländerpädagogik» zur einer «Pädagogik der Vielfalt» weiterentwickelt, die eine egalitäre Berücksichtigung der Differenz favorisiert, existieren im Gegensatz dazu nur wenig empirisch gesicherte Erkenntnisse (vgl. Auernheimer 2003).

Die zentrale Fragestellung, wie Primarlehrer/-innen mit der kulturellen Heterogenität ihrer Klasse umgehen, welche Potenziale und Herausforderungen von ihnen wahrgenommen und welche Strategien und Routinen für die typischen Anforderungen der Praxis entwickelt werden, stand daher mit dem Ziel, aktuelles Orientierungswissen für die Lehrerinnen- und Lehrerbildung bereit zu stellen, im Zentrum einer qualitativ-empirischen Untersuchung. Von Interesse war weiterhin die Frage, wie Lehrpersonen mit einem eigenen Migrationshintergrund mit der kulturell heterogenen Situation ihrer Klassen umgehen und ob ihre Präsenz in den Lehrerkollegien zu einer Erweiterung der Perspektive und damit zu einer Stärkung der pädagogischen Professionalität beitragen kann.

Anhand eines qualitativen Stichprobenplans, der eine Berücksichtigung zentraler biographischer Daten sowie die Ausprägung der Vielfalt innerhalb der Klassen ermöglichte, wurden insgesamt 40 Primarlehrpersonen aus 29 verschie-

denen Schulen der Stadt Zürich rekrutiert, die zwischen Januar und September 2004 freiwillig an einem problemzentrierten Interview teilnahmen. Gemäss ihrer Selbstbeschreibung verfügen 15 von ihnen über einen eigenen Migrationshintergrund, was annähernd einer Vollerhebung von Primarlehrpersonen mit Migrationshintergrund entspricht, die in Zürich unterrichten.

Nachfolgend werden zuerst die gesellschaftlichen Bedingungen, in dessen Kontext das pädagogische Handeln von Lehrpersonen eingebunden ist und daran anschliessend die zentralen Ergebnisse der empirischen Untersuchung aufgezeigt*.

GESELLSCHAFTLICHE BEDINGUNGEN

Bildungsprozesse finden immer als zirkuläre Prozesse im Kontext gesellschaftlicher Bedingungen statt: einerseits sind sie davon abhängig, andererseits beeinflussen sie diese durch ihre Wirkungsqualitäten. Für die Schweiz im Allgemeinen und die Stadt Zürich im Besonderen sind die folgenden drei Voraussetzungen bezogen auf das vorliegende Erkenntnisinteresse als zentral zu erachten:

- Erstens die wachsende Internationalität in Gesellschaft und Schule, die sich neben einem kontinuierlichen Anstieg von Einwanderungen auch in einer geographischen Erweiterungen der Herkunftsländer manifestiert. In der Stadt Zürich liegt der Anteil der Primarschüler/-innen ausländischer Staatsangehörigkeit derzeit bei 40%, wobei Schüler/-innen mit doppelter Staatsangehörigkeit sowie Eingebürgerte oder Angehörige binationaler Schweizer Familien statistisch nicht erfasst werden, weshalb davon ausgegangen werden muss, dass weit mehr Schüler/-innen über bi- oder multinationale Hintergründe verfügen (vgl. BFS 2004).

* Die Ergebnisse gehen aus dem Dissertationsprojekt der Autorin hervor, das voraussichtlich im Juli 2006 abgeschlossen wird.

- Zweitens die zunehmend transnationale Vernetzung des sozialen Raums, denn neben anhaltenden Zuwanderungen sind auch regelmässige Auswanderungen wahrnehmbar, die darauf verweisen, dass Migrationsprozesse nicht ausschliesslich linear und zeitlich begrenzt, sondern ebenso zirkulär verlaufen. Aktuelle Untersuchungen verdeutlichen, dass solche Pendelwanderungen zu pluri-lokalen Verflechtungen führen, die sich als «relativ dauerhafte, auf mehrere Orte verteilte bzw. zwischen mehreren Flächenräumen sich aufspannende, verdichtete Konfigurationen von sozialen Alltagspraktiken, Symbolsystemen und Artefakten» (Pries 2001, S. 53) manifestieren.
- Drittens zeichnet sich die Lehrerschaft im Gegensatz zur gesellschaftlichen Internationalisierung und transnationalen Verflechtung – ebenso wie die Schulbehörden und die Institutionen der Lehrerbildung – durch eine kulturelle Homogenität aus: rund 98% aller amtierenden Lehrpersonen der Volksschule und beispielsweise 99% aller Studierenden der Pädagogischen Hochschule Zürich waren im Jahr 2004 Schweizer Staatsangehörige (vgl. www.phzh.ch).

KONSEQUENZEN DER GESELLSCHAFTLICHEN BEDINGUNGEN

Während folglich die multikulturelle Heterogenität in vielen Lebensbereichen eine Selbstverständlichkeit ist, erleben Schüler/-innen die gesellschaftlich relevante Institution Schule als einen Ort, wo Erwachsene mit Migrationshintergrund kaum vertreten – höchstens für den muttersprachlichen Unterricht oder die Pflege der Schulanlage verantwortlich sind. Damit entgeht insbesondere Schüler/-innen mit Migrationshintergrund die Möglichkeit, auf Lehrpersonen mit ähnlichen Erfahrungen zu treffen, an denen sie ihre persönlichen Lebensentwürfe orientieren könnten. Für die Teamarbeit des Lehrkörpers bedeutet das Fehlen pluri-kultureller Perspektiven, dass dadurch die Entwicklung von Synergien, die auf Diversität und konstruktive Auseinandersetzungen basieren, eingeschränkt wird. Dies verdeutlichen beispielsweise Gruppenanalysen von Adler (1991), die aufzeigen, dass sich eine ausgeprägte Kreativität, umfassende Problemdefinitionen und damit qualitativ hochwertigere Entscheidungen vor

allem in kulturell heterogenen Gruppen entwickeln können, in denen die einzelnen Mitglieder über ähnliche oder gleiche Qualifikationen verfügen, gleichberechtigt sind und ähnliche Ziele verfolgen: Voraussetzungen, wie sie in Lehrerkollegien grundsätzlich gegeben wären.

Soweit die Theorie – empirische Erkenntnisse über die Sichtweisen und Orientierung im Kontext der kulturellen Heterogenität werden anhand der nachfolgenden Zusammenfassung zentraler Ergebnisse der Untersuchung von Primarlehrpersonen in Zürich aufgezeigt.

ZENTRALE UNTERSUCHUNGS-ERGEBNISSE

Einerseits verdeutlichen die Ergebnisse, dass die subjektive Interpretation sowie das persönliche Interesse von Lehrpersonen ihren Umgang mit der kulturell heterogenen Klassensituation massgeblich beeinflussen, folglich ähnliche Kontextbedingungen und demographische Merkmale zu unterschiedlichen Sichtweisen und Orientierungen führen können. Die Spannweite reicht von einer unbetroffenen distanzierten, über eine stillschweigend anerkennende Haltung bis hin zu Sichtweisen, die die sprachliche Vielfalt als Schwerpunkt des pädagogischen Handelns interpretieren. Weiterhin gibt es Lehrpersonen, die aufgrund einer synergieorientierten Sichtweise die Vielfalt ihrer Klasse als Potenzial einschätzen und daher in ihrem gesamten unterrichtlichen Handeln reflexiv berücksichtigen.

Andererseits kommt sehr deutlich zum Ausdruck, dass sich die Ausprägung der pädagogischen Zusammenarbeit im Kollegium als zentraler Einflussfaktor auf den Umgang mit der kulturellen Heterogenität erweist. Offensichtlich werden Lehrpersonen, die in einem innovativen Team unterrichten, das der Auseinandersetzung mit der kulturellen Heterogenität ihrer Schüler/-innen eine hohe Bedeutung beimisst, in ihrem pädagogischen Handeln mit der Vielfalt weitreichend unterstützt, was sich auch auf ihre Zusammenarbeit mit Eltern und Fachpersonen auswirkt. Wie die vorliegende Untersuchung zeigt, bedingt allerdings die Entfaltung einer intensiven Teamkooperation im Kontext der Heterogenität, dass die pädagogischen Zielsetzungen erstens explizit im Leitbild verankert sind und zweitens eine umfassende

Plus avant, on constate que certaines dimensions de la manière de se situer face à la diversité sont reliées aux éléments de la biographie personnelle des enseignants ayant un background de migration.

Ces enseignants soulignent qu'ils ont plus de facilité à se mettre à la place de leurs élèves et à celle des familles d'origine migrante. Ils s'envisagent également comme pouvant jouer le rôle de modèles compte tenu de leurs parcours de vie transnationaux et de leur réussite scolaire personnelle. Ils partagent de plus l'avis selon lequel le travail de collaboration portant sur la diversité culturelle serait facilité s'il y avait davantage d'enseignants présentant des background de migration.

De manière générale, ces résultats montrent que la question de la prise en charge de l'hétérogénéité culturelle, pour longtemps encore, ne représente pas pour la majorité des enseignants un élément allant de soi de la professionnalisation pédagogique; ceci permet de conclure à l'existence d'un besoin marqué aussi bien au niveau de la formation initiale que continue.

LITERATUR:

Adler, N. (1991): *International Dimensions of organizational behaviour*. Boston: Kent Publishing.

Auernheimer, G. (2003): *Einführung in die Interkulturelle Pädagogik*. 3., neu bearbeitete u. erweiterte Aufl. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

Bundesamt für Statistik (BFS) (2004): *Demographisches Porträt der Schweiz*. Neuchâtel: Bundesamt für Statistik.

Pries, L. (2001): *Internationale Migration*. Bielefeld: transcript.

Anschrift der Verfasserin

Doris Edelmann M.A.,
Dozentin im Fachbereich
Lernen und Unterricht
Pädagogische Hochschule Zürich
Rämistr. 59
Postfach
8090 Zürich

Nachfragen und
Rückmeldungen gerne unter:
doris.edelmann@phzh.ch

Unterstützung durch die Schulleitung gewährleistet ist. Aufgrund der Ergebnisse kann bei keiner Lehrpersonen auf eine «folkloristische Umgangsweise» mit der Vielfalt geschlossen werden, die sich in einer Überbetonung von Differenzen und einer Reduzierung von Schüler/-innen auf ihren kulturellen Hintergrund manifestiert. Ebenso wenig wurde die Vielfalt als Konfliktpotenzial oder Bedrohung persönlicher, respektive Schweizer Normen und Werte eingeschätzt, noch kam eine aktive Ablehnung von Schüler/-innen mit Migrationshintergrund zum Ausdruck.

LEHRPERSONEN MIT MIGRATIONSHINTERGRUND

Die Ergebnisse der Untersuchung lassen die Annahme zu, dass bestimmte Dimensionen der Orientierung und Sichtweise im Zusammenhang mit biographischen Erfahrungen von Lehrpersonen mit Migrationshintergrund zu verstehen sind. Besonders deutlich kommt dies zum Ausdruck, dass keine dieser Lehrpersonen eine distanzierte Haltung gegenüber der kulturellen Heterogenität ihrer Klasse einnimmt. Auf die Frage, ob sie ihre spezifischen Kenntnisse und Erfahrungen als Potenzial im Umgang mit der Heterogenität ihrer Schüler/-innen und deren Eltern einbringen können, betonen sie, dass sie sich vor allem sehr gut in deren Situation einfühlen können. Ebenso erachten sie es von grosser Wichtigkeit, dass sie für ihre Schüler/-innen mit Migrationshintergrund als Vorbilder wirken können, indem sie ihnen aufzeigen, dass es möglich ist, die lebensweltliche Orientierung transnational zu entfalten. Aufgrund ihrer persönlichen Erfahrung als «Bildungserfolgreiche» wird weiterhin erkennbar, dass sie Schüler/-innen mit Migrationshintergrund ausgesprochen «potenzialorientiert» wahrnehmen.

Konsens besteht, dass der muttersprachliche Kulturunterricht (HSK) die Identitätsentwicklung massgeblich unterstützen kann, was insbesondere auch von Lehrpersonen mit Migrationshintergrund betont wird, die in ihrer Kindheit aus unterschiedlichen Gründen keine Möglichkeit hatten, ihre Herkunftssprache zu erlernen, was sie rückblickend bedauern. Weiterhin berichten die Interviewten, dass ihnen der Zugang zu Eltern mit Migrationshintergrund allgemein leicht fällt, insbesondere dann,

wenn diese über den gleichen kulturellen Hintergrund verfügten wie sie selber. Wenn die Voraussetzung gegeben ist, dass Eltern und Lehrperson dieselbe Herkunftssprache sprechen, wird diese in der Regel während den Elterngesprächen verwendet.

In ihrem Kollegium fühlen sich alle vollumfänglich akzeptiert und keine Lehrperson berichtet über Ausgrenzungserfahrungen, Abwertungen ihrer beruflichen Qualifikationen oder Zurückweisungen von Partizipationsansprüchen. In den Aussagen aller interviewten Lehrpersonen mit Migrationshintergrund wird deutlich, dass es für sie selbstverständlich ist, dass Schweizer Werte und Normen die Organisation Schule dominieren. Gleichzeitig vertreten sie die Ansicht, dass es die pädagogische Teamarbeit im Kontext der Vielfalt unterstützen, insbesondere die Perspektive erweitern würde, wenn mehr Lehrpersonen mit Migrationshintergrund in den Lehrerkollegien vertreten wären, wobei sich bei diesem Themenbereich unweigerlich eine Diskrepanz zwischen Ideal und Realität abzeichnet, da bislang nur wenige Lehrpersonen mit einem eigenen Migrationshintergrund an den Primarschulen in Zürich unterrichten.

AUSBLICK

Insgesamt verdeutlichen die Befunde, dass der Umgang mit der kulturellen Heterogenität noch längst kein selbstverständliches Element pädagogischer Professionalität aller Lehrpersonen darstellt. Auch wenn aufgrund der Untersuchung keine Aussagen über die quantitative Verteilung der einzelnen Orientierungen innerhalb der Lehrerschaft getroffen werden können, lassen die Erkenntnisse, dass es neben Lehrpersonen und Kollegien, die sich konstruktiv mit der Vielfalt auseinandersetzen auch solche gibt, die sich aufgrund einer subjektiven Unbetroffenheit davon weitgehend distanzieren, auf einen Nachholbedarf in der Aus- und Weiterbildung schliessen.

DORIS EDELMANN

Zur Entwicklung von Standards und Kompetenzen der Lehrpersonen in mehrsprachiger und soziokulturell heterogener Perspektive¹

1. EINLEITUNG

Die «interkulturelle Pädagogik» oder – breiter – eine Pädagogik, welche die soziokulturelle und sprachliche Pluralität in all ihren Ausprägungen anerkennt und thematisiert, ist in der theoretischen Diskussion inzwischen gut 30 Jahre alt (oder jung). In der Bildungspolitik hat diese Idee zumindest in Westeuropa langsam aber sicher einen Platz gefunden. Aber hat sich die Praxis der Schulen und der Institutionen der Lehrerinnen- und Lehrerbildung (LLB) geändert? In diesem Beitrag wird die Verortung der Dimensionen Interkulturalität und Internationalität in den Bildungsinstitutionen Nordrhein-Westfalen angesprochen. Vor dem Hintergrund der Hochschulreform, die seit zwei Jahren in den Universitäten dieses Bundeslandes (aber auch in ganz Deutschland) umgesetzt wird, und bei der gezielter als zuvor eine Professionalisierung der angehenden Lehrpersonen angestrebt wird, werden in diesem Text Standards und Kompetenzen der Lehrpersonen in mehrsprachiger und soziokulturell heterogener Perspektive definiert.

2. INTERNATIONALITÄT UND INTERKULTURALITÄT IN DEN LEHRPLÄNEN DER SCHULEN UND IM HOCHSCHULWESEN NORDRHEIN-WESTFALENS

Neuere Untersuchungen haben ergeben: In den meisten Bundesländern haben die Lehrpläne der Grundschule, der Sekundarstufe I und II und im Sekundarbereich die Lehrpläne der verschiedenen Schultypen die Dimension der Interkulturalität einbezogen. Den entscheidenden Impuls gab 1996 die Kultusministerkonferenz mit ihren Empfehlungen zur interkulturellen Bildung (KMK, 1996). Die «interkulturelle

Idee» (Allemann-Ghionda, 1997) wird von den Verfassern der Richtlinien und Lehrpläne zwar unterschiedlich interpretiert, und es werden verschiedene «Perspektiven» bevorzugt (Neumann & Reuter, 2004). Aber die interkulturelle Idee ist auf eine Weise präsent, die vor dreissig Jahren, als in Europa erstmalig der Begriff der interkulturellen Erziehung auftauchte, noch Wunschdenken war. Die Verknüpfung zwischen allgemeinen Prinzipien und Standards einerseits und konkreten Hinweisen für die didaktische Umsetzung andererseits ist in den meisten Lehrplänen noch eher vage. Mein Fazit lautet: Es muss noch Einiges getan werden, bis mehr Klarheit herrscht über das, was die Ausbildung interkultureller Kompetenz in der Schule und für die einzelnen Fächer bedeutet, und wie sie lehrbar wird. Eines können wir hier festhalten: Eine allgemeine Bildung, die auch Interkulturalität und Pluralität einbezieht, mobilisiert (wie Bildung schlechthin) Ressourcen in verschiedenen Bereichen: im kognitiven, im affektiven, im sozialen und im Handlungsbereich.

Neben der Interkulturalität ist die Internationalisierung der zweite, wichtige Begriff, der seit einigen Jahren und immer häufiger in Verbindung mit der Globalisierung in der bildungspolitischen Diskussion genannt wird.

Seit einem Jahrzehnt wird in Nordrhein-Westfalen in bildungspolitischen Dokumenten die Internationalisierung der Bildung mit Nachdruck angesprochen (Bildungskommission Nordrhein-Westfalen, 1995). Internationalisierung wird mit so verschiedenen Inhalten assoziiert wie: Migration, europäische Integration und Verantwortung für eine Welt (S. 118). Im Papier «Bachelor- und Masterstudiengän-

LE DÉVELOPPEMENT DE STANDARDS ET DE COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS DANS UNE PERSPECTIVE DE PLURLINGUISTIQUE ET D'HÉTÉROGÉNÉITÉ SOCIOCULTURELLE

La pédagogie interculturelle ou, plus largement, une pédagogie qui reconnaît la pluralité socioculturelle et linguistique dans toutes ses expressions et implications, est une approche théorique discutée en sciences de l'éducation depuis une trentaine d'années. Du moins en Europe occidentale, cette idée a également trouvé une place. Mais les pratiques d'enseignement dans les institutions scolaires et de formation des enseignants ont-elles changé ? Cet article explore la présence des dimensions internationale et interculturelle dans les institutions de formation du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. Sur l'arrière-fond de la réforme des universités qui est mise en oeuvre depuis 2003, et qui poursuit avec détermination la professionnalisation des futurs enseignants, ce texte propose la définition de standards et de compétences des enseignants dans une perspective de plurilinguisme et d'hétérogénéité socioculturelle.

¹ Gekürzte Fassung meines Aufsatzes Kompetenzen der Lehrpersonen in einem mehrsprachigen und soziokulturell heterogenen Umfeld, erschienen in: Kostrzewa, Frank (Hrsg.), Kompetenzen von Lehrerinnen und Lehrern. (pp. 11-24). Eitorf: Gata.

Cinq standards sont proposés, chacun étant décliné en une série de compétences que les lieux de formation devront aider à faire acquérir.

Standard A: qualification pour un travail dans une société et des institutions de formation traversées par le phénomène de la globalisation (exemples de compétences: savoirs sur les dimensions économiques de la globalisation, ses causes et ses effets; savoirs sur les aspects sociologiques de la migration).

Standard B: qualification pour une activité pédagogique dans un domaine de la formation qui tend à s'internationaliser et à s'interculturaliser (exemple de compétences: capacité à situer les questions touchant à la formation dans un contexte international).

Standard C: qualification pour un enseignement dans des classes à majorité hétérogènes sur le plan culturel et linguistique (exemple de compétences: acquisition des bases théoriques de la communication interculturelle; mise en œuvre des théories au niveau d'une didactique de branche interculturelle).

Standard D: qualification pour un enseignement selon des plans d'étude intégrant de manière croissante la dimension interculturelle et le point de vue international.

Standard E: qualification pour une disposition à une remise en question périodique du point de vue didactique et pédagogique afin de participer au développement scolaire et de tirer parti des conséquences des réformes.

ge – Eine Chance für die Studienreform der Gemeinsamen Kommission für die Studienreform im Land Nordrhein-Westfalen» (Gemeinsame Kommission für die Studienreform im Land Nordrhein-Westfalen, 1999) wird postuliert: «Die Auswahl der Studieninhalte muss die Interkulturalität des Studiums stärken» (S. 8).

Wenn die Richtlinien und Lehrpläne für die Schule ernst genommen und didaktisch konkretisiert werden sollen, müssen angehende Lehrpersonen in die Lage versetzt werden, die darin erörterten Postulate zu verstehen und didaktisch umzusetzen.

Somit sind auch die LLB, die in deutschsprachigen Ländern an Universitäten, in vereinzelt Fällen an Pädagogischen Hochschulen stattfindet, und die pädagogische Forschung, die unmittelbar damit verknüpft ist, gefordert.

3. AKTUELLE REFORM DER LLB - STANDARDS UND KOMPETENZEN IN MEHRSPRACHIGEM UND SOZIO-KULTURELL HETEROGENEM UMFELD

3.1. PLURALITÄT UND INTERKULTURALITÄT ALS QUERSCHNITTDIMENSION

Die LLB hat darauf vorzubereiten, dass Lehrpersonen nicht in einer monolingualen und monokulturellen, sondern in einer mehrsprachigen und soziokulturell heterogenen Gesellschaft tätig sind. Diese Forderung ist nicht der Diskurs einiger Spezialist/innen, die eine besondere Richtung der Erziehungswissenschaft vertreten, sondern sie schlägt sich in den aktuellen Curricula zahlreicher Hochschulen nieder, wengleich zu bemängeln ist, dass der Grad der Verbindlichkeit besonders in Deutschland aufgrund der freien Bildungstradition eher gering ist (Jungmann & Triantafillou, 2004).

Die Universität zu Köln bietet im Vergleich zu vielen anderen seit einigen Jahren ein ansehnliches Programm pädagogischer Lehrveranstaltungen an, denen interkulturelle und internationale Ansätze zugrunde liegen. Nach den bisherigen Studienordnungen konnte es jedoch passieren, dass Lehramtskandidat/innen an diesen Ansätzen vorbei studierten und somit ihre Lehrerausbildung abschlossen, ohne in diesem Bereich die geringste Kompetenz erworben zu haben.

Die gegenwärtige Umstellung auf modularisierte Studiengänge ist in dieser

Hinsicht eine Chance. Denn in allen Modulen werden die Dimension der soziokulturellen Heterogenität, der Interkulturalität, der Mehrsprachigkeit angesprochen – ganz im Sinne der vorliegenden Gutachten, die von einer Querschnittsaufgabe sprechen (Terhart, 2000). Der multikulturelle, mehrsprachige und sozial heterogene Hintergrund unserer Studierenden sowie die vielfältigen internationalen Tätigkeiten bieten hervorragende Voraussetzungen, die Interkulturalität und Internationalität der Studieninhalte auf eine Weise zu gestalten, die Resonanz findet.

Migration, intranationale Mehrsprachigkeit, europäische Integration und Globalisierung als Manifestationen einer Internationalisierung des Erlebens und der Bildung erfordern spezifisches Wissen und Kompetenzen, die in der LLB erworben werden müssen und können.

Die Frage, mit der ich mich beschäftige, lautet: Welche Standards müssen festgelegt werden? Und damit verbunden: Welches Wissen und welche Kompetenzen gehören dazu, wenn die Standards erreicht werden sollen?

Besonders hervorzuheben ist: Die nicht ausreichende sprachliche Förderung, die eine vornehmliche Aufgabe der Schule und des Unterrichts ist, ist ein bisher unterschätztes Problem der LLB. (Allemann-Ghionda, Auernheimer, Grabbe & Krämer, im Druck).

Die Definition von Standards und Kompetenzen, die ich hier vorschlage, ist die Fortsetzung einer in der Schweiz durchgeführten Untersuchung (Allemann-Ghionda, de Goumoëns & Perregaux, 1999) und eines daraufhin entwickelten Curriculums der LLB für die sprachliche und kulturelle Vielfalt (Allemann-Ghionda, Perregaux & De Goumoëns, 1999).

3.2. STANDARDS UND KOMPETENZEN

Nach dem heutigen Stand der Diskussion erscheint mir ein weiterer Schritt möglich und notwendig, nämlich die Definition von Standards und Kompetenzen, die eine LLB anstreben muss, welche die Pluralität als Querschnittdimension versteht. Zur Erinnerung: «Bildungsstandards formulieren Anforderungen an das Lehren und Lernen in der Schule. Sie benennen Ziele für die pädagogische Arbeit, ausgedrückt als erwünschte Lernergebnisse der Schülerinnen und Schüler.» (Klieme u. a., 2003, S. 19).

LITERATUR :

- Allemann-Ghionda, C. (1997): Interkulturelle Bildung. Zeitschrift für Pädagogik, 36. Beiheft, S. 107-149.
- Allemann-Ghionda, C. (2004): Interkulturalität und Internationalität im Curriculum - vom theoretischen Postulat zur Institutionalisierung? Einführung in den Thementeil. Zeitschrift für Pädagogik, 50 (6), S. 798-802.
- Allemann-Ghionda, C., Auernheimer, G., Grabbe, H. & Krämer, A. (im Druck): Beobachtung und Beurteilung in soziokulturell und sprachlich heterogenen Klassen - Die Kompetenzen der Lehrpersonen. Zeitschrift für Pädagogik (Beiheft Nr. 50).
- Allemann-Ghionda, C., de Goumoëns, C. & Perregaux, C. (1999): Pluralité linguistique et culturelle dans la formation des enseignants. Fribourg: Editions universitaires.
- Allemann-Ghionda, C., Perregaux, C. & De Goumoëns, C. (1999): Curriculum der Lehrerinnen- und Lehrerbildung für die sprachlich-kulturelle Vielfalt. Bern: Schweizerischer Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung, Nationales Forschungsprogramm 33 «Wirksamkeit unserer Bildungssysteme».
- Bildungskommission Nordrhein-Westfalen (Hrsg.). (1995): Zukunft der Bildung - Schule der Zukunft. Denkschrift der Kommission <<Zukunft der Bildung - Schule der Zukunft>> beim Ministerpräsidenten des Landes Nordrhein-Westfalen. Neuwied (u.a.): Luchterhand.
- EDK (2000): Interkulturelle Pädagogik in der Lehrerinnen- und Lehrerbildung. Zentrale Lernbereiche - Thesen - Literaturhinweise. Dossier 60. Bern: Schweizerische Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren.
- EUNIT (Hrsg.). (1998): Qualifikationen für das Unterrichten in mehrsprachigen Schulen. Münster: Waxmann.
- Gemeinsame Kommission für die Studienreform im Land Nordrhein-Westfalen (1999): Bachelor- und Masterstudiengänge - Eine Chance für die Studienreform. Bochum: Wissenschaftliches Sekretariat für die Studienreform.
- Jungmann, W. & Triantafillou, F. (2004): Interkulturelle und internationale Ansätze in der Lehrerbildung: Erste Befunde einer vergleichenden Analyse zur Lehr(er)qualifikation für die Primarstufe an deutschen und griechischen Hochschulen. Zeitschrift für Pädagogik, 50 (6), S. 849-864.
- Klieme, E., Avenarius, H., Blum, W., Döbrich, P., Gruber, H., Prenzel, M., Reiss, K., Riquarts, K., Rost, J., Tenorth, H.-E. & Vollmer, H. J. (2003): Zur Entwicklung nationaler Bildungsstandards. Bonn: Bundesministerium für Bildungsforschung.
- KMK (1996): Empfehlung «Interkulturelle Bildung und Erziehung in der Schule». Beschluss der Kultusministerkonferenz vom 25.10.1996. Bonn: Sekretariat der ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland.
- Neumann, U. & Reuter, L. R. (2004): Interkulturelle Bildung in den Lehrplänen - neuere Entwicklungen. Zeitschrift für Pädagogik, 50 (6), S. 803-817.
- OECD (2001): Knowledge and Skills for Life. First Results from PISA 2000. Paris: Organisation for Economic Co-Operation and Development, Centre for Educational Research and Innovation.
- Schader, B. (2000): Sprachenvielfalt als Chance. Handbuch für den Unterricht in mehrsprachigen Klassen. Hintergründe und 95 Unterrichtsvorschläge für Kindergarten bis Sekundarstufe I. Zürich: Orell Füssli.
- Terhart, E. (Hrsg.). (2000): Perspektiven der Lehrerbildung in Deutschland. Abschlussbericht der von der Kultusministerkonferenz eingesetzten Kommission. Weinheim, Basel: Beltz.
- Weber, M. (2003): Heterogenität im Schulalltag: Konstruktion ethnischer Unterschiede. Opladen: Leske + Budrich.

In der gleichen Publikation ist zum Begriff der Kompetenz zu lesen: «Bildungsstandards konkretisieren die Ziele in Form von Kompetenzanforderungen» (ebenda, S. 21). Mutatis mutandis geht es hier um das, was zukünftige Lehrpersonen lernen und können müssen, damit sie auf den Schuldienst unter den beschriebenen Bedingungen vorbereitet sind. Auf die Diskussion über Kompetenzen im allgemeinen soll hier nicht weiter eingegangen werden.

Versuche, aus interkultureller Sicht konkrete Kompetenzen zu benennen, wurden bereits zuvor unternommen, s. auch (EDK, 2000, EUNIT, 1998). Die Kommission interkulturelle Bildung der Sektion interkulturell und international vergleichende Erziehungswissenschaft der Deutschen Gesellschaft für Erziehungswissenschaft hat ein Kerncurriculum der interkulturellen Bildung erarbeitet, das ebenfalls in meine Überlegungen einfließt. Ich knüpfe an diese Arbeiten an, um im Kontext dieser Universität und im Lichte der inzwischen eingetretenen Veränderungen (Modularisierung) meine Vorschläge zu formulieren.

Dabei fokussiere ich in erster Linie den Beitrag der Erziehungswissenschaft, das Fach, das ich hier lehre. Doch viele der von mir angesprochenen Kompetenzen implizieren den Beitrag anderer Disziplinen: der Soziologie, der Sozialpsychologie, der allgemeinen Sprachwissenschaft, der Sprachfächer, der Ethnologie, um nur einige zu nennen. Interdisziplinarität ist hier gefragt. Es ist ja auch schon so, dass der Diplomstudiengang für Pädagogik einen Schwerpunkt interkulturelle Kommunikation und Bildung aufweist, an dem sich die genannten Disziplinen beteiligen. Die meisten Fächer der Lehrämter können und sollten sich interkulturell und international öffnen. Da Lehrpläne mittlerweile in allen Bundesländern die Dimension der Interkulturalität mehr oder weniger artikuliert integriert haben (Allemann-Ghionda, 2004; Neumann & Reuter, 2004), verfügen die Fachdidaktiken nunmehr über eine brauchbarere – weil konkretere – Grundlage, um Beispiele der fachbezogenen interkulturellen Didaktik zu entwickeln. Allerdings befindet sich die Definition von Kompetenzen in vielen Fällen erst im Stadium der Andeutung.

Im Hinblick auf die interkulturelle Öffnung der LLB spielt die Disziplin Erzie-

hungswissenschaft eine zweifache Rolle. Einmal gibt es auf der Sekundarstufe ein Unterrichtsfach Pädagogik, das wie alle anderen interkulturell und international geöffnet werden kann. Und zum zweiten erhalten die zukünftigen Lehrpersonen parallel zur fachlichen an der Universität eine pädagogische Ausbildung (in Nordrhein-Westfalen: die erziehungswissenschaftlichen Studien).

Nun komme ich zur Benennung der Standards und Kompetenzen – ein Versuch, der natürlich keinen Anspruch auf Vollständigkeit erhebt:

STANDARD A

Qualifikation für das Arbeiten in einer Gesellschaft und in Bildungsinstitutionen, welche von den Auswirkungen der Globalisierung geprägt sind.

Kompetenzen:

- Wissen über wirtschaftliche, soziokulturelle Ursachen, Auswirkungen, Begleiterscheinungen der Globalisierung;
- Wissen über soziologische Aspekte der Migration;
- Medienkompetenz unter dem Aspekt der transnationalen Kommunikation und der Darstellung von Interkulturalität.

STANDARD B

Qualifikation für eine pädagogische Tätigkeit in einem Bildungswesen, das europäisiert, internationalisiert und interkulturalisiert wird oder werden soll.

Kompetenzen:

- Wissen über bildungspolitische Entwicklungen in der Europäischen Union ;
- Einordnen von Bildungsfragen in einen internationalen Zusammenhang;
- Fähigkeit, in europäischen Gremien entwickelte Konzepte (z. B.: Europäisches Sprachenportfolio) in ihrer Bedeutung zu erkennen und zu übertragen.

STANDARD C

Qualifikation für das Unterrichten in Klassen, die meistens mehrsprachig und soziokulturell heterogen sind.

Kompetenzen:

- Aneignung der theoretischen Grundlagen der interkulturellen Bildung;
- Aneignung der theoretischen Grundlagen der interkulturellen Kommunikation;

- Umsetzung der Theorien in interkulturelle Didaktik (der Fächer);
- Umsetzung der sozialpsychologischen Theorien auf das Verstehen von mehrkulturellen Identitäten;
- Umsetzung der sozialpsychologischen Theorien auf den eigenen Umgang mit Stereotypen (z. B. mit Differenz aus interkultureller Sicht und in Bezug auf Gender) vgl. (Weber, 2003);
- Erarbeitung der psycholinguistischen und pädagogischen Grundlagen der Mehrsprachigkeit;
- Umsetzung der psycholinguistischen Theorien in Didaktik der Zweitsprache vgl. (Schader, 2000);
- Anwendung der psycholinguistischen Theorien auf das Verstehen von Lernprozessen bei zwei- oder mehrsprachig Aufwachsenden;
- Transfer des Wissens über Migration und über interkulturelle Kommunikation auf Gesprächssituationen mit Lernenden, Kollegen und Eltern aus anderen Ländern;
- Aneignung von Forschungsergebnissen über Beobachtung und Diagnostik;
- Übertragung dieses Wissens auf mehrsprachige und soziokulturell heterogene Klassen.

STANDARD D

Qualifikation für das Unterrichten nach Lehrplänen, welche zunehmend die interkulturelle Dimension und internationale Gesichtspunkte integrieren.

Kompetenzen:

- Aneignung der theoretischen Grundlagen der interkulturellen Bildung;
- Aneignung der theoretischen Grundlagen der interkulturellen Kommunikation;
- Umsetzung der Theorien in interkulturelle Didaktik (der Fächer);
- Umsetzen von Grundzügen der Lehrplangforschung und der Lehrmittelanalyse.

STANDARD E

Qualifikation für die Bereitschaft, sich periodisch in pädagogischer und fachdidaktischer Hinsicht umzuorientieren, um den Konsequenzen von Reformen folgen und an der Schulentwicklung mitwirken zu können.

Kompetenzen:

- Vertrautheit mit der einschlägigen pädagogischen Literatur;
- Sachkundiger und kritischer Umgang mit dem Internet;
- Erkennen der Notwendigkeit von Fortbildung und Wahrnehmen von Fortbildungsangeboten.

Eine letzte Feststellung betrifft den Stellenwert des Wissens sowie das Verhältnis von Theorie und Praxis – ein Dauerbrenner der Diskussion über LLB. Wenn angehende Lehrpersonen das Wissen als für sie nachvollziehbar und im weitesten Sinne praxisrelevant erkennen, und wenn die hochschuldidaktische Gestaltung ihre Aktivität und ihre Ressourcen mobilisiert, indem unter anderem neben der „Theorie“ begleitete und reflektierte Praktika zu absolvieren sind – solche wurden bei uns mit der Reform eingeführt - ist der Weg für die gegenseitige Befruchtung von Theorie und Praxis geebnet.

CRISTINA ALLEMANN-GHIONDA

Universität zu Köln

Die Autorin:

Prof. Dr. Cristina Allemann-Ghionda lehrt allgemeine Pädagogik mit dem Schwerpunkt international vergleichende und interkulturelle Erziehungswissenschaft an der Philosophischen Fakultät der Universität zu Köln. Sie ist geschäftsführende Direktorin des Pädagogischen Seminars und Mitglied der Kommission für Lehre, Studium und Studienreform in der Philosophischen Fakultät. Mitherausgeberin der Zeitschrift für Pädagogik.

EN RETRAÇANT RÉGULIÈREMENT LE PARCOURS D'UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE, LE PROJET **VIVRE ICI EN VENANT D'AILLEURS** SE VEUT UN APPORT CONSTRUCTIF DANS LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE EN SOULIGNANT LA DIVERSITÉ DE LA COMMUNAUTÉ ÉTRANGÈRE. LE PAYS D'ORIGINE ET LE PARCOURS MIGRATOIRE D'UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE AINSI QUE SON QUOTIDIEN EN SUISSE SONT PRÉSENTÉS PAR **VALÉRIE KERNEN**, JOURNALISTE INDÉPENDANTE (RP), DANS UN ARTICLE JOURNALISTIQUE PUBLIÉ DANS LES JOURNAUX RÉGIONAUX DU CANTON DE NEUCHÂTEL ET SUR LE SITE WWW.NEUCH.CH ET DANS UN REPORTAGE SUR LA RADIO NEUCHATELOISE RTN. LES ARTICLES SONT ÉGALEMENT TRADUITS EN ITALIEN ET DIFFUSÉS DANS LES JOURNAUX **L'AMICO** ET **NOI ALTRI** DE LA MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE. CE PROJET EST SOUTENU PAR LE BUREAU CANTONAL DU DÉLÉGUÉ AUX ÉTRANGERS ET PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS. RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTS ARTICLES ET REPORTAGES RADIO SUR LE SITE INTERNET : WWW.NE.CH/TEMOIGNAGES.

« On me croit mort dans mon pays »

*Requérant d'asile,
Jacques a fui son pays
pour sauver sa peau.
Son engagement
politique a mis un
terme à sa vie
familiale et
professionnelle
au Cameroun.
Le cœur serré,
il attend la réponse
de Berne qui doit
statuer sur son cas.*

Jacques vient d'emménager dans un studio de 20m carrés sur les hauteurs de Neuchâtel. Deux lits simples occupent une large partie de la pièce, munie d'une table basse, d'une télévision et de deux chaises. L'espace restant permet tout juste à deux personnes de se croiser. Ce Camerounais de 27 ans est arrivé en Suisse en janvier 2005. Après avoir vécu 7 mois au centre de premier accueil de Couvet, il a déménagé dans ce studio qu'il partage avec un colocataire d'origine congolaise. Tous deux sont demandeurs d'asile. Ils n'ont pas choisi de vivre ensemble mais ils font de leur mieux pour s'entendre et cohabiter. « A Douala, même ma salle de bain était plus grande que cet appartement! Mais je ne me plains pas, je suis heureux d'être en vie et de recevoir un soutien de la Suisse », commente Jacques, plein de bonne volonté.

LE CŒUR MEURTRI

Mais derrière les paroles de gratitude, une douleur et un profond déchirement se font sentir. « Jamais, je n'imaginai quitter un jour le Cameroun, sauf peut-être pour des vacances. Depuis que je suis en Suisse, je ne sais pas si je suis encore en vie... J'étais fils héritier et je suis devenu mendiant! » En fuyant son pays, cet homme a tout perdu sauf l'essentiel: il a sauvé sa peau. Jacques a grandi à Douala, la capitale économique du Cameroun, dans une famille possédant de nombreuses terres au centre et à l'ouest du pays. Dès son plus jeune âge, il a reçu de son père des valeurs humanistes et un regard critique sur la politique du gouvernement camerounais. « Mon papa a toujours bien traité ses employés, il s'opposait à l'injustice et il s'est engagé pour la diffusion des droits de l'homme auprès des travailleurs. Comme nous avons beaucoup de propriétés agricoles, il avait de l'influence et le gouvernement avait intérêt à obtenir son soutien. Mais mon père n'a jamais voulu se positionner politiquement. Ça lui a valu toutes sortes d'ennuis et il a même été emprisonné », raconte Jacques, le regard assombri.

DÉCÈS MYSTÉRIeux

Son père est décédé en 1995 dans des conditions douteuses suite à une opération des poumons dans un hôpital public... un établissement tenu par l'Etat. « Je ne veux pas dire qu'on a assassiné mon père mais il n'est pas insensé de se poser la question! Le gouvernement tire toutes les ficelles au Cameroun. On dit que c'est un pays de paix, et les touristes l'apprécient. Mais, lorsqu'on traverse la couche de vernis, on se rend vite compte qu'il se joue une guerre silencieuse entre la junte au pouvoir et ses opposants », explique Jacques avec dépit. A la mort de son père, le jeune homme a arrêté ses études pour prendre sa succession dans la gestion des terres familiales. Ce fut pour lui le début de la chute. Petit à petit, sous différents prétextes, l'Etat a confisqué ses propriétés au centre du pays. « Ma famille est originaire de cette région, mais je n'ai rien pu faire! Les chefs de village étaient de bonne volonté mais ils ne pouvaient pas me soutenir sans se mettre à dos le gouvernement », raconte Jacques qui décida en désespoir de cause de dénoncer publiquement le comportement du pouvoir en place à l'égard de sa famille.

Ces paroles, prononcées en pleine période électorale, allaient bouleverser sa vie. Un mandat d'arrêt l'accusant de fomenter une rébellion populaire a été lancé contre lui. Jacques s'est caché durant trois mois chez la mère d'un ami pasteur. Durant tout ce temps, le « fugitif » est resté cloîtré dans une chambre, tremblant à chaque fois que quelqu'un frappait à la porte d'entrée de ses bienfaiteurs. Il a fui le pays avec l'aide d'un père missionnaire, qui l'a escorté jusqu'en Suisse, à condition qu'il paie les frais et le billet d'avion. « Je ne pourrais même pas vous

décrire la personne qui m'a aidé, tout ce que je sais, c'est qu'il était blanc! », s'exclame Jacques qui a vécu sa fuite dans un état second.

DEMANDE D'ASILE

Aujourd'hui, seule la mère de son enfant sait où il se trouve. Le requérant d'asile est père d'un petit garçon qu'il n'a pu serrer dans ses bras qu'une seule fois ... le jour de sa naissance. En Suisse, il n'a pas encore reçu de réponse à sa demande d'asile mais il a commencé à recréer des liens. Souvent, il reste en retrait pour observer et comprendre le fonctionne-

ment de la société helvétique. Lorsqu'il se sent à l'aise, Jacques révèle des qualités de cœur et une envie de s'engager. Malgré son permis provisoire, il vient de trouver un premier emploi temporaire à Bevaix, où il aide à détruire une ancienne usine. Ce patron devenu manœuvre ne sait pas de quoi sera fait son avenir. Dans ses rêves, il se voit rentrer au Cameroun et « retrouver une vie digne ». « Mais pour cela, il faut un changement de gouvernement », soupire Jacques. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2011...

Cette rubrique, soutenue par le bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle et souligne la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.

VALÉRIE KERNEN

LE CAMEROUN EN BREF

Superficie : 475 440 km² (presque comme l'Espagne)

Population : 16 018 000 (41 060 000 en Espagne)

Capitale : Yaoundé

Chef de l'état : Paul Biya, réélu en octobre 2004 pour un 4^e mandat de 7 ans

Langues : français et anglais (officielles), et une dizaine de langues régionales et nationales

Histoire : 1960 : l'ex-Cameroun français est proclamé indépendant. Ahmadou Ahidjo accède à la présidence du pays qu'il dirigera durant 22 ans ! 1961 : rattachement du sud de l'ex-Cameroun britannique (le reste formant aujourd'hui le Nigeria). 1982 : Paul Biya devient le 2^e président camerounais. 1990 : le multipartisme est rétabli. 2004 : réélection de P. Biya. Les partis d'opposition ont formé une coalition autour d'un candidat unique, mais d'après les experts, l'issue du scrutin était prévisible en raison de la mainmise gouvernementale sur l'administration chargée d'organiser l'élection présidentielle. Le taux de participation est resté faible.

Statistiques : 213 Camerounais résident dans le canton de Neuchâtel



Bâle

Programme de visites de musées en langues de la migration, Museumsdienste Basel

OTTOBRE 2005

Il sacro e il profano negli antichi arazzi di Basilea
Domenica 16 ottobre 2005 ore 15.00
Historisches Museum Basel, Barfüsserkirche
Barfüsserplatz Tel. +41 61 205 86 00

Ercole nell'arte greca: non solo eroe
Domenica 23 ottobre 2005 ore 15.00
Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig
St. Albangraben 5-7 Tel. +41 61 201 12 12

Il convento di Klingental in miniatura: un modello su scale 1:100
Domenica 25 ottobre ore 15.00
Museum Kleines Klingental
Unterer Rheinweg 26 Tel. +41 61 267 66 25 / 42

NOVEMBRE 2005

Tour Fix italiano
Domenica 13 novembre 2005 ore 15.00
Fondation Beyeler
Baselstr. 101, Riehen Tel. +41 61 645 97 20

Willem de Kooning
Sabato 26 novembre 2005 ore 11.00
Kunstmuseum Basel
St. Alban - Graben 16 Tel. +41 61 206 62 62

Il sacro e il profano negli antichiarazzi di Basilea
Domenica 27 novembre 2005 ore 15.00
Historisches Museum Basel, Barfüsserkirche
Barfüsserplatz Tel. +41 61 205 86 00

DICEMBRE 2005

L'infanzia nel passato di Basilea
Domenica 11 dicembre 2005 ore 15.00
Historisches Museum Basel, Barfüsserkirche
Barfüsserplatz Tel. +41 61 205 86 00

San Nicolao
Esposizione di Natale
Domenica 11 dicembre 2005 ore 15.00
Museum der Kulturen Basel
Augustinerstrasse 2 Tel. +41 61 266 56 00

Zürich

Hinweis auf die Handreichung « Interkulturelle Vermittlung in der Schule »

Der rasante gesellschaftliche Wandel und die Aufsplitterung der Migration der letzten 15 Jahre fordert die Schule heraus und verlangt von Lehr- und Fachpersonen hohe fachliche und kommunikative Kompetenzen. Es ist unbestritten, dass ein offener Dialog zwischen Schule und Eltern zum Wohlbefinden und zum Schulerfolg eines Kindes oder Jugendlichen beiträgt. Gelingt es Schule und Eltern, die Vorstellung über Erziehung und Bildung auf einen Nenner zu bringen und vorhandene Ressourcen besser zu nutzen, wirkt sich dies positiv auf den Schulerfolg eines Kindes oder Jugendlichen aus. Eine klare Kommunikation zwischen Schule und Eltern sowie eine gegenseitige Wertschätzung und Unterstützung verbessern die Qualität der Zusammenarbeit. Viele (fremdsprachige) Eltern haben Sprachschwierigkeiten, sind mit den Gepflogenheiten der Schweiz noch nicht vertraut und kennen das hiesige Schulsystem nicht. Sie orientieren sich an Verhältnissen in der Heimat. Bei dieser Ausgangslage ist es wichtig, dass Schule und Eltern auf gegenseitige Bedürfnisse ernsthaft eintreten und einen offenen Dialog pflegen. Bei Kommunikationsschwierigkeiten können interkulturelle Vermittlungspersonen viel dazu beitragen, (fremdsprachige) Eltern zu

motivieren, sich nicht ohnmächtig zu fühlen, sondern sich zu öffnen und Mitverantwortung für den Schulerfolg ihrer Kinder zu tragen. Zum anderen können sie Lehr- und andern Fachpersonen sowie Schulbehörden Hinweise über Normen und Werte sowie Hintergründe der Kommunikationsmuster von (fremdsprachigen) Eltern geben. Gegenseitiges Vertrauen wächst, Eltern werden in ihrer Rolle bestärkt. Lehr- und Fachpersonen können Anregungen für eine gute Förderung ihres Kindes geben. Eine neue Handreichung enthält Richtlinien für die interkulturelle Vermittlung im Schulfeld. Die Handreichung klärt Ziele der interkulturellen Vermittlung und die Aufgaben der verschiedenen Beteiligten. Sie wendet sich sowohl an interkulturelle Vermittlungspersonen wie auch an Lehrpersonen und Behörde-mitglieder, die mit diesen zusammenarbeiten. Eine Kurzfassung ist in verschiedene Sprachen übersetzt und dient als Information für Eltern. Sie finden diese Unterlagen auf unserer Homepage unter: www.volkschulamt.ch/Downloads/ InterkulturellePädagogik oder Sie können sie bestellen: Sektor Interkulturelle Pädagogik, Volksschulamt, Walchestrasse 21, 8090 Zürich, ikp@vsa.zh.ch Telefon 043 259 53 61.



Le patient migrant en milieu hospitalier

Politique pour une meilleure prise en charge

Les cercles spécialisés se sont rendus compte que la relation entre la migration et la santé est complexe et que les migrants et migrantes se trouvent souvent dans des situations de santé précaires. La migration est rarement en elle-même à l'origine de la maladie mais les facteurs de risques et de stress ainsi que les désavantages sociaux et les mises à l'écart peuvent porter fortement atteinte à l'état de santé.

LES MESURES NÉCESSAIRES

Les migrants hospitalisés constituent un groupe de patients important, non seulement pour des raisons numériques mais aussi parce qu'ils se trouvent en situation de « crise multiple ».

Ainsi, une grande partie des difficultés ne se rapporte pas uniquement aux carences de santé des migrantes et migrants mais également à leur accès difficile au système de santé (nombre de migrants ignorent comment fonctionne le système de santé suisse et ont ainsi difficilement accès à ses institutions) et à l'interaction avec le personnel médical (les difficultés de compréhension qui peuvent se présenter nuisent grandement à la relation entre les fournisseurs de prestations médicales et les patients alors que cet échange joue un rôle déterminant dans le processus curatif).

LES MESURES ENVISAGÉES

De manière générale, dans de nombreux services publics amenés à travailler en contact direct avec la population, on constate une lacune dans la formation du personnel au niveau de l'aptitude à gérer la multiculturalité croissante de la société. Les services hospitaliers n'y échappent pas.

La prise de conscience de la situation et la volonté d'agir des autorités fédérales pour adapter le système de santé à une société pluraliste et hétérogène (Rapport Migration-santé-Stratégie de la Confédération pour les années 2002 à 2006. OFSP) ont orienté les axes d'action vers trois directions principales :

FORMATION

- introduction d'une formation officielle d'interprète / médiateur interculturel spécialisé dans les domaines social et de la santé. Des études ont démontré qu'un recours systématique aux services d'interprètes communautaires professionnels a des effets positifs sur le traitement (mieux ciblé, il est plus efficace et agit durablement) et accroît de manière générale l'efficacité des mesures adoptées.

- mise en place d'une offre de formation et de perfectionnement permettant des interventions différenciées selon le sexe et mieux adaptées à la situation des personnes migrantes.

SUPPRESSION DES OBSTACLES

Le Projet Migrant Friendly Hospital a été conçu pour créer un réseau d'hôpitaux, de cliniques psychiatriques, d'établissements de rééducation et d'institutions de soins longue durée qui se distinguent par un accompagnement professionnel et de qualité de la population migrante (échanges de connaissances et d'expériences entre médecins, personnels soignants et administrations concernées, élaboration de recommandations et de standards, promotions et soutien financier des mesures concrètes dans les établissements).

SERVICES DE COORDINATION

Mettre en place des centres de compétences régionaux pour le thème migration et santé.

Mentionnons encore la création d'un site internet (www.miges.ch) qui se veut un moyen d'information moderne et la première antenne à l'attention des spécialistes, créée dans les domaines de la migration et de la santé et traitant tous les thèmes y relatifs.

Toutes ces mesures ont pour objectif de promouvoir l'ouverture du système de santé à la population migrante afin de permettre l'administration de soins plus efficaces et une réduction des coûts. Elles faciliteraient ainsi l'accès aux services de la santé non seulement des migrants mais de toute personne éprouvant des difficultés dans cette démarche.

AMINA BENKAIS



Giuditta Mainardi

Miroirs migratoires

Entre le Brésil et la Suisse : vécus de femmes brésiliennes

Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, 2005. XV, 240 p.
Transversales. Langues, sociétés, cultures et apprentissages. Vol. 10
Directrice de collection: Aline Gohard-Radenkovic
ISBN 3-03910-650-3 br.

SFr. 49.- / € * 33.80 / € ** 31.60 / £ 22.10 / US-\$ 37.95

L'objectif de cet ouvrage est de contribuer à une meilleure connaissance du phénomène migratoire par l'étude de sa dimension individuelle et de l'expérience personnelle. L'auteure s'intéresse pour ce faire à l'expérience migratoire de femmes brésiliennes qui vivent en Suisse. En partant de théories peu utilisées dans ce domaine – l'interactionnisme symbolique et la grounded theory – elle investigate l'impact que la migration a eu sur la vie de ces femmes brésiliennes. Elle cherche à comprendre «le sens» que chaque femme attribue à l'acte de migrer, les facteurs qui ont influencé leur décision d'émigrer et les processus d'intégration dans leur nouveau contexte. Les dynamiques identitaires qui s'élaborent lors de ce déplacement géographique mais aussi symbolique sont analysées en distinguant les différents modes de présentation de Soi et de (re)négociation de l'identité féminine. C'est à travers leurs récits de vie que sont étudiés ces «bricolages» identitaires et la représentation que ces femmes brésiliennes ont de leur vécu au quotidien.

Contenu: Migration – Migration féminine – Genre – Identité – Sociologie qualitative – Sociologie compréhensive – Interactionnisme symbolique – Ressources.

L'auteur: Giuditta Mainardi a obtenu son doctorat en Sociologie en 2004. Elle a effectué plusieurs séjours de recherche au Brésil puis a bénéficié en 2001 d'une bourse du FNS qui lui a permis de parfaire ses connaissances aux Pays-Bas avec l'équipe Ercomer (European Research Center for Migration and Ethnic Relations). Elle travaille actuellement comme consultante auprès de Terre des hommes à Lausanne où elle s'occupe de la formation des éducateurs travaillant avec les enfants en situation de rue dans les pays du sud (Afghanistan, Brésil, Colombie, Pakistan). Elle intervient également à la Haute Ecole de Travail Social de Fribourg en tant que directrice de mémoires.

Nos prix sont indicatifs et susceptibles de changement. Frais d'envoi à charge du destinataire.
Les bibliothèques bénéficient d'une remise de 5%.

* comprend la TVA – uniquement valable pour l'Allemagne et l'Autriche ** ne comprend pas la TVA.

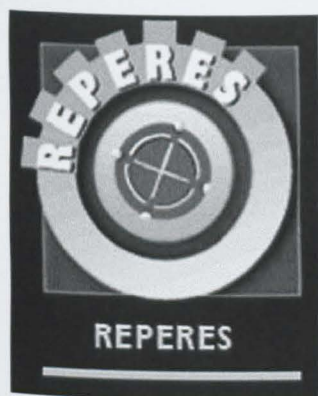
Pour toute commande, veuillez vous adresser à:

Peter Lang SA
Editions scientifiques européennes
Moosstrasse 1
B. P. 350
CH-2542 Pieterlen

Tél.: ++41(0)32 376 17 17
Fax: ++41(0)32 376 17 27
e-mail: info@peterlang.com
Site Internet: <http://www.peterlang.net>



REPERES : Les droits de l'homme au concret



Le Conseil de l'Europe s'engage pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes du monde entier. Le résultat est le REPERES, un manuel avec une collection de 49 activités toutes prêtes pour l'éducation scolaire et extrascolaire. Il contient des feuilles d'activités et des renseignements didactiques ainsi que des informations essentielles sur les droits de l'homme et des documents juridiques.

Le manuel étendu est,

entre autre, disponible en français: on-line sous <http://eycb.coe.int/compass/> ou en version livre auprès de la Fondation Education et Développement.

Actuellement, il est traduit en 22 langues. A partir du 10 décembre 2005, le manuel va être disponible en version on-line en langue allemande, sous le nom de KOMPASS. Cette version inclut en plus du matériel de travail spécifique suisse, une bourse de projets et une liste des mailings. Son adresse web est www.kompass.humanrights.ch.

«Les instruments juridiques ne suffisent pas à défendre les droits de l'homme. Ceux-ci doivent être protégés et respectés par tous les citoyens, notamment par les jeunes.» ainsi est la philosophie du REPERES. Le manuel est développé par une équipe multidisciplinaire et interculturelle. Il est fondé sur des méthodes pratiques et met au centre les besoins et les expériences des jeunes. Comme cela, le REPERES peut aider à faire comprendre les droits de l'homme aux jeunes ainsi que les sensibiliser et les animer à défendre les droits de l'homme là où ils vivent.

Nombreuses activités sont présentées pour inciter les jeunes à faire plus ample connaissance avec différents sujets concernant les droits de l'homme. Des informations complémentaires sur ces thèmes permettent aux animatrices et animateurs une préparation bien fondée.

REPERES a été produit dans le cadre du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme de la Direction de la Jeunesse et du Sport du Conseil de l'Europe, lancé en 2000 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Convention européenne des droits de l'homme.

Ordre de la version livre de REPERES :
Fondation Education et Développement, Service régional de Suisse romande,
Av. de Cour 1, 1007 Lausanne.
www.globaleducation.ch/français/pagenav/frames.htm
> recherche: repères > [1]. En vente Fr. 47.60.

Pages romandes



Une revue qui parle du handicap mental sans tabou



Les personnes vivant avec un handicap mental font partie intégrante de notre société. Mais que savons-nous de qui elles sont, de ce qu'elles vivent, de ce qu'elles pensent?

Pages romandes est une revue qui, depuis plus de quarante ans se propose de créer des liens. Entre les personnes handicapées et le lecteur lambda; entre les professionnels de l'éducation spécialisée et les parents; entre le secteur de la recherche et celui de la pratique; entre le monde dit de «la normalité» et celui de la différence.

Offrez-vous un rendez-vous bimestriel avec l'univers du handicap mental: abonnez-vous à Pages romandes.

Abonnement annuel

Suisse: SFr. 45.-

Etranger: Euros 35.-

Prix spéciaux

AVS - Etudiants: SFr. 38.-

Abo de soutien SFr. 70.-

Paraît 5x l'an

Je m'abonne à la revue **Pages romandes**

Au prix de SFr.

Nom

Prénom

Adresse

NP Ville

Facultatif

Profession

Fax

Tél.

Adresse e-mail

Revue **Pages romandes**

Marie-Paule Zufferey, rédactrice

Av. Général-Guisan 19, CH - 3960 Sierre

Email: mpzu@netplus.ch



Service de lutte contre le racisme

ACTUEL

Conférence nationale du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme
Mardi 15 novembre 2005, 9.00-12.30
Berne, Palais fédéral, Salle du Conseil national

Contre le racisme – pour les droits humains
L'engagement de la Confédération – bilan et perspectives

Le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme a été instauré par le Conseil fédéral pour une durée limitée de 2001 à 2005. Cette conférence nationale en constituera le point final en dressant le bilan de ce programme qui a permis de soutenir plus de 500 projets provenant de toute la Suisse.

Ce bilan vise à engager la discussion sur les perspectives en matière de lutte contre le racisme autour de trois axes clés:

- Sur le plan politique, quels enseignements tirer de cette expérience aux niveaux suisse et international?
- Quels sont les résultats concrets des activités effectuées dans le cadre du Fonds?
- Comment développer des stratégies en matière de lutte contre le racisme en tant que thème transversal dans tous les secteurs de la société?

Avec la participation de:

- M. le conseiller fédéral Pascal Couchepin
- M. Doudou Diène, rapporteur spécial de l'ONU sur le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie
- M. Alvaro Gil-Robles, commissaire du Conseil de l'Europe aux droits de l'homme
- Conseiller ou conseillère d'Etat représentant la CDIP

Informations détaillées et inscription

Sur décision du Conseil Fédéral, le Service spécialisé Extrémisme dans l'armée est rattaché au Service de lutte contre le racisme dès le 15.8.2005. **Contact**

Le nouveau **DOMINO** est paru.

Rapport sur la Suisse du 8.6.2005 du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (avec l'avis du Conseil fédéral en annexe):

www.coe.int

Le Conseil fédéral réitère sa volonté de lutter contre le racisme et la xénophobie
Communiqué de presse du 23.2.2005

Newsletter

Si vous souhaitez être régulièrement informés sur les activités du Service de lutte contre le racisme abonnez-vous à notre **bulletin d'information électronique**.

Appel d'offres du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme

Les demandes pour les projets dont les coûts totaux ne dépassent pas les 7'000.- frs peuvent être déposées à tout moment jusqu'au 17 octobre 2005.

Attention:

Tous les projets (ou respectivement les parties financées par le Fonds) doivent être terminés en novembre 2005, puisque le fonds n'existera que jusqu'à la fin de l'année 2005.
Appel d'offres 2005

www.edi.admin.ch/ara

Les chercheurs en éducation interculturelle disposent à nouveau d'un réseau national!

Le dialogue, l'échange avec les collègues chercheurs et praticiens, sont indispensables à l'activité de tout chercheur. Dans les Sciences de l'Education, ce sont les groupes de travail de la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE, <http://www.sgbf.ch>) qui offrent un tel lieu.

Le groupe de travail «Education interculturelle» a été créé par Pierre Dasen en 1983, il rassemble des personnes intéressées par la recherche sur les questions liées à la diversité des cultures dans le champ éducatif (qui ne se limite pas qu'au scolaire). Il a notamment assuré l'édition de deux ouvrages collectifs, Être migrant I et II, publiés en 1981 et 1995 dans la collection Exploration de la SSRE aux éditions Peter Lang. Un moment important dans l'histoire du groupe a été l'organisation avec l'Office fédéral de l'éducation et de la science du colloque international Inter93 à Berne, dont est issu un autre ouvrage, édité par Cristina Allemann-Ghionda et publié dans la même collection en 1994.

Après ces années glorieuses, le groupe s'était quelque peu endormi. Mais l'hibernation est maintenant terminée et le groupe s'est réveillé de plus belle lors du congrès de la SSRE à Lugano en septembre 2005. Pour le moment, une cinquantaine de personnes des trois régions linguistiques ont souhaité participer au groupe de travail, ce qui est un beau succès. Le groupe poursuit deux objectifs principaux: le premier est orienté pourrions-nous dire vers l'intérieur, il s'agit d'offrir aux membres du groupe de travail un lieu d'échange et de discussion. L'occasion privilégiée est la réunion annuelle du groupe de travail lors des congrès de la SSRE, le prochain en septembre 2006 étant prévu à Genève (<http://www.unige.ch/fapse/SSE/ecer2006/>). Le deuxième objectif est tourné vers l'extérieur, il s'agit de faire connaître à un public plus large les recherches en éducation interculturelle et les éclairages qu'elles peuvent apporter sur des questions que se posent (ou ne se posent pas?) les nombreux acteurs de l'éducation dans notre pays. C'est à cet objectif que répondra la nouvelle rubrique que le groupe de travail Education interculturelle tiendra désormais dans Interdialogos, une revue par ailleurs chère à de nombreux membres du groupe de travail et que nous remercions chaleureusement de son accueil.

Pour le groupe de travail,
TANIA OGAY
Université de Fribourg



Pour vous abonner et pour soutenir l'association

La revue InterDIALOGOS a été lancée en 1988 grâce à un financement ponctuel du Conseil de l'Europe. Une Association du même nom, fruit d'une collaboration entre enseignants, travailleurs sociaux, chercheurs, suisses et étrangers, de différentes langues, a été créée pour en assurer la publication. Par ce moyen principalement, l'Association InterDIALOGOS se propose « d'élaborer, de promouvoir, de recueillir et de diffuser des idées, projets, expériences et informations dans le domaine de l'éducation en situations pluriculturelles » (art. 2 des statuts).

La revue InterDIALOGOS paraît deux fois par an. Elle s'adresse à toute personne concernée ou intéressée par le contexte pluriculturel contemporain, dans le monde socio-éducatif en particulier. Enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, conseillers en orientation scolaire et professionnelle et autres intervenants de l'action éducative y trouveront matière à réflexion, ainsi que de nombreuses pistes d'action pour la promotion d'une approche interculturelle dans leur champ d'activité.

Depuis plusieurs années, chaque numéro est centré autour d'un thème. D'autres rubriques (Fenêtres sur le monde, La Suisse, Les cantons, Publications, Agenda, Plume libre) permettent une prise de connaissance de différents projets menés dans une perspective interculturelle, ici et ailleurs.

Vous désirez vous abonner à InterDIALOGOS et recevoir deux fois par année notre revue? Ou mieux, adhérer à l'Association InterDIALOGOS? Merci de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous!

JE SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE INTERDIALOGOS

- Abonnement individuel Fr. 25.- par an
 Abonnement institution Fr. 50.- par an
 Abonnement de soutien Fr. 50.- ou plus, par an

JE SOUHAITE DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION INTERDIALOGOS ET SOUTENIR SON ACTIVITÉ

- Membre individuel Fr. 50.- ou plus par an (abonnement compris)
 Membre institutionnel Fr. 100.- ou plus par an (abonnement compris)

JE SUIS ÉGALEMENT INTÉRESSÉ À COLLABORER À LA RÉALISATION DE LA REVUE

Mes coordonnées sont les suivantes:

Nom:

Prénom:

(Institution):

Adresse:

No postal: Localité:

Téléphone: E-mail:

Lieu et date: Signature:

Coupon à retourner par courrier à: **INTERDIALOGOS, CP 830, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS**
Ou par e-mail à: **interdialogos@bluewin.ch**

ABONNEMENT ET SOUTIEN

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION INTERDIALOGOS

COMITÉ DE RÉDACTION:

Amina Benkais, Claudio Bolzman, Concetta Coppola, Monique Eckmann,
Patricia Estevez, Stefan Luond, Michel Nicolet (coordinateur).

ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU DOSSIER:

C. Allemand Ghionda, M.-A. BerberatI, Derungs, M. Eckmann, D. Edelmann,
M. Graber, P. Hild, S. Luond, T. Ogay, I. Olsen, M. Schlechten Rauber

GRAPHISME:

www.arfys.ch - Genève - Anne-Marie Brunner

IMPRIMEUR:

Imprimerie Genevoise S.A. - Case postale 241 - 1211 Genève 24

Imprimé en 1600 exemplaires

CONTACT :

InterDIALOGOS
Case postale 830
2301 La Chaux-de-Fonds
CCP 20-9933-9

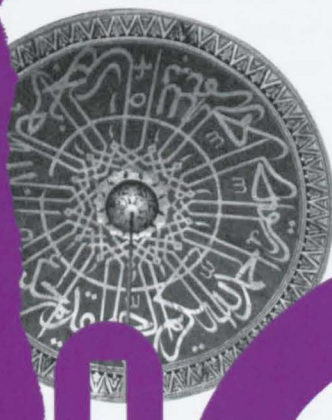
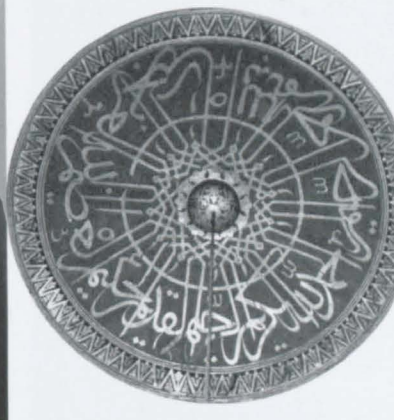
interdialogos@bluewin.ch
www.ne.ch/interdialogos

InterDIALOGOS : Action sociale et éducation en contextes pluriculturels
 InterDIALOGOS : Soziales Engagement und Bildung in einer plurikulturellen Umwelt
 InterDIALOGOS : Azione sociale e educazione nei contesti pluriculturali

• La place de l'islam dans la société suisse :
 influences et interférences

• Il posto dell'islam nella società svizzera :
 influenze e interferenze

• Die Stellung des Islams in der schweizerischen
 Gesellschaft : Einfluss und Wechselwirkung



I n t e r -

D

a

U

DIALOGOS

NUMERO 2 / 05



PHOTOS :
AMINA BENKAIS

ABONNEMENTS

(2 numéros par année)

PRIX / PREIS / PREZZO :

- Privé - Fr. 25.-
- Institution Fr. 50.-
- Soutien (Unterstützung) Fr. 50.-
- Prix au numéro Fr. 15.-
- L'abbonamento non disdetto s'intende automaticamente rinnovato per l'anno successivo
- L'abonnement non révoqué est automatiquement renouvelé pour une année
- Das Abonnement verlängert sich automatisch um ein Jahr, wenn es nicht gekündigt wird

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

InterDIALOGOS
Case postale 830
2301 La Chaux-de-Fonds
CCP 20-9933-9

e-mail : interdialogos@bluewin.ch
www.ne.ch/interdialogos

Sommaire

EDITORIAL	1
DOSSIER	2
• LA PLACE DE L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ SUISSE : INFLUENCES ET INTERFÉRENCES	
• IL POSTO DELL'ISLAM NELLA SOCIETÀ SVIZZERA : INFLUENZE E INTERFERENZE	
• DIE STELLUNG DES ISLAM IN DER SCHWEIZERISCHEN GESELLSCHAFT : EINFLUSS UND WECHSELWIRKUNG	
• Diversité de l'islam et des musulmans: quels problèmes, quelles solutions?	3
• De l'immigration à la sédentarisation: transformation de la présence musulmane en Suisse	7
• Muslimische Migranten im Kanton Luzern Entwicklungstendenzen und Zukunftsperspektiven	10
• Islam e Islam in Ticino	15
• Islamrechtliche Normen in der Schweiz	20
• La reconnaissance du pluralisme religieux en Suisse	23
• Les musulmans et le travail	26
• Islam et école publique: Les règles en vigueur dans le canton de Neuchâtel	30
• Une représentation des musulmans en Suisse?	34
• Les musulmans et les médias: comment sortir de la méfiance?	36
• Die Schule ist gegenüber dem Islam nicht ratlos	37
FENETRE SUR ...	
LA RECHERCHE	39
LA FORMATION DES ENSEIGNANTS Die Zusammenarbeit mit den Müttern als Thema der Lehrerbildung Tamilische Mütter sind wichtig für den Schulerfolg ihrer Kinder	40
NEUCHÂTEL	41



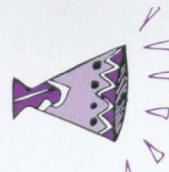
PLUME LIBRE
42



SANTÉ ET MIGRATIONS
44



PUBLICATIONS
46



AGENDA
49

A un moment où l'on parle beaucoup de l'islam et des musulmans, un récent rapport commandé par la Commission fédérale des étrangers rappelle qu'il n'existe pas un islam pas plus que l'on ne peut parler, en général, des musulmans, terme qui impliquerait le partage d'un ensemble de valeurs et de pratiques uniformes et immuables.

Le premier article de ce numéro de la revue *Interdialogos* consacré à la place de l'islam dans la société suisse, souligne le profil très hétérogène de la communauté musulmane tant au niveau des nationalités, des cultures, des trajectoires migratoires que du positionnement par rapport à l'islam et à sa pratique.

Les sources de cette hétérogénéité sont analysées dans la contribution de M. Schneuwly Purdie qui retrace l'histoire et les modifications subies par la communauté musulmane de Suisse et démystifie certaines idées reçues. Ainsi y apprend-t-on entre autre que l'islam de Suisse est à près de 90 % d'origine européenne (si l'on considère que la Turquie appartient au continent européen) et que les musulmans arabophones, malgré leur grande présence médiatique, ne représentent que 5.6 % des musulmans de Suisse.

Cette diversité se vérifie par ailleurs au niveau de la répartition de la diaspora musulmane sur le territoire helvétique. Ainsi la communauté musulmane dans le canton de Lucerne (article de S. Belhoul) présente-t-elle des caractéristiques différentes de celle du Tessin telle que nous la décrit H. El Araby, qui, il est intéressant de le préciser, est le premier musulman élu à un poste de conseiller communal.

De ce fait, bien que l'islam soit une réalité relativement récente dans notre pays, il constitue aujourd'hui et indéniablement une composante essentielle du paysage confessionnel suisse. La communauté musulmane ne conçoit ainsi plus sa présence comme momentanée mais recherche la reconnaissance dans le long terme ce qui va naturellement marquer la société qui l'accueille comme elle va en être marquée elle-même: attachement à la laïcité de l'Etat, à la culture suisse, tendance à une privatisation de la pratique.

Quant à la prise en compte de l'enracinement de la migration musulmane, elle va s'inscrire, non pas dans une reconnaissance générale mais plutôt dans des éléments de reconnaissance tels qu'une place définie dans les cimetières, une alimentation adéquate dans les hôpitaux (article de S. Cattacin) une réflexion dans les écoles (comme cela a été engagé dans le canton de Neuchâtel – cf. article de Th. Christ, et à Zurich).

Cependant, la prise en compte de la présence musulmane dans certains domaines ne veut pas pour autant dire une acceptation sans problème. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne l'intégration dans le monde du travail. L'article de O. Charrière souligne bien les barrières et les discriminations directes ou indirectes auxquels doivent faire face les étrangers en général et les musulmans en particulier. Pour nombre de personnes, dont la majorité des musulmans eux-mêmes, les discriminations subies sont le fait d'amalgames et donnent une image déformée de l'islam et des musulmans eux-mêmes. Se pose alors la question de la meilleure façon de redresser cette image en s'interrogeant, comme le fait F. Al Ashamawi, sur la pertinence voire la nécessité d'instituer un organe représentatif musulman de Suisse, interlocuteur crédible et qui aiderait à désamorcer la méfiance des uns envers les autres comme le souhaite M. Rebetz en tant que journaliste; tant il est vrai que si cette diversité n'est pas suffisamment prise en compte pour nuancer réalité et clichés, elle est aussi en partie, source de difficultés. Il n'en reste pas moins que, quelle que soit l'étendue de cette diversité, les études montrent bien que le musulman « ordinaire » constitue indéniablement la très grande majorité des musulmans, largement sous-représentée dans le débat public et pratiquement invisible d'un point de vue social.




AMINA BENKAIS

● Die Stellung des Islams in der Schweizerischen Gesellschaft : Einfluss und Wechselwirkung

● *Influenze e interferenze*

● *Il posto dell'islam nella società svizzera : influenza e interferenze*

● *Influences et interférences*



Diversité de l'islam et des musulmans:

quels problèmes, quelles solutions?

• La place de l'islam dans la société suisse.

En automne 2005, la Commission fédérale des étrangers (CFE) a édité un rapport intitulé *Vie musulmane en Suisse. Profils identitaires, demandes et perceptions des musulmans en Suisse*.

Ce rapport est le résultat d'une recherche mandatée par la CFE à une équipe de chercheurs du Groupe de Recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS) pour entreprendre un travail sur les profils identitaires, les demandes et perceptions des musulmans «ordinaires» et présenter ainsi un instantané de la vie musulmane en Suisse.

L'article suivant se propose de faire un résumé de ce document pour en dégager les principales conclusions.

LES RAISONS DU RAPPORT

On a assisté, ces dernières années, à l'émergence d'un débat autour de l'islam du fait d'une plus grande visibilité de personnes et d'associations musulmanes sur la scène publique. Cette visibilité est alimentée par plusieurs facteurs:

- des événements extérieurs, 11 septembre, révolution iranienne qui ont contribué à faire de l'islam un thème dominant;
- des phénomènes internes: une croissance numérique des musulmans en Suisse qui s'expriment davantage.

VIelfalt des Islams und der Muslime: Welche Probleme, welche Lösungen?

Während allzu langer Zeit haben sich Mehrheitsgesellschaft und offizielle Politik nicht darum gekümmert, ob und wie sich muslimische Einwanderer und ihre Nachkommen in der Schweiz integrieren. Das wollte die Eidgenössische Kommission für Ausländerfragen mit dem Bericht: Muslime in der Schweiz, Identitätsprofile, Erwartungen und Einstellungen, ändern. Dieser ist ein relativ dichtes Werk von 50 Seiten, dessen Ziel es ist, dem gewöhnlichen Muslim, der gewöhnlichen Muslima, welche die grosse Mehrheit in diesem Land bilden, das Wort zu geben und sie so sichtbar zu machen. Dabei stützt sich der Forschungsbericht auf 30 Interviews.

Der Bericht verweist auf die heterogene Zusammensetzung der muslimischen Bevölkerung, welche den laizistischen Staat respektiert, ein starkes Gefühl von Staatsbürgerschaft entwickelt und von der nur eine Minderheit als strikt praktizierende Gläubige eingestuft werden. Aus dem Gesamt der Interviews lassen sich einige wichtige Tendenzen ablesen:

- eine individuelle Perspektive, was das Religiöse betrifft
- Vereinbarkeit von Glauben und Bürgerbewusstsein
- Bekenntnis zu demokratischen Grundwerten und zur schweizerischen Rechtsordnung

Certaines des prises de position ont fait l'objet de décisions légales ou politiques largement relayées par les médias, rendant tangible la présence des musulmans en Suisse.

L'islam a été alors rapidement associé à une série de « problèmes »: cimetières, voile islamique, abatage, cursus scolaire, incompatibilité des valeurs de « l'islam » et des valeurs démocratiques.

Les musulmans ont été dans leur ensemble perçus comme remettant en cause l'acceptation silencieuse de la logique assimilationniste, qui a, semble-t-il, fonctionné avec les précédentes populations immigrées, notamment du sud de l'Europe.

Ces différents éléments, en particulier les médias, ont contribué à faire d'une simple catégorie démographique une catégorie sociale et politique censée rendre compte des aspirations de toutes les individualités réunies dans cette catégorie.

Par ailleurs les informations données par les médias sont souvent de la même source. En fait, il semblerait que l'on ne connaisse pas le musulman ordinaire, grande majorité et invisible d'un point de vue social.

En l'absence des recherches précises en ce sens, les représentations sont plus fondées sur le sens commun, les préjugés et les stéréotypes que sur une connaissance objective.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Les objectifs sont principalement de deux ordres:

- Mieux comprendre les différents profils identitaires qui caractérisent la population musulmane en Suisse.
- Nuancer la généralisation et la simplification qu'implique l'utilisation constante du terme « musulman » qui induit une image homogène des caractéristiques des musulmans et produit ainsi des risques d'incompréhension.

D'un point de vue méthodologique, la recherche s'est basée sur une série d'interviews. 30 personnes ont été choisies en fonction de deux ordres de critères:

- Des caractéristiques socio-démographiques: sexe, âge, niveau d'éducation, région linguistique.
- Le profil identitaire présumé et son appartenance à l'un des 4 profils:
 - identité religieuse dominante, profil religieux,
 - identité religieuse prédominante mais adhésion aux principes de la citoyenneté, profil religieux citoyen,
 - identité citoyenne prédominante mais adhésion aux principes religieux, profil citoyen religieux,
 - identité citoyenne, profil citoyen.

Les résultats dégagés par l'étude ont principalement force exploratoire. Ils ne permettent pas de dégager des données et des explications permettant de tirer des conclusions statistiquement significatives. Ils permettent surtout d'opérer une première caractérisation générale des perceptions, demandes et profils identitaires des musulmans.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE L'ISLAM EN SUISSE: PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Comme dans d'autres pays européens, l'islam en Suisse a connu plusieurs phases d'immigration: dans la seconde moitié des années 70, les femmes et les enfants sont venus rejoindre les ouvriers célibataires qui étaient venus dans les années 60 avec l'idée de rentrer au plus vite chez eux. Perçu comme présence très temporaire, l'islam s'installait. La communauté musulmane qui s'est enracinée aujourd'hui présente les caractéristiques structurelles suivantes:

CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNAUTÉ

1. une grande hétérogénéité des nationalités, des cultures et des trajectoires d'immigration;

2. une prépondérance de l'islam sunnite, d'origine européenne et en particulier une très grande majorité des personnes originaires ou provenant des Balkans et de Turquie (90%);
3. une population jeune, mixte, vivant principalement en milieu urbain et composée en grande partie d'étrangers (peu de naturalisés).

TENDANCES GÉNÉRALES

- Les musulmanes et les musulmans de Suisse ont un profil très hétérogène
- Ils sont en majorité très sensibles à la laïcité de l'Etat
- Ils se perçoivent comme des citoyens du pays
- Ils travaillent dans les professions les plus diverses
- Ils sont issus de traditions culturelles et de nations variées
- Ils appartiennent à des couches sociales différentes
- Et seule une minorité peut être qualifiée de strictement pratiquante

La diversité qui se dégage de cette photographie se retrouve de manière flagrante dans la manière dont les musulmans eux-mêmes se perçoivent et vivent leur religion.

RÉSUMÉ DES ENTRETIENS

Les réponses, très variées, peuvent être synthétisées de la manière suivante:

- À la question de la définition de ce que signifie «être musulman», les réponses ont été extrêmement contrastées. Cela va de l'interprétation littérale «Il suffit de faire quelque chose qui va à l'encontre de ce que Dieu a ordonné, on n'est plus musulman» à la nécessité de contextualiser le message de l'islam «qui est une manière d'être dans un environnement donné», à l'individualisation de la pratique «moi, je lis le Coran, je l'interprète comme je le sens».
- Concernant la pratique générale de l'islam en Suisse, les personnes interrogées ont répondu dans l'ensemble qu'il était possible et facile de pratiquer l'islam en Suisse, mais avec une laïcité à

la suisse et non pas à la française.

- Par rapport au rôle des imams, ces derniers sont loin d'être considérés comme des personnes de référence. Ils doivent pouvoir fonctionner comme des relais dans le processus d'intégration.
- La majorité des personnes interrogées perçoit son identité culturelle comme étant fortement influencée par la culture suisse.
- Les répondants évoquent la tension entre intégration, assimilation et respect de la différence avec l'émergence d'un discours sur la privatisation de la pratique.
- Ils évoquent également les relations entre les musulmans eux-mêmes, en particulier en ce qui concerne les tensions dues aux différences de positionnements par rapport à la pratique et à l'interprétation du Coran.
- La double tension, population musulmane et population non musulmane et population musulmane en son sein, est indicative des enjeux identitaires qui marquent les musulmans vivant en Suisse.
- Un des résultats les plus significatifs est le souci de citoyenneté pour les musulmans vivant en Suisse: ce souci se traduit par le fait de devoir respecter et appliquer les règles existantes, la citoyenneté étant vue comme une protection que l'on se doit de défendre.
- Cela n'empêche pas les répondants de souffrir de l'image des musulmans dans la société suisse et de se plaindre de discriminations et autres phénomènes aussi graves.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

De cette mosaïque de réponses se dégagent tout de même des tendances très intéressantes, entre autres:

- **Une perspective individuelle du fait religieux:** il existe une diversité face à la pratique de la foi islamique au sein même de groupes spécifiques et l'on constate qu'il existe une vaste palette d'interprétations individuelles des préceptes du Coran et des textes transmis. Le profil de certains imams ou de lieux de prières ne joue pas de rôles déterminants.

- une différenciée Sicht auf das Verhältnis der Geschlechter

Die Schlussfolgerungen der Forschung können wie folgt zusammengefasst werden:

Auch Muslime, welche ihre Identität stark über die ethischen und religiösen Werte des Islams herleiten, sind stark beeinflusst von der Schweizerischen Kultur und sind sehr respektvoll, was den juristischen Rahmen betrifft. Die Herausforderung, vor allem für die Jugendlichen, dürfte darin liegen, positive Elemente beider Sphären zusammenzuführen, um eine positive bürgerliche Identität zu konstruieren.

Der Bericht umfasst folgende weiterführende Themen:

- die staatliche Gewährung eines öffentlich-rechtlichen Status für den Islam nach dem Muster der katholischen und evangelischen Kirchen
- den repräsentativen Einbezug der in der Schweiz lebenden Muslime, um dem Staat einen Ansprechpartner vorzuschlagen
- die Verstärkung der Integrationsmassnahmen, vor allem bei der Rolle, die den Sprechern von Vereinigungen und religiösen Repräsentanten in diesem Prozess zukommt.

FÜR DEN GESAMTBERICHT SIEHE:

http://www.eka-cfe.ch/d/Doku/muslime_in_der_schweiz.pdf

- **Pas de contradiction entre croyance et citoyenneté:** pour la majorité des répondants, il est tout à fait possible de concilier la citoyenneté suisse et la croyance dans l'islam. L'obtention de la citoyenneté est vécue comme un pas vers l'adaptation aux normes helvétiques.
- **Un regard différencié sur le rapport de genre:** c'est dans le rapport homme / femme que la différence est la plus évidente, renforcée par la situation migratoire et par l'importance de la religion. Un certain nombre de pratiques sont totalement condamnées: excision, punition corporelle à l'égard des femmes, mariage forcé... Les interprétations et les justifications du port du voile sont bien plus nuancées, en fonction du degré de croyance et du type d'interprétation de l'islam qu'ils adoptent.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

La conclusion du rapport est que le musulman de Suisse se situe entre la « mairie et la mosquée », le premier entendu comme la société non musulmane, le deuxième, comme l'entourage familial musulman, les valeurs islamiques, les organisations religieuses.

Cette formule est motivée par le constat commun de l'existence d'identités doubles, d'appartenances multiples de l'individu. Cela se traduit pour les musulmans par la nécessité de respecter le cadre juridique helvétique qui leur permet de pratiquer leur foi sans entraves majeures.

En effet, la grande majorité souligne la chance qu'elle ressent à bénéficier des acquis sociaux que lui garantit la Suisse en matière de respect de la personne, de libertés individuelles, de droits d'association.

Cela n'empêche pas l'attachement des musulmans de Suisse aux valeurs éthiques et religieuses, l'islam restant souvent un repère identitaire fondamental.

Le défi se pose en particulier pour le jeune: s'approprier les éléments positifs des deux sphères pour se construire une identité citoyenne.

Quand aux institutions politiques helvétiques, elles devront faire preuve progressivement d'imagination pour intégrer cette nouvelle donne dans leur mode de fonctionnement.

Pour cela, le rapport propose de travailler sur trois pistes de réflexions:

1. La reconnaissance, spécifiquement celle d'un statut de droit public, pour l'islam.
2. La représentativité des musulmans en Suisse: instituer un interlocuteur pour les autorités, en particulier cantonales: un organe faitier ou création d'une structure à partir d'un problème concret.
3. Le renforcement des mesures d'intégration, en particulier par rapport au rôle exercé par les responsables associatifs et religieux dans ce processus pour qu'ils jouent notamment le rôle de courroie de transmission entre le monde musulman et non musulman, en facilitant l'intégration des musulmans.

Le rapport édité par la CFE a le mérite de rappeler certains éléments et de les poser dans un rapport officiel. Il s'agit entre autre de la reconnaissance de la diversité et de l'hétérogénéité de la communauté musulmane qui met en avant le sentiment de citoyenneté et qui donne une image plus nuancée que celle véhiculée habituellement par les médias.

Il rappelle également les solutions qui seraient à mettre en œuvre et qui sont depuis un certains temps préconisées par diverses autorités, en particulier celles oeuvrant dans le domaine de l'intégration.

AMINA BENKAIS

Docteur en droit
Bureau du délégué aux étrangers

RAPPORT COMPLET DISPONIBLE SUR:

http://www.ekacfe.ch/d/Doku/muslime_in_der_schweiz.pdf

De l'immigration à la sédentarisation:

transformation de la présence musulmane en Suisse

Bien que l'islam ne soit qu'une réalité sociodémographique suisse récente (une quarantaine d'années), la communauté des musulmans de Suisse s'est transformée pour aujourd'hui ne plus ressembler à celle des années 1960. Quatre principaux moments, qui chacun ont leur rôle à jouer dans la transformation de cette

présence, ont marqué l'arrivée de l'islam en Suisse:

a) Une immigration économique

Cette première forme d'immigration désigne principalement l'immigration en provenance de Turquie d'abord et des Balkans ensuite. Il s'agit alors d'une immigration essentiellement composée



VON DER EINWANDERUNG ZUR NIEDERLASSUNG : WANDEL DER MUSLIMISCHEN PRÄSENZ IN DER SCHWEIZ

Vier wichtige Etappen markieren den Einzug des Islams in der Schweiz und tragen zu seinem Wandel bei: zu Beginn, in den 1960er Jahren eine Arbeitsmigration, danach eine politisch bedingte Einwanderung, dann die Familienzusammenführung und heute das Entstehen einer neuen Generation. Der schweizerische Islam ist größtenteils europäisch (mehrheitlich aus dem Balkan und der Türkei), mit einer kleinen Minderheit von schweizerischen Gläubigen. Es handelt sich insgesamt um eine urbane Gruppe, um Männer und Frauen, grossteils jung und im aktiven Alter. Heute bilden die muslimischen Gemeinschaften einen wichtigen Bestandteil der konfessionellen Landschaft der Schweiz. Innerhalb von 40 Jahren hat sich der schweizerische Islam stark verändert: vor 40 Jahren eine mehrheitlich aus Männern bestehende Gruppe, die ihren Glauben diskret in ihrer Wohnung praktizierte, die so zugleich auch als Kulturzentrum fungierte, hat sich heute der Islam zu einer kulturell vielfältigen und komplexen Gemeinschaft entwickelt, die Frauen, Männer, Kinder und Jugendliche umfasst.

d'hommes dits «célibataires»¹, qui conçoivent leur présence en Suisse comme temporaire. N'ayant, de prime abord, aucunement l'intention de s'installer sur le long terme, les primo-migrants musulmans se firent très discrets. Leur culture et leurs pratiques religieuses se confinèrent au sein de la sphère privée.

b) Une immigration politique

Cette seconde forme d'immigration regroupe tant les réfugiés politiques que les requérants d'asile. Si l'immigration politique concernait plus largement les populations en provenance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans les années 1960, au fil des années, elle touchera également des populations d'Afrique subsaharienne, des Balkans et d'Asie du Sud-Est. Elle est principalement le résultat des politiques de certains régimes en place, de guerres civiles ou encore de famines.

c) Le regroupement familial

Dans le milieu des années 1970, la Suisse changea sa législation à l'égard des travailleurs étrangers et autorisa le regroupement familial. Le regroupement familial aura deux principales conséquences sur l'islam en Suisse: premièrement, la population de confession musulmane n'est désormais plus majoritairement constituée d'ouvriers masculins, mais comprend également des femmes et des enfants, soit une population dorénavant mixte et qui se rajeunit. Deuxièmement, avec l'installation des familles, les musulmans commencent à ne plus concevoir leur présence dans le court terme, mais de l'envisager dorénavant dans le plus long terme.

d) L'émergence des «nouvelles générations»

L'appellation «nouvelles générations» désigne communément les générations de musulmans nés et scolarisés en Suisse, considérant la Suisse comme leur pays et de fait leur présence en Suisse

dans le long terme. Appartiennent également à cette catégorie les Suisses convertis à l'islam.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ISLAM EN SUISSE LORS DU RECENSEMENT 2000

En l'an 2000, la Suisse abritait une communauté musulmane riche de 310'807 personnes. Très hétéroclite, celle-ci est composée de différentes nationalités d'une part, mais également de différentes cultures. Si l'on s'approche des chiffres que nous ont procurés le recensement², différentes caractéristiques de l'islam en Suisse émergent:

a) Un islam européen

Les musulmans de Suisse sont à 89.6% d'origine européenne³. En effet, les musulmans issus des Balkans sont au nombre de 176'076 personnes, ce qui représente le 56.6% des musulmans de Suisse. Les Turcs, quant à eux, sont 62'698, ce qui équivaut au 20.2% de la population musulmane. Les musulmans des autres pays européens (de l'Union Européenne, notamment) s'élèvent à un peu plus de 3'465 personnes, soit le 1.1% de la population musulmane. Avec 36'481 individus, les musulmans suisses représentent le 11.75% des musulmans. Ces chiffres révèlent que l'islam de Suisse est donc un islam européen de tradition⁴.

b) Une réalité étrangère

Une autre caractéristique est le faible pourcentage de Suisses de confession musulmane. Si les musulmans de nationalité suisse représentent le 11.75% (36'481) de la population musulmane (310'807), ils ne constituent que le 0.6% de la population helvétique totale (7'288'010). Relevons encore ici que les musulmans de Suisse représentent le pourcentage non négligeable de 4.3% de la population helvétique totale. Ce dernier pourcentage, relativement bas en comparaison d'autres pays européens, s'explique par la prééminence de la filiation par le sang sur le droit au sol dans l'accès à la nationalité⁵.

¹ Les ouvriers immigrés ont souvent été qualifiés de «célibataires» alors que dans leur grande majorité, ils étaient mariés dans leur pays d'origine. Leur permis de travail ne leur accordant pas le droit d'être accompagnés par leur famille, le qualificatif de célibataire leur a souvent été attribué.

² Toutes les données statistiques qui suivent sont tirées d'un document de l'Office Fédéral de la Statistique daté du 13 mai 2003.

³ La Turquie étant considérée ici comme appartenant au continent européen.

⁴ Relevons ici qu'avec surprise, les musulmans arabophones, malgré leur grande présence médiatique, ne représentent que le 5.6% des musulmans de Suisse (17'608). Cet élément soulève à juste titre la question de la représentativité de leurs discours et de leurs revendications, étant donné qu'à contexte culturel différent, le rapport au religieux est également différent.

⁵ Cf. Loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse du 29 septembre 1952, art. 15, al. 1) L'étranger ne peut demander la naturalisation que s'il a résidé en Suisse pendant douze ans, dont trois au cours des cinq années qui précèdent la requête. al. 2) Dans le calcul des douze ans de résidence, le temps que le requérant a passé en Suisse entre dix et vingt ans révolus compte double.

c) Une population davantage urbaine

Autre élément, l'urbanité des populations musulmanes en Suisse. En effet, ces dernières sont davantage installées dans les cantons possédant de grands pôles, soit politique (Berne, 28'377), soit économique (Zurich, 66'520; Bâle, 23'696), soit international (Genève, 17'762), soit industriel (Argovie, 30'072). Mais ces données cantonales sont à prendre avec un peu de recul lorsque l'on constate que la moyenne territoriale de musulmans en Suisse est de 4.3% et que des grands cantons comme Berne ou Vaud ne l'atteignent pas (BE, 2.9%, Vaud, 3.9%) alors que Saint-Gall ou Glaris la dépassent (SG, 6.1%, GL, 6.5%).

d) Une population mixte

Comme nous l'avons déjà mentionné, les musulmans en Suisse constituent une population équilibrée selon les sexes: Alors qu'en 1970, la Suisse abritait 67.5% d'hommes pour 32.5% de femmes, en l'an 2000 cet écart s'est considérablement réduit. Les femmes représentent désormais le 45.4% et les hommes le 54.6%.

e) Une population jeune

Finalement, les musulmans de Suisse constituent une population jeune. Non sans surprise, nous avons constaté que les musulmans de moins de 15 ans représentent 91'948 personnes, ce qui signifie qu'il s'agit d'enfants et d'adolescents scolarisés en Suisse. Relevons que 5'229 d'entre eux avaient moins d'un an en l'an 2000, un chiffre qui traduit bien qu'il s'agit de personnes nées en Suisse, d'enfants qui y seront vraisemblablement scolarisés et qui y acquerront une formation professionnelle. Notons aussi que les musulmans de moins de vingt-cinq ans constituent à eux seuls quasiment la moitié (151'815) de la population musulmane de Suisse. Cette classe d'âge correspond à la partie enracinée en Suisse, car s'ils n'y sont pas nés, ces jeunes y ont été socialisés (réseau d'amis par le quartier ou les activités sportives). Il s'agit ainsi de jeunes qui maîtrisent au minimum l'une des langues nationales et qui envisagent leur avenir en Suisse, sur le long terme.

f) Une population active

Finalement, la population musulmane en Suisse est une population largement active -au sens professionnel du terme-, ou en âge de travailler en Suisse. En effet, 211'010 d'entre eux sont en âge d'exercer une activité professionnelle rétribuée. Il est donc pertinent de relever que plus des deux tiers des musulmans de Suisse participent à l'économie helvétique par leur engagement au niveau professionnel d'une part, mais également par le fait qu'ils sont des consommateurs, qu'ils paient leurs impôts et cotisent les prévoyances de retraites.

CONCLUSION

Aujourd'hui, la communauté musulmane constitue indéniablement une réalité du paysage confessionnel suisse. En 40 ans, l'islam en Suisse est passé d'un islam représenté principalement par des hommes pratiquant leur religion dans la discrétion d'un appartement tenant lieu de centre culturel à un islam s'épanouissant dans une communauté **culturellement riche** et complexe, comprenant tant des **femmes** que des hommes, des **enfants** et des **adolescents**. De plus, si l'islam des années 1960 était majoritairement la religion d'ouvriers industriels ou agricoles, l'islam de la décennie 2000 est l'islam d'une population que l'on rencontre dans les villes et qui occupe des postes tant dans l'artisanat que dans le **secteur tertiaire**, d'une population que l'on retrouve aussi dans les hautes écoles et les **universités**. Il ne s'agit donc plus exclusivement d'une population marginalisée du point de vue de son éducation, mais d'une **population éduquée** qui ne conçoit plus sa présence comme momentanée, mais qui cherche la reconnaissance dans le **long terme** de son identité culturelle et religieuse.

MALLORY SCHNEUWLY PURDIE

Sociologie des Religions
Groupe de Recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS)
Université Fribourg
Rte d'Englisberg 9
1763 Granges-Paccot

Auch war der Islam der 1960 Jahre eine Religion der Schicht der Landwirtschafts- und Industriearbeiter; der Islam der Jahre 2000 hingegen ist ein Islam einer Bevölkerung, die man in den Städten trifft, und die sowohl im Kleingewerbe als auch im Tertiärsektor aktiv ist, sowie in den Hochschulen und Universitäten. Es handelt sich mithin nicht mehr um eine ausschließlich marginalisierte Gruppe in Bezug auf ihr Bildungsniveau, sondern um eine teils sehr gut ausgebildete Bevölkerung, die ihre Präsenz hier in der Schweiz nicht als vorübergehend ansieht, sondern eine längerfristige Anerkennung ihrer kulturellen und religiösen Identität verlangt.

Muslimische Migranten im Kanton Luzern

Entwicklungstendenzen und Zukunftsperspektiven

LES MIGRANTS MUSULMANS DANS LE CANTON DE LUCERNE.

Tendances d'évolution et perspectives d'avenir

L'intérêt dans notre pays pour les musulmans est relativement récent bien que l'arrivée de migrants d'origine musulmane est déjà ancienne. Deux événements ont créé une rupture dans la manière d'envisager les musulmans. Le premier est le recensement fédéral de 2000 qui a mis en évidence un changement profond dans le paysage religieux et culturel de notre pays. Le deuxième est le 11 septembre 2001 qui a donné une nouvelle signification et une résonance particulière à ces données chiffrées. Cela a conduit à ce qu'une partie des étrangers vivant en Suisse sont vus désormais comme des musulmans auxquels est associé un sentiment de menace. On assiste ainsi de manière soudaine à l'irruption du phénomène religieux dans le domaine de la migration. Ce phénomène possède une double face: si, au niveau positif, il a conduit à mettre en évidence la question de l'appartenance religieuse, il a, d'un point de vue négatif, contribué à réduire les migrants d'origine musulmane au seul facteur religieux.

VOM STATISTISCHEN FAKTUM ZUR RELIGIÖS-KULTURELLEN « BEDROHUNG »

Obwohl der Zuzug von Migranten mit einem islamischen Hintergrund in die Schweiz schon seit mehreren Jahrzehnten andauert (ab den 50-er Jahren), stellt ihr Auftreten im öffentlichen Raum als Muslime ein Phänomen jüngeren Datums dar. Erst seit Ende der 80-er Jahre ist ein intensiver Aufbau eigener religiös-kultureller Infrastruktur – insbesondere unter den bosnischen und kosovoalbanischen Muslimen – zu beobachten.

Mit Blick auf die Islam-Debatte in der Schweiz und die dadurch bedingte öffentliche Wahrnehmung muslimisch geprägter Migranten sind zwei Daten zu nennen, welche diesbezüglich eine deutliche Zäsur darstellen. Es ist zum einen die Eidgenössische Volkszählung von 2000 und zum anderen sind es die Ereignisse des 11. September '01.

Die präsentierten Ergebnisse der Volkszählung offenbarten das, was man ohnehin schon vermutet hat – die Tatsache nämlich, dass in den letzten drei Jahrzehnten ein tief greifender Wandel in der religiös-kulturellen Landschaft der Schweiz stattgefunden hat.

So konnte man sehen, dass sich die Religionsgemeinschaft der Muslime in der Schweiz kontinuierlich zu der stärksten nichtchristlichen Religionsgemeinschaft entwickelt hat, von 16'300 im Jahr 1970 bis 320'000 im Jahr 2000.

Obwohl diese Entwicklung auf Seiten der Mehrheitsgesellschaft als «Rückgang» des Christentums und als das parallel dazu verlaufender «Boom» des Islams diskutiert wurde, war die Religionszugehörigkeit der Migranten in der Zeit vor dem 11. September '01 nur vereinzelt Gegenstand öffentlicher Diskussionen. Auch im Bereich der Migrationsforschung fand

sie kaum grössere Beachtung. Migranten mit islamischem Hintergrund waren zu diesem Zeitpunkt noch zusammen mit anderen Migranten – von tamilischen Hindus über vietnamesische Buddhisten bis hin zu den schwarzafrikanischen Christen – zu meist einfach als Gastarbeiter oder Ausländer wahrgenommen.

Infolge der Ereignisse des 11. September '01 erlangte das bislang rein statistische Faktum «Islam» und «Muslime» auf einmal eine völlig neue Relevanz. Dies sowohl im Bereich der Forschung, als auch mit Blick auf die Wahrnehmung islamisch geprägter Migrantengruppen durch die Brille der Mehrheitsgesellschaft. Ein Teil der Ausländer wurde plötzlich als Muslime oder genauer gesagt als «der» Islam wahrgenommen. Ihr Fremdheitsgrad wurde um eine neue – bedrohliche – Komponente erhöht.

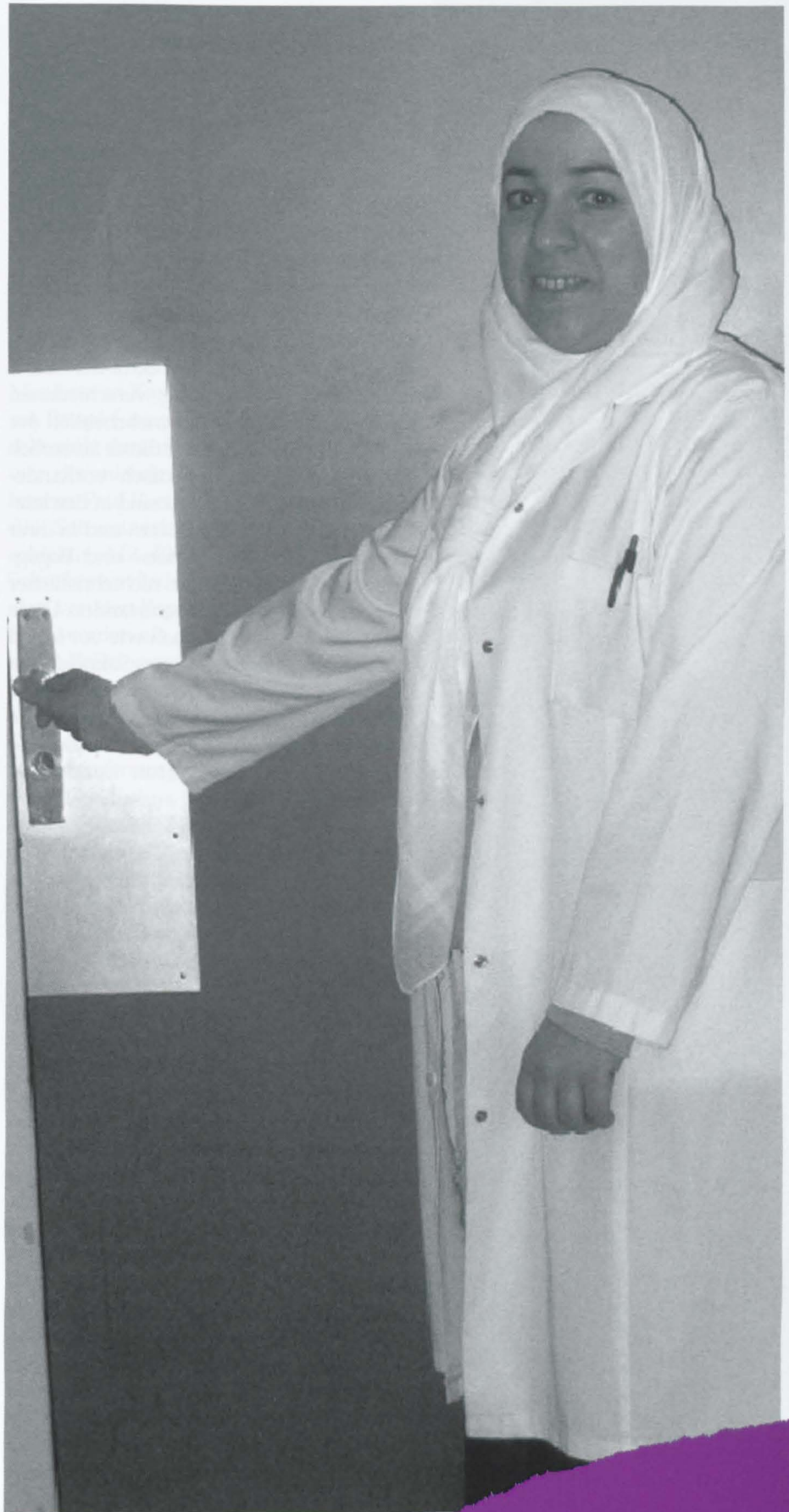
Die plötzliche Hinwendung zum Phänomen Religion im Bereich der Migration kann aus religions- und sozialwissenschaftlicher Perspektive zunächst als eine zweifellos positive Entwicklung gewertet werden. Wie bereits gesagt, war in den Migrationsstudien in der Schweiz der Frage nach der Religionszugehörigkeit bislang kaum Beachtung geschenkt worden.

Das fast explosionsartige gesellschafts-politische und wissenschaftliche Interesse an der Religiosität muslimischer Migranten hat aber auch seine Schattenseite. Im Vergleich mit anderen Migranten, werden Zuwanderer aus muslimisch geprägten Gesellschaften ausnahmslos auf den Faktor Religion reduziert – auf «den» Islam. «Der» Islam fungiert dabei als eine Art Code mit Signalwirkung. Es signalisiert in der Wahrnehmung der Öffentlichkeit automatisch das absolute Gegenteil des westlichen Wertesystems. Durch diese

Art von essentialisierender und Kontext entbundener Außen-Wahrnehmung muslimischer Migranten, bei der in der Regel der Koran und die Scharia als einziger Referenzrahmen gelten, entsteht der Eindruck, man müsste lediglich im Koran nachschlagen, um festzustellen, wie integrations(un-)fähig muslimisch geprägte Migranten seien. In dieser Hinsicht jedoch ist aufschlussreich, dass die überwiegende Zahl muslimischer Migranten in der Schweiz aus dem europäischen, resp. Europa angrenzenden Raum, Bosnien-Herzegowina und Kosovo sowie der Türkei stammt. Faktenbezogen ist hier von einer binneneuropäischen Zuwanderung zu sprechen. Aus einer codifizierenden Perspektive wird die Religionstradition des Islams jedoch als aussereuropäisch und dementsprechend fern und fremd wahrgenommen. Die Gemeinschaft der tamilischen Hindus oder vietnamesischen Buddhisten wird hingegen als völlig unproblematisch wahrgenommen, obwohl sie religiös und vor allem kulturell einen viel grösseren Gegensatz zum religiös-kulturellen mainstream der Schweiz bildet als etwa die Muslime.

Diese Art von Wahrnehmung, die muslimischen Migranten eine islamische Kollektividentität implantiert, übersieht jedoch nicht nur die Tatsache, dass unter muslimischen Migrantinnen und Migranten in der Schweiz verschiedene, herkunftsspezifische, Formen des Islam gelebt und praktiziert werden. Übersehen wird ebenso die wichtige Tatsache, dass diese Migranten unter den sozio-kulturellen und nicht zuletzt auch juristischen Bedingungen der schweizerischen Mehrheitsgesellschaft «ihren» Islam jeweils neu entdecken und neu definieren.

Im folgenden sollen einige Beispiele aus Luzerner Perspektive dargestellt werden.



L'islam est également perçue dans le public en général comme étant le contraire absolu du système de valeurs occidental, la question de l'intégration des migrants d'origine musulmane n'étant envisagée qu'en référence au Coran et à la Charia.

On néglige alors qu'un grand nombre de musulmans en Suisse sont d'origine européenne et on accrédite l'idée selon laquelle l'islam répond à une tradition religieuse extra-européenne, perçue comme étrangère et éloignée de nos cadres de référence. Paradoxalement, les communautés hindouiste tamoule et bouddhiste du Vietnam sont perçues comme moins problématiques bien qu'elles soient plus éloignées sur le plan religieux et culturel du système de référence suisse.

En réduisant les migrants musulmans à une identité collective unique, on fait l'impasse sur le fait que les origines de ces derniers sont nombreuses comme sont variées les formes et les pratiques de l'islam. L'exemple de la situation de l'islam à Lucerne l'illustre parfaitement.

La ville et le canton de Lucerne sont considérés comme étant essentiellement chrétiens alors qu'ils renferment en fait un pluralisme religieux caché. Près de 14'000 musulmans vivent dans le canton de Lucerne et 25'000 en Suisse centrale. Leurs origines nationales sont très variées de même que leurs langues et culture d'origine. En 2005, on comptait cinq associations musulmanes dans le Grand Lucerne (deux associations regroupant des

LUZERN UND DER « VERSTECKTE RELIGIONSPLURALISMUS »

Ihren zahlreichen, zumeist ausländischen, Besucherinnen und Besuchern präsentiert sich die attraktive Stadt am Vierwaldstättersee von ihrem äusseren Erscheinungsbild her nach wie vor als eine christlich geprägte Stadt. Nicht etwa Moscheeminarette, buddhistische Pagoden oder Hindu-Tempel prägen das Luzerner Stadtbild, sondern hoch in den Himmel ragende Kirchtürme – etwa der prächtigen Jesuiten- oder Hofkirche. Gemäss den Daten der Volkszählung 2000 gehört über 80% der Stadt- und Kantonsbevölkerung verschiedenen christlichen Kirchen an – mehrheitlich der katholischen Kirche¹. Trotz dieser äusserlich wahrnehmbarer und faktisch vorhandenen christlichen Dominanz sind in den letzten Jahren in der Stadt Luzern und in ihrer näheren Umgebung Gebets- und Begegnungsorte verschiedener nichtchristlicher Religionsgemeinschaften entstanden. Diese Orte sind von Aussen nach wie vor kaum wahrnehmbar und als neue Sakralstätten erkennbar. In diesem Sinne ist von einer « versteckten Pluralität » in der Stadt und im Kanton Luzern zu sprechen. Die aktuelle Religionsvielfalt im Kanton Luzern bestimmt sich – und wird ausschliesslich so wahrgenommen – durch die Muslime, welche zahlenmässig die stärkste nichtchristliche Religionsgemeinschaft darstellen. Im Kanton Luzern leben derzeit knapp 14'000 muslimisch geprägte Migranten und in der gesamten Zentralschweiz sind es über 25'000 Personen.

Wie in anderen Teilen der Schweiz, bilden die insgesamt 25'000 statistisch erfassten Personen islamischen Glaubens in der Zentralschweiz keine homogene Gruppe. Sie sind vielmehr entsprechend ihrer Herkunft, Sprache und Kultur in einzelnen Heimat-Vereinen organisiert. Im Großraum Luzern gab es im Frühjahr 2005 fünf muslimische, auf der Basis nationaler Herkunft gegründete Vereine: zwei türkische und jeweils ein bosnischer, albanischer und arabischer Verein. Hinzukam noch der Islamische Frauenverein, dessen Mitgliedschaft auf supra-ethnischer, d.h. sprach- und kulturübergreifender Ebene organisiert war. Alle sechs Vereine sind Mitglied in der 2002 gegründeten Dachorganisation VIOKL (Vereinigung islamischer Organisationen des Kantons Luzern)².

Am 16. Juni 2005 präsentierten Luzerner Muslime eine zweite Dachorganisation der Luzerner Öffentlichkeit, die Islamische Gemeinde Luzern (IGL). Während VIOKL die im Kanton Luzern lebenden Muslime auf der Ebene ihrer jeweiligen Heimat-Vereine vertritt, hat sich die IGL zum Ziel gesetzt, Muslime individuell nach Aussen hin zu vertreten.

Zum zentralen Merkmal der muslimischen Diaspora im Kanton Luzern gehört die innere, sprachlich, kulturell und durch unterschiedliche Mentalitäten bedingte Vielfalt. Muslime im Kanton Luzern bilden damit nicht bloss eine separate Religionsgemeinschaft innerhalb des allgemeinen Religionspluralismus. Vielmehr ist ein eigener, islaminterner Religionspluralismus vorhanden.

DAS VERHÄLTNISS ZU DER MEHRHEITSGESELLSCHAFT

Es steht ausser Zweifel, dass die Entwicklung nach dem 11. September in und ausserhalb der islamischen Welt die nichtmuslimische Mehrheitsbevölkerung in der Schweiz verunsichert, Ängste hervorruft und grundsätzliche Fragen aufwirft. Es wird aber oft übersehen, dass auch Muslime selbst verunsichert und verängstigt sind: sie sehen sich mit einem Generalverdacht seitens der Mehrheitsbevölkerung konfrontiert. Wie positionieren sie sich etwa im Kanton Luzern gegenüber dieser Art generalisierender Wahrnehmung? Das generelle Misstrauen seitens der Mehrheitsbevölkerung hat in den letzten Jahren interesseanterweise zu einer Ausweitung der Kontakte zu der Residenzgesellschaft geführt. Waren diese Kontakte bis zu den Ereignissen des 11. Septembers '01 fast ausschliesslich auf lokale Kantonalbehörden beschränkt, zwecks Aushandlung der Genehmigung für die Errichtung der eigenen religiös-kulturellen Lokalität, ist neuerdings die ganze Gesellschaft zum Adressat geworden. Als eine äusserst heterogene Religionsgemeinschaft sprechen Luzerner Muslime mit verschiedenen Stimmen in der Öffentlichkeit; a) einer supra-ethnischen Stimme auf der Ebene der Dachorganisationen; b) einer ethno-islamischen auf der Ebene ihrer jeweiligen Heimat-Vereine und nicht zuletzt c) mit einer individuellen Stimme.

¹ Bundesamt für Statistik 2000.

² Für ausführlichere Informationen über einzelne Vereine vgl. Behloul, Samuel, Muslime in der Zentralschweiz. Von Migranten zu Muslimen in der Diaspora, Ein Forschungsbericht, Religionswissenschaftliches Seminar Luzern, 2004. online : <http://www.pluralism.org/affiliates/baumann/report.pdf>

Um einem Generalverdacht der Mehrheitsgesellschaft zu begegnen, verfolgen Repräsentanten verschiedener - bosnischer, albanischer, türkischer und arabischer - Migrantenvereine auf der supra-ethnischen Darstellungsebene beispielsweise die Strategie, immer wieder auf absolute Unvereinbarkeit des Islams mit jeder Art von Gewaltanwendung gegen unschuldige Menschen zu verweisen und seine Kompatibilität mit Demokratie und Säkularisierung hervorzuheben. Dies soll zugleich eine Antwort sein auf die auf Seiten der Mehrheitsgesellschaft oft leidenschaftlich debattierte Frage nach der (In-)Kompatibilität des Islam mit den sozio-kulturellen und gesellschafts-politischen Grundwerten westlicher Gesellschaften. Auf der ethno-islamischen Darstellungsebene betonen dieselben Vertreter der Vereine gegenüber der Mehrheitsgesellschaft, dass gerade «ihr» Islam, beispielsweise der bosnische oder albanische Islam, mentalitätsbedingt das Paradigma eines Euro-Islam sei und gegen jede Form religiösen Extremismus und Fanatismus resistent. Ein ebenso interessantes Phänomen, das mit Blick auf die neue Qualität der Interaktionsprozesse mit der schweizerischen Gesellschaft auf der ethno-islamischen Ebene zu beobachten ist, stellt der offensichtliche gemeinschaftsinterne Wettbewerbsgeist dar. Dieser manifestiert sich nicht nur in der Frage, welche ethnische Gruppe über die repräsentativste Lokalität verfügt und ihr Eigen nennt, sondern auch in der Frage, wer über bessere Kontakte zu der einheimischen Bevölkerung verfügt. Neben dem supra-ethnisch ausgerichteten Islamischen Frauenverein verfügen Luzerner Muslime – wie oben erwähnt noch über ebenso supra-ethnisch ausgerichtete zwei Dachvereine, die in einem relativ kurzen Zeitraum ins Leben gerufen wurden. Diese Dachvereine spielen tatsächlich eine wichtige Rolle im öffentlichen Auftreten einer heterogenen Migranten-Community als eine Religionsgemeinschaft mit einer gemeinsamen – deutschen – Stimme bei solchen Fragen wie öffentlich-rechtliche Anerkennung, Religionsunterricht in öffentlichen Schulen, Errichtung muslimischer Friedhöfe und manches mehr. Nichtsdestotrotz, wenn es darum geht, das Misstrauen gegenüber der Mehrheitsgesellschaft abzubauen und gute

Figur in der Öffentlichkeit zu machen, dann ist echte Wettbewerbsstimmung unter der einzelnen Heimat-Vereinen zu beobachten, die man vielleicht am treffendsten als «who's going to be the first» beschreiben kann.

So organisierte der türkische Verein von Emmenbrücke bei Luzern eine karitative Aktion zugunsten der Flutopfer im Tessin. Dabei konnten innerhalb des relativ kleinen Vereins etwa 3000.- gesammelt werden. Nichtmuslimischen Besuchern des Vereins wird von der Vereinsführung mit grossem Stolz von dieser Aktion erzählt. Bosnische Muslime im Kanton Luzern, um ein weiteres Beispiel zu nennen, waren wiederum sehr stolz darauf, dass ihr Verein der erste war, der anlässlich des Todes vom Papst Johannes Paul II. ein Kondolenzschreiben an die Schweizerische Bischofskonferenz schickte. Mit Blick auf den Inhalt des Schreibens würde man meinen, dieses sei eher von den Papst treuen Katholiken verfasst worden als etwa von einer muslimischen Religionsgemeinschaft. Den Schweizer Besuchern des Vereins wird selbstverständlich mit grossem Stolz das Dankeschreiben der Schweizerischen Bischofskonferenz präsentiert.

INDIVIDUALISIERTE RELIGIOSITÄT

Trotz eines starken Zusammengehörigkeitsgefühls – sei es auf ethno-islamischer oder supra-ethnischer Ebene – darf dennoch nicht übersehen werden, dass die Mehrheit der Muslime im Kanton Luzern – wie übrigens auch in anderen Teilen der Schweiz – ein ausgesprochen individuelles Verhältnis zu der eigenen Religion hat.

Dies ist bereits im Hinblick auf die Frage der aktiven Mitgliedschaft im eigenen religiös-kulturellen Verein zu beobachten. Während z.B. die bosnische oder albanische Migrantengruppe im Raum Luzern mehrere Tausend statistisch registrierte Religionsangehörige zählen mag, sind es auf der anderen Seite bloß wenige Hundert, die im Verein der eigenen ethnischen Gruppe aktiv beteiligt sind und Mitgliedschaftsbeiträge bezahlen. Aber auch auf der Ebene religiöser Rationalisierung des täglichen Lebens ist ein individueller Umgang mit der eigenen Religiosität gut zu beobachten. Für eine muslimische Familie kann es beispielsweise gänzlich ausgeschlossen sein,

ressortissants turcs, une communauté bosniaques, une formée d'albanais et une de personnes d'origine arabe. Il s'ajoute également une association des femmes musulmanes. L'ensemble de ces associations sont membres depuis 2002 de l'organisation faïtière VIOKL (Union des associations islamiques du canton de Lucerne). Une seconde association faïtière a vu le jour en juin 2005 (IGL: Communauté islamique Lucerne).

En réponse au 11 septembre, les associations ont renforcé leurs actions en direction de la population en général; les deux associations faïtières ont vu le jour dans ce même contexte afin de mieux défendre la diversité de l'islam auprès de la population lucernoise. Il résulte également une certaine émulation entre communautés nationales au niveau des formes de contacts avec la société d'accueil.

Deux exemples mettent en évidence la volonté de ces associations de développer des liens avec la société suisse. L'association turque d'Emmenbrücke (près de Lucerne) a récolté près de 3000.- pour les victimes des inondations au Tessin. Les musulmans bosniaques du canton de Lucerne, pour leur part, étaient fiers d'être la première association à faire parvenir un faire-part de condoléances à la Conférence épiscopale de Suisse lors du décès du Pape Jean-Paul II.

Malgré un fort sentiment d'appartenance, la majorité des musulmans du canton de Lucerne mais également des autres parties de la Suisse, entretiennent un

rapport individuel à la religion. Si, par exemple, dans une famille, il paraît exclu, aux yeux des parents, que leur fille prenne part à des leçons de natation, pour d'autres, de même origine, le problème ne se pose pas. Il en est de même au niveau du port du voile.

Le Coran et la Charia, bien que très présents dans la perception que l'on a des musulmans, ne proposent pas de recettes définitives à la question de la forme que l'islam pourra prendre à l'avenir en Suisse et ce n'est pas un hasard si l'on s'interroge avec beaucoup d'acuité actuellement sur le sens d'être musulman en Suisse. Chez les jeunes de Suisse centrale, on observe la tendance à la reconnaissance et à l'acceptation croissantes du contexte socio-culturel et politique de la Suisse comme cadre à l'intérieur duquel définir et penser leur propre identité religieuse.

dass die Tochter am Schwimmunterricht teilnimmt³, während eine andere muslimische Familie aus derselben ethnischen Gruppe im Sinne der «Anpassung» des Kindes an die Rahmenbedingungen der Mehrheitsgesellschaft kein Problem sieht. Ähnlich verhält es sich mit dem Tatbestand des Tragens des Kopftuches. Die im Einwanderungsland geborene Tochter einer den Islam kaum praktizierenden Familie legt auf einmal das Kopftuch als Zeichen ihrer religiös-kulturellen Autonomie gegenüber den «Kleidervorschriften» der (Mode-)rme bewusst an, während die im Heimatland geborene Tochter eines vor knapp zehn Jahren zugewanderten bosnischen Imamen im Sinne der «Anpassung» an die Gepflogenheiten der Aufnahmegesellschaft und somit als Zeichen ihrer Autonomie gegenüber der eigenen Gemeinschaft – und nicht zuletzt der Autonomie den Vorstellungen der eigenen Familie gegenüber – bewusst kein Kopftuch trägt. Dennoch versteht sich die junge Frau als fromme und praktizierende Muslima.

Diese einzelnen Beispiele zeigen deutlich, dass Muslime im Kanton Luzern eine äusserst heterogene und nicht zuletzt auch eine diskursive Gemeinschaft bilden. Nicht nur mit Blick auf ihre jeweils unterschiedliche nationale Herkunft, sondern auch bezüglich ihres individuellen Umgangs mit der eigenen Religion. In der öffentlichen Wahrnehmung fungieren sie jedoch als ein homogenes religiöses Kollektivum, welches in der Regel mit Schlagwörtern wie «der Koran» und «die Scharia» beschrieben und vereinfacht dargestellt wird.

Der Koran und die Scharia geben jedoch keine fertigen Rezepte bezüglich der Frage nach der zukünftigen Gestalt «des» Islams in der Schweiz. Es ist deswegen

kein Zufall, dass unter den muslimischen Migranten selbst intensiv darüber diskutiert wird, was es bedeutet, als Muslim oder Muslima in der Schweiz zu leben. Gegenwärtig hat «der» Islam in der Zentralschweiz einen starken ethno-religiösen Charakter. Dies insbesondere unter den bosnischen und albanischen Muslimen. Beide Gruppen neigen eher dazu, sich in der Öffentlichkeit als eine europäische religiös-kulturelle zu präsentieren, als bloss eine islamische Gemeinschaft. Letzteres ist eher unter den arabisch sprechenden Muslimen zu beobachten⁴.

Mit Blick auf die mögliche zukünftige Gestalt muslimischen Lebens in der Zentralschweiz ist unter den jungen Muslimen dennoch schon jetzt die Tendenz erkennbar, den sozio-kulturellen und gesellschaftspolitischen Kontext der Schweiz für die eigene religiöse Identität als zunehmend bestimmend zu erkennen und zu akzeptieren⁵.

Vielleicht mag dies die folgende kurze Anekdote zu veranschaulichen, die mir der bosnische Imam von Luzern über seinen jungen Sohn erzählte. Einmal lud der Imam einen nicht bosnischen Imam ein, um in seiner Gemeinde die Freitagspredigt zu halten. Dieser hielt die Predigt auf Deutsch. Nach der Predigt, so erzählte mir der bosnische Imam, sagte sein Sohn zu ihm: Papa, du predigst sonst gut, aber den anderen Mann habe ich besser verstanden.

SAMUEL M. BEHLOUL

³ Die Häufigkeit solcher Fälle ist in der Schweiz bislang sehr gering.

⁴ Vgl. mehr dazu Behloul, «In dubio pro patria. Bosnians in Switzerland between Muslim Utopia and Euro-Islam», in: Amiraux, Valerie/Jonker, Gerdien: *Strategies of (in-)visibility*, Bielefeld: transcript (erscheint Ende 2005).

⁵ Vgl. Behloul, «Religionspluralismus: europäischer 'Normal-' oder 'Notfall'? Muslimische Migranten in der Schweiz und die Einbettung in den öffentlichen Raum», in: Baumann, Martin/Samuel M. Behloul, *Religiöser Pluralismus. Empirische Studien und analytische Perspektiven*, Bielefeld: transcript, 2005, S. 145-171.

Islam e Islam in Ticino

Associazione la Comunità islamica nel cantone Ticino

IL MESSAGGIO ISLAMICO

Islam è pace e l'inviato di Dio Mohamad è il sigillo conclusivo dei messaggeri, giunto come misericordia per l'umanità. La sua moglie Aischa, quando le hanno chiesto come era il profeta, lei diceva semplicemente «è il Corano che cammina», chi viaggia sulla sua orma e prende il suo cammino sarà senz'altro tra i vincenti. La sua storia è colma di straordinari racconti che mostrano la semplicità della perfezione mai esistita su un mondo, lui era l'uomo della pace, della convivenza e del dialogo, ascoltava i giovani, rispettava gli anziani, rispondeva all'aggressione con la pazienza, alla maleducazione con la generosità, i suoi insegnamenti oggi, davvero proprio in questi giorni, ci mancano. Quando arrivò a Medina formando il primo stato islamico nella storia fece tre azioni di enorme importanza: il primo fu la costruzione della moschea; il secondo emana la fratellanza tra i suoi compagni; il terzo scrive il patto con gli Ebrei del posto riconoscendo a loro il diritto della convivenza in pace a pari diritti in un'epoca che conosceva solo dominanti e dominati.

La sua grandezza era figlia della grandezza del messaggio che portava e del corano che recitava, corano che attraverso testi precisi chiama alla giustizia e alla convivenza e al dialogo, **messaggio di pace e di misericordia per l'umanità**. Per quello **Aischa** diceva che era corano che cammina.

Il messaggio coranico è un messaggio di sana convivenza, e i testi ne sono la conferma, infatti si legge: «I servi del Compassionevole sono coloro che camminano sulla terra con umiltà e quando gli ignoranti si rivolgono a loro, rispondono: «Pace!...» «Se inclinano alla pace, inclina anche tu ad essa e riponi la tua fiducia in Dio. Non ti mandammo se non come misericordia per l'umanità...». «Dialogate con belle maniere con la gente della Scrittura. Dite [loro]: Crediamo in quello che è stato fatto scen-

dere su di noi e in quello che è stato fatto scendere su di voi, il nostro Dio e il vostro sono lo stesso Dio ed è a Lui che ci sottomettiamo...», «Non c'è costrizione nella religione...», «Di', La verità [proviene] dal vostro Signore: creda chi vuole e chi vuole neghi...».

«O voi che credete, attenetevi alla giustizia e rendete testimonianza innanzi a Dio, foss'anche contro voi stessi...», Dio vi ordina di restituire i depositi ai loro proprietari e di giudicare con equità quando giudicate tra gli uomini...», «O voi che credete, siate testimoni sinceri davanti a Dio secondo giustizia. Non vi spinga all'iniquità l'odio per un certo popolo. Siate equi: l'equità è consona alla devozione...».

Testi che sono il vero invito alla pace e alla convivenza, ma anche al messaggio che poi per chi rifiuta il corano, è chiaro: «a voi la vostra e a me la mia». Queste leggi rigorose sono l'unico motivo che ha permesso ad Ebrei, Cristiani e Musulmani di vivere insieme per quattordici secoli nel cosiddetto mondo islamico e le stesse regole che hanno permesso il fiorire della civiltà in sei secoli di esempio di convivenza in Andalusia.

OCCIDENTE CHE INCONTRA L'ISLAM

Chi osserva attentamente la presenza islamica in Europa, Svizzera, Ticino, incontra la novità crescente, scopre la multiculturalità e oggi può anche scoprire la multireligiosità, e la lettura dei dati dell'ultimo censimento in Ticino sono la conferma della nuova realtà.

Di fatto negli ultimi anni il numero di musulmani, sia in Svizzera che in Ticino, è aumentato notevolmente. Oggi i musulmani in Ticino contano 5'747 persone, secondo il censimento del 2000 (pari all'1,9% della popolazione), e in Svizzera al 4,3% della popolazione.

La maggioranza dei musulmani in Ticino sono immigrati dall'ex-Jugoslavia dopo di che arrivano i Turchi al secondo posto

ISLAM ET ISLAM AU TESSIN

L'association Communauté Islamique du canton du Tessin a été créée à la fin des années 80 suite au développement de la communauté musulmane au Tessin. Ses buts sont de permettre aux personnes d'origine musulmane à la fois de se réunir pour étudier le Coran mais également de mettre en place des activités afin de mieux s'intégrer dans le canton et de faire connaître l'islam et sa culture. L'association a ainsi créé une mosquée et mis en place une bibliothèque islamique. Chaque membre actif de l'association doit signer une charte dans laquelle il s'engage à se conformer à l'éthique et aux enseignements religieux de l'islam tout en respectant rigoureusement la loi suisse. Il y affirme également n'appartenir à aucun groupe pouvant mettre en péril la Suisse. L'association a plusieurs sites dans le canton, à Chiasso, Lugano et Giubiasco. Elle collabore à diverses activités: elle organise ainsi des visites de prisonniers; et met sur pied des présentations de l'islam et de sa culture aux géôliers, aux policiers en formation, et aux écoles; elle assure une assistance et des visites aux malades. Elle s'active également afin de favoriser le dialogue, notamment au travers de l'animation d'une rubrique dans le *Giornale del Popolo*.

L'association a favorisé la mise en place d'un groupe de jeunes de la deuxième génération qui développe ses propres activités, par exemple le don du sang. Pendant les fêtes religieuses, l'association accueille dans ses locaux diverses activités. Elle collabore également avec la commission pour l'intégration et lutte contre le racisme, ainsi qu'avec le projet « Chiasso, culture in movimento », de même qu'avec le dicastère de l'intégration à Lugano et le Fimm tessinois (Forum pour l'intégration des migrants). Concernant l'importante question du terrorisme, l'association, se basant sur le Coran, a toujours condamné toute forme de violence. Les forces de l'ordre ne pourront parvenir seules à bout du terrorisme. Il est ainsi du devoir de chaque citoyen d'agir avec les milieux politiques afin de trouver d'autres solutions. La répression n'est pas suffisante. Il est important de favoriser le dialogue, le seul moyen pour venir à bout de ce mal. Il est donc essentiel de donner plus de moyens au service de l'information et plus encore dans celui de l'intégration, dans le vrai sens du mot (qu'il faut bien différencier de celui d'assimilation). Il est surtout essentiel de parvenir à sortir de la situation actuelle marquée par la méfiance et le soupçon. Le problème concerne ainsi autant les musulmans que les autres. La Communauté islamique du canton du Tessin a la main tendue et sincère et est convaincue que l'islam n'est pas un ennemi, mais un ami. L'islam est la solution de ce problème et d'autres. La Communauté en est convaincue.

seguiti dalle popolazioni provenienti dai paesi asiatici e da quelli africani. L'alto numero di naturalizzati verificatosi tra il 1990-2000 porta il numero dei musulmani svizzeri oggi in Ticino a 761, è anche prova d'integrazione.

Comunità stabile e giovane, dove il numero di musulmani con meno di 20 anni è quasi il doppio rispetto a quello cantonale, il 38% contro il 19,8%. Nel medesimo momento gli anziani che superano 65 anni sono solo il 3% contro il 17,8 del cantone.

Oggi giorno circa 71,9% dei musulmani del cantone che vivono in nuclei famigliari rappresenta un altro fattore di stabilità, mentre solo il 6,5% vivono da soli. Si registra però un tasso occupazionale più basso della media cantonale, dovuto in parte alla forte presenza di richiedenti l'asilo, infatti, sono il 14,1% del totale dei musulmani nel cantone. Questi dati nel complesso mostrano una presenza stabile e assicurano un futuro per questa comunità, come conferma la rivista Dati del dicembre 2004, che scrive testualmente: « **Infatti, l'alto numero di bambini e di giovani, come pure un forte grado di integrazione, dimostrato dalla lunga permanenza in Svizzera e dall'alto tasso di naturalizzazioni concesse, sembrano garantire il ricambio generazionale per il futuro. Il processo di integrazione è stato abbastanza rapido, visto che nel giro di qualche decennio i musulmani residenti in Ticino hanno ridotto le differenze esistenti con la popolazione autoctona, come lo dimostrano i dati sulla formazione conclusa o sulla posizione socio-professionale** ».

ASSOCIAZIONE « LA COMUNITÀ ISLAMICA NEL CANTONE TICINO », FONDAZIONE E AZIONI

Alla fine degli anni ottanta e con l'inizio degli anni novanta alcuni imprenditori musulmani risiedenti ed operanti nel cantone Ticino, sentono la necessità di una moschea dove i musulmani presenti nel cantone possano praticare la propria fede. Consapevoli che l'Islam non è una religione da ghetto, che esso è fondato sulla reciproca conoscenza e pacifica convivenza, che negli insegnamenti islamici si dà ampio spazio all'incontro. In particolare, vuole promuovere la pratica religiosa musulmana, affinché i musulmani abbiano l'opportunità di praticare il loro culto

; approfondire la coscienza religiosa islamica e la disponibilità ad aiutare il prossimo; consolidare i legami sociali e culturali dei propri soci secondo i principi della religione islamica; prestare assistenza ai musulmani che vivono in Svizzera e particolarmente nel cantone Ticino; far conoscere la cultura islamica; promuovere legami con altre associazioni ed enti islamici in Svizzera e fuori; esortare i musulmani ad adempiere i doveri religiosi verso sé stessi, le loro famiglie e le comunità nelle quali vivono, grazie all'attuazione di dialoghi aperti e all'instaurarsi di un'atmosfera di cooperazione, rispetto e armonia accompagnati dalla disciplina.

Nel corso del 2004 si è reso necessario predisporre un formulario per l'iscrizione e l'adesione del socio attivo dell'associazione, nel quale egli deve dichiarare: « Ho letto lo statuto della comunità e approvo i suoi articoli. Mi attengo all'etica e agli insegnamenti religiosi della fede islamica. Rispetto rigorosamente la legge svizzera grazie alla quale è stata fondata l'associazione. Non appartengo ad alcun gruppo non conforme all'Islam o alla legge svizzera. Non ho alcun contatto con enti o gruppi interni o esterni che possono mettere a rischio il nostro Paese, la Svizzera ».

Dopo il Centro islamico di Lugano, nell'agosto del 1999, viene aperta la biblioteca islamica di Chiasso, seguita dalla musala (piccolo luogo di preghiera) di Giubiasco nel settembre del 2002.

Tre centri che rappresentano tre luoghi d'incontro con l'Islam in Ticino, dove oltre alle cinque preghiere giornaliere a Giubiasco e a Lugano è garantito il sermone del venerdì. Nei tre centri, alla domenica, s'insegna, nella scuola di Lugano e Giubiasco, al sabato a Chiasso, la lettura del Corano ai bambini, oltre all'etica dei comportamenti e valori umani. Anticipando i tempi con grande intuizione e convinzione, si mise in atto un elenco di attività che poi permisero e facilitarono quel grado d'integrazione positiva riconosciuto dalle analisi dai dati dell'ultimo censimento.

Nella scuola della domenica, in particolare a Lugano, il numero di allievi supera gli 80 bambini. Si insegna cultura e religione; si svolge anche l'incontro settimanale delle donne. Si apre così la porta della scuola ai bambini che desiderano conoscere la storia islamica, mentre di mercoledì si insegna la recitazione del Corano.

Convivendo nel rispetto dei valori umani e religiosi islamici e del prossimo, nel febbraio del 1992, fondarono la **Comunità Islamica nel Cantone Ticino**, un'associazione ai sensi dell'articolo 60, finalizzata al compimento del proprio servizio e all'aiuto dei musulmani appena arrivati in Svizzera, offrendo loro, a Lugano, un luogo di culto in via Maggio 21, a Cassarate.

La Comunità Islamica persegue lo scopo di rendere servizi di carattere religioso e di altra natura a favore dei musulmani residenti o soggiornanti in Svizzera, soprattutto nel cantone Ticino. Corsi di lingua; il primo nodo da sciogliere e il primo ostacolo da affrontare furono il superamento della questione linguistica, sia per favorire l'integrazione che per la comunicazione tra le varie entità linguistiche all'interno della comunità. Ancora prima che lo Stato e i vari enti sociali assegnassero dei corsi di lingua agli stranieri per un aiuto all'integrazione, al Centro Islamico di Lugano si offriva già un corso di lingua italiana gratuito (si pagavano solo spese di cancelleria) e così, con il tempo, la lingua italiana diventava la lingua ufficiale all'interno del centro; oggi, tutto o quasi, viene tradotto in italiano, perfino il sermone del venerdì. Sicuramente la comunità islamica nel cantone Ticino, sotto questo aspetto, è considerata una tra le prime comunità islamiche in Europa che predicano il sermone in arabo e in italiano con impegno. Oggi annunci, conferenze e insegnamenti all'interno della scuola della domenica sono tutti spiegati o fatti in italiano. Quest'anno poi, a distanza di quasi 14 anni dal punto di partenza, all'interno dello stesso centro, oltre l'italiano, l'arabo e l'inglese, la comunità offre corsi di lingua kurda, lingua bosniaca e, prossimamente, l'albanese, ai figli di immigrati che frequentano il centro di Lugano per favorire l'integrazione senza la perdita delle proprie radici. Aiuto e mediazione sociale; ma si perseguono poi molte altre azioni concrete, tipo contatto con i vari enti, sia politici sia sociali, partecipando attivamente alla soluzione dei crescenti problemi che coinvolgono dei musulmani per la mancanza all'interno di questi enti di personale preparato a comprendere mentalità, cultura ed etica musulmana, anche prescindono dai caratteri religiosi.

Inoltre, molti membri attivi della comunità hanno svolto diversi interventi di mediazione e di natura sociale, ciò che ha permesso alla Comunità di diventare con il

tempo un partner di certa importanza per molti operatori sociali come Croce Rossa, Amnesty Internazionale, Opera prima, Soccorso Operaio Svizzero, Istituto carcerario della Stampa e Ospedali, che hanno riconosciuto l'impegno gratuito dei membri della comunità. Visita ai carcerati; già dall'inizio del 1997 la comunità islamica si rivolge alla direzione dell'Istituto carcerario della Stampa; stabiliscono tre momenti nei quali un gruppo di volontari può recarsi a visitare i carcerati, tre appuntamenti consolidati con il tempo (all'inizio del mese del digiuno e nelle due feste islamiche); oggi, oltre a queste tre, si aggiunge una visita mensile, ogni volta che i servizi sociali ritengono necessaria una mediazione in casi specifici. La comunità ha anche donato numerosi libri alla biblioteca e agli stessi carcerati per meglio vivere il percorso correttivo durante la loro permanenza all'interno dell'Istituto. Inoltre, su invito:

- Presentazione della cultura islamica alle guardie carcerarie.
- Presentazione dell'islam e cultura islamica agli aspiranti poliziotti.
- Presentazione dell'islam e cultura islamica agli scolari della scuola media e superiore ogni volta che viene richiesto dagli organizzatori.
- Presentazione dell'islam e cultura islamica in molte scuole all'interno delle vari giornate autogestite.

CIMITERO ISLAMICO

Nell'estate del 1996, per la difficoltà e l'eccessivo costo del trasporto delle salme dei defunti musulmani, e dopo il caso di un defunto musulmano ticinese, si cominciò a interessarsi per ottenere un cimitero islamico e la prima domanda, inoltrata all'inizio del 1997, venne subito accolta positivamente dal municipio di Lugano, ma la realizzazione avvenne solo nel luglio 2002, causa dei percorsi burocratici. Tuttavia il cimitero oggi è realtà operante e viene regolato attraverso uno statuto concordato con la città di Lugano.

Assistenza e visita ai malati in ospedale.

Der Verein Islamische Gemeinschaft des Kantons Tessin wurde aufgrund des Wachstums der muslimischen Gemeinschaft im Kanton Tessin Ende der 80er Jahre gegründet. Der Verein will einerseits Personen muslimischer Herkunft eine Möglichkeit bieten sich zu versammeln, um den Koran zu studieren, andererseits um Aktivitäten auf die Beine zu stellen, die zum Ziel haben, sich besser im Kanton Tessin zu integrieren und um den Koran und seine Kultur breiter bekannt zu machen. Der Verein hat eine Moschee geschaffen und eine islamische Bibliothek eingerichtet. Jedes Aktivmitglied des Vereins muss eine Erklärung unterzeichnen, in der er oder sie sich verpflichtet, sich konform der Ethik und der religiösen Unterweisungen des Islams zu engagieren, dies aber immer strikt innerhalb der Grenzen der Schweizer Gesetzgebung. Er oder sie bestätigt damit auch, keiner Gruppe anzugehören, welche die Schweiz in irgendeiner Form bedrohen könnte. Der Verein betreibt verschiedene Lokalitäten im Kanton: in Chiasso, Lugano und Giubiasco und engagiert sich in verschiedensten Aktivitäten. Er organisiert Besuche von Gefangenen in Gefängnissen; unterweist den Islam und seine Kultur dem Gefängnispersonal, Polizisten in Ausbildung, in Schulen, und er sichert die Unterstützung und Besuche von Kranken. Er engagiert sich für einen konstruktiven Dialog, insbesondere über eine Kolumne im *Giornale del Popolo*. Der Verein hat die Gründung einer Gruppe von Jugendlichen der zweiten Generation unterstützt, welche eigene Veranstaltungen organisieren, wie z.B. ein Blutspenden.

APERTURA PER FAVORIRE IL DIALOGO

Per meglio comprendere l'Islam e i musulmani, la Comunità ha avviato una lunga serie d'azioni verso gli autoctoni, come dibattiti, conferenze, mostre, che presentano le varie attività della comunità all'interno delle scuole ticinesi ma anche invitando dei giovani all'interno del Centro di Lugano o alla biblioteca di Chiasso in una specie d'incontro «Giornate a porte aperte». Lo svolgimento dell'appuntamento ormai annuale prevede un cammino a favore della pace nel mondo organizzato con la chiesa cattolica e la chiesa evangelica, con la partecipazione di tutte le religioni e dei laici. Molte interviste per rispondere ai problemi d'attualità, sia in televisione che in radio; l'apertura verso il programma televisivo «Aprite le porte» che, per la prima volta in Ticino, fu svolto all'interno del Centro Islamico di Lugano. Con uno dei sindacati ticinesi «ai Grappoli», la Comunità ha partecipato nell'organizzazione di tre settimane, con ventuno conferenze che trattavano varie tematiche islamiche.

DIALOGO CON IL GIORNALE DEL POPOLO

Oltre a partecipare attivamente alla vita pubblica e in particolare al dialogo attraverso i mass-media, si è aperto un dialogo con il «Giornale del Popolo» e ora, attraverso domande e risposte, si sta cercando di presentare l'Islam tramite questa finestra.

ATTIVITÀ GIOVANILE

Negli ultimi anni, il gruppo dei giovani della seconda generazione, si sta facendo strada mettendo in atto varie attività all'interno della Comunità, ma anche partecipando attivamente a tutte le azioni esterne. Una delle attività che ci rallegra di più per la sua spontaneità e solidarietà civile è l'incontro per la donazione del sangue, una delle iniziative nate tra loro e portata avanti da oltre due anni con impegno ed è motivo d'orgoglio per il numero crescente dei partecipanti.

COMPITO DEL COMITATO DIRETTIVO

Il compito del comitato direttivo è quello di affrontare i vari temi e problemi e decidere il da farsi, successivamente quello di delegare quanto si decide alle diverse commissioni, che dovrebbero essere una per ogni attività; ad esempio: commissione mass-media, commissione scuola, commissione informazione sull'Islam, commissione finanza, commissione culturale, commissione donne, commissione giovani, commissione cimitero e così via.

ATTIVITÀ NEL MESE DI RAMADAN

Nel mese di Ramadan, oltre a garantire le preghiere del Tarawih (preghiera notturna che si svolge durante il mese di Ramadan) nei tre centri di Chiasso, Lugano e Giubiasco, e l'Iftar collettivo (il pasto con il quale si interrompe il digiuno giornaliero) a Chiasso e Lugano, abbiamo il piacere di ospitare i dotti esponenti dell'Azhar che sono fonte di ricchezza per i loro consigli.

FESTE DELL'EID

Organizzazione delle due feste annuali e vari momenti di incontro al di fuori della Comunità, alle volte al di fuori del cantone. Certo, tante azioni sono garantite grazie al grande senso di responsabilità dimostrato dai molti partecipanti attivi e, solo attraverso il volontariato, tutte queste azioni sono state possibili. Sorelle e fratelli hanno aiutato nella realizzazione di tale lavoro e cogliamo l'occasione per ringraziare profondamente tutti quelli che ci hanno aiutato.

LA BIBLIOTECA ISLAMICA

Oltre a garantire una piccola sala per le cinque preghiere giornaliere e una vasta gamma di libri in nove lingue - arabo e italiano compresi - la biblioteca ha stampato piccoli opuscoli di informazione sull'Islam e ogni anno stampa l'opuscolo dell'orario delle preghiere, e l'opuscolo «scoprire l'Islam» che viene offerto gratuitamente in tutte le manifestazioni in cui la comunità partecipa.

COLLABORAZIONE CON LA COMMISSIONE PER L'INTEGRAZIONE E LA LOTTA AL RAZZISMO

La Comunità partecipa attivamente a tutte le attività svolte dalla commissione.

COLLABORAZIONE ATTIVA CON IL PROGRAMMA « CHIASSO CULTURE IN MOVIMENTO »

La Comunità ha partecipato attivamente alla giornata nazionale dell'immigrato, alla manifestazione estiva di Festate e a tutte le azioni a favore dell'integrazione svoltesi a Chiasso.

COLLABORAZIONE CON IL DICASTERO DELL'INTEGRAZIONE A LUGANO

La Comunità partecipa attivamente alle attività che vengono organizzate dal Dicastero dell'Integrazione di Lugano, come Poesate e Trasguardi, e all'organizzazione di conferenze di informazione sull'Islam.

COLLABORAZIONE CON IL FIMM TICINESE (FORUM PER L'INTEGRAZIONE DEI MIGRANTI)

La comunità partecipa attivamente sia alla costituzione del forum cantonale che alle azioni che vengono organizzate dal forum a Losone e Locarno.

COLLABORAZIONE ATTIVA CON LA SORGENTE

Consapevoli della crescita del disagio giovanile, a prescindere della religione, la comunità partecipa con l'associazione La Sorgente, che si è specializzata negli ultimi anni nella ricerca di aiuto ai giovani in disagio, senza distinzione religiosa, un impegno che ha contribuito a risolvere molti casi disperati.

COMUNITÀ CHE HA SEMPRE CONDANNATO OGNI FORMA DI TERRORISMO

I fatti di sangue che sconvolgono il mondo oggi, motivo di rabbia, sgomento, stupore, sono denunciati e condannati puntualmente e rigorosamente dalla Comunità Islamica del cantone Ticino attraverso comunicati stampa precisi e concisi, in modo chiaro e senza equivoci. Sì, perché questi attacchi sono contro tutti e nessuna religione può approvare tale fallimento umano, soprattutto l'Islam, che dà alla vita umana un

grande rilievo, ed un'immensa importanza, come è scritto nel Sacro Corano: « **Chiunque uccida un uomo che non abbia ucciso a sua volta o che non abbia sparso la corruzione sulla terra, sarà come se avesse ucciso l'umanità intera. E chi ne abbia salvato uno, sarà come se avesse salvato tutta l'umanità** » e pure il Profeta Muhammad afferma la sacralità di ogni forma di vita, dall'essere umano alle piante.

Tuttavia questi fatti accadono, e oggi non possiamo più fermarci alla semplice condanna. No, dobbiamo agire da responsabili, perché se la Comunità si presta a simpatizzare per questi attentati i musulmani ne sarebbero vittime due volte; vittime sotto le macerie come cittadini e vittime perché sospettati per ogni violenza.

Appare chiaro che le forze dell'ordine da sole non sono in grado e forse, non saranno mai in grado di affrontare questo male crescente. Allora cosa facciamo? Non possiamo nemmeno attendere che simili barbarie accadano ancora. Il dovere di ogni cittadino onesto è di agire assieme ai politici, dobbiamo trovare altre vie e altre soluzioni, non basta mantenere il vecchio sistema di polizia, ma bisogna avere maggiore dialogo, vero dialogo. Dobbiamo spendere di più nel campo dell'informazione, ma ben più importante è spendere di più nella strada dell'integrazione, nel vero senso della parola; senza confondere tra integrazione e assimilazione (come ancora molti politici fanno), ma soprattutto interagire insieme per uscire da questo tunnel senz'ombra e sospetto. Il problema è tanto dei musulmani quanto degli altri; la Comunità islamica ha la mano tesa e sincera, con la convinzione che deriva proprio dalla fede profonda che l'Islam non è il nemico, ma l'amico. L'Islam è la soluzione di questo e di molti altri problemi. Ne siamo convinti.

HASSAN EL ARABY

Während religiöser Festtage bietet der Verein Raum für verschiedenste Aktivitäten. Er arbeitet mit der Kommission für Integration und gegen Rassismus zusammen, beispielsweise im Projekt ‚Chiasso, Kultur in Bewegung‘ oder dem Forum für die Integration von Migranten und Migrantinnen des Tessins.

Was die wichtige Frage des Terrorismus betrifft, verurteilt der Verein, sich auf den Koran stützend, jede Form von Gewalt. Die Ordnungskräfte können den Kampf gegen den Terrorismus nicht alleine gewinnen, es ist die Aufgabe jedes Bürgers, jeder Bürgerin sich mit den politisch Tätigen zusammen zu engagieren, um andere Lösungen zu finden. Die Repression reicht nicht. Es ist wichtig, den Dialog zu fördern, weil er das einzige Mittel ist, mit dieser Geißel fertig zu werden. Es ist darum wichtig, mehr in die Verbreitung von Information und mehr noch in die Integration zu investieren, nicht einfach Assimilation zu fordern. Es ist von grösster Wichtigkeit, die aktuelle Situation, welche von Unvertrauen und von Schuldzuweisungen geprägt ist, zu überwinden. Dieses Problem betrifft die Muslime genauso wie alle Anderen. Die islamische Gemeinschaft des Kantons Tessin bietet die offene Hand an und ist überzeugt, dass der Islam nicht ein Gegner ist, sondern ein Freund. Der Islam bietet eine Lösung für dieses und für andere Probleme, davon ist die Gemeinschaft überzeugt.

Islamrechtliche Normen

in der Schweiz

BIBLIOGRAPHIE:

Bleisch Bouzar, Petra: Christlich-muslimische Ehen. Islamisches Recht und dessen Interpretation in der Schweiz. In: Pahud de Mortanges, René / Tanner, Erwin (Hrsg.): Muslime und schweizerische Rechtsordnung. Freiburger Veröffentlichungen zum Religionsrecht Band 13. Freiburg 2002, S. 375-401.

Bleisch Bouzar, Petra: «Im Islam muss man auch ein bisschen selber forschen.» Qualitative Untersuchung über die Zuweisung von Autorität in religiösen Fragen bei Schweizer Musliminnen. Lizentiatsarbeit. Freiburg 2004. (unveröffentlicht)

Das soziale Handeln löst Fragen nach dem eigenen Verhalten aus. Für die in der Schweiz wohnhaften Musliminnen und Muslime stellt sich implizit oder explizit die Frage, ob sie sich in ihrem Alltag nach islamrechtlichen Normen verhalten wollen und wenn ja, welche Normen sie befolgen wollen. Dass diese Fragen von den MuslimInnen sehr unterschiedlich beantwortet wird, ist evident. In diesem Artikel möchte ich versuchen, nach einer Klärung des Begriffes «islamrechtliche Normen» in diese Fragen und Unterschiede Einblicke zu geben und den Einfluss der schweizerischen Gesellschaft auf den Umgang mit islamrechtlichen Normen der MuslimInnen anzudeuten.

ŠARIA'A UND ISLAMRECHTLICHE NORMEN

Šaria'a hat als Begriff erst spät Eingang gefunden in das arabische religiöse Vokabular. Im Koran bezeichnet Šaria'a den richtigen, von Gott befohlenen Weg. Šaria'a bezieht sich auf Šar', den Willen Gottes, der einerseits als im Koran überliefert und andererseits als von Muhammad, dem Propheten und Gesandten Gottes, vorbildlich gelebt gilt und als Sunna bezeichnet wird. Wie Muhammad gelebt, was er gesagt und getan hat, ist durch die Hadithe, einzelnen Erzählungen, überliefert. Šaria'a ist demnach das, was von den Menschen (und Tieren) als Willen Gottes erkannt, bzw. interpretiert wird. Šaria'a ist somit das Ergebnis der Überlegungen der Gelehrten, was der Wille Gottes sein könnte, ist Interpretation des «göttlichen Gesetzes» und nicht das «göttliche Gesetz» selber. Die Šaria'a kann man nicht kodifizieren – es existiert kein Buch, das den Titel «Die Šaria'a» trägt. Den islamischen Gelehrten sind Koran und Sunna die Quellen aus denen sie mit verschiedenen und unterschiedlich anerkannten Methoden wie zum Beispiel Analogieschluss (qiyas), dem Gewohnheitsrecht ('urf) und / oder der eigenen intellektuellen Anstrengung (iğtiħad) Gottes Wille interpretieren und konkrete islamrechtliche Normen formulieren. Diese islamrechtlichen Normen werden in der Fiqh-Literatur, der islamrechtlichen Literatur auf-

geschrieben. Die einzelnen Gelehrten kommen dabei auch zu voneinander abweichenden islamrechtlichen Normen. In der Fiqh-Literatur können Normen unterschieden werden, die die Beziehung zwischen Gott und dem einzelnen Menschen betreffen ('ibadat), von solchen, die die Beziehung der Menschen untereinander betreffen (mu'amalat). Zu den mu'amalat gehört neben Ehe- und Erbrecht, Handels- und Wirtschaftsrecht auch Nahrungs- und Kleidervorschriften sowie Fragen der Gastfreundschaft und allgemein des Umgangs unter den Menschen und des Verhaltens gegenüber den Tieren. Die islamrechtlichen Normen umfassen somit auch das, was in der hiesigen Gesellschaft als ethische Normen bezeichnet werden würden.

Während in islamischen Ländern islamrechtliche Normen mehr oder weniger Eingang in die jeweiligen Gesetze – insbesondere dem Eherecht – gefunden haben und somit gerichtlich durchgesetzt werden können, gibt es in der Schweiz keine Gerichte, die islamrechtliche Normen zur Anwendung bringen. Den in der Schweiz wohnhaften MuslimInnen ist es deshalb grundsätzlich freigestellt, ob sie sich an islamrechtlichen Normen orientieren oder nicht, sofern diese nicht schweizerisches Recht verletzen.

DIE BEDEUTUNG DER ISLAMRECHTLICHEN NORMEN FÜR MUSLIMINNEN IN DER SCHWEIZ

Bis jetzt fehlen Forschungen in der Schweiz, die eine umfassende Antwort auf die Frage nach der Bedeutung der islamrechtlichen Normen für die MuslimInnen erlauben würden. Folgende Überlegungen gründen auf zehn qualitativen Interviews, die ich mit Musliminnen zwischen November 2004 und Oktober 2005 durchgeführt habe und sollen deren subjektive Sicht rekonstruieren.

- Bei Musliminnen wie Hatice spielen islamrechtliche Normen im Alltag keine Rolle. Hatice erklärte mir, die Frage nach islamisch richtigem Handeln sei für sie bedeutungslos. Seit der Geburt ihres Kindes fühle sie sich als Muslimin, sie würde aber Schweinefleisch essen und Alkohol trinken.

- Andrea möchte hingegen islamrechtliche Normen so weit wie möglich in ihrem Alltag leben und insbesondere in der Kindererziehung umsetzen. Sie fragt sich etwa, wie das Bedürfnis ihrer Tochter nach Tanz und Bewegung auf eine islamisch richtige Art befriedigt werden könne. Auch Alltagshandlungen wie das Händewaschen werden von ihr islamisch legitimiert. Sie verweist auf einen Hadith, in dem erzählt werde, dass Muhammad das Händewaschen vor dem Essen empfohlen habe.
- Islamrechtliche Normen können für die MuslimInnen wichtig sein, um sich von den Traditionen ihrer Eltern zu emanzipieren. So erklärt Nesra, eine Schweizerin mit bosnischen Wurzeln, ihre Eltern hätten ihren Bruder in allem vorgezogen und unterstützt und sie selber habe kaum das Haus verlassen dürfen. Aus islamischer Sicht sei das falsch da Muhammad den Mädchen genauso eine Ausbildung zugestanden habe wie den Jungen.
- Nadja betont, dass nicht alle islamrechtlichen Normen gleich wichtig seien. So würden etwa Normen wie Respekt im Umgang mit den Mitmenschen an oberster Stelle stehen.

UMGANG MIT ISLAMRECHTLICHEN NORMEN

Grundsätzlich steht den MuslimInnen offen, eine Verhaltensregel als islamrechtliche Norm zu akzeptieren oder nicht und diese zu leben oder nicht. Daraus ergeben sich vier Möglichkeiten des Umgangs:

- Eine Regel als islamrechtliche Norm akzeptieren und sie leben
Für Evrim gehört das Tragen des Kopftuchs zu einem vollständigen Muslim-Sein dazu. Der Schritt, von der Anerkennung der Norm zur Ausführung, so erzählte sie, habe vier Jahre lang gedauert und sie habe sich mit dem Entschluss, das Kopftuch zu tragen, gegen ihren Mann durchsetzen müssen, der befürchtete, sie werde mit dem Kopftuch keine Arbeit finden.

- Eine Regel als islamrechtliche Norm akzeptieren aber sie nicht leben
Halide entschloss sich als Jugendliche, das Kopftuch zu tragen, musste es aber, wie sie sagte, aufgrund des Drucks ihres Arbeitgebers ausziehen und trägt es seither nicht mehr.
- Eine Regel nicht als islamrechtliche Norm akzeptieren und sie nicht leben
Christa erklärte, sie akzeptiere, dass reizbare Orte bedeckt werden müssen, der Kopf gehöre aber nicht dazu.
- Eine Regel nicht als islamrechtliche Norm akzeptieren und sie trotzdem leben
Fabienne erzählt, ihr Mann würde es ihr verbieten, sich alleine mit einem (männlichen) Arbeitskollegen zu treffen. Sie akzeptiere diese Vorschrift nicht, würde sie aber trotzdem einhalten.

Der Umgang mit islamrechtlichen Normen ist mitbestimmend für den Grad an islamischer Identität und muslimischer Frömmigkeit.

EINFLÜSSE DER SCHWEIZERISCHEN GESELLSCHAFT

Nebst der Sozialisation, der Tradition, Vorbildern, Autoritäten, Lektüre und eigenen Erlebnissen hat auch die schweizerische Gesellschaft einen Einfluss darauf, welche Bedeutung die islamrechtlichen Normen für die MuslimInnen haben und wie sie mit ihnen umgehen. Bis anhin konnte ich vier Ebenen feststellen:

- Die Gesellschaft kann die Umsetzung der islamrechtlichen Normen verhindern oder beeinträchtigen
Halide wurde das Tragen des Kopftuchs am Arbeitsplatz verboten.
- Bestimmte Interpretationen gewinnen im Kontext der Gesellschaft und des Schweizerischen Rechts an Bedeutung
Emel betont, dass der Koran im Grunde genommen Polygamie verbieten, bzw. der Monogamie deutlich den Vorrang geben würde.
- Die Gesellschaft bietet einen anderen Kontext als denjenigen, in dem die islamrechtlichen Normen entstanden sind. Die islamrechtlichen Normen kön-

NORMES DE LA LOI ISLAMIQUE EN SUISSE

Pour les musulmans vivant en Suisse, se pose la question de la manière de se conformer dans leur quotidien aux normes de la loi islamique. La manière d'y répondre est très différente d'une personne à une autre comme en témoignent les résultats d'une étude par interview qui a été menée entre novembre 2004 et octobre 2005 auprès de 10 personnes d'origine musulmane.

La Charia est une notion qui est entrée tardivement dans le vocabulaire musulman. Ce terme décrit dans le Coran le chemin désigné par Dieu. La Charia se réfère à la volonté de Dieu qui a été transmise par l'intermédiaire du Coran, d'une part, et par l'entremise de Mohamed, le prophète et envoyé de Dieu, d'autre part, et qui se réfère à la Sunna. Elle représente ce que les êtres vivants ont compris ou interprété de la volonté de Dieu et n'est pas, elle-même, la loi de Dieu mais une interprétation de celle-ci. Les normes ont été codifiées dans la littérature islamique (Fiq). Elles règlent soit les relations entre Dieu et les Hommes soit les relations entre les individus eux-mêmes (et portent alors, par exemple, sur le mariage, la tenue vestimentaire, l'alimentation, etc.).

Religions- und islamrechtliche Normen

L'étude a montré une grande diversité de positions par rapport à la loi islamique. Si, pour certains, les normes n'ont aucune influence sur leur quotidien, pour d'autres, l'essentiel de leurs gestes sont régis par celles-ci. Pour d'autres encore, certaines normes sont jugées plus importantes que d'autres. Fondamentalement, le musulman est libre de décider dans quelle mesure ces normes vont agir pour lui comme des règles de comportement.

L'enquête a permis de déceler quatre attitudes possibles par rapport aux normes islamiques :

La personne peut tout d'abord accepter une norme et s'y conformer ; elle peut aussi l'accepter mais ne pas l'appliquer (en raison, par exemple, des pressions subies de la part d'un employeur). La personne peut également considérer qu'une règle ne correspond pas à une norme islamique et donc, de ce fait, décider de ne pas s'y conformer (par exemple, elle peut accepter de couvrir certaines parties de son corps mais pas la tête). Enfin, l'individu peut aussi se conformer à une norme même si pour lui celle-ci n'a pas de fondement islamique (par exemple, se soumettre au refus de la part du mari qu'elle sorte avec un collègue de travail masculin).

A côté des effets de la socialisation, de la tradition, des modèles proposés, l'individu est également sensible à l'influence de la société suisse. Cette influence peut s'exprimer de plusieurs manières. La société suisse peut s'opposer à la mise en œuvre des normes islamiques ou y porter préjudice. Elle peut conduire à ce que certaines interprétations acquièrent une certaine signification dans le contexte de la société et du droit suisses (pour certaines personnes, le Coran met en avant la monogamie).

La société offre un nouveau contexte dans lequel s'inscrivent ces normes. Enfin, de nouvelles questions sont posées du fait de la cohabitation entre les musulmans et la société suisse (par exemple, les anniversaires ne sont pas fêtés dans les sociétés musulmanes ; aussi, se pose-t-il la question de savoir s'il est conforme ou non aux droits islamiques d'autoriser son enfant à participer à une fête d'anniversaire).

De manière générale, et sur tous ces plans, l'établissement de contacts avec la société d'accueil pousse à une réflexion intense sur la question des normes islamiques. Pour terminer, il faut insister sur le fait que, généralement, la relation que les musulmans instaurent aux normes islamiques est très pragmatique.

nen somit anders interpretiert werden oder werden hinfällig.

Fabienne argumentiert, dass zu Zeiten Muhammads Frauen, welche ihr Haar offen trugen, als Sklavinnen und damit als sexuell verfügbar gegolten hätten. Das Kopftuch habe damals die Musliminnen geschützt. Hier in der Schweiz könne man problemlos das Haar offen tragen, weshalb das Tragen des Kopftuchs keine gültige islamrechtliche Norm sei.

- Indem sich die Musliminnen mit der Schweizerischen Gesellschaft auseinandersetzen, entstehen neue Fragen nach religiösen Normen. Die Kinder von Andrea werden von ihren KlassenkameradInnen an Geburtstagsfeste eingeladen. In islamischen Gesellschaften, so Andrea, würden Geburtstage nicht gefeiert werden. So fragt sie sich, ob es islamrechtlich legitim sei, die Kinder mitzufeiern zu lassen oder nicht.

Auf allen vier Ebenen führt die Auseinandersetzung mit der Gesellschaft zu einem intensiveren Nachdenken über die Fragen nach islamrechtlichen Normen.

FAZIT

Generell stelle ich fest, dass die MuslimInnen in der Regel einen sehr pragmatischen Umgang mit islamrechtlichen Normen pflegen. Sie leben jene Normen, welche zu ihrer religiösen Haltung und in ihren Lebensstil passen, keine einschneidenden Veränderungen im Alltagsleben mit sich bringen und somit den Druck der Gesellschaft nicht verstärken.

PETRA BLEISCH BOUZAR
Religions- und Islamwissenschaftlerin

La reconnaissance du pluralisme religieux en Suisse

Depuis des années, la relation entre Etat et communautés religieuses en Suisse ne prend pas un chemin unitaire. Le « fédéralisme culturel » existant renforce plutôt les identités traditionnelles affirmées (Paccillo 2001). Malgré tout, quelques tendances contextuelles se laissent dégager qui sont pertinentes dans le cadre du traitement de la question de la reconnaissance des communautés religieuses en général, les communautés islamiques en particulier. J'aimerais les résumer en quatre points :

1. Ainsi, une série de modifications constitutionnelles cantonales a au cours des dernières années placé des droits individuels devant des droits communautaires, ce qui a globalement mené à une relativisation de la position des communautés religieuses (p. ex. dans les cantons de Thurgovie, Soleure, Berne, Appenzell Rhodes-Extérieures, Tessin ou St-Gall; la nouvelle constitution de Bâle va par contre dans une autre direction, instituant une procédure de reconnaissance de communautés religieuses). Bien que cela ne signifie pas une séparation entre les communautés religieuses et l'Etat (comme à Neuchâtel et à Genève), ces cantons sont bien potentiellement dans la situation d'élaborer un nouveau système relationnel qui attribuerait aux communautés religieuses un rôle spécifique encore à négocier (Kälin 2000). Cette voie pragmatique suppose la thématisation publique de questions spécifiques qui permette la cohabitation de différentes communautés de valeurs. Une telle démarche orientée sur les problèmes est suivie généralement quand il s'agit de la com-

munauté musulmane en Suisse. Par ce biais, il n'y a pas une logique de reconnaissance tout court qui s'impose, mais des éléments de reconnaissance comme une place définie dans le cimetière, une alimentation adéquate à l'hôpital, etc. (voir à cet égard Cattacin et al. 2003). L'analyse des voies de reconnaissance indique par conséquent qu'il faut qualifier cette position pragmatique de prometteuse pour l'avenir (Pfaff-Czarnecka 2002; Bastanier 1992).

2. Une autre tendance peut aussi être perçue dans l'affaiblissement des partis religieux en Suisse (et globalement en Europe). Cet affaiblissement ouvre un nouvel espace d'action pour la reconnaissance de religions qui ne sont pas politiquement représentées. Mais un risque accompagne aussi cette tendance. Le danger de l'absence de référence religieuse sous forme de partis peut mener à ce que des communautés religieuses doivent se constituer en lobby politique pour défendre leurs intérêts. Afin de contrer cette tendance – que l'on constate déjà au niveau européen –, sans menacer le monde spirituel tel quel, il faut d'autres formes de relations réglementées entre Etat et communautés religieuses, qui reposent sur la continuité et qui pourraient se baser sur des procédures existantes de reconnaissance (partielle) et un engagement des partis politiques de créer en leur sein des différenciations aussi religieuses pouvant exprimer des perspectives de valeurs dans le débat sur des questions précises (en d'autres termes: il faut augmenter la sensibilité aux différences dans les partis politiques).

DIE ANERKENNUNG DES RELIGIÖSEN PLURALISMUS IN DER SCHWEIZ

Auch wenn in der Schweiz verschiedene Modelle der Beziehung zwischen dem Staat und den religiösen Gemeinschaften existieren, lassen sich einige Tendenzen ableiten:

1. Verschiedene Anpassungen in den Kantonsverfassungen haben zu einer Verstärkung individueller Rechte auf Kosten gemeinschaftlicher Rechte geführt, dies betrifft die religiösen Gemeinschaften in besonderer Weise, ohne aber zu einer strikten Trennung von Kirche und Staat zu führen, wie das in den Kantonen Genf und Neuenburg der Fall ist. Neue Beziehungen zwischen Kantonen und religiösen Gemeinschaften müssen entwickelt und installiert werden, um mit spezifischen Situationen umzugehen. Was die muslimische Gemeinschaft betrifft, geht es nicht in Richtung einer allgemeinen, sondern in eine der relativen Anerkennung, welche an spezifische Themen gebunden ist, wie beispielsweise die Frage der Friedhöfe oder die Art der Ernährung, die in einem Spital angeboten wird.
2. Mit der Schwächung religiöser Parteien in der Schweiz, globaler auch in Europa, stellt sich die Frage der politischen Repräsentanz der religiösen Gemeinschaften, nach ihrer (relativen) Anerkennung durch den Staat und der Sensibilität und Offenheit von Parteien, was die unterschiedlichen Wertvorstellungen betrifft.

3. Die aktuelle Diskussion um das Diskriminierungsverbot könnte die Kantone veranlassen, verschiedene Formen juristischer Anerkennung der unterschiedlichen religiösen Ausrichtungen zu schaffen.

4. Die Zunahme der Personen in der Schweiz, die sich nicht der christlichen Religion zugehörig erklären, schafft eine Situation, welche die Anerkennung der anderen Religionen erleichtern dürfte.

Es wird sich als wünschenswert erweisen, die Schaffung einer verstärkten Partnerschaft zwischen Kantonen und religiösen Gemeinschaften ins Auge zu fassen, um Antworten zu finden, welche das Gefühl der Ungleichbehandlung bei den religiösen Gemeinschaften hervorruft, welche nicht anerkannt sind, um so die Situation für jene Gruppen zu verbessern, welche sich auf Werte stützen, die sich gegen eine Radikalisierung in unserer Gesellschaft stellen. Diese Lösung des öffentlichen Rechts scheint wünschenswerter, als eine strikte Trennung von Staat und religiösen Gemeinschaften. Die Anerkennung via öffentliches Recht würde erlauben, die Religionen in ihren spirituellen Dimensionen und in der Funktion der Stabilisierung von Identitäten zu erhalten. Um dieses Ziel zu erreichen, ist es wichtig, die Schweizerische « classe politique » dafür zu sensibilisieren und die religiösen Gemeinschaften für eine Öffnung gegenüber der Schweiz zu gewinnen. Dabei handelt es sich nicht einfach um eine Frage des guten Willens, sondern ebenso um die Schaffung von Strukturen, welche einen fortlaufenden Dialog innerhalb der Gesellschaft garantieren können.

3. Il faut selon moi aussi se référer au débat actuel autour de l'interdiction de discrimination qui a lieu au niveau national. Ce débat pourrait mener à des possibilités d'intervention pour contraindre les cantons à prévoir des voies juridiques de reconnaissance de la différence religieuse, sans pour autant prescrire la forme de celle-ci. La voie de l'anti-discrimination semble à mes yeux la plus prometteuse pour l'augmentation du respect à la différence, parce qu'elle est immédiatement applicable et facile à comprendre: qui est en effet pour la discrimination?

4. On pourra sûrement aussi à l'avenir, du point de vue des communautés religieuses, se prévaloir davantage de l'enracinement en Suisse des religions nouvelles. De plus en plus, les Suisses et les Suissesses n'ont pas d'affiliation religieuse chrétienne. Ces personnes peuvent pour de bonnes raisons s'élever contre l'argument de l'assimilation et réclamer un rôle à part pour leurs religions dans la société suisse. S'il y avait encore quelques milliers de musulmans en Suisse au début des années 1970, cette population représente désormais plus de 300'000 personnes.

Le débat sur les possibilités de reconnaissance montre qu'on peut tout à fait envisager une relation de partenariat entre les cantons et les communautés religieuses. Le motif principal pour rechercher une telle voie se trouve dans l'impression des communautés religieuses non reconnues en Suisse de subir un traitement inégal. Mais on peut aussi ajouter, dans une société qui tend à radicaliser l'individualisation, que les risques qu'elle engendre (comme l'anomie et le déracinement) peuvent être contrés par l'amélioration de la situation de groupes générateurs de valeurs (Habermas 2001). Cette voie de la reconnaissance en droit public – qu'il

faut à notre avis poursuivre de façon subsidiaire –, avec sa signification symbolique et potentiellement même matérielle, est sûrement préférable à celle de la séparation entre Etat et communautés religieuses, aussi longtemps qu'il y aura des communautés religieuses dans une position particulière. La voie associative, qui est en effet reconnaissable comme tendance au niveau européen, ne présente pas l'avantage de la transparence, bien au contraire. En revanche, la reconnaissance en droit public permet elle d'ouvrir une autre voie qui préserve la religion dans ses dimensions spirituelles (et dans sa valeur stabilisatrice d'identité). Il ne faut cependant pas renoncer aux solutions qui relèvent du droit privé. Cette voie du droit privé peut mener à une intégration progressive qui peut, à moyen terme, soit aboutir à une reconnaissance en droit public, soit à la disparition des différences par une mise sur pied d'égalité juridique de toutes les communautés religieuses.

Cette voie ne demande pas seulement un abaissement des seuils à la reconnaissance et une sensibilisation de la classe politique suisse (Mahnig 2002), mais aussi une ouverture des nouvelles communautés religieuses à l'égard de la Suisse. Une telle ouverture permettrait aussi de produire une discussion et, par là même, une intégration renforcée de la différence (Gianni 2005). Les musulmans français, et maintenant aussi leurs coreligionnaires allemands, qui ont réussi, par une réorganisation de leurs communautés et la définition d'une charte, à s'ériger en interlocuteurs à prendre au sérieux, montrent qu'il ne faut pas seulement de la bonne volonté, mais aussi des prestations organisationnelles et une continuité dans le dialogue.

SANDRO CATTACIN
WILLY BRANDT

Guest Professor Malmö University



BIBLIOGRAPHIE :

Bastienier, Albert. « La question sociologique: la régulation étatique de l'Islam dans trois contextes européens (Grande-Bretagne, R.F.A., France). » In *Le statut personnel des musulmans*, edited by Albert et al. Bastienier, 13-20. Bruxelles: Bruylant, 1992.

Cattacin, Sandro, Cla Reto Famos, Michael Duttwiler, and Hans Mahnig. *Etat et religion en Suisse – luttes pour la reconnaissance, formes de la reconnaissance*. Berne: Commission fédérale contre le racisme, 2003.

Gianni, Matteo, and avec la collaboration de Mallory Schneuwly Purdie; Stéphane Lathion; Magali Jenny. *Vie musulmane en Suisse. Profils identitaires, demandes et perceptions des musulmans en Suisse*. Berne: Commission fédérale des étrangers CFE, 2005.

Habermas, Jürgen. *Glauben und Wissen*. Frankfurt M.: Suhrkamp, 2001.

Kälin, Walter. *Grundrechte im Kulturkonflikt: Freiheit und Gleichheit in der Einwanderungsgesellschaft*. Zürich: NZZ Verlag, 2000.

Mahnig, Hans. « Islam in Switzerland: Fragmented Accommodation in a Federal Country. » In *Muslims in the West: From Sojourners to Citizens*, edited by Yvonne Yazbeck Haddad, 72-87. Oxford: University Press, 2002.

Paccillo, Vincenzo. « Stato, individui e fenomeno religioso nella nuova Costituzione federale e nelle più recenti Costituzioni cantonali svizzere. » *Quaderni di diritto e politica ecclesiastica*, no. 1 (2001): 233-273.

Pfaff-Czarnecka, Joanna. « Migration et flexibilité. La recherche de solutions aux revendications des minorités religieuses en Suisse. » *Ethnologie française* 2002, no. 2 (2002): 263-268.



Les musulmans et le travail

MUSLIME IN DER ARBEITSWELT

Die gängige Meinung zu den Muslimen in der Schweiz ist, dass diese Opfer von Benachteiligungen sind, die weder beim Zugang zur Arbeit, noch am Ort der beruflichen Tätigkeit Halt machen. Um diese Situation besser verstehen zu können, ist es nützlich daran zu erinnern, dass die Muslime keine homogene Gemeinschaft bilden. Die erlebten Ungleichheiten sind nicht alle auf Diskriminierungen zurückzuführen, welche eine ethnische, religiöse oder nationale Zugehörigkeit thematisieren, gewisse müssen vielmehr lokalen Behinderungen zugeschrieben werden, wie jener eine gebrochenen/nicht erfolgreichen Schullaufbahn, sprachlicher Kompetenzen, des Typs der Aufenthaltsbewilligung u.a. Sogar wer über gleichwertige Qualifikationen oder Diplome verfügt, kann nicht mit einer Gleichbehandlung des Dossiers rechnen.

Die vorhandenen Zahlen legen den Schluss nahe, dass Ausländer und Ausländerinnen und insbesondere jene muslimischer Gemeinschaften öfters Gegenstand von Diskriminationen werden: so liegt z.B. die Arbeitslosenquote bei 15 % und

L'opinion courante concernant les musulmans en Suisse est que ces derniers font l'objet de discriminations et qu'ils en souffrent jusque dans l'accès au travail et sur le lieu de leur activité professionnelle. Ce thème sera abordé ici, toutefois il semble important de faire tout d'abord un bref état des lieux des communautés musulmanes en Suisse et de souligner la diversité de ces communautés.

En Suisse, le nombre de musulmans a augmenté de façon significative ces dernières années (cf. article de Mallory Schneuwly Purdie dans ce numéro). Il faut donc rappeler qu'il est difficile de parler d'une communauté musulmane en Suisse. En effet, il s'agit plutôt d'une hétérogénéité de communautés musulmanes issues d'horizons culturels, linguistiques, géographiques divers et qui n'entretiennent pas les mêmes rapports avec la religion. Il faut d'autre part soulever que les raisons de l'immigration et le type de personnes migrantes varient en fonction des époques et des contextes.

Cet élément important étant souligné, il n'est pas possible d'étudier ici la communauté musulmane mais plutôt certaines de ces communautés présentes en Suisse. Pour des questions pratiques, l'accent sera mis sur les communautés les plus présentes numériquement sur le territoire suisse.

Il est important de définir ici ce que l'on comprend comme étant de la discrimination. Il faut soulever que dans divers domaines, la situation de départ des ressortissants d'origine étrangère peut être tout autre de celle des Suisses. Cela concerne, entre autre, leur scolarité obligatoire, les connaissances linguistiques ou aussi le type d'autorisation de séjour qui leur est octroyé. Ainsi, les inégalités à l'embauche ne sont pas toutes imputables à une discrimination en raison de l'appartenance ethnique, religieuse et nationale. Par

exemple, un groupe de ressortissants étrangers récemment arrivé en Suisse et ayant un niveau de formation inférieur à la moyenne suisse est plus difficilement engageable. Si à un niveau de qualification égal ou à diplômes équivalents, ces ressortissants ne bénéficient pas du même traitement que les nationaux, les étrangers concernés peuvent être victimes de discrimination.

Il faut d'autre part soulever que la discrimination peut aussi s'exprimer dans le cadre de l'activité professionnelle, cela peut se traduire par la forme de harcèlement raciste, mobbing, d'inégalité à l'accès au perfectionnement ou encore dans des cas de licenciements abusifs par exemple.

Les chiffres tendent toutefois à prouver que les étrangers et les communautés musulmanes dont il est question ici font parfois l'objet de discrimination au travail. En effet, le taux élevé de chômage (15% de chômage dans la population musulmane¹), une surreprésentation de la majorité des étrangers au bas de l'échelle des emplois et des revenus, sont des exemples illustratifs de tendances de discrimination dans le cadre de l'activité professionnelle de cette population en Suisse.

Un groupe de chercheurs issus du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population s'est penché sur la question de la discrimination des jeunes étrangers lors de l'embauche². La méthode de la recherche consistait à envoyer des postulations fictives en réponses à des offres d'emploi (du niveau de qualification CFC). Chacune des candidatures était équivalente, le parcours scolaire complet avait été fait en Suisse. Seul les noms des candidats étaient différents et relevaient tantôt d'une consonance suisse, tantôt portugaise (pour l'étude menée sur la Suisse romande), tantôt ex-yougoslave albanophone et tantôt turque (pour l'étude menée sur la Suisse alémanique).

1 OFS, « Le paysage religieux en Suisse », Recensement de la population 2000, p. 48.

2 FSM, « Le passeport ou le diplôme ? » Rapport de recherche 31/2003, R. Fibbi, B. Kaya, E. Piguet.

En comparant les réponses reçues aux postulations appelant à un entretien d'embauche, selon le nom de chacun des candidats, il est apparu qu'une discrimination flagrante touche les candidats dont le nom correspondait à la nationalité turque et d'ex-Yougoslavie albanophone. Plus précisément, en Suisse romande, les candidats dont le patronyme avait une consonance portugaise ont été discriminés à 10% ; 24% des Yougoslaves albanophones ont été discriminés en raison de leur origine sur le même territoire. En Suisse alémanique, ce chiffre, significatif de discrimination, s'élevait à 30% pour les Turcs et à 60% pour les ex-Yougoslaves albanophones.

Deux des communautés étrangères étudiées par ce groupe de chercheurs et largement discriminées à l'embauche sont des communautés à majorité musulmane. Il est donc possible d'affirmer que ces communautés souffrent de chances inégales à l'accès de l'emploi.

En ce qui concerne les communautés musulmanes dans le cadre de l'activité professionnelle, il est possible d'observer d'autres types de discrimination.

En effet, le rapport du Service de lutte contre le racisme intitulé «Un monde du travail sans discrimination – Mesures de lutte contre la discrimination dans le domaine de l'emploi»³ fait brièvement état de comportements relevant de la discrimination à l'égard de femmes musulmanes dans le cadre de leur fonction professionnelle. Ainsi, le rapport indique entre autre, qu'une femme a été licenciée parce que le port du foulard islamique traditionnel contrevenait au règlement d'entreprise. La raison invoquée pour un tel licenciement n'était donc pas de l'ordre de l'efficacité du travail exécuté par la femme en question mais bien pour une raison d'ordre vestimentaire liée à la pratique de sa religion. Cet acte est donc considéré comme discrimi-

nant à l'encontre des femmes musulmanes. Il faut souligner que les femmes musulmanes peuvent rencontrer une double discrimination dans le cadre professionnel ; en raison de leur appartenance religieuse et en raison de leur genre.

Comme il a été dit plus haut, il n'est pas possible de généraliser des faits à une communauté musulmane. Ainsi, même si le pourcentage de ressortissants de communauté à majorité musulmane au bas de l'échelle des emplois est relativement élevé, il est possible de voir que des individus issus de ces communautés ont pris l'option de l'emploi indépendant.

Il est donc intéressant de mentionner brièvement les recherches effectuées par E. Pigué et R. Besson portant sur l'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère⁴ pour illustrer cette pratique. Ces chercheurs affirment que les ressortissants étrangers jouent un rôle non négligeable dans la résurgence de l'emploi indépendant observée en Suisse ces dernières années. Ainsi, ils proposent trois hypothèses pour expliquer ce phénomène. La première hypothèse rattache l'activité indépendante d'un étranger à l'existence d'une clientèle spécifique, à des réseaux de solidarité, etc. ; la deuxième hypothèse suppose un phénomène lié à la ressemblance croissante du profil des personnes d'origine étrangère et des autochtones. Le taux d'indépendance des immigrés tendant ainsi à converger de manière naturelle vers ceux des autochtones. La troisième hypothèse considère l'activité indépendante comme une contrainte imposée à certains immigrants par leur situation sur le marché du travail. L'éventuelle discrimination fait barrage à la mobilité professionnelle ce qui pousse certains étrangers à se tourner vers l'activité indépendante comme source de revenu. Le but des chercheurs précités n'est pas de déterminer quel modèle s'adapte à la Suisse

am unteren Ende der Beschäftigungs- und Lohnstruktur sind die ausländischen Arbeitnehmer und -nehmerinnen klar übervertreten). Vom Schweizerischen Nationalfonds unterstützte Forschungen haben in diesem Bereich solche Tendenzen bestätigt. In einem dieser Forschungsprojekte wurden auf Arbeitsangebote in Zeitungen fiktive Bewerbungen zugesandt. Alle zugesandten Kandidaturen waren absolut gleichwertig, nur die Namen wechselten jeweils. Als Resultat zeigte sich eine massive Diskriminierung von Kandidaten und Kandidatinnen, deren Namen mit jenen der türkischen und albanischen sprechenden ex-jugoslawischen Nationalitäten übereinstimmten. Andere Benachteiligungen wurden ebenfalls festgestellt, insbesondere gegenüber muslimischen Frauen aufgrund des Tragens eines Kopftuchs. So wurde eine Frau entlassen, weil das Tragen eines traditionellen islamischen Kopftuchs gegen das Reglement der entsprechenden Unternehmung verstieß. Der vorgebrachte Grund für die Entlassung lag also nicht in einer mangelnden Arbeitseffizienz, sondern in der Art und Weise sich zu kleiden, welche mit einer

³ Service de lutte contre le racisme, «Un monde du travail sans discrimination», avril 2003, H. Stuz-Büro BASS.

⁴ OFS, «L'emploi indépendant des personnes d'origine étrangère», in «Migrants et marché du travail en Suisse-recensement fédéral de la population 2000», Neuchâtel août 2005

religiösen Praxis in Verbindung steht. Andere Studien haben sich für den Platz der Ausländer und Ausländerinnen im Sektor der Selbstständig-erwerbenden interessiert und ziehen den Schluss, dass ein nicht vernachlässigbarer Teil des Wiederauftauchens von Selbstständigerwerbenden von Menschen ausländischer Herkunft herrührt. Dafür werden drei Thesen ins Feld geführt: das Vorhandensein einer spezifischen Kundschaft und eines entsprechenden Solidaritätsnetzes; die zunehmende Angleichung des Bewerberprofils von ausländischen und einheimischen Personen und schliesslich die den Migranten zugemuteten Einschränkungen auf dem Arbeitsmarkt.

Trotz einiger Unterschiede bezogen auf die Gemeinschaften (Türkei und Ex-Jugoslawien), kommen die Autoren dieser Studie zum Schluss, dass das Model einer Annäherung zwischen ausländischen und einheimischen Bewerbungsprofilen mindestens zum Teil den Anteil der Selbstständigerwerbenden unter den Arbeitenden ausländischer Herkunft erklären kann.



mais de mesurer l'influence respective de ces modèles. Bien que la proportion d'indépendants soit plus faible parmi les étrangers (10.5 %) que parmi les Suisses (13.7 %), l'écart entre ces pourcentages s'est sensiblement rétréci ces dernières années.

E. Piguet et R. Besson ont observé que la communauté israélite a une fois et demi plus de chances d'exercer une activité indépendante par rapport aux personnes sans religion. Cette même observation a aussi pu être faite en ce qui concerne la communauté musulmane mais ceci à moindre proportion. Toujours selon les chercheurs, les ressortissants de la Turquie font clairement preuve d'une plus forte propension à l'activité professionnelle indépendante que les Suisses « toutes choses égales par ailleurs ». Dans une moindre mesure et dans les mêmes circonstances, les personnes originaires de l'ancienne Yougoslavie connaissent des taux d'indépendance supérieurs aux autochtones.

En conclusion à leur recherche, les auteurs estiment que le modèle présentant un rapprochement des populations étrangères avec les populations autochtones explique en partie et dans la plupart des cas, le taux d'indépendance des ressortissants étrangers. Toutefois, l'hypothèse de spécificité est particulièrement valable en ce qui concerne les indépendants d'origine de la Turquie et de l'ex-Yougoslavie. Il serait intéressant de mener une réflexion plus pointue sur les raisons de l'influence de la spécificité de ces deux communautés étrangères à majorité musulmane, ceci afin de voir si la variable religion est effectivement explicative de ce pourcentage d'indépendance plus élevé.

Selon E. Piguet et R. Besson, il est difficile de juger dans quelle mesure l'emploi indépendant est influencé par une mise à l'écart du marché du travail dépendant.

Il a été question, dans cet article, de discrimination des communautés à majorité musulmane dans le cadre du marché du travail. Il serait donc intéressant d'élargir la réflexion à des pistes d'action générales dont le but est de limiter ces pratiques de discrimination dans le domaine de l'activité professionnelle. Ainsi, par exemple, il est possible de citer quelques actions déjà en pratique dans certaines entreprises, allant dans le sens de l'intégration des diverses communautés par et pour l'entreprise. Des codes de bonne conduite ou des conventions d'entreprise mettant en avant des principes d'égalité de traitement, par exemple, sont appliqués. La gestion de la diversité (diversity management), qui part de l'idée que la diversité est la norme et que l'égalité ne doit pas conduire à effacer les identités, est pratiquée par quelques entreprises en Suisse. Il est d'autre part possible d'imaginer une formation de médiation interculturelle des personnes clé de l'entreprise afin de faciliter la communication et de prévenir la discrimination sur le lieu du travail. D'autres pistes d'action restent largement à être étudiées et appliquées pour limiter et prévenir la discrimination dans le cadre de l'accès au marché du travail ainsi que pour favoriser l'égalité des chances à tous.

ORIANE CHARRIERE
Politologue

Verschiedene Massnahmen gegen eine mögliche Diskriminierung und zur besseren Integration der unterschiedlichen Gemeinschaften existieren in verschiedenen Unternehmen: z.B. Vorgaben zum korrekten Verhalten oder Konventionen, welche Prinzipien der Gleichbehandlung in den Vordergrund rücken. Die Handhabung von Vielfalt (diversity management), welche von der Idee ausgeht, dass die Vielfalt die Norm ist und Gleichheit nicht dazu führen soll, Identitäten auszuradieren, wird von verschiedenen Unternehmen in der Schweiz praktiziert, genauso wie die Idee der Mediation und der interkulturellen Kommunikation in die Unternehmungen Eingang gefunden haben.

⁵ cf. supra p. 1.

Islam et école publique

Les règles en vigueur dans le canton de Neuchâtel

DER ISLAM UND ÖFFENTLICHE SCHULE

DIE GELTENDEN REGELN IM KANTON NEUENBURG

Das Departement für Bildung, Kultur und Sport des Kantons Neuenburg legte im Oktober 2005 zuhanden der Schulen ein Dossier auf, in dem 15 potentiell schwierige Situationen beschrieben werden, welche sich aus der Anwesenheit von Schüler und Schülerinnen muslimischer Herkunft in den Klassen ergeben können. Die verschiedenen Situationen sind mit Verhaltensvorschlägen verbunden, welche sich in der Grundausrichtung an der geltenden Rechtsordnung und deren Verordnungen orientieren.

Was das Tragen eines Kopftuches betrifft, wurden vier Szenarien entworfen. Falls eine Schülerin ein Kopftuch trägt, muss dies gemäss geltendem Recht und aktueller Rechtsanwendung erlaubt werden, weil dies ein Teil der individuellen Freiheit von Schülerin und ihrer Eltern darstellt. Überdies sieht die Neuenburger Verfassung die Laizitätsverpflichtung auf Seiten der Schule und der Unterrichtenden vor, nicht auf Seiten der Schüler und Schülerinnen. Eine Einschränkung dieses Rechts kann im Fall einer zu exzessiven Einwirkung der Eltern auf ihre Tochter erfolgen. Ein Bundesgerichtsurteil vom

INTRODUCTION

Le recensement fédéral 2000 a mis en évidence une évolution qui a reçu un large écho médiatique: en dix ans, le nombre de personnes de confession musulmane a passé de 2.2% à 4.3% en Suisse, de 1% à 3% dans le canton de Neuchâtel; et cette hausse se poursuit: La Chaux-de-Fonds, qui en était à un taux de 3.7% au recensement fédéral de 2000, a passé à 5% en 2002 et à 5.9% à fin 2004. Depuis 1990, la population islamique dans le canton croît chaque année de 9 à 10%.

Pour l'institution scolaire, cette évolution a une signification toute particulière. Parce qu'une population issue de l'immigration est toujours une population jeune, le pourcentage d'élèves musulmans dans nos écoles est supérieur aux 3% du recensement fédéral. Une extrapolation à partir des données publiques existantes amène ainsi à une moyenne, pour tout le canton, de 5% d'élèves musulmans pour les degrés -2 à +12 (école enfantine à la fin du lycée / école professionnelle), et il est certain que dans des établissements, ces chiffres dépassent très nettement les 10%.

Quelles que soient les polémiques et les prises de position émotionnelles qu'engendre la présence croissante, et visible, d'élèves de confession musulmane dans nos écoles, il s'agit d'un fait, et une bonne gestion des établissements scolaires doit en tenir compte. Elle doit d'autant plus en tenir compte qu'ailleurs en Suisse et dans les pays voisins, plusieurs conflits ont surgi, qui ont occupé les médias, les autorités politiques et la justice.

C'est la raison pour laquelle le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) du canton de Neuchâtel a élaboré un dossier identifiant une quinzaine de situations potentiellement conflictuelles. A chaque situation est liée une proposition d'attitude à adopter, sur la base, notamment, de la jurisprudence et des dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires existantes.

Distribué aux directions d'écoles en octobre 2005, ce dossier n'est constitué que d'informations factuelles et de règles déjà existantes, mais qui étaient d'accès parfois peu aisé. Sur le fond, la position de l'Etat neuchâtelois au sujet de la présence d'élèves, d'étudiant-e-s ou d'apprenti-e-s de confession musulmane dans les établissements scolaires reste inchangée.

A ce jour, dans notre canton, une seule affaire a été traitée par l'Etat et portée à la connaissance de l'opinion publique (à La Chaux-de-Fonds en 1998-1999). Il s'agissait d'une jeune fille alors âgée de 12-13 ans et à laquelle la commission scolaire du lieu avait interdit le port du voile en classe. La décision avait été cassée par le chef du département de l'éducation et par le Tribunal administratif (TA). Mais l'islam à l'école est bien loin de se résumer à la question médiatisée du voile, question qui est, d'ailleurs, pour Neuchâtel, largement réglée par le précédent de 1998-1999. L'on peut, ainsi, identifier trois ordres de considérations.

LE PORT DU VOILE

Il s'agit de la question la plus médiatisée, la plus émotionnelle et, en apparence, la plus complexe. En fait, il faut distinguer quatre cas de figure:

PORT DU VOILE EN CLASSE PAR UNE ÉLÈVE

Il s'agit de la question la mieux réglée, notamment en raison d'une décision judiciaire (arrêt du TA du 25 juin 1999), décision qu'il n'appartient pas au pouvoir politique, le voulût-il, de récuser. Le port du foulard par des élèves à l'école doit être accepté, pour trois raisons:

- Il ressort de la liberté de l'élève de manifester ses convictions religieuses.
- La Constitution fédérale et le Code civil donnent aux parents le droit de disposer de l'éducation religieuse de leurs enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.
- La Constitution cantonale et la loi sur l'organisation scolaire imposent, certes, aux écoles un enseignement laïc, mais

ce devoir de laïcité s'applique aux établissements et au corps enseignant, non aux élèves.

PORT DU FOULARD PROCÉDANT D'UNE CONTRAINTE PARENTALE EXCESSIVE ET DÉCELABLE

Dans ce cas, l'attitude à adopter est bien différente, non pas parce qu'il s'agit de l'islam, mais parce qu'il s'agit de contrainte parentale excessive. En effet, le droit des parents sur l'éducation (religieuse) de leurs enfants n'est pas sans limites. Un arrêt du TF (Tribunal fédéral) du 18 juin 1993 le dit clairement:

« (...) lorsque le bien de l'enfant est menacé de manière concrète et massive par le respect de prescriptions religieuses (...) l'intérêt de l'enfant doit être placé au-dessus du droit des parents. »

Cette situation doit être traitée comme toute violence parentale décelée par l'école, sans que l'on fasse preuve de plus de sévérité ou de plus de tolérance. Il convient ici, par exemple, de recourir au pouvoir disciplinaire des commissions scolaires.

PORT DU VOILE S'ACCOMPAGNANT D'ATTITUDES PROSÉLYTES ET DE PLAINTES

Dans deux arrêts applicables à ce cas, le TF rappelle que la liberté personnelle de manifester ses croyances par un signe extérieur (foulard) peut être limitée par des considérations de bon fonctionnement de l'école: il ne s'agit pas d'un droit intangible.

Dans un tel cas, les arguments de liberté religieuse de l'élève et du pouvoir parental ne s'appliquent pas, non pas, une fois encore, parce qu'il s'agit de l'islam, mais parce qu'il s'agit d'une entrave au bon fonctionnement de l'école, une entrave qui doit être traitée en tant que telle, c'est-à-dire être remise aux commissions scolaires, qui peuvent prendre des mesures de nature disciplinaire et, plus généralement, se prononcer sur les conflits qui peuvent surgir dans la marche de l'école. Un tel cas

de figure a été évoqué par le chef de département, en février 1998, en Grand Conseil:

« (...) le port du foulard n'est pas plus choquant que le port de la kippa par un juif ou le port de la croix chrétienne par un chrétien, pour autant qu'il s'agisse d'un signe et que cela ne soit pas accompagné d'une démarche prosélyte ».

Il s'agit, ceci dit, d'un cas de figure délicat, dans lequel l'établissement et la qualification des faits exigent intelligence et doigté de la part du corps enseignant et des directions.

PORT DU FOULARD EN CLASSE PAR UNE ENSEIGNANTE

Il s'agit ici d'une situation qui est réglée par la jurisprudence, et ce, sous la forme d'une interdiction ancrée dans un arrêt du TF en 1997. Suite au recours d'une enseignante du canton de Genève à laquelle le DIP genevois avait interdit le port du voile durant son enseignement, le TF a donné raison au canton de Genève, et la décision a été confirmée par la CEDH (Cour européenne des droits de l'Homme).

L'élément central, ici, est le fait qu'un-e enseignant-e a un statut particulier: il ou elle détient une part de l'autorité scolaire et représente l'Etat et l'école. Or, la loi genevoise sur l'instruction publique spécifie que « les fonctionnaires doivent être laïcs »; de même, la Loi neuchâteloise sur l'organisation scolaire va aussi dans le sens d'une neutralité confessionnelle de l'école et du corps enseignant:

« L'enseignement dispensé dans les écoles publiques est laïque. » (art. 5)

A cet égard, le chef du département s'est exprimé très clairement, en novembre 2002, à l'occasion de l'affaire Hani Ramadan:

« un représentant de la fonction publique, et plus encore un enseignant, est détenteur d'une parcelle du pouvoir public et (...) il doit respecter le principe de neutralité et de laïcité dans ses attitudes, dans ses paroles, dans ses écrits, que ce soit dans l'exercice direct de sa profession ou en dehors. »

18. Juni 1992 sagt deutlich: « Wenn das Wohl des Kindes in konkreter Art und Weise bedroht ist ... muss das Interesse des Kindes über das Recht der Eltern gestellt werden. »

Wenn das Tragen des Kopftuchs begleitet wird von Bekehrungsversuchen oder sonstigen Klagen, könnte das Tragen des Kopftuch verboten werden, wenn damit das geregelte Funktionieren des Schullalltags behindert würde. Diese Regel findet aber bei allen Behinderungen eines geregelten Schulbetriebs Anwendung und ist nicht spezifisch für das Tragen eines Kopftuchs.

Der Fall, wo das Kopftuch von einer Lehrperson getragen wird, ist ebenfalls über einen Bundesgerichtsentscheid von 1997 geregelt. Der Neuenburger Departementsvorsteher hat 2002 in diesem Sinne Stellung bezogen, « Vertreter und Vertreterinnen öffentlicher Dienste, insbesondere Lehrpersonen ... müssen die Prinzipien der Neutralität und der Laizität in ihrem Handeln, ihren Worten, in ihren schriftlichen Äusserungen, sei es in der direkten Ausübung ihrer Profession oder ausserhalb, respektieren. »

Was die Auseinandersetzung über gewisse Dispensen für Sport- und Schwimmunterricht betrifft, können solche gemäss einem Bundesgerichtsentscheid von 1993 ausgestellt werden. Es bleibt aber an den Schulleitungen, die

Anliegen zu prüfen und richtig einzuschätzen. Im Gegensatz dazu hat sich der Neuenburger Amtsvorsteher 2003, was die Dispensation von bestimmten Unterrichtsinhalten betrifft, unmissverständlich ausgedrückt: « Die Regel ist, dass alle Schülerinnen und Schüler den Unterricht nach den Vorgaben der Republik (des Kantons) zu folgen haben. »

Der Religionsunterricht wird im Kanton Neuenburg von den Repräsentanten der drei in der kantonalen Verfassung anerkannten Kirchen unterrichtet, wobei der Staat keine weitergehende Unterstützung bietet, als dass er die benötigten Schulräume zur Verfügung stellt. Eine Unterrichtung des Islams ist aktuell nicht vorgesehen, da die Religion im Kanton nicht offiziell anerkannt ist.

Zusammenfassend: Das Neuenburger Departement für Erziehung, Kultur und Sport hat, was Schülerinnen und Schüler mit muslimischer Religionsausrichtung betrifft, einen toleranten und zugleich pragmatischen Zugang gewählt, der die Schaffung eines ‚Sonderfalls Islam‘ in der öffentlichen Schule verhindern soll. Es verteidigt die republikanischen Forderungen nach Gleichheit von Rechten und Pflichten.

L'on peut associer à ces considérations un autre cas de figure: le fait qu'un-e enseignant-e adopte une attitude manifestement prosélyte hors du cadre scolaire, soit, plus précisément, qu'il ou elle prenne publiquement des positions ou assume des fonctions contraires aux valeurs de la République. Dans un tel cas de figure, inspiré de l'affaire Hani Ramadan (Genève, 2002 sqq), l'on doit s'attendre à une position très ferme de la part du Conseil d'Etat. En raison du devoir de laïcité imposé au corps enseignant par la loi, l'enseignant-e concerné-e risque une sanction comparable à celle encourue par M. Ramadan (licenciement).

CONTESTATIONS AU SUJET DE CERTAINS COURS (GYMNASTIQUE, NATATION, HISTOIRE, BIOLOGIE)

Il pourrait arriver que des parents d'élèves s'opposent à ce que leurs enfants suivent certains cours pour des raisons religieuses. Il convient ici de distinguer deux cas.

DEMANDES DE DISPENSES RELATIVES AUX COURS DE GYMNASTIQUE/NATATION

Cette question a été traitée par le TF en 1993: à Dietikon (ZH), le père d'une écolière demandait que sa fille ne suive pas les leçons de natation, arguant de ce qu'elles étaient données collectivement aux filles et aux garçons, fait qui ne serait pas compatible avec les prescriptions coraniques. Le TF lui a donné raison. Il a notamment considéré que la natation n'est qu'une petite part de l'éducation physique: ne pas la suivre ne met en danger ni l'accomplissement d'une scolarité complète ni l'avenir professionnel de l'élève.

Dans notre canton, rien n'oblige à un enseignement mixte pour la gymnastique. Lorsque cela n'est pas déjà le cas, il serait donc admissible d'organiser des cours séparés filles-garçons, dans la mesure des contingences locales. Les directions peuvent aussi envisager des dispenses de natation, mais en respectant l'horaire des autres élèves (devoirs surveillés dans une autre classe p. ex.). Il ne s'agit pas d'un droit absolu: le pouvoir d'appréciation des directions est réservé.

CONTESTATION DE CONTENUS D'ENSEIGNEMENT (BIOLOGIE, HISTOIRE P. EX.)

Il s'agit ici d'un cas de figure documenté hors de notre pays, mais qui ne paraît pas encore avoir surgi chez nous.

On sait que les cours de biologie transmettent une vision opposée aux conceptions prônées par une lecture littérale des Ecritures. De la même façon, l'on pourrait reprocher, et l'on a reproché, à l'histoire son approche « christiano-centrée » sur certains sujets (croisades, colonisation,...). Il convient d'adopter une attitude très ferme en face de telles demandes et d'appliquer strictement le principe de l'obligation de fréquenter l'école: dans ces branches, une dispense remettrait en cause l'égalité des chances entre les élèves, qui ne recevraient plus l'entier des contenus d'instruction. A ce sujet, le Conseil d'Etat neuchâtelois a clairement pris position en juin 2003. A un député demandant si l'on songeait à introduire à l'école « un enseignement spécifique et différencié », le chef du département a répondu que

« le Conseil d'Etat fera appliquer les programmes qui sont définis par la République. La règle est que tous les élèves, quelle que soit la confession de leur famille ou leur propre confession, doivent suivre les cours de la République (...). »

Ce qu'il faut ici souligner, c'est qu'il ne s'agit pas d'une attitude de fermeté spécifique contre l'islam en tant que tel. L'on peut faire le parallèle avec le mouvement dit créationniste qui, aux Etats-Unis, demande que l'on enseigne les conceptions bibliques de la création en parallèle aux cours de biologie et aux théories évolutionnistes. Ce mouvement dispose d'antennes en Europe et en Suisse: si des parents d'élèves adhérant à ces idées demandaient une dispense de cours de biologie pour leurs enfants, sous prétexte que ces cours heurtent leurs convictions religieuses, l'Etat ne pourrait pas non plus entrer en matière.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX ET ÉCOLES PRIVÉES

Il faut distinguer ici trois cas de figure:

DEMANDE D'UN ENSEIGNEMENT RELIGIEUX CONFESIONNEL PAR L'ÉCOLE

Dans plusieurs cantons alémaniques et en Allemagne, il est question d'introduire un enseignement religieux islamique, délivré par une personne ayant ou non le statut d'enseignant, durant les heures de cours.

C'est un cas de figure absolument exclu dans notre canton, car l'enseignement religieux ne fait pas partie de l'enseignement

public, même à titre facultatif, y compris pour le protestantisme ou le catholicisme.

Par contre, un «enseignement des cultures religieuses et humanistes» pour les élèves de 6^e à 9^e a été introduit en 2003, dans le cadre des cours d'histoire ou d'éducation civique. Cet enseignement, qui intègre l'islam, est un enseignement supra-confessionnel, assuré par des enseignants ordinaires et qui vise à transmettre aux élèves non pas une croyance religieuse donnée, mais des connaissances sur les religions.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX : MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET COMMUNICATION DE LISTES D'ÉLÈVES

Il s'agit du seul cas de figure où l'islam n'est pas à égalité avec les autres confessions. Cette discrimination est ancrée dans la Constitution cantonale: si l'art. 97 stipule que «l'Etat est séparé des Eglises et des autres communautés religieuses», l'art. 98 reconnaît comme institutions d'intérêt public les trois Eglises chrétiennes du canton.

Cette reconnaissance est formalisée dans un concordat du 2 mai 2001 entre ces Eglises et l'Etat, qui prévoit que «l'enseignement religieux confessionnel» est donné par les Eglises dans des locaux mis gratuitement à disposition par les écoles. Les communes ont de plus le devoir de communiquer à ces Eglises «les données concernant les personnes ayant déclaré leur appartenir», soit la liste des catéchumènes potentiels.

OUVERTURE D'UNE ÉCOLE PRIVÉE

Dans notre canton, l'enseignement privé ou à domicile est admis, mais ne bénéficie d'aucun appui financier. Bien que la situation ne soit pas absolument claire au niveau juridique et administratif, l'ouverture d'une école privée devrait suivre les règles en la matière, soit, en premier lieu, respecter les procédures et se soumettre à la surveillance du Service des mineurs et tutelles, soit de l'Office de surveillance des lieux d'accueil. Une fois établis, les établissements dispensant un enseignement au niveau de la scolarité obligatoire sont soumis au contrôle du DECS, qui vérifie pour l'essentiel que les enfants sont effectivement scolarisés.



CONCLUSION

L'attitude de l'Etat par rapport à la présence d'élèves de confession musulmane à l'école est, ainsi, faite de tolérance et de pragmatisme, en même temps que de fermeté. Le principal souci est d'éviter de faire un Sonderfall Islam à l'école, afin de faire prévaloir l'exigence républicaine d'égalité des droits et des devoirs.

Dans le canton de Neuchâtel plus, peut-être, qu'ailleurs, toutes les Eglises sont séparées de l'Etat au même degré. Il n'y a pas de privilège historique pour les protestants ou les catholiques, tous doivent respecter les règles de l'école républicaine et laïque. La seule réserve est la collaboration qui existe entre l'école et les Eglises reconnues pour l'organisation du catéchisme.

L'égalité, ici, passerait par une reconnaissance officielle des communautés islamiques par l'Etat, cas de figure prévu par la Constitution, qui donne (art. 99) aux autres «communautés religieuses» la possibilité de demander à être reconnues d'intérêt public. Mais il conviendrait, alors, que ces mêmes communautés, comme cela s'est fait dans quelques cantons allemands, s'organisent de manière à disposer, vis-à-vis de l'Etat, d'une structure cantonale reconnue par tous et jouant le rôle d'interlocuteur unique...

THIERRY CHRIST

Collaborateur scientifique au secrétariat général du
Département de l'éducation, de la culture et du
sport du canton de Neuchâtel

Une représentation des musulmans en Suisse?

EIN BILD VON MUSLIMEN IN DER SCHWEIZ?

Die Mehrzahl der publizierten Artikel in der lokalen Presse, genauso wie jene im Radio oder am Fernsehen zeichnen ein negatives Bild der Muslime. Gemäss der Autorin ist die Schweizer Bevölkerung gegen eine Integration von Ausländer/Innen eingestellt, die von weit entfernten Ländern zuwandern, im Speziellen gegen jene, welche mit der europäischen Ideologie wenig anfangen können. Diese Angst wird aus unterschiedlichen Gründen auf die Muslime übertragen. Dies führt zu einer verstärkten Etikettierung gerade junger Muslime der zweiten Generation, die sich in ihrer eigenen Zerrissenheit zwischen der Schweizerischen Laizität und ihren islamischen Eigenheiten oft mit Zuschreibungen wie «Radikale Muslime» auseinandersetzen müssen. Was die muslimischen Frauen betrifft, haben sie noch mehr Schwierigkeiten, sich in der neuen Gesellschaft zu integrieren. Das Tragen eines Kopftuchs ist auf eine gewisse Weise zum Emblem Schweizerischer Muslime geworden, welche versuchen, sich in der Schweiz zu entfalten, zugleich ganz den religiösen Überzeugungen ihrer Herkunftsgesellschaft verbunden bleibend.



À la suite des attentats du 11 septembre 2001 à New York, du 15 mars 2004 à Madrid et du 7 juillet 2005 à Londres, les amalgames concernant la minorité musulmane vivant en Suisse sont devenus le lot quotidien des médias. Tous les barbus sont pris pour des terroristes et toutes les voilées cachent une bombe sous le voile.

Nous avons remarqué que la couverture des problèmes liés à l'islam par quelques journaux locaux a pu augmenter la xénophobie suisse contre les musulmans voire l'islamophobie. Des voix locales se sont élevées contre le nombre croissant de réfugiés, surtout ceux provenant de pays musulmans et dont le taux de naissance est assez élevé. Les médias suisses ont surtout tendance à argumenter que l'islam est un obstacle à l'intégration des musulmans pratiquants dans le système social suisse.

La plupart des articles publiés dans la presse locale ainsi que les émissions de radio ou de télévision donnent une image négative des musulmans. Cela découle «d'une éducation chrétienne diabolisant l'islam et ses adeptes, de sorte que l'attitude des médias suisses a été néfaste quant à l'intégration des musulmans dans la vie sociale et politique»¹.

Nous avons constaté que la population suisse est opposée à l'intégration d'étrangers de pays lointains, en particulier de ceux qui sont «très éloignés de l'idéologie européenne». Un article paru dans une revue prônant l'intégration des immigrants illustre cette attitude négative des médias suisses vis-à-vis des musulmans. L'article reproduit, en la sortant de son contexte, une déclaration publique de M. Pilar Ayuzo, responsable du Centre de contact Suisses – Immigrés de Genève: «Il est évident que notre plus grande peur concernant les étrangers est de voir une personne noire devenir un membre de l'exécutif, ou un musulman dictant ses lois»².

On a tendance à coller l'étiquette de «musulmans radicaux» aux jeunes musulmans de la deuxième génération, déchirés entre la laïcité suisse et leurs spécificités islamiques. Pourtant «leur réac-

tion d'avoir recours au radicalisme est moins justifiée par une introspection religieuse que par une rébellion, d'une part, contre la discrimination qu'ils rencontrent et d'autre part contre leur exclusion de la société suisse et du débat politique.»³.

Quant aux femmes musulmanes, elles ont plus de difficultés à s'intégrer dans la société d'accueil et le port du voile y est pour quelque chose. Il est temps que les médias sortent de leur ambiguïté et mettent fin à leur complicité avec les manipulateurs qui déforment l'islam en l'enfermant dans des images figées comme celle de la femme musulmane voilée, soumise et inférieure à l'homme. La question du voile islamique est devenue emblématique du dilemme des suisses musulmanes qui cherchent à s'épanouir dans la société d'accueil, tout en restant fidèles aux convictions religieuses de leur société d'origine. Comment faire comprendre, tant aux radicaux musulmans qu'aux Suisses que le port du voile n'est pas un signe d'infériorité et de soumission à l'homme mais une prescription religieuse liée à une tradition et à un mode de vie propre à l'islam.

Il est regrettable de constater qu'au quotidien, hommes et femmes musulmans rencontrent nombre de difficultés à s'intégrer et à vivre comme tous les autres qui ont ce privilège de vivre en Suisse. Les musulmans fréquentant les lieux de culte sont considérés comme des fondamentalistes pour ne pas dire des terroristes. Un spectacle inédit a lieu tous les vendredis, à l'heure de la prière du dhohr (mi-journée): dans le quartier paisible du Petit-Saconnex à Genève, les habitants autochtones fuient presque les rues du quartier pour faire place à la foule des croyants en djellabas et des croyantes portant le voile. Dans le bus N° 3 qui dessert le quartier, on n'entend que l'arabe, le bosniaque ou l'albanais, pas un mot de Schweizerdeutsch, de français ou d'italien; pourtant on est dans une ville suisse. Mais à Genève, la «décroyance» a fait son œuvre parmi la population autochtone, les églises sont désertées et presque vides même le dimanche, jour du Seigneur.

Dans les classes de certaines écoles à

¹ Fawzia Al Ashmawi, La Condition des musulmans en Suisse, CERA, Genève, 2001.

² Connexions Magazine, Genève No1 décembre 1996.

³ F. Ashmawi, La Condition des Musulmans en Suisse, CERA, Genève, 2001.

Genève, surtout dans les quartiers d'Onex, des Avanchets et de Vernier, les professeurs ont beaucoup de peine à prononcer les prénoms de la plupart des élèves; quant aux élèves, ils ont beaucoup de peine à se faire comprendre par les professeurs. Qui des deux, les profs ou les élèves, doit s'adapter à l'autre? A l'Office de l'emploi, le spectacle est plus «désolant». Un grand nombre de chômeuses à la recherche d'un emploi portent le voile. Coïncidence ou résultat de discrimination à l'embauche? Pourtant aucun employeur ne précise dans la description de l'emploi à pourvoir la nature de «l'uniforme» exigé.

Quant aux jeunes hommes musulmans, leur attente se prolonge devant les chasseurs de tête et les responsables de l'Office de l'emploi: les employeurs ne se donnent pas la peine de lire la deuxième ligne de leur C.V. En effet, dès la première ligne du C.V. d'une personne portant un nom à connotation musulmane, son dossier est refusé.

Les colloques et conférences sur l'islam et les musulmans en Suisse se multiplient dans les différentes villes du pays. Je reçois presque tous les mois, une invitation pour «assister» à une journée consacrée à l'étude des problèmes liés à la présence des musulmans en Suisse. Je souris en m'exclamant «encore une conférence sur les musulmans où presque tous les intervenants sont des spécialistes ou d'éminents islamologues non-musulmans qui viennent m'expliquer ma religion?» Il y a de quoi rire! A-t-on jamais organisé une conférence sur le judaïsme et les problèmes des juifs en Suisse où les intervenants sont autres que les grands rabbins?! Pourquoi tout un chacun se permet-il d'interpréter le vrai sens du jihad ou l'exigibilité du port du voile alors qu'il ne connaît même pas un mot d'arabe et par conséquent est incapable de lire un seul verset coranique et comprendre son vrai sens dans sa langue d'origine? Nous avons un dictionnaire arabe qui dit: «Laissez le boulanger préparer le pain». Eh bien, laissez les musulmans vous parler de l'islam, même s'ils ne maîtrisent pas votre langue, ils s'efforceront de parler spontanément de leurs convictions religieuses et de leurs valeurs ancestrales.

Ce que beaucoup de gens en Suisse ne savent pas au sujet de l'islam c'est que ce dernier n'est pas seulement une religion monothéiste, ni une doctrine livresque qu'on étudie dans des ouvrages jaunâtres rédigés par «d'éminents islamologues» non-musulmans qui n'ont jamais rien compris à cette religion simple et très proche de la nature humaine: L'islam est avant tout un mode de vie gérant tous les aspects de l'existence des musulmans: comportement social, nourriture, habillement, investissements financiers, engagement politique, rapports avec l'autre, choix du conjoint et des amis, éducation des enfants et même l'enterrement et l'orientation de la tombe vers la Mecque.

Ces spécificités culturelles ajoutées aux spécificités culturelles propres à la société d'origine de tout musulman résidant en Suisse (langue maternelle, coutumes liées au climat chaud de certains pays islamiques, mœurs tribales, etc.) sont-elles incompatibles avec la vie dans la société suisse? Peuvent-elles engendrer un potentiel pour un conflit entre musulmans et Suisses? L'Académie suisse pour le développement apporte une réponse à la question: «il y a un potentiel considérable pour un conflit entre les musulmans et les citoyens du pays vivant ensemble. Beaucoup de nationaux réagissent par de l'inquiétude devant la présence croissante de musulmans. La coexistence entre les autochtones et les musulmans est en train de devenir lourdement entachée par la peur des sympathisants islamiques radicaux, quelquefois avec raison, quelquefois de façon irrationnelle»⁴.

Je pense qu'il faudrait que la Suisse suive l'exemple de la France pour institutionnaliser l'islam en créant un conseil représentatif des musulmans à l'instar du conseil français du culte musulman. Ce conseil suisse du culte musulman sera l'interlocuteur crédible auprès des autorités et ferait de son mieux pour corriger l'image déformée de l'islam et des musulmans afin d'éviter que l'islamophobie ne s'accroisse et ne perdure en Suisse.

FAWZIA AL ASHMAWI

Enseignante d'arabe à l'Université de Genève

Es ist bedauerlich im Alltag festzustellen, dass die muslimischen Frauen und Männer eine Anzahl Schwierigkeiten vorfinden, welche ihnen die Integration schwer machen und verhindern, dass sie so leben können wie alle Anderen in der Schweiz, insbesondere im Bereich der Berufsarbeit. Viele Schweizerinnen und Schweizer wissen nicht, dass der Islam nicht einfach eine monotheistische Religion ist, noch eine literarische Doktrin, welche man in leicht vergilbten Büchern studiert. Der Islam ist zu allererst eine Lebensform, welche alle Aspekte der Existenz eines Muslimen, einer Muslima bestimmt: das soziale Verhalten, die Nahrung, die Kleidung, die finanziellen Investitionen, das politische Engagement, die Beziehung zum Andern, die Wahl des Partners/der Partnerin, die Freunde, die Erziehung der Kinder und zu aller letzt die Bestattungszereemonie mit der Ausrichtung des Grabes nach Mekka.

FAWZIA AL ASHMAWI

Dozentin für Arabisch an der Universität Genf

⁴ L'islam dans la société suisse, publication de l'Académie suisse pour le développement, 1997.

Les musulmans et les médias: comment sortir de la méfiance?

J'ai souvent été interpellé, comme journaliste, par des musulmans. Il est arrivé qu'ils me fassent des reproches à propos de l'un de mes articles, mais le plus souvent ils se plaignent, d'une manière très générale, de ce qu'ils estiment être les préjugés médiatiques à l'égard de l'islam. A chaque fois, je percevais chez mon interlocuteur le sentiment d'être ignoré – dans le meilleur des cas – quand ce n'est pas maltraité – dans le pire – par les médias.

Je dois dire que ce reproche m'a toujours embarrassé. Sans doute parce que je ne le trouvais pas faux, même si je l'estimais exagéré. Comme ligne de défense, j'ai toujours soutenu l'idée que si les médias ont tendance à ne s'intéresser à l'islam qu'à l'occasion des polémiques, les musulmans pouvaient malgré tout en profiter pour mieux se faire connaître et défendre leur point de vue. Je continue de le croire et pense que les communautés musulmanes ont une attitude beaucoup trop défensive quand une polémique se lève touchant leur religion. J'aimerais leur dire: plutôt que de vous plaindre, saisissez ces occasions de débat, c'est aussi une chance qui vous est offerte de vous exprimer!

Il se trouve qu'à la période des Fêtes, j'ai passé deux semaines pour le compte de mon journal dans une cité de banlieue, à Bondy, près de Paris. Nous y tenons un «blog» depuis les émeutes du mois de novembre, une sorte de journal au quotidien sur internet écrit par des journalistes de la rédaction qui se relaient de semaine en semaine. L'idée est de raconter la banlieue, au jour le jour, dans ses aspects divers et imprévus, plutôt que de se contenter d'y aller quand les voitures brûlent...

Peut-être me voyez-vous venir...

Dans les cités de Bondy, j'ai été confronté à une population qui nourrit une méfiance extrême à l'égard des médias, simplement parce qu'ils ne s'intéressent à elle que

lorsqu'il y a des problèmes ou des émeutes. Il se trouve que cette population est en bonne partie musulmane, mais pas seulement – là n'est pas la question. La question est qu'une communauté ne peut que se sentir profondément blessée quand on parle d'elle uniquement en termes de problèmes, de crise, de dangers... Dans la banlieue de Bondy, j'ai compris ce sentiment et j'ai été frappé par l'avidité des habitants des cités de s'exprimer, pour peu qu'on leur en donne l'occasion sans a priori.

Dans la banlieue de Bondy, j'ai peut-être enfin mieux compris les reproches et le ressentiment des musulmans à l'égard de ce qu'ils appellent «les préjugés médiatiques».

Alors que faire? Le premier pas me semble-t-il est de sortir de la méfiance réciproque. Je défends pour ma part depuis longtemps l'idée qu'une femme voilée, un barbu ou un intégriste ne sont pas forcément une menace pour notre société, nos valeurs, notre démocratie. Qu'ils peuvent même au contraire en être des éléments parfaitement dynamiques.

Je pense en revanche légitime de pouvoir débattre de la question de savoir à quel moment le voile, quand il est imposé, la barbe, quand elle appelle à la haine anti-occidentale, ou l'intégrisme, quand il prétend se substituer aux lois civiles, peuvent menacer notre société, nos valeurs ou notre démocratie. Ce débat n'est bien sûr possible qu'avec des musulmans qui acceptent de le mener, dans la diversité de ce qu'ils sont.

Pour arriver à cela, il faut sortir de nos craintes et de nos méfiances. Ou du moins savoir les mettre de côté à défaut d'en sortir. C'est un de mes plaisirs de journaliste quand j'arrive à le faire. C'est un bonheur de la vie quand je rencontre des interlocuteurs musulmans qui me poussent à le faire.

ALAIN REBETZ
Journaliste à L'Hebdo

Die Schule ist gegenüber dem Islam nicht ratlos *

Als Knabe aus katholischer Familie war ich vor 40 Jahren in Winterthur von der Schule dispensiert, um an Fronleichnam, einem Donnerstag, an der feierlichen Prozession und dem Gottesdienst auf dem Fussballplatz teilzunehmen. Jüdische Kinder wurden an Samstagen von einzelnen Schularbeiten freigestellt. Heute werden muslimische Kinder am Fest zum Abschluss des Fastenmonats Ramadan dispensiert. Es ist also nichts Neues, dass die Zürcher Volksschule auf religiöse Bedürfnisse Rücksicht nimmt. In ihr gelten seit langem dieselben Grundsätze für alle Religionen. Alle Kinder haben in der Schule dieselben Rechte und Pflichten, alle lernen nach demselben Lehrplan. Die Schule achtet zudem die Glaubens- und Gewissensfreiheit, die in der Bundesverfassung verankert ist. In den letzten Tagen wurde intensiv über die Behandlung der Muslime in der Schule debattiert. Die Zürcher Schulen sind in diesen Fragen nicht ratlos, wie der «Tages-Anzeiger» am 27. Februar titelte. Im Gegenteil existieren seit langem Regelungen über «Muslimische Schülerinnen und Schüler in der Volksschule». Sie wurden nach Gesprächen zwischen der Bildungsdirektion und Vertretern der muslimischen Gemeinschaften bereits 1989 publiziert - zu einer Zeit also, als erst wenige muslimische Kinder unsere Schulen besuchten. 2003 wurden diese Richtlinien gemeinsam von der Bildungsdirektion und dem Verband der islamischen Organisationen in Zürich (VIOZ) aktualisiert und neu herausgegeben.

Wenig Dispensationen. Bemerkenswert ist der Konsens: Beide Seiten sind sich einig über das Integrationsprinzip. Die islamischen Gemeinschaften bekräftigen, dass der Besuch der Volksschule und aller ihrer Fächer mit ihrem Glauben vereinbar ist. Man ist sich auch einig, dass die Schule in einzelnen Fällen auf religiöse Be-

dürfnisse Rücksicht nimmt. Das betrifft konkret die hohen Feiertage, für die sich muslimische Schülerinnen und Schüler vom Unterricht dispensieren lassen können. Wenn Eltern einen großen Glaubenskonflikt geltend machen, können sie gemäss einem Urteil des Bundesgerichts ihre Tochter im Ausnahmefall auch vom Schwimmunterricht befreien lassen. Weitere Dispensationen sind nicht vorgesehen - auch nicht vom Turnunterricht, wie Medien gelegentlich behaupteten. Im Übrigen beanspruchen muslimische Kinder weit weniger Dispenstage, als sie Anrecht hätten. Wenn die Schule christliche Unterrichtsinhalte behandelt, erteilt sie genauso wenig eine Dispensation wie wenn sie das Judentum, den **Islam** oder den Buddhismus bespricht. Denn der Lehrplan schreibt vor, dass alle Jugendlichen über eine Allgemeinbildung zu verschiedenen Religionen verfügen. Insgesamt tangieren also die Rücksichten aus religiösen Gründen den Schulalltag wenig. Sie beeinträchtigen weder das Integrationsprinzip noch die Ordnung der Schule. Von einer Vorzugsbehandlung der Muslime, die Schule hilflos macht, kann keine Rede sein. Gelegentlich fordern Stimmen, sich am rigiden Modell Frankreichs zu orientieren. In den dortigen Schulen sind beispielsweise alle auffälligen religiösen Symbole wie das islamische Kopftuch, grosse christliche Kreuze oder Kippas, jüdische Käppchen, verboten. Diese Massnahmen stehen in einer langen Tradition eines strengen Laizismus. Sie folgen einer Politik, die ethnische und religiöse Unterschiede ignorieren will. Es ist zweifelhaft, ob sich dieses Modell einfach auf die Schweiz übertragen lässt, die historisch einen ganz anderen Weg gegangen ist. Denn in der Geschichte unseres Landes hat sich bewährt, auf Bedürfnisse von Minderheiten Rücksicht zu nehmen, den Dialog zu pflegen und Toleranz zu üben.

* Erstmals erschienen im Tages-Anzeiger Zürich, am 17. März 2006

L'ÉCOLE N'EST PAS PERPLEXE FACE À L'ISLAM

L'école publique du canton de Zurich a depuis longtemps tenu compte des besoins spécifiques liés à la religion. Tous les élèves bénéficient des mêmes droits et devoirs et suivent le même programme. L'école tient compte également de la liberté de croyance et de pensée qui est ancrée dans la Constitution fédérale.

Des principes directeurs ont été arrêtés dès 1989 en concertation avec des représentants de la communauté islamique. Ils ont été redéfinis en 2003 avec l'association faïtière des organisations musulmanes de Zurich (VIOZ).

Le consensus s'est fait autour du principe de limiter les dispenses, les deux parties étant convaincues de la nécessité de défendre le principe d'intégration.

Les communautés islamiques partagent le point de vue selon lequel il existe une compatibilité entre leurs croyances et les exigences liées à la fréquentation de l'école publique. Mais l'accord porte également sur le fait que l'école doit prendre en compte les besoins particuliers propres à une religion, notamment au niveau des autorisations de congé pour participer à des fêtes très importantes. En cas de conflit de croyances majeur, des dispenses de piscine peuvent être accordées, d'autres formes de dispenses sont cependant exclues. On ne peut pas parler de préférence accordée aux musulmans dans ce cas. Quelques voies s'expriment pour exiger l'application d'un principe rigide de laïcité « à la française ». Ce modèle serait contraire à la tradition de notre pays de respect des besoins des minorités, de dialogue et de tolérance. Même s'il peut exister çà et là quelques frottements et des différences de points de vue, les problèmes ne sont pas insolubles. Très souvent, les responsables de l'association faïtière interviennent comme médiateurs ou pour favoriser la recherche de compromis. De plus, pour l'école, ces questions n'ont jamais représenté un grand problème. L'école favorise l'intégration. Dans une société au pluralisme religieux, culturel et social aussi marqué que le nôtre, l'école a besoin d'une langue et de valeurs communes.

Pour cela, l'école mène un travail méritoire. Elle le fait afin de mettre en pratique les principes d'égalité de droit afin de favoriser l'intégration des élèves indépendamment de leurs appartenances et de leurs origines. Les religions présentes dans notre pays enrichissent l'ensemble des valeurs de la société. Celui qui a des contacts avec les musulmans sait bien que la majorité d'entre eux peut être considérée comme formant des forces constructives.

Auf diese Weise konnten die Konflikte zwischen Katholiken und Protestanten, die zunächst in einen Bürgerkrieg geführt hatten, beigelegt werden. Auf diesem Weg erreichte auch die jüdische Gemeinschaft eine anerkannte Stellung in der Gesellschaft. Die gleiche Haltung hat sich bisher auch im Umgang der Zürcher Volksschule mit den «Islamfragen» bewährt. Es gibt zwar ab und zu Reibungen und unterschiedliche Vorstellungen, aber keine unlösbaren Konflikte. Oft haben Exponenten des islamischen Dachverbandes zwischen muslimischen Eltern und Lehrpersonen oder Schulpflegern vermittelt und Kompromisse gefunden. Die Schulen selbst haben diese Fragen nie als eines der großen Probleme bezeichnet. Eine restriktive Linie würde wohl zu vielen unnötigen Querelen wie in Frankreich führen und den sozialen Frieden eher beeinträchtigen als fördern. Die Schule fördert die Integration. Eine in religiöser, kultureller und sozialer Hinsicht so vielfältige Gesellschaft wie die unsere ist auf eine gemeinsame Sprache und auf gemeinsame Werte angewiesen. Die öffentliche Schule leistet dafür eine höchst verdienstvolle Arbeit. Sie tut dies auch, indem sie die Rechtsgleichheit hochhält und so die Integration aller Kinder, unbesehen ihrer Zugehörigkeit und Herkunft, fördert. Die hiesigen religiösen Gemeinschaften ihrerseits tragen ebenfalls dazu bei, die gemeinsamen, für unsere Gesellschaft grundlegenden Werte zu pflegen. Sie stehen etwa ein für einen respektvollen Umgang mit den Mitmenschen oder für die Solidarität, die Hilfe für die Schwächeren. Wer in der Schweiz in Kontakt mit Muslimen steht, wird bestätigen, dass diese großmehrheitlich zu den konstruktiven Kräften zählen.

MARKUS TRUNIGER



la recherche

Pour cette deuxième contribution dans la rubrique Fenêtre sur la recherche, j'ai choisi d'attirer l'attention des lecteurs d'Interdialogos sur un rapport qui vient de sortir et qui dresse un bilan de l'équité de notre système éducatif. Ce rapport a été réalisé par Maja Coradi Vellacott et Stefan Wolter du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation à Aarau. Il est disponible en français, en allemand ou en anglais sur le site du CSRE: http://www.skbf-csre.ch/index_fr.html.

Il s'agit du rapport national de la Suisse dans le cadre d'un projet de l'OCDE sur l'équité en éducation, problématique déclinée par rapport à trois populations (qui bien sûr ne sont pas indépendantes mais se recouvrent en partie): les personnes appartenant à des groupes défavorisés sur le plan socio-économique, les personnes d'origine immigrée, et les femmes. Lorsque l'on s'intéresse à «l'interculturel»,

c'est bien évidemment aux migrants que l'on s'intéresse en priorité, mais il n'est pas inintéressant de réfléchir aux discriminations qu'une personne migrante peut rencontrer lorsqu'elle est également femme et de condition modeste! Pour réaliser ce rapport, les auteurs n'ont pas produit une recherche «maison» mais ont tiré parti des différentes recherches réalisées en Suisse sur la question de l'équité en éducation pour ces trois groupes. Le rapport donne ainsi l'occasion de prendre connaissance d'un vaste ensemble de recherches, de qui plus est dans trois «domaines» que l'on n'a pas souvent l'occasion de voir en articulation.

Le rapport reprend la définition de l'équité utilisée par l'OCDE, que je traduirai ainsi: «l'équité en éducation fait référence à un environnement d'enseignement/apprentissage dans lequel les individus peuvent considérer les options et faire des choix au cours de leurs vies sur la base de leurs capacités et talents, et non sur la base de stéréotypes, d'attentes biaisées ou de discriminations. L'atteinte de l'équité en éducation permet aux femmes et hommes de

toutes les races (sic) et origines ethniques de développer les compétences nécessaires pour être des citoyens productifs et «empowered». Elle ouvre des opportunités économiques et sociales quels que soient le genre, la race (re-sic), l'ethnicité ou le statut social».

Il serait possible de disserter longuement sur cette définition, remarquons seulement qu'elle correspond à ce que Crahay¹ appelle le principe de l'égalité des chances, à différencier du principe de l'égalité des acquis (qui se réfère alors au principe d'équité, que la version francophone du rapport traite à tort comme un synonyme d'égalité).

Le tableau que brosse ce rapport de l'équité du système d'éducation et de formation en Suisse n'est guère réjouissant. Pour les personnes d'origine immigrée notamment, il montre que ceux-ci sont très largement desservis par le système tel qu'il fonctionne actuellement, à quasiment tous les moments de leur parcours de formation. D'autre part, les mesures de remédiation prises connaissent des résultats bien maigres par rapport aux attentes. Pour rajouter encore une touche dans ce tableau déprimant, je rappellerai

l'étude réalisée par le Forum suisse pour l'étude des migrations² (cf. article O. Charrière dans ce numéro), qui démontre qu'à formation égale, les jeunes de nationalité étrangère sont discriminés dans l'accès à l'emploi, n'étant au mieux convoqués à un premier entretien d'embauche que lorsque aucun candidat suisse n'est disponible.

Praticiens comme chercheurs, nous avons encore bien du pain sur la planche pour que se réalise l'équité dans le système d'éducation et de formation helvétique!

Pour le groupe de travail
Education interculturelle de la
SSRE,

TANIA OGAY
Université de Fribourg

¹ Crahay, M. (2000). L'école peut-elle être juste et efficace? Bruxelles: De Boeck.

² Fibbi, R., Kaya, B., & Piguët, E. (2003). Le passeport ou le diplôme? Etude des discriminations à l'embauche des jeunes issus de la migration (Rapport de recherche 31/2003, téléchargeable sur le site <http://www.migration-population.ch>). Neuchâtel: FSM.



la formation des enseignants

Die Zusammenarbeit mit den Müttern als Thema der Lehrerbildung Tamilische Mütter sind wichtig für den Schulerfolg ihrer Kinder

Was denken tamilische Mütter über die Schule in der Schweiz? Was ist ihr Beitrag für den Schulerfolg ihrer Kinder, und was erwarten sie von der Schule? Eine soeben abgeschlossene Studie¹ am Beispiel von Zug hat gezeigt: Tamilische Mütter erleben das schweizerische Schulsystem durchwegs als positiv. Die Schulbildung ist den befragten Frauen sehr wichtig und sie sehen darin eine verbesserte Zukunftschance für ihre Kinder. Wege zu einer aktiven Zusammenarbeit müssen aber erst noch gefunden werden – unter anderem, weil die Zusammenarbeit mit Eltern immer noch nicht integraler Bestandteil der Schule ist und weil sie in der Lehrerinnen- und Lehrerbildung ein Schattendasein fristet.

Zudem: Die Schweiz ist ein Migrationsland. Jedes vierte Kind besass im Jahre 2000 einen ausländischen Pass und weitere 15% aller Kinder haben einen Elternteil mit nichtschweizerischer Staatsbürgerschaft – Tendenz steigend. Konkret bedeutet dies, dass in den Schulen in Zukunft ein wachsender Anteil an Kindern aus anderen Kulturen unterrichtet wird und sich die Lehrerschaft aktiv mit der sich verändernden Situation auseinandersetzen muss.

ERGEBNISSE, FAKTEN UND INTERPRETATIONEN

Aufgrund der politischen Situation in Sri Lanka leben heute über 30 000 tamilische Personen in der Schweiz. Sie sind somit die grösste ausser-europäische Flüchtlingsgruppe. Das tamilische Familiensystem ist hierarchisch strukturiert, Aufgaben sind klar geregelt und durch den Familienverband kontrolliert. Da die tamilische Mutter wichtigste Ansprechperson in der Erziehung ist, wurden ihre Erwartungen und Vorstellungen in Bezug auf die Schulsituation ihrer Kinder untersucht. Dabei kamen folgende wichtigsten Erkenntnisse hervor:

- Sie erleben das schweizerische Schulsystem durchwegs als positiv
- Die Schulbildung ist den befragten Frauen sehr wichtig und sie sehen darin eine verbesserte Zukunftschance für ihre Kinder
- Sie würden es schätzen, wenn die Informationen frühzeitig und klar mitgeteilt werden
- Sie möchten mehr Informationen über die diversen Schulformen, Ausbildungen und Weiterbildungen, um ihren Kindern frühzeitig Unterstützungsmöglichkeit anzubieten

- Sie vermissen die Auseinandersetzung der Lehrpersonen mit ihrem kulturellen Hintergrund, was die Chancen zum gegenseitigen Verständnis und Vertrauen fördern würde

Die Zusammenarbeit zwischen Lehrperson und Eltern ist sehr bedeutsam für das Lernen des Kindes, was wiederum den Schulerfolg fördert. Da bei der schulischen Unterstützung des Kindes in Familien mit traditioneller Rollenverteilung, die Mutter die entscheidende Rolle übernimmt, wären also eine anbahnende Zusammenarbeit zwischen Mutter und Lehrperson im Vorschulalter und eine Weiterführung über die ganze Schulzeit hinweg wichtig. Zwischen Schule und Elternhaus findet aber vorwiegend ein wechselseitiger Informationsaustausch statt und Lehrpersonen tendieren dazu Eltern auf Distanz zu halten. Dadurch bleiben gegenseitigen Erwartungen oftmals unklar, werden falsch interpretiert oder missverstanden. Die Empfehlungen der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK) bezüglich des Kontakts zu den Migranteltern werden in der Praxis also nur bedingt umgesetzt, sodass die gewünschten Effekte kaum erzielt werden.

Mehrheitlich beklagten sich die befragten Lehrpersonen über die erhaltenen (bzw. fehlenden) Ausbildungsinhalte in der interkulturellen Pädagogik. Für die Praxis fühlten sie sich diesbezüglich ungenügend vorbereitet. In entsprechende Weiterbildung wird jedoch sehr wenig investiert. Inwiefern sich dies mit den neuen Pädagogischen Hochschulen verbessern wird, ist ungewiss.

HANDLUNGSBEDARF

Vor allem in der Aus- und Weiterbildung von Lehrpersonen müssen unbedingt verstärkte Anstrengungen erfolgen, die der pluralen Gesellschaft gerecht werden. Die Bildungsinhalte sind so zu gestalten, dass angehende Lehrpersonen ihre interkulturelle Kompetenz gezielt erarbeiten und weiterentwickeln. Entsprechende Vorschläge sind im EDK Dossier 60 (2000) zu entnehmen.

In der Praxis basiert die Zusammenarbeit mit Migrationseltern eher auf Willkür, denn auf einem wirksamen Gesamtkonzept. Entsprechende Konzepte müsste daher ausgearbeitet, umgesetzt und entsprechend kommuniziert werden. Das bedingt das gezielte Einbinden der (Migranten-)Eltern.

¹ Silvia Auf der Maur, Alice Keiser und Antoinette Otz (2005) Tamilische (Frauen-)Kultur in der Schweiz und der damit verbundene Schulerfolg der tamilischen Kinder / Unveröff. Diplomarbeit



Neuchâtel

Eine frühe und aufbauende Zusammenarbeit mit den Müttern ist unerlässlich, da diese für den Schulerfolg der Kinder zentral sind. Bedeutsame Bindeglieder sind da vor allem niederschwellige, zahlbare Angebote wie günstige Spielgruppen, Kontaktforums, Quartiertreffs, Femmes-Tische (siehe www.femmestische.ch), Deutschkurse, usw.

Wichtig ist zudem, dass Politikerinnen und Politiker für qualitativ hochstehende vorschulische, familienergänzende Institutionen und für eine frühe und flexible Einschulungsform (Basisstufe) eintreten. Neueste Studien haben ergeben, dass sich diesbezügliche Investitionen auszahlen.

ALICE KEISER

SILVIA AUF DER MAUR

Absolventinnen der Hochschule für Heilpädagogik, Zürich, resp. des Nachdiplomstudiums Interkulturelle Kommunikation, Universität Luzern

Après le succès de «SALUT L'ÉTRANGER!» en 1994 et 1998, la CTIE a organisé, en 2006, l'opération Neuchâtoï. Le but principal de l'action est de susciter dans le canton de Neuchâtel une sensibilisation, un débat sur l'identité de ses habitants, les valeurs et principes communs d'appartenance locale, régionale, nationale et européenne. Le concept s'attache ainsi à la conscience et au contenu de l'identité neuchâteloise, tant pour les autochtones que pour les allochtones. Le bénéfice secondaire visé est une meilleure connaissance et compréhension mutuelle entre les Suisses et les étrangers.

L'action se fonde sur un processus de large participation qui vise à impliquer de nombreux partenaires publics et privés, dont le Bureau du Délégué aux étrangers, y compris des milieux moins habitués à ce genre d'opération. Une part importante du contenu dépend donc des partenaires impliqués. Le financement est assuré par des contributions financières de l'État, des villes, des communes et d'autres partenaires privés.

L'action «NEUCHÂTOÏ» s'articule sur une succession, étalée entre mars et novembre 2006, dans les six districts du canton de Neuchâtel et de la région de

l'Entre-deux-Lacs, de plusieurs cycles de manifestations organisés par des partenaires régionaux et coordonnés sur le plan cantonal par le comité d'organisation de la CTIE et du BDE.

Destiné à l'ensemble de la population, le programme de chacun des cycles de manifestations dans les six districts comportera un tronc commun et une partie libre laissée à l'initiative des partenaires régionaux pour refléter les sensibilités et les centres d'intérêts particuliers. Chacun des cycles de manifestations constitue en soi une unité cohérente et attractive pour les habitants de la région concernée.

PARTIE COMMUNE :

- Spectacle théâtral sur le thème «NEUCHÂTOÏ»;
- Dossier d'animation pédagogique en collaboration avec le Département de l'enseignement, de la culture et des sports pour les écoles et les centres de formation;
- Projection de films dans les salles de cinéma en collaboration avec Passion cinéma;

- Gastronomie avec Gastro Neuchâtel dans chacun des districts et régions (proposition de mets «NEUCHÂTOÏ»);
- Émissions radiophoniques et télévisées décentralisées;
- Publication d'une brochure ou d'un livre «TÉMOIGNAGES DE PERSONNES HABITANT LE CANTON ET SE SENTANT «NEUCHÂTELOIS»»;
- Conférences et débats proposés par l'Université, en collaboration avec le Club 44 et d'autres partenaires. Publication des réflexions produites sur le thème;
- Exposition thématique déclinée selon les approches des différents musées du canton;
- Campagne de communication publique et promotion des activités: programme, affiches, affichettes, ballons, etc.

PARTIE LIBRE :

- Soirées et animations diverses (fêtes, théâtre, danse, concerts, expositions, etc.) réunissant divers milieux;
- Manifestations sportives.

Le programme de l'ensemble des manifestations ainsi que toutes informations nécessaires sont disponibles sur le site NEUCHÂTOÏ: www.neuchatoï.ch



EN RETRAÇANT RÉGULIÈREMENT LE PARCOURS D'UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE, LE PROJET VIVRE ICI EN VENANT D'AILLEURS SE VEUT UN APPORT CONSTRUCTIF DANS LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE EN SOULIGNANT LA DIVERSITÉ DE LA COMMUNAUTÉ ÉTRANGÈRE. LE PAYS D'ORIGINE ET LE PARCOURS MIGRATOIRE D'UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE AINSI QUE SON QUOTIDIEN EN SUISSE SONT PRÉSENTÉS PAR VALÉRIE KERNEN, JOURNALISTE INDÉPENDANTE (RP), DANS UN ARTICLE JOURNALISTIQUE PUBLIÉ DANS LES JOURNAUX RÉGIONAUX DU CANTON DE NEUCHÂTEL ET SUR LE SITE WWW.NEUCH.CH ET DANS UN REPORTAGE SUR LA RADIO NEUCHATELOISE RTN. LES ARTICLES SONT ÉGALEMENT TRADUITS EN ITALIEN ET DIFFUSÉS DANS LES JOURNAUX L'AMICO ET NOI ALTRI DE LA MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE. CE PROJET EST SOUTENU PAR LE BUREAU CANTONAL DU DÉLÉGUÉ AUX ÉTRANGERS ET PAR LA COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS. RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTS ARTICLES ET REPORTAGES RADIO SUR LE SITE INTERNET : WWW.NE.CH/TEMOIGNAGES.

« Dans mon village, nous descendons tous du même ancêtre ! »

Enver est arrivé au Locle il y a 14 ans. Cet Albanais très impliqué dans la vie locale joue notamment dans un groupe folklorique et soutient des projets humanitaires au profit de sa patrie, le Kosovo

« Il est important d'être en lien avec ses ancêtres, de savoir d'où l'on vient », commente Enver en regardant du coin de l'œil le portrait de son grand-père suspendu bien en évidence au-dessus de son canapé. Cet habitant du Locle d'origine albanaise est fier de ce patriarcat dont les paroles percutantes se répètent encore dans le village de son enfance à l'Ouest du Kosovo. Enver a émigré en 1991 pour rejoindre des cousins qui vivaient déjà au Locle. Très rapidement, il a trouvé un emploi comme mécanicien de précision dans une entreprise locloise, pour laquelle il a travaillé durant 12 ans.

GRAND PATRIOTE

« Je ne parlais pas français, mais je connaissais les chiffres et la technique, c'est un langage universel ! Grâce à mon engagement, j'ai eu rapidement le permis B, ce qui m'a aidé à m'investir émotionnellement dans le pays », raconte ce père de famille, qui vient de déposer une demande de naturalisation pour obtenir la nationalité suisse. Le Locle est devenu « sa ville » et il ne manque pas une occasion pour s'engager dans la vie locale. Reste que cet homme d'une cinquantaine d'années a tout

sauf renié ses origines.

« Je suis un vrai patriote, fier de mon pays, de ses traditions et de son histoire », clame Enver qui a posé sur une commode un aigle en bois, symbole du Kosovo, ainsi que le drapeau albanais. « Mais attention, précise-t-il, qui dit patriote, ne dit pas nationaliste ! Ce sont deux choses bien différentes... » Enver souhaite voir sa région devenir un pays à part entière. Avec grand intérêt, il suit l'actualité sur les quatre chaînes de télévision albanaises qu'il capte au Locle.

ORIGINE COMMUNE

Cet homme aux cheveux gris et au sourire jovial est né dans un village « pas comme les autres », en raison de ses traditions ancestrales et des liens de sang qui unissent ses 7000 habitants. « Si nous remontons à 14 générations, nous avons tous le même ancêtre », s'exclame le poly mécanicien, qui a épousé une femme hors de son village comme le veut la tradition. « Cette coutume permet d'éviter les mariages consanguins. » Enver a grandi au sein d'une famille relativement aisée, son père était administrateur communal et il a tout donné pour offrir une bonne éducation à ses six enfants. « Nous avons tous

suivi des études supérieures, même mes sœurs ! Ce qui était exceptionnel pour l'époque ». A 19 ans, Enver est entré à la Faculté d'économie de l'université de Pristina. Mais son parcours fut brusquement interrompu. Comme des milliers d'autres étudiants albains, il est descendu dans les rues en 1981 pour participer à des manifestations géantes contre le pouvoir en place. « Notre école était totalement marginalisée par rapport aux autres universités yougoslaves. Nous militions pour l'indépendance du Kosovo », explique-t-il. En représailles, les portes de l'Académie se sont fermées pour le jeune homme. Il dut changer d'orientation et apprit le métier de mécanicien de précision... qui lui sera si utile en Suisse. « Ce soulèvement populaire marque le début d'un long calvaire pour les Albains du Kosovo, poursuit Enver. La situation a dégénéré jusqu'à ce que Belgrade supprime le statut d'autonomie de la province en 1989. Petit à petit, nous avons été écartés de tous les postes de pouvoir au profit de la population serbe. » Après avoir été licencié en même temps que 65 000 autres travailleurs, le jeune albanais décida de tenter sa chance en Suisse où il était déjà venu en

vacances à deux reprises. Son exil lui permit d'éviter la guerre qui se déclencha sept ans plus tard. Enver et ses proches ont vécu le conflit à distance, tendus derrière leur poste de télévision.

MAISON INCENDIÉE

Leur village natal, relativement épargné au début du conflit, a servi de refuge pour des milliers de Kosovars en fuite. «Il y avait des gens partout, entassés par dizaines dans les maisons», raconte Enver dont la villa toute neuve a permis d'héberger une trentaine de personnes... avant d'être incendiée par les soldats serbes peu avant le début des bombardements de l'OTAN. «274 maisons de la localité sont par-

ties en fumée. Mais ça n'a pas d'importance, c'est la perte des vies humaines qui est dramatique», commente Enver. La reconstruction des infrastructures communautaires a été financée en grande partie par la diaspora. «Nous sommes 350 de mon village à vivre en Suisse. Depuis des années, nous versons un pourcentage de notre salaire pour aider notre communauté», explique le Loclois d'adoption. Egalement très impliqué dans la vie culturelle et associative du canton de Neuchâtel, ce père de quatre enfants joue dans un groupe de musique folklorique albanaise, soutient le journal trimestriel des Kosovars neuchâtelois, tout en étant membre de l'association

interculturelle Internos. Enver est aussi l'un des fondateurs de l'école albanaise au Locle, une ligue qu'il préside depuis ses débuts. «Nous avons créé ces cours du soir il y a neuf ans pour que nos enfants apprennent à lire et à écrire notre langue. Je suis pour l'intégration en Suisse mais pas pour une assimilation totale, nous souhaitons conserver notre patrimoine culturel», explique l'Albanais qui est heureux d'avoir créé autour de lui un véritable esprit de famille. «Nous sommes soudés comme au Kosovo», comment Enver en regardant avec tendresse un des ses fils, futur informaticien, s'adonner avec brio à la création de chanson hip hop... en albanais et en français.

Cette rubrique, soutenue par le bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, se veut un apport constructif dans la compréhension interculturelle et souligne la diversité de la communauté étrangère neuchâteloise.

VALÉRIE KERNEN

LE KOSOVO EN BREF

Superficie: 11 000 km² (environ un quart de la Suisse)

Population: près de 2 millions

Religions: musulmane (majoritaire), orthodoxe, catholique

Histoire récente:

1981: Répression de manifestations albanaises réclamant le statut de république pour le Kosovo.

1989: Abolition du statut de région autonome. Instauration par Belgrade d'un régime discriminatoire excluant les albanophones de tous les postes clés de l'administration et de l'économie.

1991: Ecoles albanaises fermées, création d'un réseau scolaire clandestin.

1999: L'occupation de la province par l'armée serbe provoque l'intervention militaire de l'OTAN.

L'administration du Kosovo est confiée à la KFOR, ainsi qu'aux Nations Unies.

2001: La plupart des ministères sont dirigés par des Kosovars, mais la région reste sous tutelle de l'ONU.

2005: La Suisse est le premier pays européen à se prononcer pour l'indépendance du Kosovo

Statistiques: 1183 Kosovars résident dans le canton de Neuchâtel.



L'islam et les sciences médicales nouvelles

L'islam accorde à la science et aux savants une place privilégiée. Ainsi plus de 750 versets sur 6236, incitent à la réflexion, à l'observation et à la connaissance par l'intelligence et la raison. Science et connaissances sont des exigences de la foi. De ce fait, il est prescrit aux croyants de faire confiance à la science positive et de ne jamais voir dans ses progrès une menace à sa foi. Les Temps modernes ont fait de plus en plus apparaître aux savants de l'islam la nécessité d'allier science et foi avec le devoir de fournir des réponses vivantes et évolutives, en particulier dans des domaines comme celui des sciences médicales et biotechnologiques où une véritable bioéthique religieuse se développe.

Les réponses de l'islam dans ce domaine se fondent sur des principes généraux tels que le respect de la personne humaine, la préservation de son statut, vivante ou morte (même si la dissection est permise) le maintien de la vie et la

sécurité du corps. De ces objectifs découlent un certain nombre de principes tels que l'obligation de sauver la vie (ainsi le don de sang et sa transfusion, le don d'organe et la transplantation ne posent aucun problème du point de vue de l'islam) et sa préservation (exigences des soins palliatifs mais sans acharnement thérapeutique et interdiction de l'euthanasie active).

La conception islamique de la maladie revient à considérer cette dernière non pas comme une punition divine ou une intervention surnaturelle mais comme un phénomène naturel. Le Prophète a précisé à cet égard qu'il existe un traitement et un remède pour chaque maladie et que tout malade devrait essayer de mettre fin à son affection, d'où une exigence de soins. De cette tradition et ce souci des sciences médicales, l'islam va garder une attitude ouverte. Face aux problèmes éthiques soulevés par les nouvelles techniques, les savants vont réagir au cas par cas, en se basant sur les éléments relatifs au statut que le droit musulman accorde à la personne humaine dans les différents stades de son évolution. En effet, l'islam confère à l'embryon et au fœtus un véritable statut qui va conditionner les positions du droit musulman face à la vie humaine.

Ainsi l'islam a-t-il une position très ouverte vis-à-vis de la régulation des naissances, la contraception étant déjà pratiquée et autorisée par le Prophète lui-même.

Aujourd'hui, toutes les méthodes de contraception sont permises même le recours à la « pilule du lendemain ». La stérilisation est également admise en cas de maladie génétique, par exemple, ou en cas de danger pour la vie de la mère d'après le principe coranique selon lequel la prévention du mal doit passer avant la recherche des avantages. Quand à l'avortement, il n'est autorisé qu'en cas de prescriptions thérapeutiques.

En matière de bioéthique, c'est le progrès scientifique qui doit primer mais sous certaines conditions. Ainsi, même si la reproduction n'est pas posée comme une obligation, elle est encouragée. Par conséquent, toutes les procédures relevant de la procréation médicalement assistée (par exemple les fécondations in vitro) sont encouragées à condition qu'elles respectent le principe de la filiation (utilisation du sperme du père) de même que sont admis les diagnostics préimplantatoires et les recherches sur les œufs fécondés pour le diagnostic des maladies génétiques.

En matière de recherche, la ligne conductrice est celle de l'interdiction de modifier un organisme entier car cela conduirait à modifier une créature divine et à entraver l'organogénèse. De ce fait, la recherche sur les cellules souches adultes ne pose aucun problème de principe dans la mesure où elle est à préention thérapeutique. En revanche, concernant les cellules embryonnaires, les avis sont plus partagés. Selon la majorité des savants, l'utilisation des cellules embryonnaires est admise en cas d'embryons surnuméraires ayant moins de 40 jours (stade auquel la vie est insufflée). Le clonage humain en revanche est formellement condamné même s'il est permis, dans un but de recherche, sur les plantes et les animaux.

AMINA BENKAIS

Der Islam und die moderne medizinische Wissenschaft

Wissenschaft und Wissenschaftler haben im Islam einen hohen Stellenwert. Über 750 auf 6236 Verse des Korans regen zur Überlegung, zur Beobachtung, zum Lernen durch Intelligenz und Verstand an. Wissen und Wissenschaft werden vom Glauben gefordert. Es wird von den Gläubigen verlangt, dass sie in die positive Wissenschaft Vertrauen haben und in ihr niemals eine Gefahr für ihren Glauben sehen. Die moderne Zeit hat den Gelehrten des Islams immer deutlicher gezeigt, dass es wichtig ist, Wissenschaft und Glauben zusammenzubringen und lebendige und fortschrittliche Antworten zu geben. Dies vor allem in den Bereichen der Medizin und der Biotechnik, in denen sich eine religiöse Bioethik entwickelt hat.

Die Antworten des Islams auf die Fragen dieser Fächer stützen sich auf generelle Grundsätze, wie zum Beispiel der Respekt vor der menschlichen Person, ob diese nun tot oder lebendig ist (obwohl das Sezieren erlaubt ist), die Erhaltung des Lebens und die Sicherheit des Körpers. Aus diesen Zielen ergeben sich einige Prinzipien, wie zum Beispiel die Verpflichtung Leben zu retten (Blutspenden und -transfusionen,

Organspenden und -transplantationen sind für den Islam kein Problem) und zu erhalten (Verpflichtung palliativer Therapien, ohne dass das Leben mit allen künstlichen Mitteln verlängert wird, und Verbot der aktiven Sterbehilfe).

Der Islam sieht die Krankheit nicht als göttliche Strafe oder als Einmischung übernatürlicher Kräfte, sondern lediglich als ein natürliches Phänomen. Der Prophet selbst hat dazu gesagt, dass jede Krankheit ihre Heilmethode hat und ein jedermann versuchen sollte, seinem Leiden ein Ende zu setzen, was Krankheitspflege voraussetzt. Diese Tradition und die Anerkennung der medizinischen Wissenschaft hat bewirkt, dass der Islam diesen Bereichen gegenüber eine offene Haltung bewahrt hat. Die ethischen Probleme, die durch die neuen Technologien entstehen, werden von den Gelehrten von Fall zu Fall neu behandelt. Sie hängen auch von dem Stellenwert ab, den das muslimische Recht der menschlichen Person je nach Entwicklungsstadium zuteilt. Ein Embryo oder Fötus hat im Islam schon den Status eines menschlichen Lebewesens. Dies konditioniert die Haltung des muslimischen Rechtes gegenüber menschlichem Leben.

Der Islam hat eine sehr offene Haltung gegenüber der Geburtenregulation, die Empfängnisverhütung wurde schon von dem Propheten selbst genehmigt und praktiziert. Heutzutage sind sämtliche Verhütungsmethoden erlaubt, sogar «die Pille danach». Auch die Sterilisation wird toleriert, zum Beispiel im Fall einer genetischen Krankheit oder wenn es für die Mutter gefährlich ist zu gebären. Dies beruht auf dem Prinzip des Korans, welches vorschreibt, dass Unglück und Leiden verhindert werden sollen. Abtreibung jedoch wird nur im Falle von Gesundheitsgründen erlaubt.

Was die Bioethik anbetrifft, so wird der wissenschaftliche Fortschritt unterstützt, jedoch unter gewissen Bedingungen. So wird zur Fortpflanzung ermutigt, auch wenn diese kein Zwang ist. Es werden also sämtliche Methoden der künstlichen Befruchtung begünstigt (die In-vitro-Befruchtung zum Beispiel), unter der Bedingung dass diese das Prinzip der Abstammung (Gebrauch des Spermias des Vaters) respektieren. Auch werden Präimplantationsdiagnostik und Embryonen- oder Stammzellenforschung erlaubt, wenn diese dazu dienen genetische Krankheiten zu erkennen.

In der Forschung gilt die Richtlinie des Verbotes einen Organismus im Ganzen zu verändern, denn dies wird als Einmischung in die göttliche Schöpfung und Organentstehung gesehen. Die Forschung an erwachsenen Stammzellen stellt daher prinzipiell kein Problem dar, so lange diese therapeutischen Zwecken dient. Was Embryozellen anbetrifft, sind die Meinungen schon unterschiedlicher. Für die meisten Gelehrten ist der Gebrauch von diesen erlaubt, wenn es sich um überzählige Embryos handelt, die weniger als 40 Tage alt sind (in diesem Alter wird, nach dem muslimischen Glaube, das Leben eingehaucht). Menschliche Klone sind dagegen strikt verboten, auch wenn das Klonen von Pflanz und Tieren toleriert wird.

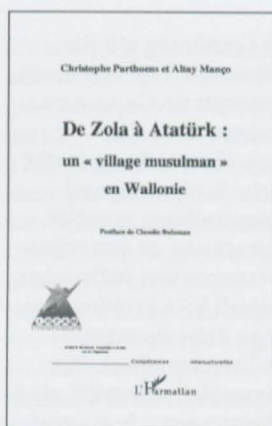
AMINA BENKAIS



Collection « Compétences Interculturelles »
dirigée par Altay A. Manço

De Zola à Atatürk : un « village musulman » en Wallonie

Cheratte - Visé



Cet ouvrage a pour objectif de décrire les processus d'intégration sociale d'une communauté turque installée dans une localité minière en Belgique, dès l'aube des années soixante. Il s'agit de retracer les étapes grâce auxquelles cette population ouvrière immigrée est parvenue en un peu plus d'un tiers de siècle à s'établir dans le quartier, à se structurer en associations et organisations, à se faire reconnaître par le pouvoir local ainsi que par le tissu institutionnel du pays d'accueil et, enfin, à s'asseoir à la table des élus locaux. Il est exposé comment la population ori-

ginaire de Turquie de Cheratte (commune de Visé, arrondissement de Liège, Région wallonne) est passée par diverses phases d'installation et d'intégration, en relation avec la trame sociohistorique générale: quels ont été les facteurs qui ont permis ces avancées? Quels furent les obstacles? Comment furent-ils contournés? Quels problèmes subsistent encore? Il y est expliqué plus particulièrement comment une mosquée fut organisée par des immigrants peu scolarisés et comment elle prétend devenir un partenaire d'actions sociales et éducatives au sein d'une coordination d'acteurs locaux, dans un faubourg industriel de la Wallonie (partie fédérative francophone au sud de la Belgique). Fidèle à l'adage «l'universel est au cœur du particulier», cette monographie ethnographique locale, partant d'une minutieuse observation de très longue durée, permet d'interroger les conceptions générales sur l'intégration des migrants et la transplantation des ensembles culturels exogènes dans les pays industrialisés.

Dans le cadre de la recherche-action « Cultes et cohésion sociale » soutenue par la Commission européenne - DG Emploi et Affaires sociales. Avec le concours du Ministère des Affaires sociales et de la Santé de la Région Wallonne (Belgique) et de la Ville de Visé

Altay A. Manço

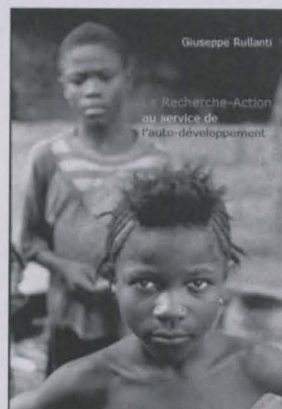
Docteur en psychologie sociale, maître de conférences à l'Université de Liège. Il est le directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations (IRFAM).

Christophe Parthoens

Licencié en Criminologie de l'Université de Liège, ancien responsable d'actions sociales au sein de la Ville de Visé, il dirige le Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) « Reliance » de la Basse-Meuse: aides individuelles, actions collectives et communautaires pour jeunes.



L'Harmattan



L'aide internationale n'a pas tenu ses engagements: appliquer un système de solidarité intègre visant un bien-être social planétaire. Le concept de mondialisation est terni par l'obscurantisme néolibéral. Tandis que la pensée unique se dissimule derrière une rhétorique fallacieuse de bonne gouvernance, de démocratisation et de

liberté, la majorité de l'humanité subit une misère croissante imposée par les organismes financiers internationaux. Elle voit ainsi son sort livré au bon vouloir, aux ressources ou encore aux intérêts d'une poignée de décideurs convaincus de la rationalité de leurs mesures.

Ce livre dépasse le stade du réquisitoire fustigeant le néolibéralisme. Son but n'est pas de reconforter le sentiment d'impuissance ressenti par la plupart d'entre nous, ni de rassurer les convaincus. Il s'agit ici d'offrir des pistes de réflexion à toutes les personnes intéressées par les domaines de la coopération internationale et du développement.

C'est à partir d'une expérience vécue par l'auteur en Guinée, dans un camp de réfugiés sierra-léonais et libériens, que les alternatives de la recherche-action et de l'auto-développement ont été proposées pour tenter de répondre aux questions suivantes: comment établir une relation de confiance et d'équité avec des populations dépendantes de l'aide internationale? Quelle éthique professionnelle embrasser pour faire du développement un développement humain et intègre? Quelles stratégies appliquer pour opérer un transfert du pouvoir à ces populations pour qu'elles améliorent leurs conditions de vie selon leurs savoir-faire?

Nous nous devons de passer à l'action avant que les réponses à ces questions ne pâlissent devant l'étreinte de la réalité.

Giuseppe RULLANTI est né en 1974. Après des études en travail social, il a œuvré dans des milieux radiophoniques et sociaux. Son engagement dans les pays du Sud l'a incité à effectuer une maîtrise en sciences politiques. Actuellement, il s'investit autant dans l'action sociale que dans la coopération internationale.



Nathalie MULLER MIRZA

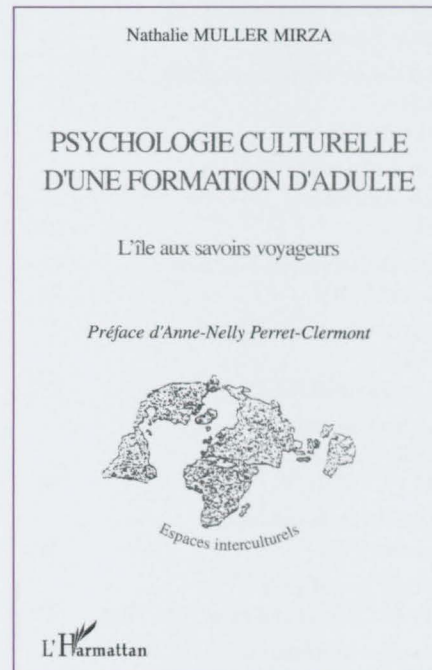
Psychologie culturelle d'une formation d'adulte L'île aux savoirs voyageurs

Les approches contemporaines dans le domaine de l'éducation, et de la formation à l'âge adulte en particulier, prônent l'importance de «partir des besoins des gens», et de leur octroyer une place dans les processus de formation; dans cette perspective, l'apprentissage est censé être facilité du fait qu'il s'ancre dans le désir, et qu'il contribue à saisir l'individu-apprenant dans ses différentes facettes (cognitives, identitaires, émotionnelles...). Or, en étudiant les différentes phases d'élaboration d'un dispositif en particulier, conçu par une institution d'aide au développement suisse dans un pays du Sud, Madagascar, qui prend ces notions comme axes directeurs, on observe qu'elles ne sont pas des formules magiques qu'il s'agirait de brandir pour que l'apprentissage et la participation adviennent!

De manière plus générale dans le domaine de la formation, et plus encore lorsque la dimension interculturelle est marquée, il s'avère souvent que des «décalages» s'observent entre ce qui avait été prévu par les concepteurs de dispositifs de formation, et ce qui a réellement été réalisé par les apprenants. Ce type d'observations a été pris comme point de départ, mais avec l'idée que ces phénomènes constituent plutôt la marque de la dimension sociale et communicative que recèle toute situation de formation.

Un dispositif de formation est un objet interprété par les différents acteurs en présence. Ce qui s'y passe est de fait le résultat de la «rencontre» entre deux systèmes d'interprétation et d'activités culturelles différentes, celui des concepteurs et celui des destinataires. Cette rencontre implique parfois des heurts, des malentendus, des silences. C'est au cœur de cette relation, parfois difficile, que peuvent se déployer des processus d'apprentissage, de changements de perspectives et de pratiques, grâce aux processus de réajustement, d'élaboration d'une intersubjectivité qui s'y développent - conditions de l'apprendre en tant qu'acte de récréation.

La situation observée dont ce livre rend compte se confronte à des problématiques interculturelles, dans la mesure où les individus participant à la rencontre se trouvent inscrits dans des systèmes d'interprétation culturels différents: les concepteurs du dispositif de formation font partie d'une institution d'aide au développement suisse alors que les destinataires de ce dispositif, appartiennent au monde de la paysannerie et sont d'origine malgache. En prenant en considération cette dimension culturelle, on observe que les différents aspects de la situation prennent des sens différents selon l'ancrage des personnes.



Les situations de formation constituent des activités toujours plus présentes et importantes dans nos sociétés post-industrielles. Mais au-delà des intentions généreuses autour de l'intérêt pour la personne de développer ses connaissances et ses savoir-faire se nouent également des enjeux d'ordre non seulement économique et politique, mais également identitaire. Confrontés à une situation de formation, les individus en effet s'interrogent sur les différentes dimensions de changements que peuvent impliquer l'acte d'apprendre. C'est dans cette perspective qu'il semble important de mettre en place des recherches s'articulant autour d'une «psychologie sociale des dispositifs de formation», visant à étudier les processus psychosociaux concourant à l'élaboration de significations.

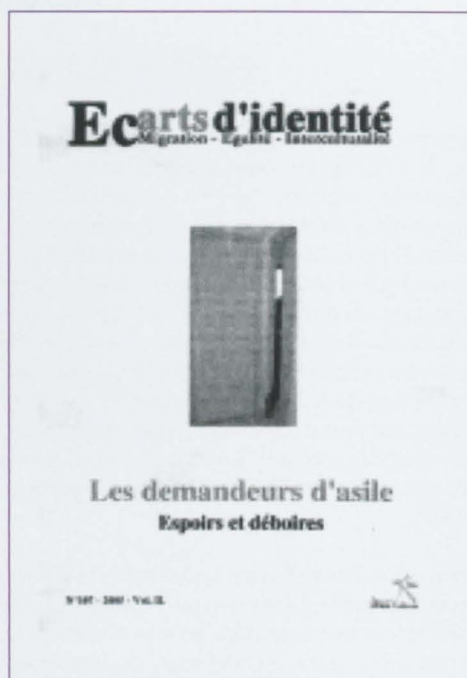


Demandeurs d'asile

Espoirs et déboires

SOMMAIRE

■ Editorial Paul BRON Abdellatif CHAOUITE	1
■ L'impératif d'une «illusion bien fondée» Entretien avec Smaïn LAACHER	4
■ Quand la relation à l'autre fabrique le politique Dominique BELKIS Spyros FRANGUIADAKIS	13
■ Le dispositif national d'accueil Entre bienveillance et méfiance Gilles DESRUMAUX	21
■ «Nous insistons sur la dimension humaine» Entretien avec Rached SFAR	26
■ L'intervention sociale dans le champ de la demande d'asile Christian LAVAL et Valérie COLIN	29
■ La suppression du droit au travail du demandeur d'asile Zohra HARRACH	34
■ «Qu'on me donne le droit de travailler» Entretien avec Victoria	38
■ De quoi veut-on punir les réfugiés? Laure CHEBBAH-MALICET et Marion GACHET	42
■ Professionnels mais aussi humains entretien avec Hassine AKRICHE	52
■ Les figures du demandeur d'asile Carolina KOBELINSKY	55
■ «Une hospitalité restreinte et rigide» Entretien avec Malika BENZINEB	62
■ Un espace entre trois: le psychologue, le demandeur d'asile et l'interprète Blandine BRUYERE et Sandrine DENIS KALLA	64
■ Soutien psychologique aux demandeurs d'asile Jalil LEMSEFFER	68
■ Etre enfant de parents demandeurs d'asile Olivier DAVIET	72
■ France, ton droit d'asile... Jo BRIANT	80
■ «Je n'aime pas raconter tout ça...» Entretien avec Etienne	82
■ Photographies: *couverture: Achille Warum *intérieures: Youssef Amghar	



HORS DOSSIER

■ Inouï! Abdellatif CHAOUITE	84
■ Les rendez-vous manqués de la ville et de la politique Claude JACQUIER	86
■ Portrait Abdelkebir KHATIBI	92
■ Notes de lecture	93
■ Revue des revues	100



Quelle place pour les migrants âgés dans les services sociaux et de santé ?

Colloque organisé par le Centre de recherche sociale de la HETS-IES de Genève, en collaboration avec le Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté (HES-SO)

MARDI 21 MARS 2006
HETS-IES 16, RUE PRÉ-JÉROME SALLE E 007

La question de la place des migrants âgés dans les services sociaux et de soins est d'actualité. En effet, la proportion de personnes âgées de nationalité ou d'origine étrangère, potentiellement demandeuse de tels services, s'accroît en Suisse. De plus, la situation financière de cette population est souvent précaire et son état de santé préoccupant.

Ce colloque permettra de faire le point sur cette problématique en deux temps:

1. Exposés des résultats d'une étude récente sur les rapports des migrants âgés aux services sociaux et sanitaires en Suisse, et sur la qualité et l'efficacité de ces derniers. Cette étude a été réalisée en collaboration avec neuf pays européens dans le contexte du 5^e programme-cadre de l'Union Européenne. Elle comporte trois enquêtes, menées respectivement parmi les immigrés âgés, parmi les institutions officiellement en charge de ces services, et parmi les associations d'immigrés et organisations à but non lucratif œuvrant auprès des populations d'origine étrangère.
2. Ateliers centrés sur les questions apparues comme problématiques dans la recherche citée: difficultés d'accès des migrants âgés aux services, traitement de la diversité culturelle par ces services, et questions relatives à la collaboration entre les services destinés à l'ensemble de la population âgée et les associations d'immigrés.

L'objectif de ce colloque est de confronter les points de vue des chercheurs, des professionnels et des membres des associations, afin de dégager des perspectives permettant de mieux répondre aux besoins des personnes âgées immigrées en matière de soins et d'aide sociale.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à :

Frédéric Perreten
 N° de tél: 022/388 94 44
 e-mail : frederic.perreten@hesge.ch

Unil
 UNIL | Université de Lausanne
 Centre de formation
 continue

 UNIVERSITÉ DE GENÈVE
 PLANES

Certificat Guidance, éducation en matière de sexualité, vie affective et procréation

Septembre 2006 à juin 2007
 3 modules de 3 thèmes abordés sur des fins de semaine
 (32 jours d'enseignement + travail personnel)

Public: professionnels pratiquant dans le domaine éducatif, psycho-social, scolaire ou médical.

Objectifs: apprendre à construire dans sa pratique professionnelle une relation de compréhension et d'accompagnement dans les domaines liés à la vie affective et sexuelle; adopter une approche différenciée qui tienne compte des dimensions éthiques et culturelles; renforcer l'information et la prévention en utilisant les paroles et les stratégies appropriées.

Direction: Prof. Mireille Cifali, FPSE Université de Genève et Prof. Pierre-André Michaud, FBM Université de Lausanne

Coût: CHF 5'800.- (inscription jusqu'au 30 mai 2006)

Renseignements

Mme Françoise Méan - Coordinatrice du programme
 fmean@vtxnet.ch - tél: 079 334 43 12

Centre de Formation Continue - Université de Lausanne
 Unithèque - 1015 Lausanne - tél: 021 692 22 90
 formcont@unil.ch

Programme de la journée

MATINÉE: EXPOSÉS

- 8h30 Accueil
- 8h45 Allocution de bienvenue (B. Gmür, Directeur HETS-IES)
- 9h Le Forum suisse « Age et migration » et ses perspectives (P. Aeby, Pro Senectute)
- 9h15 Conditions de vie des personnes âgées immigrées en Suisse (C. Bolzman, HETS-IES)
- 10h Pause café
- 10h30 Les services sociaux et de santé face à la diversité culturelle (R. Poncioni-Derigo, HETS-IES)
- 11h15 Services sociaux et de santé: entre idéal et réalité (M. Vial, HETS-IES)
- 12h Pause repas (libre)

APRES-MIDI: ATELIERS

- 13h45 Ateliers en parallèle
 - A. Accès aux services pour les personnes âgées immigrées: égalité des chances? (animation: F. Herquel, Val-Fleuri)
 - B. Les services sociaux et de santé face à la diversité culturelle (animation: M. Jäggi, Pro Senectute-GE)
 - C. Quelle collaboration entre services sociaux / de santé et associations de migrants? (animation: J. Galan, Forum pour l'intégration des immigrants et Adentro!-Suisse)
- 15h30 Pause café
- 16h Comptes rendus des ateliers et conclusions
- 17h Fin du colloque



2 - 2 0 0 5

RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

Bureau du délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION INTERDIALOGOS

CONTACT :

InterDIALOGOS
Case postale 830
2301 La Chaux-de-Fonds
CCP 20-9933-9

interdialogos@bluewin.ch
www.ne.ch/interdialogos

COMITÉ DE RÉDACTION :

Amina Benkais, Claudio Bolzman, Concetta Coppola, Monique Eckmann,
Patricia Estevez, Stefan Luond, Michel Nicolet (coordinateur).

ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU DOSSIER :

Fawzia Al Ashmawi, Samuel M. Behloul, Amina Benkais, Petra Bleisch Bouzar,
Sandro Cattacin, Oriane Charrière, Thierry Christ, Hassan El Araby, Alain Rebetez,
Mallory Schnewly Purdie, Markus Truniger

GRAPHISME :

www.arfys.ch - Genève - Anne-Marie Brunner

IMPRIMEUR :

Imprimerie Genevoise S.A. - Case postale 241 - 1211 Genève 24

Imprimé en 1600 exemplaires